



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL DE MARNE

ISSN 0980-7683

***RECUEIL***

***DES***

***ACTES ADMINISTRATIFS***

***N° 26***

**Du 28 août au 6 septembre 2021**



**PRÉFET DU VAL-DE-MARNE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° 26**

**Du 28 Août au 6 septembre 2021**

**SOMMAIRE**

**SERVICES DE LA PRÉFECTURE**

**CABINET**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>INTITULÉ</b>	<b>Page</b>
<b>2021/2150</b>	<b>23/06/2021</b>	Accordant la médaille d'honneur agricole A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021	<b>7</b>
<b>2021/2151</b>	<b>23/06/2021</b>	Accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021	<b>11</b>
<b>2021/2152</b>	<b>23/06/2021</b>	Accordant la médaille d'honneur du Travail A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021	<b>83</b>
<b>2021/2599</b>	<b>23/08/2021</b>	Modifiant l'arrêté n° 2020/03726 du 14 décembre 2020 accordant la médaille d'honneur agricole à l'occasion de la promotion du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	<b>230</b>
<b>2021/2600</b>	<b>23/08/2021</b>	Modifiant l'arrêté n° 2020/03727 du 14 décembre 2020 accordant la médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale à l'occasion de la promotion du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	<b>232</b>
<b>2021/2601</b>	<b>23/08/2021</b>	Modifiant l'arrêté n° 2020/03728 du 14 décembre 2020 accordant la médaille d'honneur du Travail à l'occasion de la promotion du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	<b>236</b>
<b>2021/2666</b>	<b>19/07/2021</b>	Portant agrément de gardien de fourrière automobile de la SARL SEED située au 17 rue Jean-Pierre Timbauda Villeneuve-le-Roi (94290)	<b>239</b>
<b>2021/2667</b>	<b>19/07/2021</b>	Portant agrément de gardien de fourrière automobile de la SAS MFK TRANSPORT - DEPANNAGE 3J située 2 rue Georges Sand à Longjumeau (91160)	<b>241</b>
<b>2021/2668</b>	<b>19/07/2021</b>	Portant agrément de gardien de fourrière automobile de la SAS Société d'Exploitation des Dépannages Benard située au 18-24 avenue du Groupe Manouchian à Vitry-sur-Seine (94400)	<b>243</b>

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES  
POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI  
TERRITORIAL**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>INTITULÉ</b>	<b>Page</b>
<b>2021/3077</b>	<b>23/08/21</b>	Relatif au renouvellement de l'agrément de la société CIG à Ormesson-sur-Marne pour la réalisation des vidanges des installations d'assainissement non collectif	<b>245</b>
<b>2021/3156</b>	<b>02/09/2021</b>	Déclarant d'utilité publique la constitution d'une réserve foncière en vue de l'aménagement du secteur « CENEXI-GAVEAU » sur le territoire de la commune de Fontenay-sous-Bois au bénéfice de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France	<b>250</b>
<b>2021/212</b>	<b>20/08/2021</b>	Arrêté inter-préfectoral n°2021-PREF/DCPPAT/BUPPE/212 du 20 août 2021 mettant en demeure la Société de Manutention de Carburants Aviation (SMCA) de respecter les dispositions de l'article R.554-46 du code de l'environnement concernant les canalisations de transport de carburéacteur alimentant l'aéroport d'Orly	<b>253</b>

## AUTRES SERVICES DE L'ÉTAT

### AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE DE FRANCE

Arrêté	Date	<u>INTITULÉ</u>	Page
2021/66	26/08/2021	Autorisant le médecin responsable du dispositif temporaire de vaccination de Gentilly (94250) contre la Covid 19 à assurer la commande, l'acheminement, la détention, le contrôle et la gestion des vaccins et à les dispenser à toutes les personnes visées dans la stratégie vaccinale du Premier Ministre et du Ministre des Solidarités et de la Santé en date du 20 mai 2021.	256
2021/67	26/08/2021	Autorisant le médecin responsable du dispositif temporaire de vaccination de Villeneuve-le-Roi (94290) contre la Covid 19 à assurer la commande, l'acheminement, la détention, le contrôle et la gestion des vaccins et à les dispenser à toutes les personnes visées dans la stratégie vaccinale du Premier Ministre et du Ministre des Solidarités et de la Santé en date du 20 mai 2021.	259
2021/68	26/08/2021	Autorisant le médecin responsable du dispositif temporaire de vaccination du Kremlin Bicêtre (94270) contre la Covid 19 à assurer la commande, l'acheminement, la détention, le contrôle et la gestion des vaccins et à les dispenser à toutes les personnes visées dans la stratégie vaccinale du Premier Ministre et du Ministre des Solidarités et de la Santé en date du 20 mai 2021.	262

### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU VAL DE MARNE

Arrêté	Date	<u>INTITULÉ</u>	Page
2021/sans numéro	01/09/2021	ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX DE GRACIEUX FISCAL ET DE RECOUVREMENT	265
2021/19	30/08/2021	Portant délégations spéciales de signature pour le Pôle Pilotage et Ressources.	267
2021/sans numéro	01/09/2021	ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX DE GRACIEUX FISCAL ET DE RECOUVREMENT	273
2021/sans numéro	02/09/2021	ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX DE GRACIEUX FISCAL ET DE RECOUVREMENT	276
2021/sans numéro	01/09/2021	ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX DE GRACIEUX FISCAL ET DE RECOUVREMENT à Mme Marie- Pierre FOSSIER	279
2021/sans numéro	24/06/2021	DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU RESPONSABLE DE LA TRÉSORERIE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES	281

**DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE  
DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA  
FORÊT D'ÎLE DE FRANCE**

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2021/010	01/09/2021	Portant subdélégation de signature de Monsieur Benjamin BEAUSSANT, Directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France en matière administrative Le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,	283

**DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE  
DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT**

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2021/48	25/08/21	PORTANT AUTORISATION DE CAPTURE ET DE TRANSPORT DE POISSONS A DES FINS SCIENTIFIQUES ANNULANT ET REMPLAÇANT L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°2021/DRIEAT/SPPE/007	285
2021/54	03/09/2021	PORTANT AUTORISATION DE CAPTURE ET DE TRANSPORT DE POISSONS A DES FINS SCIENTIFIQUES	291
2021/584	03/09/2021	Portant subdélégation de signature pour les matières exercées pour le compte du préfet du Val-de-Marne	298
2021/601	31/08/2021	Portant réglementation temporaire de la circulation sur la bretelle de l'autoroute A4, sens Province-Paris, en direction de Paris centre, sur le territoire de la commune de Charenton-le-Pont, dans le cadre de la manifestation sportive du semi-marathon de Paris du 05 septembre 2021.	307

**DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE**

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2021/3104	26/08/2021	Fixant la liste départementale des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales	310
2021/3153	01/09/2021	Portant acceptation de la demande de dérogation à la règle du repos dominical, présentée par La Caisse d'Allocations Familiales, Sise 2 voie Felix EBOUE Quartier de l'Echat94033 CRETEIL CEDEX	317

**DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE  
DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT**

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2021/sans numéro	24/08/2021	Délégation du VAL-de-MARNE PROGRAMME D' ACTIONS 2021	320

**PRÉFECTURE DE POLICE**

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2021/890	02/09/20201	Portant délégation de signature à la préfète déléguée pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris-Charles de Gaulle, du Bourget et de Paris-Orly	356

**ACTES DIVERS**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>INTITULÉ</b>	<b>Page</b>
<b>2021/sans numero</b>	<b>01/09/2021</b>	Direction de l'administration pénitentiaire Arrêté portant délégation de signature en date du 11/06/2019 nommant Monsieur Jimmy DELLISTE en qualité de chef d'établissement du centre pénitentiaire de Fresnes.	<b>361</b>
<b>2021/7bis</b>	<b>01/03/2021</b>	Portant délégation de signature à Madame Giovanna Morgante Directrice Adjointe au Directeur des Finances Modifiant la délégation de signature n°50/2020	<b>379</b>
<b>2021/18bis</b>	<b>01/06/2021</b>	Donnant délégation de signature aux administrateur de garde modifiant la décision n°02/2021	<b>381</b>
<b>2021/21</b>	<b>01/07/2021</b>	Portant délégation de signature à M Ilia PUSTILNICOV Directeur des Finances à Mme Alexandra LIPARO Directrice adjointe, adjointe au directeur des Finances, à Mme EL Hadja Al SID CHIKH attachée d'administration hospitalière, à Mme Meriem MOULERICHE adjoint des cadres Hospitaliers Modifiant la délégation de signature N°40/2020	<b>385</b>
<b>2021/21bis</b>	<b>01/07/2021</b>	Portant délégation de signature à Mme Aurore LATOURNERIE Directrice de la qualité de la gestion des risques et de la relation avec les usagers, à Mme Thérèse KATTY responsable des relations avec les usagers modifiant la délégation de signature N° 03/2020	<b>388</b>
<b>2021/22</b>	<b>11/08/2021</b>	Portant délégation de signature à Mme Sonia NEURISSE Directrice Général adjointe des centres hospitaliers intercommunaux de Créteil (CHIC) et de Villeneuve Saint Georges (CHIV)	<b>392</b>
<b>2021/25</b>	<b>01/09/2021</b>	Portant délégation de signature à M Antoine LABRIERE Directeur des parcours patient et coopérations territoriales	<b>395</b>
<b>2021/28bis</b>	<b>14/08/2021</b>	Portant délégation de signature à M Aurélien STIVAL Directeur des Ressources Humaines, à M Henri LE SAINT attaché d'administration Hospitalière, à Mme Nathalie LALLEMAN Adjoint des Cadres Hospitaliers, à M Daniel WAHL cadre socio-éducatif titulaire, à Mme Vanessa PEAUDECERF attachée d'administration Hospitalière, à M Romain CANALIS, Directeur des Ressources Humaines	<b>397</b>
<b>2021/58</b>	<b>01/09/2021</b>	Donnant délégation de signature aux signature aux administrateur de garde	<b>406</b>
<b>2021/59</b>	<b>1/09/2021</b>	Portant délégation de signature à M Antoine LABRIERE Directeur des parcours patient et coopérations territoriales centre Hospitalier Intercommunal de Créteil et du Centre Hospitalier Intercommunale de Villeneuve Saint Georges	<b>408</b>



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CABINET**  
BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT

## **ARRÊTE N° 2021/02150**

Accordant la médaille d'honneur agricole

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021

La Préfète du Val-de-Marne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole ;

Vu le décret n°84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole ;

Vu l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles ;

Sur proposition de M. le Sous-Préfet, Directeur de cabinet,

### **Arrête :**

**Article 1 :** La médaille d'honneur agricole ARGENT est décernée à :

- **Madame ANDRE Sandra**  
Chargée d'affaires, CREDIT AGRICOLE SA, MONTROUGE
- **Madame ATHON Stéphanie**  
Chargée de mission, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF,  
PARIS
- **Madame DARRET Catherine**  
Responsable de service, CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, PARIS
- **Madame DA SILVA Sandrine**  
Directeur d'agence, CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, PARIS
- **Madame DELIN Marie-Thérèse**  
Chef de projets informatique, PACIFICA, PARIS 15E ARRONDISSEMENT

- **Madame DEQUEHEN Aurélie**  
Auditeur, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF, PARIS
- **Monsieur DOS SANTOS David**  
Animateurs métiers confirmé, CREDIT AGRICOLE Technologies et Services, PARIS 12EME
- **Monsieur FACCENDA Marc**  
Conseiller SAV, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF, PARIS
- **Madame FAZILLE Christine**  
Chef de projets marketing, CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, PARIS
- **Madame GRANDCOLLOT Aurélie**  
Directrice d'agence, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, AMIENS
- **Madame JUIN Sophie**  
Responsable ressources humaines, BIOLINE CORPORATE, PARIS 16E ARRONDISSEMENT
- **Madame LAGOA DE OLIVEIRA Elisabete**  
Chargée de Clientèles professionnelles, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF, PARIS
- **Monsieur MARTINET Arnaud**  
Responsable Activité Informatique, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES, PUTEAUX
- **Monsieur PEREIRA Paulo**  
Directeur d'agence, CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, PARIS
- **Madame RODRIGUES Céleste**  
Responsable unité product control, CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK, MONTROUGE

**Article 2** : La médaille d'honneur agricole Vermeil est décernée à :

- **Madame BAVEREZ Catherine**  
Chargée de projet, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF, PARIS
- **Madame BOULANGER Odile**  
Business analys - Ingénieur support utilisateurs, CREDIT AGRICOLE TECHNOLOGIES ET SERVICES, PARIS 12E ARRONDISSEMENT



- **Madame DECAENS Sabine**  
Employé de banque, CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, PARIS
- **Madame DIARD Agnès**  
Responsable d'unité, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES SOLUTIONS,  
PARIS 15E ARRONDISSEMENT
- **Monsieur DI TOMASO Angelo**  
Informaticien, PACIFICA - Assurances dommages, PARIS
- **Monsieur GAUDIN Yves**  
Employé de banque, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF,  
PARIS
- **Madame HUPENOIRE Catherine**  
Employée de banque, CRCAM NORD MIDI-PYRENEES, ALBI
- **Monsieur JAMES Eric**  
Cadre assurances, PACIFICA, PARIS 15E ARRONDISSEMENT
- **Monsieur MARTIN Arnaud**  
Ingénieur Production, CREDIT AGRICOLE-GROUP INFRASTRUCTURE  
PLATFORM, GUYANCOURT
- **Madame NORIEGA Corinne**  
Chargée de gestion, IDIA, MONTROUGE
- **Monsieur RABEUX Olivier**  
Gestionnaire immobilier, CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER SERVICES,  
MONTROUGE

**Article 3 :** La médaille d'honneur agricole OR est décernée à :

- **Madame BOUDET Françoise**  
Employée de banque, CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, PARIS
- **Monsieur HIERNAUX Patrick**  
Informaticien, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES, PUTEAUX
- **Madame LE PEN Isabelle**  
Ingénieur infrastructure expert, CREDIT AGRICOLE-GROUP  
INFRASTRUCTURE PLATFORM, GUYANCOURT
- **Monsieur PECHIN Jean-Philippe**  
Cadre Bancaire, CREDIT AGRICOLE TITRES, MER

- **Madame PETIT Patricia**  
Gestionnaire de contrats, AGRICA GESTION, PARIS 8
- **Monsieur RABEUX Olivier**  
Gestionnaire immobilier, CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER SERVICES,  
MONTROUGE
- **Madame SAUSSEREAU Corinne**  
Employée de banque conseiller SAV, CAISS REGIO CREDI AGRIC  
MUTUEL PARIS IDF, PARIS

**Article 4 :** La médaille d'honneur agricole GRAND OR est décernée à :

- **Monsieur HOCQUINGHEM Didier**  
Analyste comptable, CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, PARIS
- **Madame MANCOIS Marie-Line**  
Conseillère Formation, GAMM VERT, PARIS 16E ARRONDISSEMENT
- **Monsieur RABEUX Olivier**  
Gestionnaire immobilier, CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER SERVICES,  
MONTROUGE
- **Monsieur RAUMER Jean-Michel**  
Cadre de banque, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF,  
PARIS
- **Madame VIANA Fouziya**  
Chargé d'activité en étude informatique, CAISSE NATIONALE DE  
REASSURANCE MUTUELLE AGRICOLE GROUPAMA, PARIS 8E  
ARRONDISSEMENT

**Article 5 :** Madame la Secrétaire générale et Monsieur le Directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Créteil, le 23 juin 2021

La Préfète

Sophie THIBAUT



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CABINET**  
BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT

## **A R R E T E N° 2021/02151**

**Accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale  
à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021**

La Préfète du Val-de-Marne  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ;

Vu le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

Sur proposition de M. le Sous-préfet, Directeur de Cabinet,

### **Arrête :**

**Article 1 :** la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :

**- Madame ABEL Carole**

Ingénieur hospitalier, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

**- Madame ABOU-ABDELLAH Meryem**

Adjoint technique principal 2ème classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.

**- Madame ABOU-ABDELLAH Mohamed**

Technicien stagiaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.

**- Monsieur ABSI Mohand Ouamar**

Secrétaire administratif de classe normale d'administration parisiennes, VILLE DE PARIS.

**- Monsieur ADELAIDE Lambert**

Agent de maîtrise titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.

- **Madame AGLAS Séverine**  
Aide-soignante, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Monsieur AGULLO Jean-François**  
Adjoint territorial animation principal 2ème classe, COMMUNE DE VILLEJUIF.
- **Madame AHAMADA Roukia**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur AHAMADA Sefoudine**  
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, COMMUNE DE NEUILLY SUR SEINE.
- **Madame AIECH Nadine**  
Adjoint technique principal 2ème classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
- **Madame AIT-AMER COURGEAU Nadia**  
Adjoint territorial animation principal 1ère classe, Mairie de Villejuif.
- **Madame AIT TALEB Ouarda**  
Technicien d'exploitation, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame AKNOUCHE Nabila**  
Technicien ppal 1ère cl, GRAND-ORLY SEINE BIEVRE.
- **Madame ALIJAGIC Sadika**  
Adjoint administratif, COMMUNE LIMEIL BREVANNES.
- **Madame ALLEGRE Monique**  
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI.
- **Madame AMINE BOSSARD Nora**  
Adjoint administratif principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
- **Madame AMPHOUX-AUTIER Laure**  
Psychologue territorial hors classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame ANDAHUR Rosa Olga**  
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnel, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur ANE Laurent**  
Infirmier, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame ANNE Micheline**  
Educatrice de jeunes enfants de 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame ANTOINE Nelly**  
Assistant de conservation principal 1ère classe, COMMUNE LE KREMLIN BICETRE.
- **Monsieur APIA Francis**  
Adjoint technique principal 2ème classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.

- **Monsieur ARDILLON Eric**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Mairie de Villejuif.
- **Madame ARNAUD Francine**  
Adjoint administratif principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.
- **Madame ARSENE Agnès**  
Rédacteur principal 1ère classe, COMMUNE DE MAISONS ALFORT.
- **Madame ASTORG Florence**  
IDE classe supérieure, HÔPITAL COCHIN.
- **Madame ATMANI Myriam**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Mairie de Villejuif.
- **Madame ATTIA Esther**  
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur AUFFRET Michel**  
Eboueur principal cl sup, VILLE DE PARIS.
- **Madame AUGÉ DE FLEURY Anne-Hélène**  
Orthophoniste CLN A, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Monsieur AURIEMMA Raphael**  
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI.
- **Monsieur AZRI Smail**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame BABAALI Fadila**  
Secrétaire administratif de classe supérieure d'administrations parisiennes, VILLE DE PARIS.
- **Madame BABO Samime**  
ATSEM, MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.
- **Monsieur BACHIRI Malik**  
Adjoint administratif principal 2ème classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
- **Monsieur BADET Pierre**  
Technicien supérieur en chef, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur BADETS Pierre**  
Technicien supérieur en chef, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur BADIN Marcel**  
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe, COMMUNE DE MAISONS ALFORT.
- **Monsieur BADOUD Farid**

Adjoint technique territorial principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.

**- Madame BAIL Zohra**

Médecin hors classe, Mairie de Villejuif.

**- Monsieur BA Issa**

Adjoint technique principal 2ème classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.

**- Madame BAKES Dominique**

Adjoint administratif principal 2ème classe, COMMUNE DE BONNEUIL SUR MARNE.

**- Monsieur BALLEUR Emmanuel**

Adjoint administratif, VILLE DE PARIS.

**- Madame BARBOUX Lidia**

Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe, COMMUNE DE VINCENNES.

**- Monsieur BARDES Anthony**

Agent d'accueil et de surveillance principale de 2ème classe, VILLE DE PARIS.

**- Monsieur BARED Nouridine**

Adjoint technique principal 2ème classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.

**- Monsieur BARRIELLE Laurent**

Adjoint administratif principal 2ème classe, COMMUNE LE KREMLIN BICETRE.

**- Monsieur BARSIS Stéphane**

Cadre de santé, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.

**- Monsieur BARTOLO Arnaud**

Ouvrier principal de 2ème classe, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.

**- Madame BAUMANN Laurence**

Assistant socio-éducatif principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Madame BAYARRI Nathalie**

adjoint administratif principal 1ere classe, ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS EST MARNE & BOIS.

**- Monsieur BAYLE Jean-Luc**

Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE GENTILLY.

**- Madame BAZILE Brigitte**

Educateur principal 1ère classe de jeunes enfants, COMMUNE DE NOISEAU.

**- Madame BEAULIEU Aude**

Adjoint des cadres hospitaliers de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER NATIONAL D'OPHTALMOLOGIE QUINZE-VINGTS.

**- Madame BEAUVOIS Nathalie**

Assistante médico administrative, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.

- **Madame BEAUVUE Maryline**  
Adjoint tec ter papl 1e ee, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame BELHADJ Carole**  
Adjoint administratif principal de 2ème classe, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS.
- **Monsieur BELLOUZ Miktar**  
Aide-soignant, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame BELLY Marie-Claude**  
Agent d'accueil, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame BEMBASSAT Maryline**  
Auxiliaire de puériculture et de soins principal de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS DFPE-SRH.
- **Madame BENAIDA Khedija**  
Adjoint tec ter ppal 2e cl ee, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame BENEUL DIT BENEVOLI Karine**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS.
- **Madame BENGHANEM Ouria**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Madame BENREJDAL Samia**  
Attaché principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame BEN SALAH Aldjia**  
Adjoint technique principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
- **Monsieur BENSOUSSAN Eric**  
Adjoint au maire, COMMUNE DE VINCENNES.
- **Madame BENTO FERREIRA Lecionette**  
Rédacteur territorial titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE.
- **Madame BERNACCHIA Anne-Sophie**  
Attaché, COMMUNE DE VINCENNES.
- **Madame BERTE Guilaine**  
Aide soignante, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Monsieur BEYLOUNEH Bassam**  
Inspecteur chef de sécurité 1ère classe, MAIRIE DE PARIS - Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection.
- **Madame BEYTOUT Sandrine**  
DGAS- DGA jeunesse vie sociale, COMMUNE DE VINCENNES.

- **Madame BIDAULT Mokhtaria**  
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE GENTILLY.
- **Monsieur BIENFAIT Jérôme**  
Attaché, MAIRIE DE PARIS - CABINET DE LA MAIRE.
- **Madame BINGUE MENAGER Yvonne**  
Adjoint administratif principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
- **Madame BISSON Nathalie**  
Infirmière anesthésiste, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame BLONBOU Christelle**  
Aide soignante C2, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Madame BOANGA Karine**  
Adjoint administratif principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
- **Madame BOCLET Christine**  
Adjoint technique principal 2ème classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.
- **Madame BOCOUM Attoura**  
Auxiliaire de puériculture et de soins principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Madame BODINIER Marie-Aude**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.
- **Monsieur BOGE Franck**  
Adjoint technique principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
- **Monsieur BOGERS Alain**  
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE GENTILLY.
- **Monsieur BONORON Claude**  
Ouvrier principal 1ère classe, HÔPITAL SAINT-ANTOINE.
- **Madame BORDJAH Catherine**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE BONNEUIL-SUR-MARNE.
- **Madame BOR Marie-Hélène**  
Adjoint administratif-Secrétaire médicale, COMMUNE DE JOINVILLE LE PONT.
- **Madame BORVAL Murielle**  
Aide soignante C2, HÔPITAL COCHIN.
- **Madame BOSC Marlène**  
Agent technique principal des écoles 2ème classe, VILLE DE PARIS.
- **Madame BOSSE Claire**  
Infirmière anesthésiste, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.



- **Monsieur BOUBEKEUR Madjid**  
Adjoint technique, COMMUNE LE KREMLIN BICETRE.
- **Madame BOUCHER Frédérique**  
Puéricultrice hors classe, DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE.
- **Madame BOUDJEMA Saad**  
Adjointe administrative, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame BOUDMAGH Farida**  
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE GENTILLY.
- **Madame BOUHIRED Sonia**  
Adjointe technique territorial 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame BOUKNIZA Najate**  
Infirmier cadre de santé paramédical, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur BOULET Alexandre**  
Ouvrier principal, CTRE HOSP INTERCOMMUNAL DE MONTFERMEIL.
- **Madame BOULLE Laurence**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, COMMUNE DE MAROLLES EN BRIE.
- **Madame BOURAHLA Sophie**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Madame BOURDON Véronique**  
Rédacteur principal 1ère classe, COMMUNE DE CHEVILLY LARUE.
- **Madame BOURMISTROFF Sandrine**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame BOUSSUGE Catherine**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe, COMMUNE DE L HAY LES ROSES.
- **Madame BOYER Marie-Caroll**  
ASHQ, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame BRANCQUART Sandrine**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame BREUGNOT Aurore**  
Conseillère socio-éducatif, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS.
- **Madame BREUGNOT Stéphanie**  
Agent social principal 2ème classe, MAIRIE DE SAINT-MAURICE.
- **Madame BRIFFOTEAUX Sylvie**

Responsable de gestion administrative, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

- **Madame BULLOT Gaston Marguerite**  
Agent d'accueil, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

- **Madame BURGO Jeanne Marie**  
Agent spécialisé des écoles maternelles, VILLE DE PARIS.

- **Madame CAFFIER Isabelle**  
Agent de maîtrise, Mairie de Villejuif.

- **Madame CAILLET Sandrine**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI.

- **Madame CALCANO Catherine**  
Adjoint administratif principal 1ère classe territorial titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE.

- **Madame CAMUS Colette**  
Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE.

- **Madame CARLIER Marianne**  
Animateur principal 1ère classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.

- **Madame CARRE Christelle**  
Adjoint administratif hospitalier principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER NATIONAL D'OPHTALMOLOGIE QUINZE-VINGTS.

- **Madame CARRE Colette**  
Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER INTERCOM GREGOIRE.

- **Monsieur CASSIEDE Cyril**  
Ouvrier principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER NATIONAL D'OPHTALMOLOGIE QUINZE-VINGTS.

- **Madame CASTINGO Mickaëlla**  
Ouvrier PP, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

- **Madame CATTET Corinne**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI.

- **Madame CELA Hélène**  
Adjoint technique principal de 2ème classe territorial titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE.

- **Madame CERALINE Florianta**  
Aide soignante, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.

- **Madame CERESA Natacha**  
Adjoint administratif 2ème classe, COMMUNE DE NOISEAU.

- **Monsieur CHADEUF Christian**  
Maître ouvrier principal, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.

**- Madame CHAMBERTIN Valérie**

Adjoint administratif principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.

**- Monsieur CHAMSSIDINE Mohamed**

Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE LE PERREUX SUR MARNE.

**- Monsieur CHANDRA Sandirassegarane**

Adjoint tec. ter.ppal 2e cl ee, REGION ILE DE FRANCE.

**- Madame CHARPENTIER Linda**

Adjoint administratif principal de 1ère classe-Assistante de gestion, COMMUNE DE JOINVILLE LE PONT.

**- Madame CHARRIER Marie-José**

Adjoint administratif principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.

**- Madame CHASTAGNAC Brigitte**

Adjoint administratif territorial principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.

**- Madame CHEA GUIMBARD Chhinida**

Adjoint administratif principal 1ère classe titulaire, CTRE COM ACTION SOCIALE DE CRETEIL.

**- Madame CHEFFI Ahlem**

Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie de Villejuif.

**- Monsieur CHRETIEN Frédéric**

Eboueur principal de classe supérieure, VILLE DE PARIS.

**- Monsieur CHRETIEN Grégory**

Jardinier, MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.

**- Madame CHUNG Sylvie**

Adjoint administratif principal 2ème classe titulaire, CTRE COM ACTION SOCIALE DE CRETEIL.

**- Madame COHEN Alexandra**

Bibliothécaire principal, GRAND PARIS SEINE OUEST.

**- Monsieur COLLI Yannick**

Technicien des services opérationnelles de classe normal, VILLE DE PARIS.

**- Madame COMBALIER Annie**

Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Madame COQUEL Valérie**

Adjoint administratif principal de 2ème classe, COMMUNE D ALFORTVILLE.

**- Madame COQUET Flore**

Puéricultrice hors classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

- **Madame CORBIN Isabelle**  
Assistante médico administrative, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Monsieur CORNIL Eddy**  
Adjoint tec ter ppal 2e cl ee, REGION ILE DE FRANCE.
- **Monsieur COTE Jean-Pierre**  
Technicien principal 1ère classe, COMMUNE DE MONTREUIL.
- **Madame COUTTENIER Claire**  
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur CRAMPONT Dominique**  
Agent de maîtrise principal titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
- **Madame CROISSY Christel**  
Adjoint tec ter ppal 2e cl ee, REGION ILE DE FRANCE.
- **Monsieur CROS Etienne**  
Secrétaire administratif classe exceptionnelle, VILLE DE PARIS.
- **Madame DACHEUX Catherine**  
Agent Administratif, COMMUNE DE PERIGNY.
- **Madame DACLINAT Isabelle**  
Rédacteur principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame DANG-DUPUY Muriel**  
Assistante enseignement artistique principale 1ère classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI.
- **Monsieur DARGOS Jean-Hugues**  
Adjoint technique principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.
- **Madame DA SILVA FERREIRA Agnès**  
Adjoint technique principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
- **Madame DAVID Muriel**  
Ingénieur titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.
- **Madame DE CARVALHO Emilie**  
Educatrice de jeunes enfants, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur DEDENIS Laurent**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Mairie de Villejuif.
- **Madame DEFAIX Catherine**  
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe, COMMUNE LIMEIL BREVANNES.
- **Monsieur DEGUIN Franck**  
Adjoint administratif, VILLE DE PARIS.

- **Monsieur DEHAYS Marc**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE D ALFORTVILLE.
- **Madame DELAYE Isabelle**  
IDE classe supérieure, HÔPITAL SAINT-ANTOINE.
- **Madame DELIEN Clarisse**  
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, COMMUNE D ANTONY.
- **Madame DELOUMEAUX Victorine**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame DELPLACE Jocelyne**  
Adjointe administrative principale de 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur DEMET Patrice**  
Agent de propreté, MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.
- **Monsieur DEMONBUS Nicole**  
Adjoint technique principale de 1ère classe, COMMUNE DE GOURNAY-SUR-MARNE.
- **Madame DEPOULAIN Eglantine**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE CHEVILLY LARUE.
- **Monsieur DERCLE Laurent**  
Adjoint technique principal de 1ère classe territorial titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE.
- **Madame DERGUINI Saleha**  
Infirmière, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur DERMINE Lionel**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe, MAIRIE DE CHENNEVIERES SUR MARNE.
- **Madame DESIRE Chantal**  
Aide soignante, HÔPITAL COCHIN.
- **Monsieur DE SOUZA Aldo**  
Agent d'accueil et de surveillance principal de 2ème classe, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur DESPREZ Laurent**  
Adjoint technique principal 1ère classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.
- **Monsieur DE TOMASI Stéphane**  
Responsable logistique, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame DEVIERCY Laurence**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS.

- **Madame D'HERVAIS Amal**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE LE PERREUX SUR MARNE.
- **Madame D'HIVERT Pascale**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE MAISONS ALFORT.
- **Monsieur DIABIRA Salam**  
ASHQ, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame DIAGNE Maimouna**  
Adjoint tec ter ppal 2e cl ee, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame DIAKESE Marie-Flore**  
Adjoint technique 2ème classe, COMMUNE DE VINCENNES.
- **Madame DI COSTANZO Ghislaine**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur DIDIN Alex**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE LE KREMLIN BICETRE.
- **Madame DI FOLCO-FERNANDEZ Patricia**  
Adjoint technique territorial, COMMUNE LIMEIL BREVANNES.
- **Monsieur DIONNET Stéphane**  
Agent de maîtrise, COMMUNE LE KREMLIN BICETRE.
- **Madame DIOP Mona**  
Rédacteur, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS.
- **Madame DJA Gaudelive**  
Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE.
- **Monsieur DJERMANI Yannick**  
Agent de propreté, COMMUNE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES.
- **Monsieur DJERRANI Azedine**  
Adjoint technique, Mairie de Villejuif.
- **Madame DO Christel**  
Educateur des APS principal 1ère classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.
- **Madame DOLLIN Lucia**  
Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame DOMET Sandrine**  
Animateur territorial, COMMUNE LE PERREUX SUR MARNE.
- **Madame DOS SANTOS Sandrine**  
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle d'administrations parisiennes, VILLE DE PARIS.

- **Monsieur DOUCOURE Bamba**  
Adjoint technique, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT - VILLEJUIF.
- **Madame DOUDOUCHE Déborah**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.
- **Monsieur DOULI Régis**  
Eboueur principal de classe supérieure, VILLE DE PARIS.
- **Madame DOUZI Samia**  
Aide soignante, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame DROUET Patricia**  
Adjoint technique principal de 2ème classe territorial titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE.
- **Monsieur DUBAULT Guy**  
Kinésithérapeute, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Monsieur DUBREUCQ Franck**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE VINCENNES.
- **Madame DUCROT Denise**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE D ALFORTVILLE.
- **Monsieur DUHAUT Patrick**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS.
- **Madame DULIN Sonia**  
Attaché territorial titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame DUMAS Morgane**  
Technicien supérieur en chef, VILLE DE PARIS.
- **Madame DUMON Suzanne**  
Médecin territorial hors classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur DUPONT Fabrice**  
Manipulateur radio, Hôpital Robert DEBRÉ.
- **Madame DUPUIS Martine**  
Infirmière ISGS grade 2, HÔPITAL SAINT-ANTOINE.
- **Madame DUPUY Julie**  
Rédacteur, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame DUTALLOIR Isabelle**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, COMMUNE DE MAISONS ALFORT.
- **Madame DUVAL Michèle**  
Infirmière, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

**- Monsieur DZIUBICH Jean-Michel**

Ingénieur hors classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Madame EL KABIR Fadma**

Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Madame ELMACIN Juliette**

Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Madame EMILE Yvette**

Auxiliaire de soins principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.

**- Madame ESPEJO Danièle**

A. soignant PP C3, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

**- Monsieur EUDES Nadine**

Adjoint tec ter ppal 2e cl ee, REGION ILE DE FRANCE.

**- Madame FAUCON Suzette**

Aide-soignante, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.

**- Madame FAUVET Christelle**

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Madame FAVERET Caroline**

IBODE ISGS grade 3, HÔPITAL COCHIN.

**- Madame FERREIRA Hafida**

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.

**- Monsieur FETTAH Mohamed**

Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI.

**- Madame FLAMAND Nicole**

Adjoint administratif principal de 1ère classe, OFFICE PUBLIC HABITAT.

**- Monsieur FLEURY Arnaud**

Infirmier, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.

**- Madame FOGLER Céline**

Psychomotricienne, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.

**- Madame FRANCK Isabelle**

Rédacteur territorial principal de 1ère classe, COMMUNE LE PERREUX SUR MARNE.

**- Madame FRANCOIS Jeannette**

Adjoint technique des établissements d'enseignement principal 2ème classe, VILLE DE PARIS.



- **Madame FRESSARD Sophie**  
Technicien territorial principal 1ère classe, SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL POUR L ASSAINISSEMENT DE L AGGLOMERATION PARISIENNE.
- **Madame FRISSON Véronique**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE VINCENNES.
- **Madame GAAYA Nabiha**  
IDE classe normale, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Madame GADOMSKI Carine**  
Infirmière, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame GAGNY Dominique**  
Educatrice de jeunes enfants, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame GALLOT Sylvie**  
Bibliothécaire principal, COMMUNE DE MAISONS ALFORT.
- **Madame GARNIER Evelyne**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE CHEVILLY LARUE.
- **Madame GASMI Naima**  
ADJ ADM PP 2CL C2, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame GASNIER Gaëlle**  
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur GASNIER Sébastien**  
Adjoint d'animation territorial titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame GAUBERT Annie**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur GAUTHIER Frédéric**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame GELLY Sandie**  
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame GENESTE Maryline**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE GENTILLY.
- **Monsieur GEOFFROY Francis**  
Eboueur principal de classe supérieur, VILLE DE PARIS.
- **Madame GERARDIN Odile**  
Adjointe au maire, COMMUNE DE VINCENNES.

- **Monsieur GERERAL David**  
Adjoint territorial d'animation pal 1ère classe, COMMUNE DE GENTILLY.
- **Madame GHEBOULI Nadia**  
Rédacteur, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame GICQUEL Marie-Odette**  
Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame GINISTY Doris**  
Aide soignante principal C3, HÔPITAL SAINT-ANTOINE.
- **Monsieur GINTZ Eric**  
Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame GOBERT Emmanuele**  
Assistante sociale, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame GOFFINET Nathalie**  
Educatrice spécialisée, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame GOMEZ Patricia**  
Agent social principal 2ème classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI.
- **Madame GONZALES Virginie**  
Adjoint d'animation territorial titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame GOT Nathalie**  
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.
- **Madame GOUGET Carole**  
Tech. sup. hosp 2ème classe, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD.
- **Madame GOURRIEREC Laëtitia**  
A.S. auxiliaire puériculture, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD.
- **Madame GRADEL Katia**  
Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame GRANT Lydie**  
Agent social principal 1ère classe titulaire, CTRE COM ACTION SOCIALE DE CRETEIL.
- **Madame GRIET Nathalie**  
Assistant socio-éducatif 2ND, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Madame GROLLEAU Nancy**  
Assistante sociale, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame GROSCARRET Stéphanie**  
Manipulatrice, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.

- **Madame GROULEAUD Catherine**  
Cadre de santé, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Monsieur GUEDDOUCHE Abdelouahad**  
adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame GUEFREDJ Jocelyne**  
Adjoint administratif PP 2ème classe, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame GUERIN Sandrine**  
Attaché des administrations parisiennes, VILLE DE PARIS.
- **Madame GUIFFANT Anne-Marie**  
Adjoint administratif principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.
- **Madame GUILLAUME Marie**  
Rédacteur principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame GUILLAUME Muriel**  
Adjoint technique principal 2ème classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.
- **Madame GUIZONNE Evelyne**  
Aide soignante classe 2, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Madame GUZZON Sylvie**  
Agent d'accueil et de surveillance principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Madame HADJEBBA Patricia**  
Agent de maîtrise/hôtesse d'accueil, COMMUNE DE LEVALLOIS PERRET.
- **Monsieur HAFSAOUI Yahya**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE LE KREMLIN BICETRE.
- **Madame HAMAMA Karina**  
Adjoint technique territorial, MAIRIE DE CHENNEVIERES SUR MARNE.
- **Monsieur HARPON François**  
Adjoint d'animation principal 2ème classe, COMMUNE DE CHEVILLY LARUE.
- **Madame HASSANI Sonia**  
Adjoint technique principal 2ème classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.
- **Madame HAUGUEL Isabelle**  
Rédacteur principal de 2ème classe territorial titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE.
- **Madame HAY Emmanuelle**  
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER INTERCOM GREGOIRE.

- **Madame HEINRICH Lydia**  
Assistant de conservation principal 1ère classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.
- **Madame HENRION Sylvie**  
Adjoint technique principal 1ère classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.
- **Monsieur HOCQUETTE Gilles**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE VINCENNES.
- **Madame HODY Mireille**  
Agent social territorial, COMMUNE LIMEIL BREVANNES.
- **Madame HORIOT Eliza**  
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame HOUDARD Evelyne**  
Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE DE BONNEUIL-SUR-MARNE.
- **Monsieur HUE David**  
Ouvrier principal 2ème classe C2, HÔPITAL SAINT-ANTOINE.
- **Madame HUOT SOUDAIN Angélique**  
Assistante médico administrative, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur IDDIR Salim**  
Adjoint technique principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.
- **Madame ILCI Nurcan**  
Gestionnaire comptable, COMMUNE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES.
- **Madame ISSIGHID Corinne**  
Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame JACOB Pascale**  
Masseur kiné, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Madame JALBERT Laurence**  
Sage femme, CENTRE HOSPITALIER INTERCOM GREGOIRE.
- **Madame JEANNE Romaine**  
IDE ISGS grade 2, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Madame JEANNETTE Sandrine**  
Aide soignante, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame JERIER Dominique**  
Adjointe administrative principale de 2ème classe, VILLE DE PARIS.
- **Madame JOGAMA-ANDY Nelcie**  
Adjoint technique, seconde de cuisine, CAISSE DES ECOLES DU 6E ARRONDISSEMENT.

- **Monsieur JOLY Nicolas**  
ACH, HÔPITAL COCHIN.
- **Madame JOSEPH-AUGUSTE Evelyne**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE CHEVILLY LARUE.
- **Madame JOSEPH Ingrid**  
Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Monsieur JOURDREN Nicolas**  
Adjoint technique principal 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur JULLY José**  
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE MAISONS ALFORT.
- **Madame KANOUTE Abibatou**  
Adjoint administratif principal de 2ème classe, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS.
- **Madame KARLESKIND Eve**  
Ingénieur en chef, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame KERLINGT Marie-Claire**  
IADE, CENTRE HOSPITALIER INTERCOM GREGOIRE.
- **Madame KORNBLUM Géraldine**  
Attaché territorial, COMMUNE DE CHEVILLY LARUE.
- **Monsieur KRAHN Edgard**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Monsieur KRAJKA Eric**  
Agent de maîtrise principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS.
- **Madame KRID Myriam**  
Adjoint administratif, Mairie de Villejuif.
- **Madame KUMAH Christel**  
Masseur kiné classe supérieure A, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Madame LABORDE Stéphanie**  
Adjoint administratif ppal 2ème classe, GRAND-ORLY SEINE BIEVRE.
- **Madame LABOUDIGUE Lydie**  
Ouvrier Ppal 2ème classe, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD.
- **Monsieur LACAUD Pascal**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.

- **Madame LAFORGE Sylvie**  
Aide soignante, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
  
- **Madame LAKEHAL Fatma**  
Agent de maîtrise, COMMUNE D ALFORTVILLE.
  
- **Monsieur LALUQUE Jérémie**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
  
- **Madame LAMOTTE Sonia**  
Agent spécialisé des écoles maternelles, VILLE DE PARIS.
  
- **Monsieur LAPILUS Anaise**  
Adj. tec. ter. ppal. 1e. cl. ee, REGION ILE DE FRANCE.
  
- **Monsieur LASSOUJADE Frédéric**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
  
- **Monsieur LATA Jean-Philippe**  
Adjoint tec ter ppal 2e cl ee, REGION ILE DE FRANCE.
  
- **Madame LAURENT Catherine**  
Inf S.G. (D.E.) grd 2 ISGS, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD.
  
- **Madame LAURENT Nathalie**  
AMA CL SUP, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
  
- **Madame LAYHI Catherine**  
Aide soignante, Hôpital Robert DEBRÉ.
  
- **Madame LEBIGRE Georgette**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Mairie de Villejuif.
  
- **Madame LEBRUN Corinne**  
Chef d'exploitation, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT.
  
- **Monsieur LECOINTE Stéphane**  
Ouvrier PP 1CL C3, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
  
- **Monsieur LEDAMOISEL Didier**  
Adjoint technique principal 1ère classe, EPT PARIS EST MARNE ET BOIS.
  
- **Madame LEFEVRE Aude**  
Infirmière, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
  
- **Madame LEGALLOIS Nathalie**  
Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
  
- **Madame LEGAUD-METAY Virginie**

Assistante socio-éducative d'administrations Parisiennes, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS.

**- Madame LEGENDRE Sylvie**

Educateur territorial de jeunes enfants titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.

**- Madame LE GUILLOU Maryse**

Adjoint administratif, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.

**- Monsieur LE JOLIF Frédéric**

Rédacteur, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Madame LE LAY Nadine**

ATSEM principal de 1ère classe, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS.

**- Madame LELOUP Aurélie**

Inspecteur chef de sécurité 2ème classe, MAIRIE DE PARIS - Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection.

**- Madame LEMAR Christiane**

Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE D ANTONY.

**- Madame LEMAZURIER Edwige**

Technicienne de laboratoire, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

**- Madame LEMEUNIER Sandrine**

IDE classe supérieure, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.

**- Madame LEON Isabelle**

Secrétaire Médicale, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

**- Madame LERENDU Nadia**

Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS.

**- Madame LETICEE Deniset**

Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE.

**- Madame LEVASSEUR Isabelle**

Attaché principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Madame LEVEILLE Mylène**

Agent spécialisé des écoles maternelles principal 1ère classe, VILLE DE PARIS.

**- Madame LEVEQUE Véronique**

Adjoint d'animation et d'Action sportive, VILLE DE PARIS.

**- Madame LIBERT Charlotte**

Maire de Vincennes, COMMUNE DE VINCENNES.

**- Monsieur LIMA VIEIRA Antonio**

adjoint technique principal de 1ere classe, VILLE DE PARIS.

- **Madame LISE Patricia**  
Adjoint administratif pl 2ème, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame LOFARO Maria**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame LOISON Isabelle**  
Assistant conservation principal 1ère classe, Mairie de Villejuif.
- **Monsieur LONG Stéphane**  
Aide-soignant, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame LONGUE Catherine**  
Adjoint administratif territorial titulaire, COMMUNE D ATHIS MONS.
- **Madame LOUIS-MICHEL Séverine**  
Auxiliaire puéricultrice, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur LOUNIS Kamel**  
Brancardier, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame LOURENCO Nathalia**  
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame LUCAS Vanessa**  
Adjoint administratif territorial titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Monsieur LUCIANO Mario**  
Ingénieur principal, COMMUNE DE GENNEVILLIERS.
- **Monsieur MAHOUACHI Brahim**  
Adjoint technique principal 2ème classe, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame MAÏA Jacqueline**  
Adjoint technique principal de 2ème classe territorial titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE.
- **Monsieur MAILLE Patrick**  
Technicien hospitalier, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame MAKALOU Ahwa**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Madame MAKOVEITCHOUX Nathalie**  
Attaché territorial titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame MALAGNOUX Muriel**  
Animateur principal 2ème classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI.
- **Madame MALAVAL Béatrice**  
Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.



- **Madame MALTEZ DOS SANTOS Isabel**  
Agent social territorial titulaire, CTRE COM ACTION SOCIALE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame MANCEL Estellar**  
Agent social principal 2ème classe, COMMUNE DE VINCENNES.
- **Madame MANSENDE Adam**  
Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame MAQUIN Christelle**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame MARCHAND Nathalie**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Madame MARIJUAN Chantal**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur MARQUET-BONNEFOI Eric**  
Adjoint administratif, VILLE DE PARIS.
- **Madame MARTIN Céline**  
Adjointe au maire, COMMUNE DE VINCENNES.
- **Monsieur MARTIN Christophe**  
Adjoint technique territorial titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Monsieur MARTIN Eric**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE D ORMESSON SUR MARNE.
- **Madame MARY Véronique**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Mairie de Villejuif.
- **Madame MAS-LARCHET Cécile**  
Attaché principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame MASMICHEL Isabelle**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI.
- **Madame MAS Valérie**  
Infirmière bloc opératoire, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur MAUTI Max**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE CHEVILLY LARUE.
- **Monsieur MEFTAH Fourad**  
Rédacteur, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame MELLOULI Samia**  
Rédacteur principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

- **Madame MENDY Henriette**  
Adjoint technique principale 1ère classe, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame MENDY Monique**  
Aide-soignante, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD.
- **Madame MENDY Sarah**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE D ALFORTVILLE.
- **Madame MERZEKANE Malika**  
Infirmière anesthésiste, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur MESDESIRS Emmanuel**  
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame MESROUR Nora**  
Adjoint administratif, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Madame MESSAOUDI Saida**  
Collaborateur de maire d'arrondissement, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur MEUNIER Eddy**  
Agent de maîtrise, COMMUNE D ALFORTVILLE.
- **Madame MEYER Céline**  
IDE classe supérieure, HÔPITAL SAINT-ANTOINE.
- **Madame MICHAU Eteinnette**  
Agent d'accueil et de surveillance principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Madame MICHEE Brigitte**  
Aide soignante C2, HÔPITAL SAINT-ANTOINE.
- **Madame MICHELLAND Nathalie**  
Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Monsieur MICHELON Gilles**  
Adjoint administratif territorial 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur MIDOUX Paul**  
Eboueur principal cl sup, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur MILLOT Patrick**  
Technicien territorial principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Monsieur MIMOUN REZIG Ahmed**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE GENTILLY.
- **Monsieur MITTAUT Jean-Baptiste**  
Infirmier anesthésiste, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

- **Monsieur MODELY Jean-Bernard**  
Ouvrier principal, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame MOITA DA CRUZ COELHO Maria Gorète**  
Adjoint administratif, COMMUNE D ORMESSON SUR MARNE.
- **Monsieur MONDOLONI Jean-Fabrice**  
Gestionnaires des Admissions, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame MONPOIX Marie-Christine**  
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnel, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame MORAIN Marie-Line**  
Adjoint tec ter ppal 2e cl ee, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame MOREAU Elise**  
Assistante de conservation principal 1ère classe, COMMUNE D ANTONY.
- **Madame MOREL Gabriel**  
Adjoint des cadres, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame MOREL Sylvie**  
Adjoint territorial d'animation principal 2ème classe, COMMUNE DE GENTILLY.
- **Madame MORMIL Sandrine**  
Adjoint technique ppal 1ère classe, GRAND-ORLY SEINE BIEVRE.
- **Monsieur MOTIN Jean-François**  
Infirmier, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame MOTTE Marion**  
Directeur, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur MOUAOUYA El Mostafa**  
TSH, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame MOUKLAF Yamina**  
Assistante famililale, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame MOUSEL Valérie**  
Educatrice de jeunes enfants, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame MRAIHI-DEIXONNE Farida**  
Cadre supérieur de santé, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur NAAS Fordel**  
Adjoint technique territorial titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Monsieur NARBONI Alain**  
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle d'administrations parisiennes, MAIRIE DE PARIS Direction de l'Attractivité et de l'Emploi.

- **Monsieur NARBONI Olivier**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Madame NASCIMENTO Pierrette**  
Adjoint technique principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
- **Monsieur NAVARRO Daniel**  
Aide soignant, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Monsieur NGUYEN Huy-Dung Kévin**  
Technicien supérieur principal, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur NGUYEN Kim-Long**  
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle d'administrations parisiennes,  
MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT.
- **Madame NICOT Jocelyne**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI.
- **Madame NOMDEDEU Laëtitia**  
Agent de maîtrise titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
- **Monsieur NOURI Yassine**  
Animateur principal 1ère classe, COMMUNE DE VILLEPINTE.
- **Madame NTUMBA Céline**  
Aide soignante, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur OBERTAN Léon**  
Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE.
- **Monsieur OCHLAFEN Laurent**  
Agent de maîtrise, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur ODONNAT Didier**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE FONTENAY SOUS  
BOIS.
- **Madame OHANESSIAN Stéphanie**  
Assistante médico administrative, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame OLIVIER Sylvie**  
Infirmière, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame ORDONO Yasmina**  
Rédacteur principal 1ère classe, COMMUNE D ORMESSON SUR MARNE.
- **Madame ORTEGA RUIZ Catherine**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE D ALFORTVILLE.
- **Madame ORVILLE Marie-Isaure**  
Agent social principal 1ère classe titulaire, CTRE COM ACTION SOCIALE DE  
CRETEIL.

- **Madame OUGIER Isabelle**  
Adjoint au Maire élu, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.
- **Monsieur OUHIBI Aïssa**  
Agent de maîtrise, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS.
- **Monsieur PADER Jean-Hugues**  
Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE.
- **Monsieur PANGAN Christian Johnny**  
Adjoint technique, Mairie de Pantin.
- **Madame PAPAZIAN Cécile**  
Ingénieur principal, COMMUNE D ALFORTVILLE.
- **Madame PARIS Hélène**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS.
- **Madame PATTI Sandra**  
Adjoint technique principal 2ème classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.
- **Monsieur PEIX Jean-Pierre**  
Adjoint tec ter ppal 2e cl ee, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame PELLETIER Evelyne**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur PEREIRA DOS SANTOS Joaquim**  
Agent supérieur d'exploitation, VILLE DE PARIS.
- **Madame PEREIRA Isabelle**  
Cadre de santé puéricultrice formateur, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Monsieur PERNIN Bernard**  
Rédacteur principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.
- **Monsieur PERRIER Michael**  
Adjoint technique principal 2ème classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.
- **Madame PHELOUZAT Françoise**  
ASE CL EX A. PARIS, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS.
- **Madame PIERRET Karine**  
Assistante médico administrative, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame PIGEON Bernadette**  
Adjoint technique territorial titulaire, COMMUNE DE L HAY LES ROSES.
- **Madame PILARD Natacha**  
Rédacteur, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

- **Madame PILEWICZ Anne**  
Sage femme 2ND G RD, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame PIN Marilyn**  
Secrétaire administrative de classe supérieure, VILLE DE PARIS.
- **Madame PINTO Christine**  
Kinésithérapeute, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame PIOCHAUD Audrey**  
Responsable état civil, COMMUNE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES.
- **Monsieur PLAMIN Aroquiadéva**  
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, COMMUNE DE VINCENNES.
- **Monsieur POIZEAU Frédéric**  
Ouvrier PP 2CL C2, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Madame POLOMAT Evelyne**  
Ouvrier principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER NATIONAL D'OPHTALMOLOGIE QUINZE-VINGTS.
- **Madame PONDARD Céline**  
Secrétaire médicale, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame POULAIN Marie-Claude**  
Première adjointe au maire, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS.
- **Madame POUSSIN-TARAVELLA Laurence**  
Masseur kinésithérapeute, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Madame PRIOULT Stéphanie**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI.
- **Madame PUYBAREAU-MANAUD Caroline**  
Adjoint administratif principal de 2ème classe, COMMUNE D ALFORTVILLE.
- **Monsieur QUIMERCH David**  
Technicien, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.
- **Monsieur RACINE François**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE MAISONS ALFORT.
- **Monsieur RADUGET Christophe**  
Technicien labo CS, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame RAGUENEAU Anne**  
A. SOIGNANT PP C3, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur RAJAMANICKAM Thirumal**  
Adjoint technique territorial, SEINE-SAINT-DENIS HABITAT.

- **Madame RAOUX Sabrina**  
Aide soignante, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame RAVAILHE Catherine**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame RAYNARD Marina**  
Adjoint administratif territorial titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame RAZAFINDRAKOTO Nantenaina**  
Aide-soignante, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD.
- **Monsieur REBEL Olivier**  
Agent de maîtrise principal titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
- **Madame RECH-CASAMAYOR Nathalie**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame REMILI Naima**  
Animateur principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
- **Madame REMISE Christine**  
Agent de maîtrise, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS.
- **Monsieur REMUS Alain**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe, COMMUNE DE MONTREUIL.
- **Monsieur RENAUD Loïc**  
Agent supérieur d'exploitation, VILLE DE PARIS.
- **Madame RENAULT Joséphine**  
Agent de cuisine, SYNDICAT PETITE ENFANCE SANTENY MAROLLES.
- **Monsieur RESSAD Saïd**  
Adjoint administratif principal de 2ème classe, CCAS DE LIMEIL BREVANNES.
- **Madame REUILLER Ghislaine**  
Agent social territorial principal 2ème classe titulaire, CTRE COM ACTION SOCIALE D IVRY SUR SEINE.
- **Monsieur REY Laurent**  
Professeur d'enseignement artistique hors classe, COMMUNE DE VINCENNES.
- **Madame RICHARD Laurence**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur ROBART Stéphane**  
Ingénieur, EPT PARIS EST MARNE ET BOIS.
- **Madame ROBERT Céline**

Puéricultrice classe supérieure d'administrations parisiennes, MAIRIE DE PARIS DFPE-SRH.

**- Monsieur ROBERT Floris**

Adjoint technique principal 2ème classe, Mairie de Pantin.

**- Monsieur ROCHEMONT Simone**

Aide-Soignante, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

**- Monsieur ROCHER Yves**

Ingénieur en chef, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS.

**- Madame RODIN Marie-Placide**

Adjoint tec ter ppal 1 e ee, REGION ILE DE FRANCE.

**- Monsieur ROLAND Cyril**

Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE.

**- Madame RONCONE Amparo**

Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS.

**- Monsieur ROSAMOND Raymond**

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE CHEVILLY LARUE.

**- Madame ROUILLE Isabelle**

Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT.

**- Monsieur ROUSSEAU Florent**

Adjoint technique territorial, COMMUNE DE VINCENNES.

**- Madame ROUX-MOLLARD Isabelle**

Gestionnaire de carrière, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.

**- Monsieur ROUX Pascal**

Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE.

**- Monsieur ROVINI Stefano**

Kinésithérapeute, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.

**- Madame ROYER Stéphanie**

Assistant socio-éducatif de 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Madame RUBIO BENAVIDES Catherine**

Technicien principal 1ère classe, COMMUNE DE GENTILLY.

**- Madame RUDKA Mariola**

Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.

**- Madame RUPOLO Sabine**

Assistante sociale des usagers, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.



- **Monsieur SAAD Elisabeth**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE LE KREMLIN BICETRE.
- **Madame SAAD Maria**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE LE KREMLIN BICETRE.
- **Madame SAAD Véronique**  
Adjoint technique principal 2ème classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.
- **Madame SABAH Sadia**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur SAIDANI Laziz**  
Aide-soignant, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur SAIDI Hedi**  
Attaché territorial en CDI, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Monsieur SAINT-PRIX Loïc**  
Adjoint administratif, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame SALA Catherine**  
Auxiliaire de puériculture et de soins principal de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS DFPE-SRH.
- **Madame SALMI Rafika**  
IDE classe normale, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Madame SALOU Nathalie**  
Secrétaire médicale, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Monsieur SALVATORE Sébastien**  
Adjoint territorial d'animation 2ème classe, COMMUNE DE GENTILLY.
- **Madame SAMADI Sarah**  
IDE CL supérieure, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Madame SAMB Ndeye Korka**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS.
- **Monsieur SAMSON Jean-Paul**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur SANTONI Ugo**  
Animateur, COMMUNE DE GENTILLY.
- **Madame SAVIC Michèle**  
Puéricultrice hors classe d'administrations parisiennes, MAIRIE DE PARIS DFPE-SRH.

- **Madame SCALIA Aurélie**  
ATSEM principal 1ère classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI.
  
- **Madame SEIBEL Véronique**  
Auxiliaire de puéricultrice et de soins principal de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS  
DFPE-SRH.
  
- **Monsieur SENEZE Olivier**  
Animateur territorial, COMMUNE LIMEIL BREVANNES.
  
- **Madame SERREAU Anne**  
Attaché principal, GRAND-ORLY SEINE BIEVRE.
  
- **Madame SHAKER Myriam**  
Adjoint administratif territorial, COMMUNE DE BONNEUIL SUR MARNE.
  
- **Monsieur SIBY Mahamadou**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS.
  
- **Madame SIDHOUM Fatiha**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY  
SUR SEINE.
  
- **Monsieur SILLAM Elie**  
Agent de maîtrise titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
  
- **Madame SILVA MARQUES RODRIGUES Paula Cristina**  
Adjoint administratif, COMMUNE D ORMESSON SUR MARNE.
  
- **Madame SIMEON Clémence**  
Agent spécialisé des écoles maternelles principal 1ère classe, VILLE DE PARIS.
  
- **Monsieur SINGER Christophe**  
Eboueur principal de classe supérieure, VILLE DE PARIS.
  
- **Monsieur SITBON Olivier**  
Agent de maîtrise titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
  
- **Madame SORBEE Cécile Françoise**  
Infirmière en soins généraux, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
  
- **Monsieur SORBIER Xavier**  
Adjoint administratif, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
  
- **Monsieur SOUCE Marie Vanan**  
Technicien supérieur, VILLE DE PARIS.
  
- **Madame SOURDEIX Nathalie**  
Adjoint administratif, GRAND-ORLY SEINE BIEVRE.
  
- **Madame SOUYRIS PINOIT Anne**  
Attaché hors classe, COMMUNE DE VINCENNES.

**- Madame STOUVENEL Christelle**

Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Monsieur SUREL Philippe**

Ouvrier principal, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.

**- Monsieur SYLVESTRE Jean-Marie**

Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE.

**- Madame TAHLOYAN Nathalie**

Adjoint administratif principal de 2ème classe, COMMUNE D ALFORTVILLE.

**- Madame TANGUI Nathalie**

Aide soignante C2, HÔPITAL SAINT-ANTOINE.

**- Madame TARBES Martine**

Attaché, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Monsieur TARDIF Nicolas**

Adjoint technique principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Madame TAVARES PEREIRA Christine**

ASHQ, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.

**- Madame TEULON Annie**

Adjoint administratif principal 2ème classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.

**- Madame THIEBAULT Florine**

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Monsieur THIERRY Cédric**

Technicien principal de 2ème classe, COMMUNE D ALFORTVILLE.

**- Monsieur THIERS Sagayam**

Adjoint technique principal 1ère classe, VILLE DE PARIS.

**- Madame THIMON Martine**

Adjont technique principal 2ème classe, COMMUNE DE MAISONS ALFORT.

**- Monsieur THOMAS Daniel**

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, COMMUNE DE L HAY LES ROSES.

**- Monsieur THOZE Philippe**

Adjoint technique principal 2ème classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.

**- Monsieur TIREL Fridolin**

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE CHEVILLY LARUE.

- **Madame TONY Sandra**  
Agent hôtelier, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame TOUATI Naïma**  
Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame TOUATI Samia**  
Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame TOURNEMINE Catherine**  
Puéricultrice hors classe d'administrations parisiennes, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur TRIADOU Patrick**  
Inspecteur chef de sécurité 1ère classe, MAIRIE DE PARIS - Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection.
- **Madame TRUFFY Isabelle**  
Adjoint d'animation principal 1ère classe, COMMUNE DE CHEVILLY LARUE.
- **Madame TURPIN Marie-Rose**  
Adjoint administratif principal 2ème classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
- **Madame URIE Tania**  
ADJ ADM PP 2CL C2, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur VAILLE Jean-Claude**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame VAILLIER Marie-Corinne**  
Assistante médico administrative, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame VALETUDIE Chimène**  
Adjoint administratif 2ème classe, COMMUNE D ANTONY.
- **Madame VALEY Muriel**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame VALLVE Dorothée**  
Rédacteur, COMMUNE D ALFORTVILLE.
- **Monsieur VANDENBOSSCHE Christian**  
Adjoint au maire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE.
- **Madame VARGAS Belinda**  
Adjoint technique principal de 2ème classe territorial titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE.
- **Monsieur VARGAS Sébastien**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.

- **Madame VASSEUR Cécile**  
Moniteur-éducateur principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame VAUVELLE Dominique**  
Auxiliaire puéricultrice, HÔPITAL COCHIN.
- **Madame VERGNAUD Sandra**  
Attaché territorial titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Monsieur VEYSSEYRE Jean Sébastien**  
Professeur d'enseignement artistique hors classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.
- **Madame VIAUD Marie-Pierre**  
Architecte voyer en chef, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur VICENTE Michel**  
Adjoint technique principal de 2ème classe territorial titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE.
- **Madame VIGNON Sabah**  
Puéricultrice de classe normale, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur VILLEMAIN Kévin**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame VIOLA Sheila**  
Médecin territorial 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur VIRASSAMY Dominique**  
Aide soignant classe 2, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Monsieur VIRIATO Joaquim**  
Ouvrier Ppal 1ère classe, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD.
- **Madame VIRON Isabelle**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur VITRET Sylvère**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame VIVIER Fatima**  
Agent de maîtrise, COMMUNE D ALFORTVILLE.
- **Madame VOISIN Annick**  
Adjointe au maire, COMMUNE DE VINCENNES.
- **Madame VOLAGE Catherine Nathalie**  
Secrétaire administratif de classe normale d'administrations parisiennes, VILLE DE PARIS.

- **Madame WEBER Cécile**  
A.S.H. qualifié classe sup, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD.
- **Madame WEBER Corinne**  
Animateur principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
- **Monsieur WUTEZI IKANGU Papytsho**  
Adjoint d'animation territorial titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame YAZID Faroudja**  
Rédacteur territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame ZABE Michèle**  
Adjoint technique territorial, COMMUNE LIMEIL BREVANNES.
- **Monsieur ZAIDI Lachchemi**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame ZEROUALI Carole**  
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle, VILLE DE PARIS.
- **Madame ZOBIRI Hadjira**  
ATSEM principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.

**Article 2 :** la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :

- **Monsieur ADELAIDE Antoine**  
Gardien-Brigadier, COMMUNE DE EVRY-COURCOURONNES}.
- **Madame ADJIR Djida**  
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Madame AIT MERZEG Sonia**  
Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles, COMMUNE DE MONTREUIL}.
- **Madame ALBARET Marie-Josée**  
Infirmière cadre de santé paramédical, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Monsieur ALQUIER Thierry**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Monsieur ALTIPARMAK Yasar**  
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe, VALLEE SUD-GRAND PARIS}.

- **Madame AMIEL Karine**  
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE MAROLLES EN BRIE}.
- **Madame ANAS Malika**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame ANDOUCHE Annick**  
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe, COMMUNE LIMEIL BREVANNES}.
- **Madame ANDRE Marie-Louise**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE}.
- **Madame ANSART Maryse**  
Animateur principal 1ère classe, MAIRIE DE SAINT-MAURICE}.
- **Madame ANTONIOLI Laurence**  
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame ARDJANI Myriam**  
Agent social territorial, COMMUNE LIMEIL BREVANNES}.
- **Madame AUGÉ Leslie**  
Agent de maîtrise titulaire, COMMUNE DE CRETEIL}.
- **Madame AUGUSTINE Andrée**  
Aide soignante, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame AUZEMERY Marie-Noelle**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, VILLE DE PARIS}.
- **Madame AVIDI MUELLE Anne**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Mairie de Villejuif}.
- **Madame AVRIL SELOT Valérie**  
Diététicienne CS, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER}.
- **Monsieur BALLESTER-NAVARRO José**  
Agent de maîtrise principal, COMMUNE LE PERREUX SUR MARNE}.
- **Madame BARACCO Annie-Claire**  
Architecte voyer en chef, VILLE DE PARIS}.
- **Madame BARBIER Carole**  
Aide -soignante, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER}.
- **Madame BARBIN Brigitte**  
Adjoint patrimoine principal 1ère classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI}.

- **Monsieur BARTHES Michel**  
Attaché titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE}.
- **Monsieur BASTELICA Antoine**  
TSH 1ère classe, SERVICE CENTRAL DES BLANCHISSERIES}.
- **Madame BASTIN Gisèle**  
Aide-soignante, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame BAUDON Nathalie**  
Adjointe administrative principale, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Monsieur BAYON Olivier**  
Technicien supérieur, VILLE DE PARIS}.
- **Madame BAZAUD Catherine**  
A.M.A de classe exceptionnelle, HÔPITAL SAINT-ANTOINE}.
- **Madame BEAULANDE Delphine**  
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, COMMUNE DE VINCENNES}.
- **Monsieur BEHLOUL Mohamed**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS}.
- **Madame BELKESSAM Ferroudja**  
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Madame BERTHEAU Muriel**  
Aide soignante, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Madame BERTHELOT Véronique**  
Masseur kiné CS, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Madame BESSON Sophie**  
Cadre de santé, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame BETAILLON Fabienne**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS}.
- **Madame BEYAERT Mireille**  
Adjoint administratif 1ère classe, COMMUNE DE MAISONS ALFORT}.
- **Madame BEZ Sylvie**  
Assistante administrative, COMMUNE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES}.
- **Madame BILLON Sandrine**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, COMMUNE DE MONTREUIL}.
- **Madame BINDEL Marie-Claire**  
Attaché principal, VILLE DE PARIS}.



- **Madame BINET Marie-Christine**  
Adjoint d'animation principal 2ème classe, COMMUNE LE KREMLIN BICETRE}.
- **Monsieur BINI Michel**  
Technicien principal 1ère classe, Mairie de Pantin}.
- **Monsieur BLAISE François**  
Adjoint techn ter ppal 1e cl, REGION ILE DE FRANCE}.
- **Madame BONNEFOY Florence**  
Secrétaire administratif de classe normale d'administration parisiennes, VILLE DE PARIS}.
- **Monsieur BORDAS Jean-Louis**  
Agent de maîtrise, COMMUNE DE PERIGNY}.
- **Madame BOTREMAY Myriam**  
Gestionnaire des stocks, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Madame BOUCHE Isabelle**  
Assistant conservation principal 1ère classe, COMMUNE DE VINCENNES}.
- **Madame BOUCHER Jocelyne**  
Assistante maternelle, COMMUNE DE MAISONS ALFORT}.
- **Monsieur BOUCHER Vincent**  
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Monsieur BOUDIER Alain**  
Cadre de santé, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame BOUE Brigitte**  
Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE}.
- **Madame BOUET Isabelle**  
Attaché territorial, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS}.
- **Madame BOUHOUFANI Moufida**  
Sage-femme territorial hors classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame BOULARD Catherine**  
Auxiliaire de puériculture principal C3, HÔPITAL SAINT-ANTOINE}.
- **Madame BOULEBNAME Rahmouna**  
Aide soignante, HÔPITAL COCHIN}.
- **Madame BOURET Gerty**  
Adjoint administratif principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE}.
- **Madame BOURGAULT Christine**  
Aide soignante principal cl 3, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER}.

- **Monsieur BOURGEOIS Eric**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE VINCENNES}.
- **Madame BOUTIER Nathalie**  
Attaché Ppal, COMMUNE DE TREMBLAY EN FRANCE}.
- **Madame BOUVARD Nadeige**  
Conservateur en chef, VALLEE SUD-GRAND PARIS}.
- **Monsieur BOUVIER Eric**  
Ingénieur, MAIRIE DE SAINT-MAURICE}.
- **Monsieur BRAULT Benoît**  
Ingénieur en chef, COMMUNE D ANTONY}.
- **Madame BREUIL COMBELLES Nathalie**  
Technicien supérieur en chef, VILLE DE PARIS}.
- **Madame BRIEND Brigitte**  
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER INTERCOM GREGOIRE}.
- **Madame BRIFFLOT Nathalie**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, COMMUNE DE GENTILLY}.
- **Madame BUFFET Caroline**  
ADJ ADM PP 1CL C3, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Monsieur BUISSON Patrick**  
Adjoint technique principal 1ère classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR}.
- **Madame BUVAL Louise**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame CARIOU Armelle**  
Infirmière Psychiatrique, CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN}.
- **Madame CARO Sylvie**  
Auxiliaire de puériculture 1ère classe, COMMUNE DE CHEVILLY LARUE}.
- **Monsieur CATALANO Stéfano**  
Agent de maîtrise principal, COMMUNE LIMEIL BREVANNES}.
- **Madame CAZORLA Isabelle**  
Puéricultrice hors classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Monsieur CELLIER Bruno**  
Agent de maîtrise-Surveillant du domaine public, COMMUNE DE JOINVILLE LE PONT}.
- **Monsieur CERECEDA José**  
Infirmier grade 2, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.

- **Madame CERQUEIRA Anne**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe EE, REGION ILE DE FRANCE}.
- **Monsieur CESAIRE-VALERY Nestor, Lubin**  
Agent de maîtrise, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame CESARINI Marthe**  
Attaché d'administrations parisiennes, VILLE DE PARIS}.
- **Monsieur CHABANIER Didier**  
Adj TECH TER PPAL 2ème CL EE, REGION ILE DE FRANCE}.
- **Madame CHABBERT Nathalie**  
Agent de propreté, MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES}.
- **Monsieur CHARPENTIER Frédéric**  
Brigadier chef principal, Mairie de Villejuif}.
- **Monsieur CHEDAILLE Gilles**  
Agent de maîtrise, COMMUNE D ORMESSON SUR MARNE}.
- **Madame CHERBUY Laurence**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT}.
- **Monsieur CHEVALIER Laurent**  
Charg miss nadm n5, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Monsieur CLARION Thierry**  
Inspecteur chef de sécurité 2ème classe, MAIRIE DE PARIS - Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection}.
- **Madame CLEMENARD Marie Ginette**  
Agent spécialisé des écoles maternelles, VILLE DE PARIS}.
- **Madame CLET Sergine**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame COFFRE Danièle**  
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, COMMUNE DE VINCENNES}.
- **Madame COHEN Odette**  
Secrétaire administratif classe exceptionnelle d'administrations parisiennes, VILLE DE PARIS}.
- **Madame COLLIDOR Marie-Claire**  
Adjoint administratif princ 1ère classe, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS}.
- **Madame COMBS Marie-Christine**  
Cadre de santé, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.

- **Madame COQUET Sonia**  
Agent principal ATSEM 1ère classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE}.
- **Madame COSNIER Pascale**  
Attaché, Mairie de Villejuif}.
- **Madame COSQUER Pascale**  
Secrétaire administratif classe normale d'administrations parisiennes, MAIRIE DE PARIS - Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection}.
- **Madame COURTIN Véronique**  
Technicien principal 1ère classe, MAIRIE DE SAINT-MAURICE}.
- **Monsieur COURTOIS Marc**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE CHEVILLY LARUE}.
- **Madame CROGUENNEC Catherine**  
IDE classe supérieure, HÔPITAL SAINT-ANTOINE}.
- **Madame CURIER Franciane**  
Aide-soignante Ppale, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD}.
- **Monsieur DABIN Marc**  
Technicien stagiaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE}.
- **Madame DACHEUX Catherine**  
Agent Administratif, COMMUNE DE PERIGNY}.
- **Madame DARDENNE Sylvie**  
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle d'administrations parisiennes, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT}.
- **Madame DA SILVA Isabelle**  
Agent spécialisé principal des écoles maternelles 1ère classe titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE}.
- **Madame DAURIAC Véronique**  
A.C.H CL normale, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Madame DE CRAENE Brigitte**  
Rédacteur, COMMUNE D ALFORTVILLE}.
- **Madame DEHU Corinne**  
Infirmière, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Madame DEROUAULT Muriel**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE LE PERREUX SUR MARNE}.
- **Madame DERROUZI Zina**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE D ALFORTVILLE}.

- **Monsieur DESIREE Philippe**  
Ouvrier principal, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame D'HONDT Béatrice**  
Cadre socio éducatif, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Madame DIEUMEGARD Dominique**  
Rédacteur, GRAND-ORLY SEINE BIEVRE}.
- **Madame DIEUZEIDE Agnès**  
Directrice de la Commande Publique, CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE}.
- **Monsieur DIGUET Marc**  
Chauffeur, COMMUNE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES}.
- **Madame DIONGUE Marie-Rose**  
Rédacteur principal 1ère classe, Mairie de Villejuif}.
- **Madame DJAFER Sajya**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, MAIRIE DE SAINT-MAURICE}.
- **Madame DOS SANTOS Paula**  
Adjoint d'animation principal 2ème classe, MAIRIE DE SAINT-MAURICE}.
- **Madame DOUHET Isabelle**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Monsieur DOUILLARD Bruno**  
Aide soignant, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame DRAPIER Nathalie**  
Adjoint administratif principal 1ère classe C3, HÔPITAL COCHIN}.
- **Madame DUBOIS Florence**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS -Direction des affaires scolaires}.
- **Madame DUBREUIL Marie-Paule**  
Aide-soignante, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Monsieur DUCHATEL Marc**  
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE VINCENNES}.
- **Madame DUFOUR Véronique**  
Agent spécialisé principal des écoles maternelles 1ère classe titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE}.
- **Monsieur DULORME Fred**  
Aide soignant, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.

- **Monsieur DUPUIS Gilles**  
Agent de maîtrise principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame ECORA Christiane**  
Rédacteur, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame EDMOND Christiane**  
Adjoint tec ter 2e cl ee, REGION ILE DE FRANCE}.
- **Madame EDWARDS Danielle**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE}.
- **Madame ETEVE Carole**  
Masseur kinésithérapeute cl supérieure A, HÔPITAL SAINT-ANTOINE}.
- **Madame FABA Bénédicte**  
Attaché principal, REGION ILE DE FRANCE}.
- **Madame FAGON Christine**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Monsieur FARDIN Jean-Louis**  
Adjoint technique 2ème classe, COMMUNE DE PERIGNY}.
- **Madame FARIBOL Marie-Louise**  
Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE}.
- **Monsieur FAUDET Alain**  
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Madame FAURE Marie-Claude**  
Cadre infirmier, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Monsieur FESQUET Jean-Marc**  
Rédacteur principal 1ère classe, COMMUNE D ORMESSON SUR MARNE}.
- **Madame FEVRIER Nathalie**  
Adjoint du patrimoine 1ère classe, COMMUNE DE MAISONS ALFORT}.
- **Madame FEVRIER Véronique**  
Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame FIRMIN Marie-Josée**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, VILLE DE PARIS}.
- **Monsieur FLAVIUS Thierry**  
Technicien supérieur, VILLE DE PARIS}.
- **Madame FLORES René**  
Aide soignante principal C3, HÔPITAL SAINT-ANTOINE}.

- **Madame FRADIN ANDRES Anne-Marie**  
Psychologue, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Monsieur FREBET Didier**  
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE LORIENT}.
- **Madame GAGNEROT Dominique**  
Assistante médico administrative, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame GAIFFE Corinne**  
Adjoint tec ter ppal 2e cl ee, REGION ILE DE FRANCE}.
- **Monsieur GALOPPIN Ghislain**  
Adjoint technique 1ère classe, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Madame GAMARD Sophie**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, COMMUNE DE MONTREUIL}.
- **Madame GASTINEAU Valérie**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Mairie de Villejuif}.
- **Monsieur GAYEN Francis**  
Technicien territorial, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Madame GAZO Nathalie**  
Attaché principal de conservation patrimoine titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE}.
- **Madame GESTALDER Anne**  
Auxiliaire de puériculture principal c, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER}.
- **Madame GIORGI Catherine**  
Praticien hospitalier, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Monsieur GLISE Pascal**  
Technicien hospitalier, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame GNANA Florence**  
IDE PSY, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER}.
- **Monsieur GOETTLICH Didier**  
Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE}.
- **Monsieur GOSSELIN Anne-Marie**  
Adjointe administrative principale de 1ère classe, VILLE DE PARIS}.
- **Madame GOUDRON Evelyne**  
Rédacteur territorial principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame GREZEL Sylvie**  
Agent d'entretien et restauration, COMMUNE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES}.

- **Madame GRIGAHCINE Faouzia**  
Adjoint d'animation principale 2ème classe, COMMUNE D ANTONY}.
- **Madame GUERIN Catherine née TORELLO**  
Attachée hors classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Monsieur GUILLON COTTARD-BAZELAIRE Stéphane**  
Agent de maîtrise, COMMUNE DE VINCENNES}.
- **Madame HACCOUN Aïcha**  
IDE classe supérieure, HÔPITAL SAINT-ANTOINE}.
- **Monsieur HADJERAS Abderrahmane**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Monsieur HARCHAOUI Samir**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Monsieur HERLIN Serge**  
Animateur territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Madame HERVE Béatrice**  
Educateurs de jeunes enfants 1ère classe de la ville de Paris, MAIRIE DE PARIS DFPE-SRH}.
- **Madame HESS Sylvie**  
attaché principal territorial titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE}.
- **Madame HIPPOLYTE Martine**  
Agent principal ATSEM 1ère classe, Mairie de Villejuif}.
- **Madame HOOFT Catherine**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Monsieur HUBERT Eric**  
Agent de maîtrise principal, COMMUNE LE PERREUX SUR MARNE}.
- **Madame IBRAHIM Fatima**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, VILLE DE PARIS}.
- **Monsieur ICHALLAL Jean-Yves**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE LE PERREUX SUR MARNE}.
- **Madame IMBEAU Karine**  
attaché principal territorial titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE}.
- **Madame JACQUET Catherine**  
Technicienne de laboratoire classe supérieure, HÔPITAL SAINT-ANTOINE}.



- **Madame JAMON Sandrine**  
Adjoint administratif principal 1CL C3, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Madame JEAN BORDES Marie-France**  
Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame JEAN Chrislène**  
Aide soignante, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Monsieur JEBANE Jean-François**  
Aide-Soignant, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Monsieur JERCO Aimé**  
Chef d'équipe conducteur automobile principal, VILLE DE PARIS}.
- **Madame JOUAN Catherine**  
Adjoint administratif principal de 2ème classe, VILLE DE PARIS}.
- **Monsieur JOUILLE Jean-Claude**  
Agent de maîtrise principal, COMMUNE D ALFORTVILLE}.
- **Madame JOUSSET Nathalie**  
Technicienne de laboratoire cadre de santé, HÔPITAL SAINT-ANTOINE}.
- **Madame JOW Agnès**  
Inf classe sup, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD}.
- **Madame KHOUADER Aïcha**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame KINDOU Patricia**  
IDE ISGS grade 2, HÔPITAL COCHIN}.
- **Madame LABEJOF Léonie**  
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame LACAUD Michèle**  
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Madame LACUGNE Nathalie**  
Cadre de santé, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Monsieur LAGARDE Philippe**  
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE VINCENNES}.
- **Madame LAINE Patricia**  
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle, VILLE DE PARIS}.

- **Monsieur LAKEL Christophe**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE VINCENNES}.
  
- **Madame LAKHLEF Rachida**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
  
- **Madame LAPEYRE Linda**  
Attaché hors classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
  
- **Monsieur LE BLANC Stéphane**  
Chef de police municipale, COMMUNE TRILPORT}.
  
- **Madame LE CANNE Véronique**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe ETB ENS, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
  
- **Monsieur LECOUSTRE Stéphane**  
Technicien supérieur, VILLE DE PARIS}.
  
- **Monsieur LEGER Christophe**  
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle d'administrations parisiennes, VILLE DE PARIS}.
  
- **Madame LE GOHEBEL Jacqueline**  
Infirmière bloc opératoire CS, HÔPITAL COCHIN}.
  
- **Madame LEHUBY Edwige**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER}.
  
- **Madame LE MAGOAROU Sylvie**  
Attaché hors classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
  
- **Madame LEMAIRE Annie**  
Ingénieur en cheffe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
  
- **Madame LEMOINE Jocelyne**  
Agent social principal 1ère classe, COMMUNE DE VINCENNES}.
  
- **Monsieur LEONEL Christian**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de Pantin}.
  
- **Madame LETIN Liliane**  
AS, HÔPITAL COCHIN}.
  
- **Monsieur LIGOULE Jean-Rémi**  
Agent de maîtrise principal, COMMUNE D ALFORTVILLE}.
  
- **Madame LLANES Isabelle**  
Rédacteur titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE}.
  
- **Madame LLIDO Angélique**  
ATSEM principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.

- **Madame LO BARTOLO Carmela**  
Adjoint d'animation territorial principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Monsieur LOZACHMEUR Philippe**  
Attaché titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE}.
- **Madame LUCCIN Lyne**  
adjoint administratif principal de 1ere classe, VILLE DE PARIS}.
- **Madame LUCE Lucette**  
Puéricultrice cadre supérieur de santé, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame LUDOVIC Magalie**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE CHEVILLY LARUE}.
- **Madame MACE Lucrèce**  
Auxiliaire de puériculture et de soins de 1ère classe, MAIRIE DE PARIS DFPE-SRH}.
- **Madame MACIEL Elisabeth**  
Rédacteur, Mairie de Villejuif}.
- **Monsieur MADIYA Mohammed**  
Animateur principal de 1ère classe, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS}.
- **Monsieur MAGNUS Daniel**  
Agent logistique générale principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS}.
- **Madame MAHLER Isabelle**  
Assistante médico administrative, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Monsieur MAINGOT Fabrice**  
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI}.
- **Madame MAJESTE Jocelyne**  
Adjoint administratif PP 2CL C2, HÔPITAL COCHIN}.
- **Monsieur MALGERARD Thierry**  
Agent supérieur d'exploitation, VILLE DE PARIS}.
- **Madame MALIN Annick**  
Infirmier, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame MARBAIS Nathalie**  
Technicien supérieur hospitalier, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame MARCELIN MONNIER Micheline**  
Aide soignante PP C3, HÔPITAL COCHIN}.
- **Madame MARECHAL Véronique**  
Adjoint administratif, MAIRIE DE BONNEUIL-SUR-MARNE}.

- **Madame MAREST Cécile**  
Sage femme 2nd grade, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
  
- **Monsieur MARTINEZ Marcos**  
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle d'administrations parisiennes, VILLE DE PARIS}.
  
- **Madame MARTIN Miliana**  
Adjoint tech ter ppal 2e cl ee, REGION ILE DE FRANCE}.
  
- **Madame MASSON Colette**  
Psychologue territorial hors classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
  
- **Monsieur MATHIEU Eddy**  
Technicien principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
  
- **Monsieur MAUFFREY Bruno**  
Infirmier, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
  
- **Madame MAURY Brigitte**  
Conservateur en chef bibliothèque, COMMUNE DE VINCENNES}.
  
- **Madame MENARD Mireille**  
Rédacteur, COMMUNE DE MONTREUIL}.
  
- **Madame MENDES BOUC Anne**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe des établissements d'enseignement, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
  
- **Madame MENDY Marie-France**  
Aide soignante PP C3, HÔPITAL COCHIN}.
  
- **Madame MENOUMES Bariza**  
Adjoint administratif principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL}.
  
- **Madame MERCIER Valérie**  
Rédacteur territorial principal de 2ème classe, COMMUNE LIMEIL BREVANNES}.
  
- **Madame METIFIOT Sylvie**  
Aide soignante, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
  
- **Madame MEYER Jocelyne**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, Mairie de Villejuif}.
  
- **Monsieur MHOUMADI Ali**  
Eboueur principal de classe supérieure, VILLE DE PARIS}.
  
- **Monsieur MIASKIEWICZ Jean-Luc**  
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle, VILLE DE PARIS}.
  
- **Monsieur MICHAUD Pascal**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE VINCENNES}.

- **Madame MICHEL Karine**  
Aide soignante PP C3, HÔPITAL COCHIN}.
- **Madame MICHEL Valérie**  
Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE}.
- **Madame MONDESIR Carole**  
Assistante sociale, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame MONFORT Pascale**  
Directeur territorial titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Monsieur MORCHER Jean Michel**  
Agent de maîtrise, GRAND PARIS SUD EST AVENIR}.
- **Madame MOREL Nadia**  
Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame MORENO Line**  
Adjoint administratif principal de 2ème classe, COMMUNE LIMEIL BREVANNES}.
- **Madame MORIN Marie-Laure**  
Puéricultrice classe supérieure d'administrations parisiennes, MAIRIE DE PARIS DFPE-SRH}.
- **Madame MOTA Sabine**  
Attaché principal d'administrations parisiennes, VILLE DE PARIS}.
- **Monsieur MOTTE Jean-Philippe**  
Technicien des services opérationnels classe supérieure, VILLE DE PARIS}.
- **Madame MOUCHON Carole**  
Assistante maternelle, COMMUNE D ORMESSON SUR MARNE}.
- **Madame MOUCLE Manuella**  
Agent technique de la petite enfance principal 1ère classe, MAIRIE DE PARIS DFPE-SRH}.
- **Madame MOUSSA Fatima**  
Attaché territorial, COMMUNE DE CHEVILLY LARUE}.
- **Madame MOUTON Muriel**  
Aide soignante PP C3, HÔPITAL SAINT-ANTOINE}.
- **Monsieur NADHIR Ibrahim**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie de Villejuif}.
- **Madame NAU Valérie**  
Technicien de laboratoire classe supérieure, HÔPITAL SAINT-ANTOINE}.
- **Madame NEMORIN Marie-Chantal**  
Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles titulaire, COMMUNE DE CRETEIL}.

- **Monsieur NEVEUX Bruno**  
Gardien Brigadier, MAIRIE DE CHENNEVIERES SUR MARNE}.
- **Madame OLLIVIER Sandrine**  
Rédacteur territorial principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Madame ORIENT Sylvie**  
Rédacteur principal de 1ère classe, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS}.
- **Monsieur OUMARI Saïd**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Madame OURMIAH Denise**  
Adjoint technique principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL}.
- **Madame OVIDE Monique**  
Attaché principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame PAILLER Michèle**  
Attaché principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame PANTANELLA Valérie**  
Aide soignante, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame PARIENTI Martine**  
Infirmier soins généraux hors classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Monsieur PARIS Jean-Luc**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Madame PASONN Jocelyne**  
Adjointe administratif principal cl2, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER}.
- **Madame PAYOUX Laurence**  
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, COMMUNE DE CHEVILLY LARUE}.
- **Madame PEDROZA Sylvie**  
Ouvrier principal de 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame PEROT Isabelle**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame PERRU Marie Eve**  
Ingénieur et architecte divisionnaire d'administrations parisiennes, VILLE DE PARIS}.
- **Monsieur PETITCOLAS Fabrice**  
Manipulateur d'électroradiologie classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER NATIONAL D'OPHTALMOLOGIE QUINZE-VINGTS}.

- **Madame PEZARD Katia**  
Rédacteur principal de 1ère classe, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS}.
- **Madame PIERQUIN Marianne**  
Assistant de conservation principal 1ère classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR}.
- **Monsieur PIERRARD Alain**  
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Madame PIERRE-LOUIS Elie-Anne**  
A. SOIGNANT PP C3, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Madame PIETRUS Claudette**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Monsieur PILUCK Jérôme**  
Directeur territorial, REGION ILE DE FRANCE}.
- **Monsieur PINOT Christophe**  
Agent de maîtrise principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Monsieur PIRAUX Gilles**  
Agent de maîtrise, MAIRIE DE SAINT-MAURICE}.
- **Monsieur PIRES Christophe De Jésus**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame PONTAULT Sandrine**  
Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles titulaire, COMMUNE DE CRETEIL}.
- **Madame POULAIN Pascale**  
Adjoint administratif principal 2ème classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL}.
- **Monsieur PRESSARD Yannick**  
Ouvrier principal 1ère classe C3, HÔPITAL SAINT-ANTOINE}.
- **Madame PREVOST Annie**  
Kinésithérapeute, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame PREZA Maria**  
Agent social principal de 2ème classe, COMMUNE D ALFORTVILLE}.
- **Madame PRONONCE POYOL Chantal**  
Psychologue hors classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS}.
- **Madame PRUDENT Geneviève**  
Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.

- **Monsieur QUERILLAC Tristan**  
Attaché principal de conservation, COMMUNE DE VINCENNES}.
  
- **Madame QUILICHINI Angélique**  
Infirmière CS PARAM, HÔPITAL COCHIN}.
  
- **Madame QUISPE Brigitte**  
Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
  
- **Madame RAMIARASOA Sylvie**  
Infirmier soin gx HCL, Mairie de Pantin}.
  
- **Monsieur RAOUL Daniel**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE VINCENNES}.
  
- **Monsieur RAPINE Adrien**  
A.C.H. de classe supérieure, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER}.
  
- **Madame REBEYROL Sylvie**  
Technicienne de laboratoire de classe supérieure, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
  
- **Madame REGIS Marie-Madeleine**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
  
- **Monsieur REMOND Gilles**  
Animateur principal de 2ème classe, MAIRIE DE CHÂTILLON}.
  
- **Madame RENE CORAIL Claudine**  
Diététicienne, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
  
- **Madame REZALI Sophie**  
Assistante médico administrative, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
  
- **Monsieur RICHARD Alain**  
Adjoint technique 1ère classe, COMMUNE DE MAISONS ALFORT}.
  
- **Madame RIOU Marie-Anne**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
  
- **Madame RIPOUTEAU Marie-Christine**  
A.M.A classe exceptionnelle, HÔPITAL SAINT-ANTOINE}.
  
- **Madame RIVOLA Murielle**  
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
  
- **Madame RIZKO Armelle**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE D ALFORTVILLE}.



- **Monsieur ROBERT David**  
Opérateur territorial des APS principal titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Monsieur ROBERT Olivier**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Monsieur ROBIN Jacky**  
Agent de maîtrise principal titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE}.
- **Madame RODRIGUES Maria Amélia**  
Infirmier cadre de santé paramédical, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Madame ROGER Marie-Christine**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS}.
- **Madame ROMEO Jeanine**  
Adjoint administratif principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE}.
- **Madame ROMERO Christine**  
A.M.A CL EXCEPT, HÔPITAL COCHIN}.
- **Madame RONCELIN Karine**  
Adjoint administratif principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE}.
- **Madame ROUSSEAU Marie-José**  
Ouvrier PP 1CL C3, HÔPITAL COCHIN}.
- **Madame ROUSSEL Claude**  
Attaché principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame ROUSSEL Marie-Hélène**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS}.
- **Madame SAHOUANE SENE Noura**  
IDE classe supérieure, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER}.
- **Madame SALMERON Laurence**  
Attaché hors classe, COMMUNE D ALFORTVILLE}.
- **Madame SALONE Jeanne**  
Agent spécialisé des écoles maternelles 2ème classe, COMMUNE LE KREMLIN BICETRE}.
- **Monsieur SANOGO Siriki**  
Adjoint technique principal 1ère classe, VILLE DE PARIS}.
- **Madame SCHMIDT Evelyne**  
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI}.

- **Madame SCHMIT Isabelle**  
Technicien de laboratoire classe supérieure, HÔPITAL SAINT-ANTOINE}.
- **Madame SEBAN Laëtitia**  
IDE CL SUPERIEURE, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Madame SECHET Florence**  
Technicien de laboratoire classe supérieure, HÔPITAL SAINT-ANTOINE}.
- **Madame SENAUX Yvelise**  
Adjoint administratif C1, HÔPITAL SAINT-ANTOINE}.
- **Madame SERAUT Emmanuelle**  
Assistante médico administrative, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Madame SIDNEZ-JEANNE Patricia**  
Adjoint technique 2ème classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI}.
- **Madame SIMEON Laura**  
Infirmière en soins généraux, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Madame SIMONINI Catherine**  
Educateur jeunes enfants classe exceptionnelle, COMMUNE DE MAISONS ALFORT}.
- **Madame SNANI Jacqueline**  
Inf. S.G. (D.E) grd 2 ISGS, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD}.
- **Monsieur SORRAUX Christophe**  
Infirmier, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame SOULIE Claudine**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS}.
- **Madame SPIRE Juliette**  
Attaché principal de conservation patrimoine, GRAND-ORLY SEINE BIEVRE}.
- **Monsieur SPROCQ Christophe**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS}.
- **Monsieur STOKLISCHSKY Fabrice**  
Agent maîtrise principal, COMMUNE DE GENTILLY}.
- **Madame SUAU Françoise**  
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE VINCENNES}.
- **Monsieur SUBRAMANIAM XXX**  
Secrétaire administratif de classe supérieure d'administrations parisiennes, VILLE DE PARIS}.
- **Monsieur SULTAN Hervé**  
Conseiller territorial des activités physiques et sportives, COMMUNE D ISSY LES MOULINEAUX}.

**- Madame TAMBOSCO Marie-Paule**

Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, COMMUNE DE L HAY LES ROSES}.

**- Madame TARDIVEL Ghislaine**

Adjoint technique territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.

**- Madame TARDIVEL Patricia**

Inf. S.G. (D.E.) grd 2 ISGS, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD}.

**- Madame TAUBES Nathalie**

Adjoint administratif principal 2ème classe, Mairie de Villejuif}.

**- Madame TAYOT Nathalie**

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE}.

**- Monsieur THERESINE Alice**

Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE}.

**- Madame TOCHEPORT Pascale**

Cadre de santé paramédical, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.

**- Madame TOFFOLON Catherine**

Cadre supérieur, Hôpital Robert DEBRÉ}.

**- Madame TOUPENET Christelle**

Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE}.

**- Madame TOURNEMOL Odile**

Cadre supérieur, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.

**- Madame TRICARD Véronique**

Secrétaire administratif de classe supérieure, VILLE DE PARIS}.

**- Madame URBAN Izabela**

Inf. classe sup, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD}.

**- Madame URRUTY Evelyne**

IDE ISGS GRADE 2, HÔPITAL COCHIN}.

**- Madame VADOT Sylvie**

Infirmière en soins généraux, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.

**- Madame VAJOU Patricia**

Aide soignante PP C3, HÔPITAL COCHIN}.

**- Monsieur VALENZA David**

Agent de maîtrise, COMMUNE D ALFORTVILLE}.

**- Monsieur VALLUET Fritz**

Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE}.

- **Madame VALY Muriel**  
Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE}.
- **Madame VARELA Nathalie**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, Mairie de Pantin}.
- **Monsieur VAUGON Eric**  
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE GENTILLY}.
- **Madame VAUVELLE Dominique**  
Auxiliaire puéricultrice, HÔPITAL COCHIN}.
- **Madame VERNIN Nathalie**  
Ingénieur en chef, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE}.
- **Madame VIGIER Valérie**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, Mairie de Villejuif}.
- **Madame VIOLET Pascale**  
Diététicien CS, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Madame VITRET Pierrette**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE}.
- **Madame VOERMAN Sylvie**  
Préparateur en pharmacie hosp classe sup, HÔPITAL SAINT-ANTOINE}.
- **Madame VUIBOUT Vada**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS}.
- **Madame WINGERT Catherine**  
Aide soignante principal cl 3, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER}.
- **Madame XAVIR TACITA Anita**  
Aide soignante, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS}.
- **Madame ZANUTTO Elisabeth**  
Adjoint administratif, Mairie de Villejuif}.

**Article 3 :** la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale OR est décernée à :

- **Madame ABELA Jocelyne**  
Manip Radio CS, HÔPITAL COCHIN.
- **Madame ALIBERT Jeanne**  
Agent de maîtrise principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

- **Monsieur ANJUERE Laure**  
adjoint technique principal de 1ere classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.
- **Madame ARNETON Jacqueline**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe EE, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame ARNOULT Patricia**  
Auxiliaire de puériculture de 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur ARTAUD Serge**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie de Villejuif.
- **Madame BABIN Isabelle**  
Infirmier cadre supérieur de santé paramédical, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame BARRE Sylvie**  
Educatrice de jeunes enfants 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS.
- **Madame BAUM Isabelle**  
Assistant d'enseignement artistique territorial principal 2ème classe CDI, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame BEAUMAIS Marie-Françoise**  
Rédacteur principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame BEAUVISAGE Véronique**  
Rédacteur principal 1ère classe (correspondant formation), DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame BENCHAYA Françoise**  
Cadre infirmier, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame BERTAUX Marie-Claude**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE VINCENNES.
- **Monsieur BIHAY Régis**  
Agent de Maîtrise Principal, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.
- **Madame BOILLET Catherine**  
Rédacteur principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame BONIFACE Marie Geneviève**  
Aide soignante, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Monsieur BORDAS Jean-Louis**  
Agent de maîtrise, COMMUNE DE PERIGNY.
- **Monsieur BORGHMANS Bernard**  
Adjoint technique principal 1ère classe, OPALY.

- **Madame BORGNE Viviane**  
ATSEM principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame BOSCARDIN Isabelle**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Madame BOULIC Guylaine**  
EJE GR2, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame BOULOIR Pascale**  
Technicienne de laboratoire, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame BOUREAU Chrystine**  
Rédacteur principal 1ère classe, SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL POUR L ASSAINISSEMENT DE L AGGLOMERATION PARISIENNE.
- **Madame BOURG Pascale**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur BOUYEURE Stanislas**  
Educateur des activités physiques et sportives principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.
- **Madame BRUN-JACOB Anne-Sophie**  
Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame BUKWALD Elisabeth**  
Aide soignante, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur CAMPOS Didier**  
Ouvrier PP 1 CL C3, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur CARBILLET Fabrice**  
Chef d'équipe conducteur automobile principal, VILLE DE PARIS.
- **Madame CARON Corinne**  
Rédacteur principal 2ème classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame CARRETERO Annick**  
Technicienne labo CS, HÔPITAL COCHIN.
- **Madame CARVALHO Marie-Jeanne**  
Adjoint du patrimoine 1ère classe, COMMUNE DE MAISONS ALFORT.
- **Madame CATHERINET Véronique, Marie**  
Ingénieur principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame CHALABI Angèle**  
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.
- **Madame CHARLES Helene**  
Tech Lab CS, HÔPITAL COCHIN.

- **Monsieur CHARLES HIPPOLYTE Patrick**  
Adjoint technique principal 2ème classe, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame CHARTIER Nathalie**  
Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER NATIONAL  
D'OPHTALMOLOGIE QUINZE-VINGTS.
- **Monsieur CHEVREUIL Roger**  
Adjoint technique principal 1ère classe, OPALY.
- **Madame CHITTARATH Sarah**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE  
MARNE.
- **Madame COHEN Jacqueline**  
Adjoint administratif PP 2CL C2, HÔPITAL COCHIN.
- **Monsieur COLOMBAIN Christophe**  
Agent de maîtrise, COMMUNE DE MONTREUIL.
- **Madame CORNANO Annick**  
Aide soignante, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame COULON Annie**  
Attaché territorial, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame COULON Annie, Françoise**  
Attaché territorial, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur COUROUGE Pascal**  
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS.
- **Madame COURTET Régine**  
Préparatrice en pharmacie hospitalière, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Monsieur COUTO Edouard**  
IDE classe supérieure, HÔPITAL COCHIN.
- **Madame DAHAN Dominique**  
Infirmière, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame D'ANGELOSANTE Patricia**  
Puéricultrice cadre de santé param, HÔPITAL SAINT-ANTOINE.
- **Monsieur DARTUS Claude-Ahmed**  
Afficheur, COMMUNE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES.
- **Monsieur DARTY Olivier**  
secrétaire administratif de classe exceptionnelle d'administrations parisiennes,  
VILLE DE PARIS.
- **Madame DELANNET Marie-Anne**  
IDE classe supérieure, HÔPITAL SAINT-ANTOINE.

**- Madame DELAROCHE Isabelle**

Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Madame DELEPINE Béatrice**

Adjoint administratif de 1ère classe, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS.

**- Madame DEPAIX Catherine**

Attaché d'administrations parisiennes, VILLE DE PARIS.

**- Madame DJOURNO Claudine**

Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe territorial titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE.

**- Madame DOL Yvonne**

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Madame DOT Nadine**

Cadre d'Unité de Soins, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

**- Monsieur DUNGLAS Vincent**

Administrateur, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Monsieur DUPEUX Laurent**

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE CHOISY LE ROI.

**- Monsieur DUSSART François**

Garde champêtre chef principal, COMMUNE LE KREMLIN BICETRE.

**- Madame ESPINAT Ghislaine**

SECRETAIRE ADM CLASSE EXCEP, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS.

**- Monsieur EVEN Raymond**

Maître de conférence, ECOLE SUPERIEURE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE INDUSTRIELLES DE LA VILLE DE PARIS.

**- Madame FAUCARD Catherine**

Technicien de laboratoire médical, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

**- Madame FAUVEAU Sophie**

CADRE DE SANTE, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.

**- Madame FAYE Chantal**

Aide soignante PP C3, HÔPITAL COCHIN.

**- Madame FEJAN Valérie**

Assistant conservation principal 1ère classe, COMMUNE DE VINCENNES.

**- Madame FLAMAND Véronique**

Infirmière cadre de santé paramédical, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.



- **Madame FLEURY Corinne**  
Assistante médico administrative, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Monsieur FONTAINE Eric**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, EPT PARIS EST MARNE ET BOIS.
- **Madame FORGEARD Annie**  
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Monsieur GAIBISSO Bruno**  
IDE classe supérieure, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur GALHARRET Jean-Louis**  
Adjoint technique principal 1ère classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.
- **Madame GALLIEN Geneviève**  
rédacteur principal 1ère classe, COMMUNE DE BONNEUIL SUR MARNE.
- **Madame GARREAU Catherine**  
Adjointe administrative, VILLE DE PARIS.
- **Madame GERMANY Maryse**  
Gestionnaire de lits, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame GONZALEZ-SANZ Amélia**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe ETB ENS, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame GONZALVES Guylaine**  
Agent d'accueil et de surveillance principal 2ème classe, VILLE DE PARIS.
- **Madame GOROKHOFF Odile**  
Cheffe de service administratif - échelon spécial, VILLE DE PARIS.
- **Madame GOUJON Dominique**  
Masseur kinesitherapeute, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Madame GOURSEAUD-LAFAYE Monique**  
A. soignant PP C3, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame GRANDCOLAS Sylvie**  
IDE ISGS GRADE 2, HÔPITAL SAINT-ANTOINE.
- **Madame GRENIER Bernadette**  
Attaché principal de conservation, COMMUNE DE VINCENNES.
- **Monsieur GRESSIER Frédéric**  
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle d'administrations parisiennes, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT.
- **Monsieur GRILLET Gilles**  
Agent de maîtrise principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

- **Madame GROSSET Odile**  
Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame GROULT Cécile**  
Infirmière, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Monsieur GUEDARD Gilles**  
Adj adm 1 cl c3, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur GUGLIELMINETTI Gilles**  
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Madame GUILLAUME Pascale**  
Inf.S.G. (D.E.) grd 2 ISGS, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD.
- **Madame GUILLOUT-DELEMAR Lydia**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Madame GUYARD Maryse**  
Assistant socio-éducatif principal cl excep, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame HAMELIN Isabelle**  
Rédacteur principal 1ère classe, Mairie de Villejuif.
- **Monsieur HARAULT Eddy**  
Technicien des services opérationnel en chef, VILLE DE PARIS.
- **Madame HARLAIS Catherine**  
Assistante familiale, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame HORTH Fanny**  
ASHQ CL SUP C2, HÔPITAL COCHIN.
- **Madame IANNARELLI HIRBEC Anna-Maria**  
Cadre infirmier, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur INISAN Joël**  
Technicien, MAIRIE DE PARIS - Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection.
- **Madame JACQUES-ANDRE COQUIN Jeannie**  
Rédacteur ppl 1ère classe, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame JOUBERT Christiane**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE FONTENAY SOUS BOIS.
- **Monsieur KERVINIO Michel**  
secrétaire administratif classe exceptionnelle, MAIRIE DE PARIS DFPE-SRH.

- **Madame KHOUADER Bachera**  
Attaché territorial principal titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Monsieur KINOSSIAN Franck**  
Technicien, COMMUNE D ALFORTVILLE.
- **Monsieur KLYS Didier**  
Agent de maîtrise principal, COMMUNE LE PERREUX SUR MARNE.
- **Madame LACROIX Liliane**  
Agent des services hospitaliers classe supérieure, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Monsieur LAMOTTE Gilles**  
Ouvrier Ppal 1ère classe, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD.
- **Madame LANDRY Florence**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur LANOIZELEE Alain**  
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE CHOISY LE ROI.
- **Madame LAVAUD Véronique**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE LE PERREUX SUR MARNE.
- **Madame LE BOURLOUT Catherine**  
IDE CL supérieure, HÔPITAL COCHIN.
- **Monsieur LEFEBVRE Pascal**  
Agent de maîtrise principal territorial titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE.
- **Monsieur LE FRAPPER Gilles**  
Cadre Paramédical de DMU, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur LEGRAND Louis**  
Agent de maîtrise, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame LEHOUT Pascale**  
Aide soignante, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame LEPINE Claudine**  
Adjoint administratif, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Monsieur LERAULT Frédéric**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Madame LESCOAT Muriel**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE GENTILLY.
- **Madame LE TEXIER Pascale**  
Cadre supérieur infirmière de bloc opératoire, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

- **Monsieur LIEDOT Bruno**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, OPALY.
- **Monsieur LOISEAU Hubert**  
Aide soignant, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame LOISEAU Laurence**  
Manipulatrice elect radio med classe sup, HÔPITAL SAINT-ANTOINE.
- **Monsieur LOSBAR Patrick**  
Adjoint technique principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.
- **Monsieur LOULA Jean-Michel**  
Adjoint technique principal de 2ème classe territorial titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE.
- **Madame LUCE Mona**  
ADJ TECH TER. PPAL 1E CL EE, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame LUKOMSKI-ECOLE Anne**  
Administrateur hors classe de la ville de Paris, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT.
- **Madame LUPIN Jocelyn**  
A.SOIGNANT PP C3, HOPITAL PITIE - SALPETRIERE - C. FOIX.
- **Monsieur MAISON Hervé**  
Adjoint technique principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.
- **Monsieur MAKHEDJOUF Djemoual**  
Inf classe sup, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD.
- **Madame MALLET Marie-Odile**  
Tech de labo classe supérieure, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD.
- **Monsieur MARIN François**  
Technicien hos, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame MARTIAL Céline**  
Aide soignante PP C3, HÔPITAL COCHIN.
- **Monsieur MARTINEZ Laurent**  
ASHQ classe supérieure C2, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Monsieur MASSON Jean-Marie**  
Rédacteur principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur MEGE Christophe**  
Retraité, COMMUNE DE COMPIEGNE.
- **Madame MERCIER Antoinette**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

- **Madame MERCIER Patricia**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE D ALFORTVILLE.
- **Madame MESSAOUDI Fatma**  
Agent spéc principal école 1ère classe, COMMUNE DE MAISONS ALFORT.
- **Monsieur MICHON Daniel**  
Directeur de l'ENKRE, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Madame MONTEGU Catherine**  
Agent des services hospitaliers qualifié, CENTRE HOSPITALIER INTERCOM GREGOIRE.
- **Monsieur MORALES Christian**  
Technicien supérieur en chef, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur MORLET Eric**  
Ouvrier Ppal 1ère classe, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD.
- **Madame MOUSSON Annie**  
Attaché principal titulaire, CTRE COM ACTION SOCIALE DE CRETEIL.
- **Madame NABUCHDONOSOR Jocelyne**  
Auxiliaire de puériculture 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur NASRI Joël**  
Agent de maîtrise, COMMUNE DE MAISONS ALFORT.
- **Madame NAZICAL - RAMIN Francette**  
Adjoint technique territorial PPAL 1ère classe EE, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame NELSON Simone**  
ADJ TECH TER. PPAL 1E CL EE, REGION ILE DE FRANCE.
- **Madame NICOLAS-LE PAPE Chantal**  
Directrice, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur NICOLI DUMINY Nadine**  
Attaché hors classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame NIQUET Joëlle**  
Conseiller supérieur socio-éducatif, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame NOIQUE Micheline**  
Rédacteur principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame NOURRISSON Patricia**  
Ingénieur en chef hors classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame OLLIVIER Gisèle**  
Bibliothécaire territorial principal titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.
- **Monsieur ORTOLI Eric**

Educateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe, VILLE DE PARIS.

- **Madame OZIER-LAFONTAINE Anne**

Aide soignante, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.

- **Monsieur PAPILLON Francis**

Technicien principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.

- **Madame PAUTRAT Murielle**

Adjoint administratif principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.

- **Madame PERRAUDIN Nathalie née BOURDEL**

Assistante médico-administrative, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

- **Madame PERREAU Chantal**

Masseur kinésithérapeute classe supérieure A, HÔPITAL SAINT-ANTOINE.

- **Madame PERROLAZ Mylène**

Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

- **Madame PEYNET Nadine**

Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

- **Madame PEZERAT Marie-Anne**

Assistant socio-éducatif, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

- **Madame PIETRUS Camille**

ATSEM principal de 1ère classe, COMMUNE LIMEIL BREVANNES.

- **Madame PISCHEDDA Nicole**

ASHQ CL SUP C2, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

- **Madame PIVONET Maryse**

IDE CL SUPERIEURE, HÔPITAL COCHIN.

- **Madame PIVOST Isabelle**

Attaché territorial, COMMUNE DE CHEVILLY LARUE.

- **Madame POTEAUX Isabelle**

Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.

- **Madame POUPONNOT Livia**

Rédacteur territorial principal 1ère classe titulaire, COMMUNE D IVRY SUR SEINE.

- **Madame PRADIER Sylvie**

Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE VINCENNES.

- **Monsieur QUERIC Jean-Yves**

Technicien principal de 2ème classe-Responsable de service, COMMUNE DE JOINVILLE LE PONT.

**- Monsieur RABIN Jean-Michel**

Adjoint administratif principal 2ème classe C2, HÔPITAL SAINT-ANTOINE.

**- Madame RAMIN Francette**

Adjoint tec ter ppal 1e ee, REGION ILE DE FRANCE.

**- Madame RAPSODE Serge-Lucile**

Adjointe administrative principale 2ème classe, MAIRIE DE PARIS - DIRECTION DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT.

**- Monsieur RATEAU Eric**

Educateur des activités physiques et sportives principal 1ère classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.

**- Monsieur REBONDY Stéphane**

Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Monsieur REGENT Nazaire**

Agent de maîtrise titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.

**- Madame RENE Sylvie**

Agent de maîtrise titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.

**- Madame RIBICHINI Muriel**

Cadre unité de soins, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.

**- Monsieur RIGLET Patrice**

Agent de maitrise, COMMUNE DE MAISONS ALFORT.

**- Monsieur RIVET Didier**

Adjoint technique territorial principal 2ème classe ETB ENS, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Madame RIVIERE Fanny**

Adjoint administratif principal de 1ère classe, OPALY.

**- Monsieur ROBERT Hervé**

Agent de maîtrise, COMMUNE DE VINCENNES.

**- Madame ROLLIN Laurence**

Adjoint Technique Principale de 1ère Classe, VILLE DE PARIS.

**- Madame ROUIF Laurence**

Adjoint administratif principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS.

**- Madame ROULLET Marie Claire**

Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

**- Madame ROUSSEAU Francine**

Assistant socio-éducatif 1ère classe d'administrations parisiennes, MAIRIE DE PARIS DFPE-SRH.

- **Monsieur ROUSSEL Luc**

Agent de maîtrise principal titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.

- **Monsieur ROYER Pascal**

Attaché territorial titulaire, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE.

- **Madame SALVAN Evelyne**

Assistant enseignement artistique ppal 1ère classe, COMMUNE DE MARCOUSSIS.

- **Madame SAMIKYAN Sylvie**

Cadre de Santé de 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

- **Monsieur SANCHEZ François**

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE MAISONS ALFORT.

- **Monsieur SAUDE Philippe**

Educateur activités physiques et sportives principal 1ère classe titulaire, COMMUNE DE CRETEIL.

- **Madame SCEUTENAIRE Solange**

Adjoint du patrimoine 1ère classe, COMMUNE DE MAISONS ALFORT.

- **Madame SCHATTEMAN Catherine**

Rédacteur, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

- **Madame SCHWAHN Colette**

Rédacteur principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

- **Monsieur SEVAUX Antoine**

Attaché principal d'administrations parisiennes, VILLE DE PARIS.

- **Madame SMETHURST Laurence**

Attachée d'administrations parisiennes, MAIRIE DE PARIS.

- **Madame SORRET LEGRAS Sylvie**

Assistant de conservation principal de 1ère classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.

- **Madame SOURZAT Marie-Claire**

Secrétaire Médicale, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

- **Madame SPLINDER Dominique**

Aide soignante, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

- **Madame SQUILBIN Marie Luce**

Directeur territorial, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.

- **Monsieur SRAIKI William**

MAS Kine CSS Param, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.



- **Madame STOEFLER Gloria**  
Adjoint administratif principal de 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur STROBEL Laurent**  
Aide soignant PP C3, HÔPITAL COCHIN.
- **Monsieur TABANOU Christian**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe ETB ENS, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame TABARY Sylvie**  
Assistant enseignement artistique ppal 1ère classe, COMMUNE DE MARCOUSSIS.
- **Madame TAIOCCHI Sylvia**  
Aide soignante PP C3, HÔPITAL COCHIN.
- **Madame TAISNE Mireille**  
Attaché territorial, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur TALLANDIER Luc**  
Technicien principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame TAVERDET Rachel**  
Auxiliaire de puériculture, LES HOPITAUX DE SAINT MAURICE.
- **Monsieur THELLIEZ Fabrice**  
Agent de maîtrise principal, GRAND PARIS SUD EST AVENIR.
- **Madame THIEBLOT Sylvie**  
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame THILLOUX Sylvie**  
Manipulateur radio, HÔPITAL COCHIN.
- **Monsieur TOUSEAU Eric**  
Technicien supérieur en chef, VILLE DE PARIS.
- **Monsieur TREPY Pierre**  
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE CHOISY LE ROI.
- **Monsieur TROUVE Thierry**  
Agent de maîtrise principal, COMMUNE D ALFORTVILLE.
- **Madame VALLEE Sylvaine**  
Rédacteur principal de 1ère classe territorial titulaire, MAIRIE DE SUCY EN BRIE.
- **Madame VAREILLE Brigitte**  
Aide soignante principal cl3, HÔPITAL ALBERT CHENEVIER.
- **Monsieur VERDOL Paul**  
Aide soignant, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

- **Madame VERGLAS Delphine**  
ASHQ classe sup, GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD.
- **Madame VERGNE Renée**  
Technicienne de laboratoire, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur VIALARD Dominique**  
Agent de maîtrise principal, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame VILLARS Josette**  
Responsable de gestion administrative, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Monsieur VIPREY Erick**  
Chef de police municipale, COMMUNE LIMEIL BREVANNES.
- **Madame VOISIN Martine**  
Gestionnaire des admissions, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame VUCHER Annie**  
Rédacteur principal 1ère classe, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Monsieur WALTON André**  
Infirmier, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.
- **Madame WALTZER-EDWIGE Virginie**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, VILLE DE PARIS.
- **Madame WATEAU Anne-Sophie**  
Assistante socio-éducatif cl excep, DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE.
- **Madame WINZEMBERG Agnès**  
Agent social principal 2ème classe, COMMUNE DE VINCENNES.
- **Madame ZOCH Pascale**  
Responsable de crèche, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

**Article 5 :** Madame la Secrétaire générale et Monsieur le Directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Créteil, le

La Préfète

Sophie THIBAUT



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ARRÊTE N°2021/02152

Accordant la médaille d'honneur du Travail  
A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021

La Préfète du Val-de-Marne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le décret n°48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret n°84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets n°2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Sur proposition de M. le Sous-préfet, Directeur de cabinet,

**A R R E T E**

**Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :**

- **Monsieur ABDOOLROHOMUN Sidick**  
Manutentionnaire, FEDEX EXPRESS FRANCE, LYON.
- **Monsieur ADELEINE Valéry**  
Leader système d'information, NATIXIS, PARIS.
- **Madame ADNANE Zouaouia**  
Secrétaire de direction, ETABLISSEMENT PUBLIC PALAIS DE LA  
DECOUVERTE ET CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE, PARIS.

- **Madame ADRAR Linda**  
Assistante commerciale, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame AHMEDOV Angela**  
Responsable Caisse accueil, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, PARIS.
- **Madame AIRIEV Hélène**  
Conseillère bancaire, SOCIETE GENERALE, NANTERRE.
- **Madame AIT-BAZIZ Salima**  
Logisticienne fournisseurs, JTEKT HPI, CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE.
- **Madame AIT EL JIDE Angélique**  
Employée administrative, SOC EXPLOIT MAGASIN NORD EST, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Madame AIT KHEDDACHE Mona**  
Contrôleur financier, NATIXIS FINANCEMENT, PARIS 13EME.
- **Monsieur AIT LAHOUCINE Abdellah**  
Chef de projet organisation, ORANGE BANK, MONTREUIL.
- **Monsieur AKKOUCHE Nadir**  
Chargé de gestion, BPCE LEASE, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur AKTEPE Ilyas**  
Maçon, EMULITHE, VILLENEUVE-LE-ROI.
- **Madame ALAUX Sophie**  
Banque - Projets, NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS, PARIS.
- **Monsieur ALBINET Benoît**  
Ingénieur, TOTAL RAFFINAGE FRANCE, GRANDPUITS BAILLY CARROIS.
- **Monsieur ALBRECHT Vincent**  
Organisateur bancaire, BNP PARIBAS, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Madame ALVES FERNANDES Caroline**  
Cadre banque, SOCIETE GENERALE, RENNES.
- **Monsieur AMINE Hassan**  
Technicien PPS, SOCIETE AIR FRANCE, ORLY.
- **Madame ANASTACIO Clarinda**  
Comptable, D.B.F AUDIT, SAINT-MAUR-DES-FOSSES.

- **Madame ANDRE Corinne**  
Responsable d'équipe, ASSOCIATION DE MOYENS RETRAITE  
COMPLEMENTAIRE, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur ARNOUITS Vincent**  
Business Analyst, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur ARSAC Rémi**  
Ingénieur, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame ASGHIR Hanane**  
Responsable de projets, LCL - LE CREDIT LYONNAIS, RENNES.
- **Madame ATMANE Fatna**  
Agent d'entretien, REKEEP TRANSPORTS, PARIS.
- **Monsieur AUBERGER Stéphane**  
Ingénieur, STMICROELECTRONICS SA, MONTROUGE.
- **Madame AUTHELET Christel**  
Responsable qualité de vie au travail, ESSILOR INTERNATIONAL,  
CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame AYMOND Carole**  
Responsable contrôle de gestion, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS  
16E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur AZRAN Steve**  
Manager, GIE AXA, PARIS 8.
- **Madame BADOUARD Carole**  
Responsable données technique, SOURIAU, MAROLLES-EN-BRIE.
- **Madame BAEZA Stéphanie**  
Compte Clé, ECLOR, ISSY-LES-MOULINEAUX.
- **Monsieur BAILLEUL Stéphane**  
Responsable relation commerciale partenaires, CARREFOUR  
PROXIMITE FRANCE, MASSY.
- **Monsieur BAILLY Lionel**  
Ingénieur, VALEO COMFORT AND DRIVING ASSISTANCE, CRÉTEIL.
- **Madame BAKIKO DODENGBE Nadège**  
Aide-soignante, ALPH'AGE GESTION, SANTENY.
- **Monsieur BALDINI Fabrice**  
Responsable de service, POLE EMPLOI, MONTREUIL.

- **Madame BANG Laure**  
Employée de banque, BNP PARIBAS, PARIS 18E ARRONDISSEMENT.
- **Madame BARANES Sandra**  
Publicitaire, LA FRANCAISE DES JEUX, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Madame BARBIN Isabelle**  
Contrôleur financier, SANOFI-AVENTIS GROUPE, PARIS 8E ARRONDISSEMENT.
- **Madame BARDACHENE Djamila**  
Vendeuse, ETABLISSEMENTS DARTY ET FILS, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame BARDON Mélanie**  
Gestionnaire référent, GIE AG2R, PARIS.
- **Monsieur BARROIS Sylvain**  
Agent administratif, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame BASDEVANT Florence**  
Assistante de direction, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE.
- **Monsieur BAS DIT TROTY Gilles**  
Paysagiste conseil, PARIS HABITAT-OPH, PARIS.
- **Madame BASSINGA Fernande**  
Hôtesse de caisse, HD DISTRIBUTION, IVRY-SUR-SEINE.
- **Monsieur BASSOT Sylvain**  
Ingénieur chimiste, INSTITUT RADIOPROTECTION SURETE NUCLEAIRE, FONTENAY-AUX-ROSES.
- **Madame BATELIER Christelle**  
Rédactrice, MARIE CLAIRE ALBUM, ISSY-LES-MOULINEAUX.
- **Madame BAUNAY Hélène**  
Ingénieur, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame BEAUDOUIN Corinne**  
Vendeuse, MINELLI S.A., AUBAGNE.
- **Monsieur BEAUQUESNE Nicolas**  
Expert règle sinistres graves, GENERALI FRANCE ASSURANCES, PARIS.
- **Madame BECQUART Yorladi**  
Cadre de banque, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur BEHLOULI Salah**  
Cuisinier, SODEXO ENTREPRISES, GUYANCOURT.

- **Monsieur BEINAT Sylvain**  
Responsable Qualité, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur BEKOUR Ahcene**  
Ouvrier encadrement, U.S.P NETTOYAGE, PARIS.
- **Monsieur BELBACHIR Djemal**  
Technicien Expert Bureau d'Etudes, PROTECTLINE, NOISY-LE-GRAND.
- **Madame BELKHEIR Nabette**  
Manager IT, SOCIETE AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE.
- **Madame BELLAHSENE Farida**  
Déléguée médicale, ASTRAZENECA, COURBEVOIE.
- **Monsieur BELLAICHE Jérôme**  
Chargé de reporting, CACEIS FUND ADMINISTRATION (CACEIS FA), PARIS.
- **Madame BELLAY GRANTE Viviane**  
Assistante maternelle, MAIRIE DE SAINT-MAURICE, SAINT-MAURICE.
- **Madame BENABID Naziha**  
Chef de cabine, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame BENALI Naziha**  
Cadre commercial, AXA FRANCE IARD, NANTERRE.
- **Monsieur BENARD Cédric**  
Agent qualifié de fabrication, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur BENARD Stéphane**  
PNC, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur BEN ATTIA Elies**  
Contrôleur de gestion, DEXIA CREDIT LOCAL, COURBEVOIE.
- **Madame BENHALIMA Katia**  
Chargée de clientèle, DARTY ET FILS, BONDY.
- **Madame BENKOUIDER Samia**  
Secrétaire médicale, EUROFINS BIOMNIS, IVRY-SUR-SEINE.
- **Monsieur BEN SAID Daniel**  
Responsable développement, CREDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING, MONTROUGE.

- **Monsieur BENSAID Ludivine**  
Responsable animation marché pro, SOCIETE GENERALE, PARIS 18E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame BERDAH Stéphanie**  
Comptable, BPCE LEASE, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur BERDEAUX Vincent**  
Ingénieur, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE, GUYANCOURT.
- **Madame BERGER Elisa**  
Chargée d'Etude, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - TELECOM IDF NOE,  
VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Monsieur BERGER François**  
Chef de projet informatique, GIE BNP PARIBAS CARDIF, PARIS 9E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur BERLAND Dominique**  
Analyste risque opérationnel, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame BERNARD Jessica**  
Responsable réseau de chaleur, ENGIE ENERGIE SERVICES,  
COURBEVOIE.
- **Madame BERNOS Léna**  
Chargée de recrutement, BLUELINK, IVRY-SUR-SEINE.
- **Monsieur BERRANEB Abdelkader**  
Chef de Secteur, SAMADA, COMBS-LA-VILLE.
- **Madame BERRIOT Nathalie**  
Employée de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
- **Madame BERTIN Marie-Laure**  
Responsable ressources humaines, NATIXIS, PARIS.
- **Madame BES Christine**  
Chargée de gestion sinistre, GMF ASSURANCES, LEVALLOIS-PERRET.
- **Monsieur BESNIER Eric**  
Chargé d'étude, GROUPAMA GAN VIE, PARIS.
- **Madame BEYNET Nadège**  
Responsable MOA Informatique, SOCIETE GENERALE, COURBEVOIE.
- **Monsieur BIATOULA Christian**  
Responsable emballage, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, LA COURNEUVE.



- **Monsieur BIBA Bougary**  
Agent de nettoyage ferroviaire, LA PYRENEENNE, VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.
- **Madame BICHAUD Caroline**  
Cadre banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
- **Madame BIDAUX Ingrid**  
Cadre bancaire, CIC BANQUE, PARIS.
- **Monsieur BIELIAUSKAS Michael**  
Informaticien, INFORMATIQUE CDC, ARCUEIL.
- **Monsieur BIGOT-VINCOT Laurent**  
Chargé d'études, SADE CGTH, ROSNY SOUS BOIS.
- **Madame BIGOU Sylvia**  
Employé leader, DELISAVEURS, MONTREUIL.
- **Monsieur BIHOUEE Sébastien**  
Ingénieur d'études, CREDIT LYONNAIS, LYON.
- **Monsieur BILLARD Fabien**  
Chef d'équipe, BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES, PLAISIR.
- **Monsieur BILLARD Sébastien**  
Ingénieur Santé Sécurité, VEOLIA RECHERCHE ET INNOVATION, MAISONS-LAFFITTE.
- **Madame BILLARD Stéphanie**  
Responsable laboratoire, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE.
- **Monsieur BLAIZE Jean-Yves**  
Informaticien, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur BLAIZOT Nicolas**  
Chef de projet marketing spécialisé, GIE BNP PARIBAS CARDIF, PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur BLANC Laurent**  
Cadre commercial, ENTERPRISE HOLDINGS FRANCE, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Madame BLEL CANON Fabienne**  
Technicienne supérieure assistance production, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, MAISONS-ALFORT.

- **Monsieur BODEL Claude**  
Ingénieur informatique, THALES, COURBEVOIE.
- **Madame BODIOT Cristina**  
Chef de Projet Digital, LILLY FRANCE, NEUILLY-SUR-SEINE.
- **Monsieur BOHEME Ludovic**  
Ingénieur Systèmes et Réseaux, AXA FRANCE IARD, NANTERRE.
- **Madame BOIZARD Stéphanie**  
Responsable de Secteur, YVES ROCHER FRANCE, RENNES.
- **Monsieur BONNEFOY David**  
Cadre bancaire, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur BONO Marc**  
Directeur travaux, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE, SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.
- **Madame BONVALOT Carole**  
Sous Directeur, U C A N S S, MONTREUIL.
- **Monsieur BOREL Vincent**  
Responsable de domaine, POMONA, ANTONY.
- **Monsieur BOUCHACHIA Rachid**  
Cuisinier, SODEXO - SOCIETE FRANCAISE DE RESTAURATION ET SERVICES, LE HAILLAN.
- **Madame BOUCHAMA Salima**  
Docteur en pharmacie, MONOPRIX, CLICHY.
- **Monsieur BOUCHET Yoann**  
Architecte SI, AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT, PARIS 12E ARRONDISSEMENT.
- **Madame BOUCHOUCHA CHARLI Imen**  
Chargée de relation bénéficiaire, CNP ASSURANCES, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Madame BOUDJELLA Nathalie**  
Employée logistique, MEUBLES IKEA FRANCE, THIAIS.
- **Madame BOUDON Stéphanie**  
Employée de banque, MILLEIS BANQUE, PARIS 12E ARRONDISSEMENT.
- **Madame BOUFFAUD Gaëlle**  
Business solution manager, GEFCO SA, PUTEAUX.

- **Madame BOUFRAINE Samia**  
Agent de saisie, EUROFINS BIOMNIS, IVRY-SUR-SEINE.
- **Madame BOUHANNA Djalila**  
Gestionnaire middle office, NATIXIS, PARIS.
- **Madame BOUHDJAR Lahouaria**  
Agent de service, ARCADE - Ent. Générale de Nettoyage, PUTEAUX.
- **Monsieur BOUIAHYA Mohamed**  
Sales manager, EPYX FRANCE, VILLEPINTE.
- **Monsieur BOUKHERRROUB Amar**  
Cariste, TRANSGOURMET OPERATIONS, WISSOUS.
- **Madame BOUKRIF Adidi**  
Gestionnaire contentieux, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Madame BOULBES Christine**  
Acheteuse, GIE DU GROUPE AVIVA FRANCE, BOIS-COLOMBES.
- **Monsieur BOUNE Idrissa**  
Agent de service, CARRARD SERVICES, BEZONS.
- **Madame BOUQUET Céline**  
Secrétaire commercial, PSA RETAIL PARIS GARE DE L'EST, PARIS 10EME.
- **Madame BOURGEOIS Magaly**  
Assistante gestionnaire d'écart, BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, GUYANCOURT.
- **Monsieur BOURGEOT Nicolas**  
Strategic account manager, ENDRESS + HAUSER, HUNINGUE.
- **Monsieur BOURG Thierry**  
Cadre aéronautique, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, ÉVRY-COURCOURONNES.
- **Madame BOURLES Sylvie**  
TEKA, BOLLORE LOGISTICS SERVICES, PUTEAUX.
- **Monsieur BOURREE Christophe**  
Directeur de secteur, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE-DE-FRANCE, PARIS.
- **Monsieur BOUSHAB Mohammed**  
Agent de maîtrise, SAMADA, COMBS-LA-VILLE.

- **Monsieur BOUVET Patrick**  
Pilote d'activité, LACTALIS LOGISTIQUE, THIAIS.
- **Monsieur BOUVILLE Antoine**  
Directeur de clientèle, BPCE LEASE, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame BOUVRY Florence**  
Contrôleur de gestion, PRINTEMPS, PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur BRAAS Damien**  
Projeteur, JTEKT HPI, CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE.
- **Madame BRAJOUX Brigitte**  
Assistante de direction, GROUPE VYV, PARIS.
- **Madame BRASSET Séverine**  
Cadre bancaire, BNP PARIBAS, PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur BRIQUET Vincent**  
Cadre informatique, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame BRONDIS France**  
Chargée recouvrement amiable, BPCE FACTOR, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame BROUSSOU Delphine**  
Délégué médicale, ROCHE, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Monsieur BRUNEAU Nicolas**  
Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Monsieur BUFFETEAU Edouard**  
Technicien en fabrication de tubes, THALES AVS FRANCE SAS, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Monsieur BUGE Nicolas**  
Cadre, SOCIETE GENERALE, RENNES.
- **Madame BUSNEL Françoise**  
Directeur Grands Comptes, LOOMIS FRANCE, AUBERVILLIERS.
- **Monsieur BUTREAU Vincent**  
Informaticien, NATIXIS, PARIS.
- **Madame CACHEUX Aline**  
Acheteur, SIDEM, SAINT-MAURICE.
- **Monsieur CACHIN Laurent**  
Informaticien, NESTLE FRANCE, NOISIEL.

- **Madame CADIOU Karoll**  
Employée de banque, NATIXIS INTEREPARGNE, PARIS 13E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur CADIOU Sébastien**  
Cadre Secteur Bancaire, NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS, PARIS.
- **Monsieur CAFARELLI David**  
Analyste de réservation, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-  
FRANCE.
- **Monsieur CALBA Pierre-Jean**  
Responsable de service R&D, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-  
LE-PONT.
- **Madame CALEF Laurelie**  
Directrice des opérations, RUSTICA, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Madame CALMESNIL Claire**  
Assistante de direction, MONIER, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur CAMBOURG Christophe**  
Technicien, ENGIE ENERGIE SERVICES, SAINT DENIS.
- **Madame CAMBOURG Maria**  
Agent de service, OGEC ND DE L'ESPERANCE, IVRY-SUR-SEINE.
- **Madame CAMELLINI Chrystine**  
Promotrice interne, ANTALIS FRANCE, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur CANCRE Patrice**  
Electromécanicien, JTEKT HPI, CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE.
- **Madame CAPON Catherine**  
Analyste SI, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Madame CARAYOL-FROGER Vanessa**  
Employée, COVEA, PARIS.
- **Madame CARINY Carole**  
Agent d'exploitation, TNT Expresse france, ALFORTVILLE.
- **Madame CARLIER Sabine**  
Expert Fonctionnel SAP, SANOFI-AVENTIS GROUPE, ANTONY.
- **Madame CARON Lidwine**  
Technicienne Supérieur du Son, SOCIETE NATIONALE DE  
RADIODIFFUSION RADIO FRANCE, PARIS 16E ARRONDISSEMENT.

- **Madame CARPAYE TAILAMEE Marie Joëlle**  
Responsable de zones, MCDONALD S EST PARISIEN, GUYANCOURT.
- **Madame CARPENTIER Carole**  
Responsable sécurité des personnes et des biens, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur CARRIERE Alain**  
Employé qualifié, LOGIREP, SURESNES.
- **Madame CARTIER Laetitia**  
Responsable Ressources Humaines, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur CARTON Olivier**  
Directeur développement régional, EIFFAGE CONSTRUCTION TERTIAIRE, PUTEAUX.
- **Monsieur CASSAR Christophe**  
Assistant de direction, MCDONALD S EST PARISIEN, GUYANCOURT.
- **Monsieur CASTANDET Yann**  
Responsable copropriétés, ELOGIE - SIEMP, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur CASTANIE Olivier**  
Ingénieur, PSA AUTOMOBILES SA, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame CATROGA Sandra Christine**  
Technicien logistique, CENTRE DE CONSEIL ET DE SERVICE -CCS, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Madame CAUCHE Céline**  
Assistance commerciale, FNAC DARTY PARTICIPATIONS ET SERVICES, IVRY-SUR-SEINE.
- **Madame CAUCHIE Annie**  
Responsable communication, ACM, STRASBOURG.
- **Madame CESTOR Catherine**  
Gestionnaire copropriété, REAL CONSEIL, PARIS 20E ARRONDISSEMENT.
- **Madame CHABANA Céline**  
Directrice, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, BRUNOY.
- **Monsieur CHAILLEY Laurent**  
Cadre supérieur titulaire, BANQUE DE FRANCE, PARIS.

- **Madame CHAMPION Sandrine**  
Responsable service opérationnel, INSTIT RETRAITE COMPLEME  
ENSEIG ET CRATI, PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur CHAMSIDINE Jérôme**  
Responsable de zones, MCDONALD S EST PARISIEN, CHEVILLY-LARUE.
- **Monsieur CHANG Sieu Eng**  
Comptable, UGECAMIF ITEP LE COTEAU, VITRY-SUR-SEINE.
- **Madame CHAO Brigitte**  
Assistante de direction, NICOLLIN SAS, SAINT-FONS.
- **Monsieur CHAPPE Stéphane**  
Agent comptable, SNCF RESEAU, SAINT-DENIS.
- **Madame CHARDONNIER Natacha**  
Réfèrent métier, KLESIA AGIRC ARRCO, MONTREUIL.
- **Madame CHARLI Imen**  
Chargée de relation bénéficiaire, CNP ASSURANCES, PARIS 15E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame CHARRIERE Dominique**  
Employée de banque, BNP PARIBAS, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Madame CHASSAT-PHILIPPE Sybilline**  
Rédactrice en chef, EDITIONS LEGISTATIVES, MONTROUGE.
- **Monsieur CHEA Sarun**  
Dépanneur SAV agence, AUCHAN HYPERMARCHÉ, VIGNEUX-SUR-  
SEINE.
- **Monsieur CHENOT Pascal**  
Agent de fabrication, ARIC S.A., AUBERVILLIERS.
- **Monsieur CHERIF Moussa**  
Directeur, MCDONALD S EST PARISIEN, GUYANCOURT.
- **Madame CHIOGNA NAVARRO Sandra**  
Informaticienne, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur CHIRIAUX William**  
Directeur administratif et financier, MICROIDS, PARIS 19E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame CHIRIER Muriel**  
Chargée de mission, POLE EMPLOI, NOISY-LE-GRAND.

- **Monsieur CHIRON Guillaume**  
Responsable adjoint division agriculture, développement rural, biodiversité, AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT, PARIS 12E ARRONDISSEMENT.
- **Madame CHOI Yanfang**  
Formatrice, MCDONALD'S PARIS SUD, GUYANCOURT.
- **Monsieur CHOORAMUN Gowtam**  
Superviseur des opérations, FEDEX EXPRESS FR, CRÉTEIL.
- **Madame CHOPIN Karine**  
Gestionnaire Prestation Prévoyance, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES, PARIS.
- **Monsieur CHOLET Didier**  
Chauffeur PL, ASS INT CTRE MED SOCIAUX REG ILE FRANCE, SURESNES.
- **Madame CHUGUNOV Virginie**  
Responsable contrôle de gestion, ALCATEL SUBMARINE NETWORKS, NOZAY.
- **Monsieur CISSE Ousmane**  
Pointeur cert. exp, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, LA COURNEUVE.
- **Monsieur CLAUSS Xavier**  
Technicien, COMITE D'ETABLISSEMENT MONTEREAU SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, MONTEREAU-SUR-LE-JARD.
- **Monsieur CLAVEL Eric**  
Directeur d'agence, FAYAT BATIMENT, NICE.
- **Monsieur CLEMENT Laurent**  
Cadre commercial compte clés, France Distribution, FERRIERES-EN-BRIE.
- **Madame CLEVY Patricia**  
Assistante achats, JILITI, RUNGIS.
- **Monsieur CLIQUENNOY Sylvain**  
Fabricant, IMPRIMERIE HELIO CORBEIL, CORBEIL-ESSONNES.
- **Madame COANON Cécile**  
Chef de projet digital, CREDIT LYONNAIS, LYON.
- **Monsieur COLAS Christophe**  
Responsable qualité, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.



- **Madame COLIN Laurence**  
Opératrice commerciale, KEOLIS MOBILITE VAL DE MARNE, CRETEIL.
- **Madame COLOMBANI Mireille**  
Spécialiste galon, CHANEL, NEUILLY-SUR-SEINE.
- **Madame CORDIER Laëtitia**  
Chargée de promotions, FNAC DARTY, IVRY-SUR-SEINE.
- **Madame COSAQUE Nadège**  
Gestionnaire Santé, ASS PREVOYANCE GENERAL INTERPROF SALARIE, VINCENNES.
- **Monsieur COSNER Loïc**  
Chef de projet, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur COUDERC Philippe**  
Ingénieur, RENAULT SPORT RACING, VIRY-CHÂTILLON.
- **Monsieur COURTOIS Alexandre**  
Acheteur, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame CRAVEIRO Karine**  
Secrétaire, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Madame CREPY Delphine**  
Chargé de middle office bancaire, NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS, PARIS.
- **Madame CRISTIANI Lena**  
Cadre bancaire, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame CROCHEMORE Sandrine**  
Contrôleur de Gestion, SANOFI-AVENTIS GROUPE, ANTONY.
- **Madame CROSNIER Aline**  
Cadre commercial, ALLOMAT SA, VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.
- **Monsieur CUPIT Anthony**  
Magasinier Cariste, FNAC LOGISTIQUE, MASSY.
- **Monsieur CUSTODIO Gabriel**  
Mécanicien, FEU VERT, VITRY-SUR-SEINE.
- **Monsieur CZARNECKI Jean-Joseph**  
Electro technicien, INEO TERTIAIRE IDF, SAINT-OUEN-SUR-SEINE.

- **Monsieur DABOUJI Rachid**  
Directeur des ventes, SOCIETE NATIONALE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET ALLUMETTES, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Madame DA CRUZ Nicole**  
Assistant spécialisé niveau 2, GENERALI VIE, PARIS.
- **Madame DA CUNHA FERNANDES Nathalie**  
Directrice marché, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Monsieur DALUZEAU Lionel**  
Archiviste, ME COSSON, NEUILLY-SUR-MARNE.
- **Monsieur DAMBROT Hélène**  
Responsable scientifique régional, IPSEN, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Madame DAMPIERRE Karine**  
Directrice magasin, CELIO France SAS, SAINT-OUEN.
- **Madame DARCE Claudette**  
Travailleur en Esat, INSTITUT LE VAL MANDE, SAINT-MANDE.
- **Monsieur DARCHE David**  
Expert poste de travail, ECONOCOM INFOGERANCE SYSTEMES, LE PLESSIS-ROBINSON.
- **Monsieur DA SILVA Manuel**  
Responsable maintenance, MCDONALD S EST PARISIEN, GUYANCOURT.
- **Madame DA SILVA Marie-Claire**  
Assistante commerciale, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
- **Madame DA SILVA MARQUES Maria Albertina**  
Directrice des ressources humaines, OCAPIAT, PARIS 8.
- **Monsieur DA SILVA Nelson**  
Responsable des opérations, BPCE FACTOR, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur DA SILVA RODRIGUES José Abel**  
Menuisier, BALAS, SAINT-OUEN.
- **Madame DA SILVA VEIGA Sandrine**  
Chargée d'Etudes Métier, GIE KLESIA ADP, PARIS 17E ARRONDISSEMENT.
- **Madame DAS NEVES Isabel**  
Assistante de caisse, DENALI MONOPRIX, NOGENT-SUR-MARNE.

- **Monsieur DAURELLE Nicolas**  
Employé de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS.
- **Monsieur D'AVIAU DE TERNAY Gonzague René**  
Analyste crédit, NATIXIS, PARIS.
- **Madame DAVID BILLON-GRAND Sandrine**  
Visiteuse médicale, SANOFI-AVENTIS FRANCE, GENTILLY.
- **Monsieur DAVID Xavier**  
Directeur commercial BBC, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.
- **Madame DAVIGNY Anne**  
Comptable, ASSOCIATION GIDE LOYRETTE NOUEL, PARIS 8.
- **Monsieur DEBEAU Sébastien**  
Expert Leader Ressources Humaines, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur DE CARVALHO David**  
Responsable adjoint, CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE,  
PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur DE JESUS OLIVEIRA Antonio**  
Conducteur matériels de collecte, SUEZ RV Energie, SURESNES.
- **Monsieur DEKHISSI Ahmed**  
Responsable de projets en MOA, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame DELACOUR Jennifer**  
Contrôleur de gestion, SODERN, LIMEIL-BRÉVANNES.
- **Madame DE LEMOS Sara**  
Chargée d'affaires, FINAMUR, MONTROUGE.
- **Madame DELESTIENNE Vanessa**  
Gestionnaire de Patrimoine, LOGIREP, SURESNES.
- **Madame DELION Maria**  
Responsable Marketing, GENERALI INVESTMENTS PARTNERS, Paris.
- **Monsieur DELL'OSA Laurent**  
Informaticien, BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, PARIS.
- **Madame DELTCHEV Tania**  
Directrice juridique, CACEIS BANK, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Madame DEMARET Véronique**  
Chargé d'études comptables N2, GENERALI VIE, PARIS 9.

- **Madame DE MATOS Christine**  
Conseillère commerciale, BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE,  
LEVALLOIS-PERRET.
- **Madame DEMICHELIS Marielle**  
Chargée de recrutement, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Madame DE MOURA BARREIRA Maria Amélia**  
Opératrice auto contrôle, EUROSTYLE SYSTEMS MOLINGES,  
MOLINGES.
- **Monsieur DENIARD Yves**  
Ingénieur informaticien, MBDA FRANCE, LE PLESSIS-ROBINSON.
- **Monsieur DENIS Alain**  
Opérateur préparation véhicule, PSA RETAIL FRANCE SAS, BOULOGNE-  
BILLANCOURT.
- **Madame DE OLIVEIRA CAVACO Maria**  
Agent des services logistiques, FONDATION DIACONESSES DE  
REUILLY, PARIS.
- **Madame DE OLIVEIRA Sophie**  
Chargée de projet de communication, COOPERATIVE U ENSEIGNE,  
RUNGIS.
- **Madame DEPRAETERE Christelle**  
Gardiennne d'immeuble, OFFICE PUBLIC HABITAT, IVRY-SUR-SEINE.
- **Madame DE SANTIS Micheline**  
Comptable, CHRONOPOST, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur DESHOUX Christophe**  
Gestionnaire de prestations, MUTUELLE GENERALE EDUCATION  
NATIONALE, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Madame DE SOUSA Catherine**  
Responsable commerciale, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, VILLEJUIF.
- **Madame DESTHIEUX Nathalie**  
Chef de projet, BONNA SABLA SNC, PUTEAUX.
- **Madame DETOLLENAERE Sophie**  
Responsable marketing, NATIXIS INTEREPARGNE, PARIS 13E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame DE TOMASI Sophie**  
Cadre infirmier, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, PARIS 14E  
ARRONDISSEMENT.

- **Madame DEVY Chloé**  
Responsable clientèle, PATRIGNANI AEDIFICAT, NOGENT-SUR-MARNE.
- **Monsieur DHAMCHO Yeshi**  
Cuisinier, HOTEL LE BRISTOL, PARIS 8.
- **Monsieur DIAS CABRAL Nicolau**  
Coffreur boiseur, A.E.P. - B.E.P., BOISSY L'AILLERIE.
- **Madame DIBAO Nathalie**  
Technicien d'Assistance, FILASSISTANCE INTERNATIONAL, SAINT-CLOUD.
- **Madame DIET Marine**  
Assistante de direction, MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE, PARIS 7E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur DILLAT Jérôme**  
Vendeur produit éditoriaux, CODIREP SNC, BONDY.
- **Madame DIMARELLIS Pascale**  
Personnel naviguant commercial (hôtesse de l'air), SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur DISSAKE DISSAKE Hans Claude**  
Qualiticien, SOFEMA, LEVALLOIS-PERRET.
- **Madame DJAOUI Linda**  
Technicien des métiers de la banque, SOCIETE GENERALE, PUTEAUX.
- **Madame DJEMAI Khaoula**  
DRH - Chargée gestion administrative, ADECCO FRANCE, MASSY.
- **Madame DJEMILI Zakia**  
Business analyst, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur DOLBEC Jérôme**  
Ingénieur informaticien, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur DOLE Laurent**  
Magasinier-vendeur de pièces de rechanges et accessoires, TRUJAS PARIS EST, CRÉTEIL.
- **Monsieur DOL Louis**  
Employé de restauration, DELISAVEURS, SAINT-ETIENNE.
- **Madame DOMERT Sandrine**  
Assistante de gestion, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY, VILLEJUIF.

- **Monsieur DOMINGUEZ Rafaël**  
Gestionnaire matériel, EIFFAGE CONSTRUCTION MATERIEL, VAUX-LE-PÉNIL.
- **Madame DONNEVE Aude**  
Responsable développement commercial, CACEIS BANK, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur D'ORAZIO Julien**  
Responsable risques opérationnels, SOCIETE GENERALE, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Madame DORDAIN Grégory**  
Employée de banque, SOCIETE GENERALE, PUTEAUX.
- **Monsieur DORO Dramane**  
Responsable logistique maintenance et sécurité, INST NAT FORMAT APPLIC CTRE CULTURE OUVR, NOGENT-SUR-MARNE.
- **Madame DO ROSARIO Brigitte**  
Médecin conseil, SMAMIF, PARIS.
- **Madame DO Thi Thao Ly**  
Comptable, AGENCE FRANCE PRESSE, PARIS.
- **Monsieur DUBOIS Julien**  
Conseiller Assurance Maladie, Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France, PARIS.
- **Monsieur DUBRAY Jean-Ludovic**  
Agent de sécurité confirmé, FIDUCIAL PRIVATE SECURITY EN ABREGÉ FIDUCIAL SECURITE, COURBEVOIE.
- **Madame DUBREUCQ Sandrine**  
Gestionnaire grands compte, BRIDGESTONE EUROPE NVSA, RUNGIS.
- **Madame DUBUS Ophélie**  
Responsable administration du personnel et paie, BPIFRANCE, MAISONS-ALFORT.
- **Madame DUCHEMIN Corinne**  
Gestionnaire prévoyance, MUTUELLE GENERALE DE LA POLICE, CRÉTEIL.
- **Madame DUFOREST Karima**  
Vendeuse, FARO, SARCELLES.
- **Monsieur DUFOUR Stéphane**  
Chargé de missions techniques, EAU DE PARIS, PARIS.

- **Madame DUJARDIN Maria Hélène**  
Chargé d'opération d'assurance, GENERALI, PARIS.
- **Madame DUMELIE Caroline**  
DRH, YARA FRANCE, PARIS LA DEFENSE.
- **Madame DUMOULIN Kristell**  
Logisticienne fournisseurs, JTEKT HPI, CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE.
- **Madame DUPONT Odile**  
Hôtesse naviguante, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame DUROZIER Cécile**  
Technicien service au client, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Monsieur DUSSOL Henri**  
Technicien d'escale commercial, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur DUTRE Stéphane**  
Directeur marketing produit, VCDA-VALEO COMFORT & DRIVING ASSISTANCE, CRETEIL.
- **Monsieur EBRARD Christophe**  
Personnel Naviguant Commercial, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur EDEL Abdellah**  
Agent qualifié de fabrication, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur EDERY Laurent**  
Chef de projet informatique, STIME, CHÂTILLON.
- **Monsieur EDON Didier**  
HVTQ, ARGEDIS, RUEIL-MALMAISON.
- **Madame ENZLER Axel**  
Cadre chef de projet, MBDA FRANCE, LE PLESSIS-ROBINSON.
- **Madame EON Carine**  
Hôtesse de l'air, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur EON Julien**  
Pilote de ligne, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame ESCOBAR Sandrine**  
Cadre de banque, BRED, PARIS 12EME.

- **Monsieur ESCOUDE Raymond**  
Chargé de production, CNP ASSURANCES, PARIS 15E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur ETIENNE Frédéric**  
ILS Manager, THALES SIX GTS FRANCE SAS, GENNEVILLIERS.
- **Madame EVEILLARD Rosette**  
Responsable secteur contrôle, CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE  
VIEILLESSE DES TRAVAILLEURS SALARIES, CRÉTEIL.
- **Madame FAIVRE ESCLANGLON Laurence**  
Responsable de produit digital, CAISSE DES DEPOTS ET  
CONSIGNATIONS, PARIS.
- **Madame FALCOZ Sandrine**  
Chargée de projet en maîtrise d'ouvrage, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur FARTURA Paolo**  
Attaché technico-commercial, WIENERBERGER, ACHENHEIM.
- **Monsieur FATICHI Régis**  
Responsable domaine ITS, SANOFI-AVENTIS GROUPE, PARIS 8E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame FAUCON Marianne**  
Spécialiste développement produit, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame FAYE Christelle**  
Assistante, PERNOD RICARD, PARIS 16EME.
- **Madame FEIGUEUX Jessica**  
Responsable des relations sociales, THALES LAS FRANCE SAS,  
ÉLANCOURT.
- **Monsieur FERNANDES Filipe**  
Réceptionnaire après vente, PSA RETAIL LEFEBVRE, PARIS.
- **Monsieur FERRARINI Frédéric**  
Manager Informatique, GENERALI VIE, SAINT-DENIS.
- **Madame FERREIRA Isabel**  
Gestionnaire Administration du Personnel, ESSILOR INTERNATIONAL,  
CRÉTEIL.
- **Monsieur FERREIRA RIBEIRO Manuel Antonio**  
Maître bâtisseur principal, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,  
GUYANCOURT.



- **Madame FERROUDJ Lihila**  
Responsable Entité ADV, ASSOCIATION FRANCAISE DE NORMALISATION, SAINT-DENIS.
- **Monsieur FEVRIER Pascal**  
Responsable surfacing, cut & final, HOYA LENS FRANCE, ÉMERAINVILLE.
- **Madame FIALLO Stella**  
Educatrice spécialisée, U.D.S.M., FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Madame FINOTE Florinda**  
Cadre, BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, GUYANCOURT.
- **Madame FIRKA Sacharalin**  
Responsable des ressources et de la gestion commerciale, AGENCE FRANCE PRESSE, PARIS.
- **Madame FOREST NEGOCE Karine**  
Responsable projet, BPCE, PARIS.
- **Monsieur FORTAS Abderrazak**  
Magasinier, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Madame FOSSIER Nadine**  
Comptable, CBRE PROPERTY MANAGEMENT, PARIS 20E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur FOUAD Brahim**  
Chauffeur- Livreur, ELRES, RUNGIS.
- **Madame FRANCISCO Sandrine**  
Responsable d'études R&D et SI, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur FRANCOISE Thierry**  
Ingénieur d'Affaires, FRAMATOME, COURBEVOIE.
- **Monsieur FRANCO Olivier**  
Responsable administratif et Comptable, COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE, LES PAVILLONS-SOUS-BOIS.
- **Madame FREITAS Annabelle**  
Infirmière, INSTITUT ROBERT MERLE D'AUBIGNE, VALENTON.
- **Monsieur FULMINET Denis**  
Responsable d'activité CCS services corporate, CENTRE DE CONSEIL ET DE SERVICE -CCS, NANTES.

- **Monsieur FUNARO Emmanuel**  
Responsable grands comptes régional, FIDUCIAL BUREAUTIQUE,  
COURBEVOIE.
- **Monsieur FZERI Omar**  
Manager Informatique, AXA GROUP OPERATIONS, PARIS 17E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame GALAS Christelle**  
Déclarante en douane, FEDEX EXPRESS FR, MARLY-LA-VILLE.
- **Monsieur GALLET Sacha**  
Pharmacien, CENEXI, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Monsieur GALLIO Jérôme**  
Technicien de proximité informatique, BIOSPHERE, LYON 7E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame GAMBIN-BUDIMIR Maria**  
Directrice affaires sociales et formation, ASS TRANSFORMATION  
LAITIERE FRANCAISE, PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur GANTES François**  
Ingénieur, THALES SERVICES NUMERIQUES SAS, VÉLIZY-  
VILLACOUBLAY.
- **Madame GARNIER Maryline**  
Acheteuse, NESTLE EXCELLENCE SUPPORTS FRANCE OU NES FRANCE,  
ISSY-LES-MOULINEAUX.
- **Madame GARREAU Géraldine**  
Ingénieure, AIRPARIF, PARIS.
- **Monsieur GAUCHER Benoît**  
Comptable auxiliaire, MONIER, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur GAUCHET Benoit**  
Comptable, MONIER, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Madame GAUDILLIERE Carine**  
Analyste comptable, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Monsieur GENDRON Vincent**  
Ingénieur validation, VALEO EQUIPEMENTS ELECTRIQUES MOTEUR,  
CRÉTEIL.
- **Monsieur GENTY Damien**  
Technicien service clients, RICOH FRANCE, RUNGIS.

- **Monsieur GEORGE Frédéric**  
Monteur Réseaux, BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, CRÉTEIL.
- **Monsieur GERARD Alain**  
Warranty manager, VALEO EQUIPEMENTS ELECTRIQUES MOTEUR, CRETEIL.
- **Monsieur GH-ARAKELIAN Armen**  
Ressource manager, ATOS MANAGEMENT FRANCE, BEZONS.
- **Monsieur GHERBI Yazid**  
Technicien commercial, SOCIETE AIR FRANCE, LE MESNIL-AMELOT.
- **Madame GHESQUIERS Gaëlle**  
Employée de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
- **Monsieur GHIONE Laurent**  
Expert référent gestion, AXA ASSISTANCE FRANCE, CHÂTILLON.
- **Monsieur GIRAULT Gaël**  
Vend. Pdts éditoriaux, FNAC LA DEFENSE, COURBEVOIE.
- **Monsieur GLINEL Steed**  
Administrateur habilitations support fonctionnel, CA INDOSUEZ WEALTH (FRANCE), PARIS 8.
- **Monsieur GODMENT Antony**  
Ingénieur cadre, PSA AUTOMOBILES SA, POISSY.
- **Madame GOFFIN Virginie**  
Chargée de communication, CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE DES TRAVAILLEURS SALARIES, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Madame GOMEZ Chloé**  
Conseiller spécialisé en épargne et prévoyance, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur GORLIER Eric**  
Responsable, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Madame GOUAL Beyhia**  
Chargée de projet ressources humaines, NATIXIS, PARIS.
- **Madame GRANDVILLE Muriel**  
Chargée de clientèle PRO, MAAF ASSURANCES SA, BONNEUIL-SUR-MARNE.

- **Monsieur GRAVE Thierry**  
Directeur financier sun & readers, ESSILOR INTERNATIONAL,  
CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur GREGER Marco**  
Serveur, P.N.M, PARIS 3E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur GRENET Isabelle**  
Responsable de projet informatique, HSBC CONTINENTAL EUROPE,  
PARIS 16E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur GRIGNON Frédéric**  
Chef de Projet, U C A N S S, MONTREUIL.
- **Madame GRZYBEK Anne-Florence**  
Conseillère Spécialisée Epargne/Epargne Financière et Prévoyance, BNP  
PARIBAS, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Madame GUARNELLI Nathalie**  
Contrôleur de gestion RH, CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, MASSY.
- **Monsieur GUEGAN Yann**  
Modeliste PàP femme, CHRISTIAN DIOR COUTURE, PARIS 8.
- **Madame GUERRERO Marina**  
Chargée des partenariats Cadre en assurance, AXA FRANCE IARD,  
NANTERRE.
- **Madame GUIGNARD Delphine**  
Secrétaire d'établissement, OCP REPARTITION, CRÉTEIL.
- **Madame GUIHO Véronique**  
Gestionnaire ressources humaines, DAUCHEZ COPROPRIETES, PARIS.
- **Monsieur GUILLARD Pierre**  
Cadre Poste de directeur général, SEINE-SAINT-DENIS HABITAT,  
BOBIGNY.
- **Monsieur GUILLAUME Bernard**  
Technicien Supérieur, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET  
AUX ENERGIES ALTERNATIVES, PARIS.
- **Monsieur GUILLIER Sébastien**  
Agent de service remplaçant, MAJ, VITRY-SUR-SEINE.
- **Madame GUITTON Laurence**  
Conseillère Pôle Emploi, POLE EMPLOI, NOISY-LE-GRAND.

- **Madame GUYON Caroline**  
Chargé de performance opérationnelle, LA FRANCAISE DES JEUX,  
BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Madame GWAKAMISS Berthine**  
Chargée de rayons alimentation, MONOPRIX TOLBIAC, PARIS.
- **Madame HAAS Christelle**  
Assistant achat, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Madame HABABOU Elodie**  
Chargée des opérations navire, BOLLORE AFRICA LOGISTICS,  
PUTEAUX.
- **Monsieur HADOUM Kemel**  
Responsable de service à distance, QUADIENT FRANCE, RUEIL-  
MALMAISON.
- **Monsieur HAMANI Ommar**  
Responsable support technique, STANLEY SECURITY FRANCE, IVRY-  
SUR-SEINE.
- **Madame HAMMAMI Lydie**  
Gardiennne d'immeubles, BATIGERE EN ILE DE FRANCE, LEVALLOIS-  
PERRET.
- **Madame HAMON Pascale**  
Secrétaire de direction, BOTTE FONDATIONS, CHEVILLY-LARUE.
- **Madame HASSANI Meriam**  
A.S.H. (agent de service hôtelier), LES BEGONIAS, SAINT-MAUR-DES-  
FOSSÉS.
- **Monsieur HASSOUN Bruno**  
Responsable MOA assurances, ASSOCIATIONS MUTUELLES LE  
CONSERVATEUR, PARIS 16E ARRONDISSEMENT.
- **Madame HAUMONT Sandra**  
Assistante de recherche en chimie, INSTITUT DE RECHERCHES  
SERVIER, CROISSY-SUR-SEINE.
- **Madame HAURET Houria**  
Chargée de mobilité internationale, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur HECKMANN Roland**  
Directeur, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, PARIS  
13E ARRONDISSEMENT.

- **Madame HERIGAULT Aline**  
Négociateur de contrat, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur HERMET Frédéric**  
Cadre de banque, CAISSE REGIONALE DE CREDIT MUTUEL D'ILE DE FRANCE, PARIS.
- **Monsieur HEUVELINE Marc**  
Chef de chantier MOA, UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS, CHAMPS-SUR-MARNE.
- **Monsieur HOANG Charles**  
Chauffeur Livreur, ELRES, RUNGIS.
- **Monsieur HOERNER Frédéric**  
Cadre conseil ALM, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Madame HOINARD Damien**  
Technicien supérieur de laboratoire, INSTITUT PASTEUR, PARIS.
- **Monsieur HUBERT Aurélien**  
Responsable financier, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, CHILLY-MAZARIN.
- **Madame HUGON Danièle**  
Téléconseillère, MANDAE, CRETEIL.
- **Monsieur HUI Olivier**  
Ingénieur aéronautique, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame IBARRA Elisabeth**  
Formatrice, MA NOUVELLE VILLE, PARIS.
- **Monsieur ILIC Dusko**  
Chef d'équipe, SOCIETE ENTRETIEN NETTOYAGE INDUSTRIEL, GENTILLY.
- **Madame IROULART Marie-Gabrielle**  
Ingénieur chercheur, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, SACLAY.
- **Madame JACQUEMIN Oumou**  
Cadre de proximité, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL DE MARNE, CRÉTEIL.
- **Monsieur JAFFRES Loïc**  
Journaliste rédacteur photo, BAYARD PRESSE, MONTROUGE.

- **Madame JALKH Estelle**  
Chef de projet, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur JAMANN Gilles**  
Ingénieur Informatique, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, PANTIN.
- **Monsieur JANY Vincent**  
Préparateur échantillons, CHANEL PARFUMS BEAUTE, PANTIN.
- **Madame JAVUREK Caroline**  
Chef de projet développement retail, L'OREAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL, CLICHY.
- **Madame JEAN-BAPTISTE-FREDERIC Ingrid**  
Chargée de recrutement, PARIS HABITAT-OPH, PARIS.
- **Madame JERIER Nathalie**  
Titulaire assistant maîtrise, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.
- **Monsieur JOBE Stéphane**  
Employé de banque, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame JOBEZ Maud**  
Juriste, CITALLIOS, NANTERRE.
- **Madame JOCK Raymonde**  
Agent de restauration caisse, CSEC RATP, BAGNOLET.
- **Madame JORIOZ Valérie**  
Directrice générale, AUTODISTRIBUTION, ARCUEIL.
- **Madame JOUVIE Marie**  
Assistante de gestion, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur JOVANOVIC Slavisa**  
Directeur logistique, approvisionnement et administrations des ventes, GUARD INDUSTRIE, PARIS.
- **Monsieur JUDOR Willy**  
Chef d'équipe préparation, POMONA, WISSOUS.
- **Madame JUTTET DUVAL Nadia**  
Responsable conformité, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Madame KACI OULHADJ Ferroudjia**  
Employée commerciale - LS - caisse, MONOPRIX SECRETAN, PARIS.

- **Monsieur KADDANI Boutaïeb**  
Ingénieur Commercial, ETABLISSEMENT PUBLIC PALAIS DE LA  
DECOUVERTE ET CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE, PARIS.
- **Madame KARCZYNSKI Périnne**  
Technicienne de Laboratoire de Biologie Moléculaire, ETABLISSEMENT  
FRANÇAIS DU SANG - Île de France, IVRY-SUR-SEINE.
- **Monsieur KARMOUCH Mimoune**  
Préparateur de commande, XPO SUPPLY CHAIN FRANCE, LE  
COUDRAY-MONTCEAUX.
- **Madame KASMI Nacira**  
Assistante de gestion, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY, VILLEJUIF.
- **Monsieur KESTEMONT Nicolas**  
Expert Système, BPCE INFOGERANCE ET TECHNOLOGIES, PARIS.
- **Madame KHALISSA Nadia**  
Technicienne infrastructures, ECONOCOM INFOGERANCE SYSTEMES,  
LE PLESSIS-ROBINSON.
- **Madame KHANG Marianne**  
Vendeuse, CHRISTIAN DIOR COUTURE, PARIS 8.
- **Monsieur KHATAB Khalil**  
Chef cuisinier, LES CHARMILLES S A, VALENTON.
- **Madame KHEDIM Malika**  
Assistante des ressources humaines, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur KIRCHHOFFER Matthieu**  
Responsable de département d'exploitation, ENGIE RESEAUX, PARIS  
LA DEFENSE.
- **Madame KOESLER-CHARRIERE Dominique**  
Employée de banque, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame KOLOVERI Julia**  
Responsable marketing, SULZER POMPES FRANCE, BUCHELAY.
- **Monsieur KONATE Samba**  
Chauffeur poids lourd, SEPUR, NEUILLY-SUR-MARNE.
- **Monsieur KOUASSI Kacou**  
Employé commercial, CSF Paris Procession, PARIS.



- **Monsieur KUNSTLER Julien**  
Expert en Méthodes et Outils, SOCIETE GENERALE, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Monsieur LAAJILI Adel**  
Pointeur, STEF TRANSPORT PARIS ATHIS, ATHIS-MONS.
- **Madame LACORRE Sandrine**  
Ingénieur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, RÉAU.
- **Monsieur LADEIRA Tony**  
Cadre de banque, SOCIETE GENERALE, COLOMBES.
- **Madame LADJICI Malika**  
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, NOISY-LE-GRAND.
- **Madame LAIDI Lineda**  
Gestionnaire banque, NATIXIS, PARIS.
- **Madame LAL Zehra**  
Responsable de rayon, PALAIDIS, CRÉTEIL.
- **Madame LAMOUCHE Aurore**  
Assistante, PSA AUTOMOBILES SA, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame LANCHAS Isabelle**  
Chargée Risques et Conformité Niveau 2, GENERALI VIE, PARIS 9.
- **Monsieur LANDRIEU Jérôme**  
Expert Méthodes Technologies, BPCE INFOGERANCE ET TECHNOLOGIES, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame LANGE Isabelle**  
Journaliste, METROPOLE TELEVISION, NEUILLY-SUR-SEINE.
- **Madame LARO CHASSEUR Evelyne**  
Hôtesse de l'air, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur LAURIER Georges**  
Chef de trafic, FEDEX EXPRESS FR, WISSOUS.
- **Madame LE BIHANNIC Pauline**  
Chef de projet informatique, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame LEBLANC Aurore**  
Rédactrice, EDITIONS LEGISTATIVES, MONTROUGE.

- **Madame LEBOSSE Céline**  
Directrice responsable de fonction et département, POLE EMPLOI,  
PARIS 20E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur LEBRANCHU Geoffroy**  
Ingénieur-Cadre, PSA AUTOMOBILES SA, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Monsieur LE BRIS Gilbert**  
Responsable commercial, THALES SIX GTS FRANCE SAS, VÉLIZY-  
VILLACOUBLAY.
- **Monsieur LEBVOUA Alphonse**  
Ingénieur électronique, CONTINENTAL AUTOMOTIVE FRANCE,  
TOULOUSE.
- **Madame LECHERTIER Béatrice**  
Directrice de Projets Informatique/Delivery Leader, INFORMATIQUE  
CDC, ARCUEIL.
- **Monsieur LE DEIT Fabrice**  
Cadre informatique, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur LEDERMANN François**  
Responsable SI d'applications, IFP ENERGIES NOUVELLES, RUEIL-  
MALMAISON.
- **Madame LE DIEU DE VILLE Sophie**  
Employée de banque, BNP PARIBAS, PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur LEDUNC Ludovic**  
Inspecteur sinistres corporels, GIE DU GROUPE AVIVA FRANCE, BOIS-  
COLOMBES.
- **Madame LEFEBVRE Isabelle**  
Office manager, VEOLIA INDUSTRIES GLOBAL SOLUTIONS, PARIS.
- **Madame LEFFLOT Fanny**  
Directrice achats & Supply chain, PERIPHERIQUES ET MATERIELS DE  
CONTROLE, SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS.
- **Monsieur LE GOFF Morgane**  
Directrice Ressources Humaines, PERIPHERIQUES ET MATERIELS DE  
CONTROLE, SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS.
- **Madame LE GOUIC Catherine**  
Responsable coordination commerciale, GALERIES LAFAYETTE  
HAUSSMANN - GL HAUSSMANN, PARIS.

- **Madame LE GUEVEL Esméralda**  
Gestionnaire administrative RH, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES,  
PANTIN.
- **Monsieur LE Hoang An**  
Contrôleur chronotachygraphe, CONTINENTAL AUTOMOTIVE  
TRADING FRANCE, RAMBOUILLET.
- **Monsieur LELEU Christophe**  
Ingénieur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, RÉAU.
- **Madame LE MENN Morgane**  
Chef de secteur, GROUPE SEB FRANCE, ÉCULLY.
- **Monsieur LE MERCIER Jean-Maï**  
Directeur des achats, CNP ASSURANCES, PARIS 15E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur LEMOINE Renaud**  
Ingénieur, STMICROELECTRONICS SA, MARLY-LE-ROI.
- **Madame LENAIN Sandra**  
Analyste risques de crédit, NATIXIS, PARIS.
- **Madame LENG Eng-Huy**  
Data scientist, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame LE RESTE Stéphanie**  
Responsable de projets marketing, BPCE, PARIS.
- **Monsieur LERFEL Laurent**  
Cadre de banque, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame LE ROUX Alexandra**  
Assistante de Gestion, GENERALI, PARIS.
- **Monsieur LEROUXEL Christophe**  
Agent de maîtrise, SOC DE GESTION AUTOMOBILE CLUB DE FRANCE,  
PARIS 8.
- **Madame LESEIGNEUR Cécile**  
Conseillère talent acquisition, THALES LAS FRANCE SAS, RUNGIS.
- **Madame LESUEUR Guiléne**  
Chargée de relation réseaux, BPCE VIE, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Madame LESUEUR Nathalie**  
Chargée de Communication, NATIXIS, PARIS.

- **Monsieur LEVY Yvan**  
Chef de service, ASSOCIATION MAAVAR, PARIS.
- **Madame LEYMARIE Christelle**  
Technicienne de banque, CREDIT LYONNAIS, LYON.
- **Madame LHAMZI Najat**  
Contrôleur de gestion, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame LIANG Yu**  
Chercheur, INSTITUT PASTEUR, PARIS.
- **Madame LICYR Mikaelle**  
Employée de restauration, DELISAVEURS, PARIS 5E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur LIEVENS Vincent**  
Ingénieur Financier, CNP ASSURANCES, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur LINDEGAARD Morten**  
Ingénieur, OTV, SAINT-MAURICE.
- **Monsieur LIPKA Samuel**  
Cadre bancaire, CM-CIC AIDEXPORT, PARIS 9EME.
- **Monsieur LIROT Philippe**  
Ingénieur en aménagement, ISOSPACE, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Monsieur LISSANDRES Daniel**  
Cadre de gestion confirmé, DASSAULT AVIATION, PARIS.
- **Monsieur LISTOIR Olivier**  
Directeur adjoint - restauration rapide, MCDONALD S EST PARISIEN,  
CHEVILLY-LARUE.
- **Madame LOBET Carole**  
Secrétaire médicale, DR GEORGES KHOURY ET ASSOCIES, PARIS 16E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame LOKMANE Roza**  
Responsable règlements de sinistres, AXA FRANCE IARD, FONTENAY-  
SOUS-BOIS.
- **Madame LOPES-TREARD Brigitte**  
Gestionnaire administratif brevets, TOTAL SE, COURBEVOIE.
- **Monsieur LOPO Alfeu**  
Ouvrier spécialisé, OGF, PARIS.

- **Madame LORIMIER Angélique**  
Comptable, SPME, BONNEUIL-SUR-MARNE.
- **Monsieur LOUBAT Pascal**  
Directeur de projet, EURO FINANCE SYSTEMS, NOGENT-SUR-MARNE.
- **Madame LOUISY-LOUIS Christelle Claude**  
Gestionnaire de production, SMAMIF, PARIS.
- **Monsieur LOURENCO DA SILVA José**  
Chef d'équipe, NICOLLIN SAS, CHAMPIGNY-SUR-MARNE.
- **Madame LUU Irène**  
Chef de produit, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Madame LUZIER Maya**  
Analyste, SANOFI-AVENTIS GROUPE, ANTONY.
- **Monsieur LY Almany**  
Conseiller social, ANTIN RESIDENCES SA HABITAT LOYER MODERE,  
PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur MABROUK Ahmed**  
ELECTRICIEN, ENTREPRISE AMICA SA, ARGENTEUIL.
- **Monsieur MAEGHT Christophe**  
Responsable département épargne et prévoyance, GIE BNP PARIBAS  
CARDIF, NANTERRE.
- **Madame MAGNIER Cynthia**  
Gestionnaire moyens généraux, ACTION LOGEMENT SERVICES, PARIS  
13E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur MAHAMDI Hadj-Abdallah**  
Technicien, ENGIE ENERGIE SERVICES, GENNEVILLIERS.
- **Madame MAHIEUX Maryline**  
Chef de département épicerie-liquide, MONOPRIX, CLICHY.
- **Monsieur MAILLARD André**  
Directeur informatique, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame MAKHLOUFI Safia**  
Gestionnaire paie et adp, EFFIA, PARIS 12E ARRONDISSEMENT.
- **Madame MALAKHOFF-DHUICQUE Marie-Eve**  
Directeur administratif, Caisse d'Assurance Vieillesse des Pharmaciens,  
PARIS CDX 09.

- **Monsieur MALFAIT David**  
Service manager, JILITI, RUNGIS.
- **Monsieur MALICKI Christophe**  
Directeur secteur commercial, CAISSE EPARGNE ILE DE FRANCE,  
PARIS.
- **Madame MALLA Cintia**  
Secrétaire, GROUPE SEI SAS, ALFORTVILLE.
- **Madame MANGANE Fatoumata**  
Chef de groupe restauration collective, SOGERES, ISSY-LES-  
MOULINEAUX.
- **Madame MANSOURI Fouzia**  
Technico commercial, REXEL FRANCE SAS, PARIS.
- **Madame MARCELLESI Marie-Isabelle**  
Directeur corporate finance, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES  
SOLUTIONS, PARIS.
- **Madame MARCEL Véronique**  
Gestionnaire Assurance, ACM, STRASBOURG.
- **Madame MARCOT Aude**  
Cadre banque, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur MARECHAL Vincent**  
Juriste, CAISSE AUTONOME RETRAITE MEDECINS FRANCE, PARIS 17E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur MARGUERITE William**  
Chauffagiste, ERITHERM, CHOISY-LE-ROI.
- **Madame MARION Christine**  
Assistante commerciale, CAMPARI FRANCE DISTRIBUTION, PARIS 8.
- **Madame MARJANOVIC Danijela**  
Responsable Dept Bout-joaillerie, CHRISTIAN DIOR COUTURE, PARIS 8.
- **Madame MAROUAN Nadia**  
Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Monsieur MAROUZE Eric**  
Chargé de méthodes, EDITIONS LEGISLATIVES, MONTROUGE.
- **Madame MARQUES Céline**  
Assistante de centre, SYND COPROPRIET CTRE COMMERC REG  
CRETEIL, CRÉTEIL.

- **Madame MARQUES Maria**  
Coiffeuse, LEMAIRE JEAN PIERRE, CRÉTEIL.
- **Monsieur MARQUES Paul**  
Formateur, SODEXO EN FRANCE, GUYANCOURT.
- **Madame MARTARESCHE Béatrice**  
Assistante de direction, RENAULT SAS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Madame MARTIN Cathy**  
Gestionnaire technique, BATIGERE EN ILE DE FRANCE, LEVALLOIS-PERRET.
- **Madame MARTINET Sophie**  
Responsable lot logiciel, THALES SIX GTS FRANCE SAS, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Monsieur MARTY Olivier**  
Médecin, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur MARUSZAK Thierry**  
Préparateur, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, MONDEVILLE.
- **Madame MASSON Martine**  
Femme de service, ASS FORMA ACTION SOCIALE ECURIE COURSES, BOISSY-SAINT-LÉGER.
- **Madame MATHERON Hélène**  
Responsable qualité, NESTLE FRANCE, ISSY-LES-MOULINEAUX.
- **Monsieur MATIAS AFONSO Abraao**  
Maçon, PARIS-OUEST CONSTRUCTION, PARIS 5E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur MATON Erik**  
Retraité, Candidature Individuelle, .
- **Madame MATOS DOS REIS Maria**  
Couturière PMHQ, CHRISTIAN DIOR COUTURE, PARIS 8.
- **Monsieur MATTA Patrick**  
Analyste, DOCAPOSTE BPO, IVRY-SUR-SEINE.
- **Monsieur MAURIZ CARBALLO Enrique**  
Comptable, GEFCO SA, PUTEAUX.
- **Madame MAYAUD Laëtitia**  
Assistante, CHANEL PARFUMS BEAUTE, PANTIN.

- **Monsieur MAYERAS Damien**  
Responsable d'application, SOC MUTUELLE D'ASSURANCE DU BTP,  
PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur MAZA Morad**  
Steward, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame MAZIOUD Ouassila**  
Aide soignante, HOPITAL PRIVE ARMAND BRILLARD, NOGENT-SUR-  
MARNE.
- **Monsieur MBARGA Jean Alexis**  
Gestionnaire back office, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.
- **Monsieur MBARGA MBARGA Jean Alexis**  
Gestionnaire back office, HSBC CONTINENTAL EUROPE, COURBEVOIE.
- **Monsieur MBAYE Ahmed**  
Cariste, TNT Expresse france, ALFORTVILLE.
- **Monsieur MELGET Philippe**  
Directeur Communication Interne, ESSILOR INTERNATIONAL,  
CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame MENDES TAVARES Emilia**  
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-  
ÉTIENNE.
- **Madame MENIER Elsa**  
Conseillère Sociale, LOGIREP, SURESNES.
- **Madame MENIN Véronique**  
Chargée d'études actuarielles, ASSOCIATION DE MOYENS  
ASSURANCE DE PERSONNES, PARIS.
- **Madame MERABI Zineb**  
Comptable, L'OREAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL,  
LEVALLOIS-PERRET.
- **Madame MERAD Lamia**  
Gestionnaire clientèle, CREDIT COOPERATIF, MAISONS-ALFORT.
- **Monsieur MESKA Hanane**  
Responsable logistique et assistante des services généraux, ESSILOR  
INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur MESSAOUD Rafik**  
Chef d'équipe, LACTALIS LOGISTIQUE, THIAIS.



- **Madame METTEIL Anne**  
Assistante, L'OREAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL, LEVALLOIS-PERRET.
- **Monsieur MEUGNIER Romuald**  
Magasinier, LARIVIERE, ANGERS.
- **Madame MEYNARD Lorraine**  
Evalueur de risques, CNP ASSURANCES, PARIS 15E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame MICELI Aliba**  
Assistante approvisionnement, PRINTEMPS, PARIS 9E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur MICHELET Christophe**  
Gestionnaire Client Individu, ASSOCIATION DE MOYENS RETRAITE  
COMPLEMENTAIRE, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur MIGNOT Maxime**  
Responsable d'activité flux, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL  
SOCIETE A MISSION (APPLICATION LOI PACTE), PARIS 9E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur MILLIER Franck**  
Directeur de centre banque privée, BNP PARIBAS, PARIS 16E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur MILLOT Jean-Philippe**  
Contrôleur de gestion, BASF FRANCE SAS, LEVALLOIS-PERRET.
- **Madame MINGOT Angélique**  
Employée (chargée de sinistres spécifiques), GENERALI IARD, PARIS 9E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur MINO Fabien**  
Ingénieur position III A (ingénieur en sécurité passive), RENAULT SAS,  
BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Madame MISENNE Porntip**  
Technicien logistique, BOIRON, IVRY-SUR-SEINE.
- **Monsieur MITRI Raphaël**  
expert comptable, D.B.F AUDIT, SAINT-MAUR-DES-FOSSES.
- **Madame MLADENOVIC Daniela**  
Assistante approvisionnement, PRINTEMPS, PARIS 9E  
ARRONDISSEMENT.

- **Madame MOATI Jossia**  
Assistante de direction, VALOPHIS SAREPA - SOCIETE ANONYME D'HLM, CRÉTEIL.
- **Monsieur MOHAMED TOYB Abdallah Toyb**  
Responsable de zone, MCDONALD'S PARIS SUD, GUYANCOURT.
- **Madame MOIROT GUIN Ludivine**  
Ingénieur Télécom, ALCATEL SUBMARINE NETWORKS, NOZAY.
- **Monsieur MOISAN Jean-Marie**  
Manager informatique, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur MOKOKO Richard**  
Métallier - Miroitier, DIB PRODUCTION, ORLY.
- **Madame MOLARD Stéphanie**  
Ingénieur et Cadre, TOTAL GLOBAL HUMAN RESOURCES SERVICES, COURBEVOIE.
- **Monsieur MOLLICONE Dominique**  
Technicien, SANOFI CHIMIE, VITRY-SUR-SEINE.
- **Monsieur MONNERET Denis**  
Support technique assurance, AXA FRANCE IARD, NANTERRE.
- **Monsieur MONTEIRO Alfredo**  
Electricien, BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES, PLAISIR.
- **Madame MONTI Sandrine**  
Organisateur bancaire, BNP PARIBAS, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Madame MONTOUT Sylviane**  
Responsable restaurant satellite, ELRES, RUNGIS.
- **Madame MORENO Allix**  
Directeur clientèle, REWORLD MEDIA MAGAZINES, BAGNEUX.
- **Monsieur MORVAN Denis**  
Directeur grands comptes Abloy, ASSA ABLOY FRANCE SAS, OUST-MAREST.
- **Monsieur MOSBAH Noureddine**  
Ingénieur, EUROCLEAR, PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur MOUALEK Farid**  
Responsable expédition, POMONA, CHILLY-MAZARIN.

- **Monsieur MOUELLE Louis Philippe**  
Ingénieur et Cadre, TOTAL GLOBAL HUMAN RESOURCES SERVICES,  
COURBEVOIE.
- **Monsieur MOURIEZ Sébastien**  
Responsable d'applications, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur MOUTCHOU Anani**  
Comptable, CACEIS, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Madame MWANGA Luwera**  
Nett qualifié, ENTREPRISE H. REINIER, CHÂTILLON.
- **Madame MYSTILLE Fabiola**  
Employée de service, OCP REPARTITION, CRÉTEIL.
- **Madame NADAL Virginie**  
Comptable, GENERALI VIE, SAINT-DENIS.
- **Monsieur NAMANE Abdelkader**  
Ingénieur de recherche expert, INSTITUT PASTEUR, PARIS.
- **Monsieur NAMOUNE Abdihadi**  
Contrôleur/Flasheur, KUEHNE+NAGEL, LE COUDRAY-MONTCEAUX.
- **Madame NDIAYE Anta**  
Chargée de formation, MCDONALD'S PARIS SUD, GUYANCOURT.
- **Madame NEGREVERGNE Agnès**  
Directrice ressources humaines, L'OREAL, LEVALLOIS-PERRET.
- **Monsieur NEVES Victor**  
Formateur FPC en sécurité, CAMPUS VEOLIA ENVIRONNEMENT, JOUY-  
LE-MOUTIER.
- **Madame NGONGA GICQUEL Claire**  
Responsable service marketing, CAISSE DES DEPOTS ET  
CONSIGNATIONS, PARIS.
- **Monsieur NGOY KAYEMBE Jean Pierre**  
Second de cuisine, ELIOR ENTREPRISES, PARIS LA DEFENSE.
- **Madame NGUYEN Angélique**  
Agent administratif, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE PARIS,  
PARIS.
- **Madame NGUYEN Simone**  
Gestionnaire paie, JANSSEN CILAG, ISSY-LES-MOULINEAUX.

- **Madame NGUYEN Thi Mong Thuy**  
Employée commerciale, CARREFOUR MARKET, PARIS 14EME.
- **Monsieur NGUYEN VAN TAM Jean-Pierre**  
Technicien, AGENCE FRANCE PRESSE, PARIS.
- **Madame NIAKATE Assa**  
Femme de chambre, SOGEPARK, AUBERVILLIERS.
- **Monsieur NICAISE Nicolas**  
Stockiste, BHV EXPLOITATION, PARIS 4E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur NICOLAS Benoît**  
Cadre Bancaire, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
- **Madame NICOLAS Simone**  
Assistante copropriété, FONCIA GIEP, NOISY-LE-GRAND.
- **Monsieur NICOLE Valentin**  
Cadre financier, CACEIS FUND ADMINISTRATION (CACEIS FA), PARIS.
- **Madame NIVIERE Nadia**  
Assistante de gestion, CBRE CONSEIL & TRANSACTION, PARIS 17E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur NOGUEIRA Georges**  
Releveur de Compteur d'Eau, PROXISERVE, SAINT-DENIS.
- **Monsieur NOP Hoa**  
Directeur d'agence, BNP PARIBAS, CACHAN.
- **Madame NOURY Olga**  
Esthéticienne, MARIONNAUD, PARIS 8EME.
- **Monsieur NUNES Antonio de Jesus**  
Canalisateur, SEIP ILE DE FRANCE, SAULX-LES-CHARTREUX.
- **Monsieur NURIT Thierry**  
ELECTRICIEN, ENTREPRISE AMICA SA, ARGENTEUIL.
- **Monsieur NZEZA NLANDU Inc**  
Magasinier cariste, POINT P S.A.S., NANTERRE.
- **Madame NZOUNGOU Augustine**  
Gestionnaire retraite, ASSOCIATION DE MOYENS RETRAITE COMPLEMENTAIRE, PARIS.

- **Monsieur ODE Hary**  
Technicien supérieur de maintenance, SOCIETE NATIONALE DE  
RADIODIFFUSION RADIO FRANCE, PARIS 16E ARRONDISSEMENT.
- **Madame ORLHIAC Carole**  
Assistante - Coordination Continuité d'Activité, NATIXIS GLOBAL  
ASSET MANAGEMENT, PARIS.
- **Madame ORZALESI Caterina**  
Gestionnaire Ecrits Facturation, AWP FRANCE SAS, SAINT-OUEN-SUR-  
SEINE.
- **Monsieur OTWINOWSKI Paul**  
Ingénieur de projet, ABB FRANCE, CERGY.
- **Monsieur OUAZAN Philippe**  
Cadre bancaire, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur PACAULT Denis**  
Adjoint responsable ADV, SAGEMCOM ENERGY & TELECOM SAS,  
RUEIL-MALMAISON.
- **Madame PAK Carole**  
Formaliste, MEDIALEX, RENNES.
- **Madame PALKA Stéphanie**  
Préventeur, ENGIE RESEAUX, PARIS LA DEFENSE.
- **Madame PALLARES Valérie**  
Gestionnaire marchés, EXPANSIEL, CRÉTEIL.
- **Monsieur PALMENTY David**  
Chef de produits, V W R INTERNATIONAL, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Monsieur PAPARAS Konstantinos**  
Développeur informatique, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame PARADOT Delphine**  
Adjoint du directeur juridique, SOC AUTEURS COMPOSITEURS  
DRAMATIQUES, PARIS.
- **Monsieur PARMENTIER Stéphane**  
Conducteur de travaux, SADE CGTH, IVRY SUR SEINE.
- **Madame PARTOUCHE Audrey**  
Chef de projet, BNP PARIBAS, PARIS.

- **Madame PASQUALINI Emilie**  
Assistante de direction commerciale, LEIFHEIT BIRAMBEAU, PARIS 12E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur PAULOS David**  
Sertisseur en joaillerie, CARTIER JOAILLERIE INTERNATIONAL SAS,  
PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Madame PAUPERT Christina**  
Gestionnaire assurances, GIE 1001 VIES HABITAT, COURBEVOIE.
- **Madame PERCHEY NAJBERG Dorothée**  
Hôtesse de l'air, SOCIETE AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE.
- **Monsieur PEREIRA Carlos**  
Agent de quai, LACTALIS LOGISTIQUE, THIAIS.
- **Monsieur PEREIRA Nuno-Filipe**  
Cariste, LACTALIS LOGISTIQUE, THIAIS.
- **Monsieur PEREIRA Yorick**  
Responsable d'exploitation, HUMANISATION CONTROLE ET  
PREVENTION, BOISSY-SAINT-LÉGER.
- **Monsieur PERETTI Bruno**  
Responsable régional, GUARD INDUSTRIE, PARIS.
- **Madame PERROT Sandra**  
Responsable normes et systèmes comptables, BPCE FACTOR, PARIS  
13E ARRONDISSEMENT.
- **Madame PESTANA Gracinda**  
Opérateur auto contrôle, EUROSTYLE SYSTEMS MOLINGES,  
MOLINGES.
- **Monsieur PETIT Vincent**  
Editeur BD, FLAMMARION SA, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur PHAM Augustin**  
Horloger, CHANEL, PARIS.
- **Monsieur PHAM Ngo Nguyen Thao**  
Sous-chef de cuisine, SEINO VISION - BATEAUX PARISIEN, PARIS.
- **Madame PHILOCLES Séverine**  
Rédactrice sinistre voyages, AWP FRANCE SAS, SAINT-OUEN-SUR-  
SEINE.

- **Madame PIAR Nathalie**  
Cadre bancaire, CREDIT LYONNAIS, LYON.
- **Madame PICHARD Carine**  
Agent d'escale, SOCIETE AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE.
- **Monsieur PICOT Stéphane**  
Cadre bancaire, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur PIERRE Stéphane**  
Dirigeant, AMBULANCES JARRY, VINCENNES.
- **Monsieur PIERRU Marc**  
Business Analyst, SOCIETE GENERALE, PUTEAUX.
- **Monsieur PIGEON Jean-Pierre**  
Manager informatique, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur PIGOT Yoann**  
Responsable projet, THALES LAS FRANCE SAS, LIMOURS.
- **Madame PINCE Nathalie**  
Assistante de direction, VINCI CONSTRUCTION INTERNATIONAL NETWORK, RUEIL-MALMAISON.
- **Monsieur PINTO José**  
Responsable service informatique, ORANGE BANK, MONTREUIL.
- **Monsieur PINTO Philippe**  
Coffreur, EIFFAGE GENIE CIVIL, NEUILLY-SUR-MARNE.
- **Monsieur PIOLET Thomas**  
Directeur régional, L'OREAL, LEVALLOIS-PERRET.
- **Madame PLANCHIN Nadège**  
Gestionnaire des Charges, VALOPHIS HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU VAL DE MARNE, CRÉTEIL.
- **Monsieur PLATON Patrick**  
Responsable d'atelier, LOXAM, BONNEUIL-SUR-MARNE.
- **Madame PLAUDIN Isabelle**  
Préparatrice de commande, IVRY LAB, COMBS-LA-VILLE.
- **Madame PLEynet Virginie**  
Responsable de projet qualité, L'OREAL, CHEVILLY-LARUE.
- **Madame POCHEVEUX Nathalie**  
Chargée de clientèle professionnelle, COVEA, PARIS.

- **Monsieur POCKA Guy Seye**  
Enquêteur, INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES, MONTROUGE.
- **Madame POIRIER-SALMON Sylvie**  
Conseiller pôle emploi, POLE EMPLOI, PARIS.
- **Monsieur POIRRIER Sylvain**  
Ingénieur, THALES LAS FRANCE SAS, MASSY.
- **Monsieur POLCHETTI Mario**  
Technicien aéronautique, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Monsieur POL Sébastien**  
Cadre, SOCIETE GENERALE, RENNES.
- **Madame POMAREDES Aude**  
Coordinatrice, EUROFINIS BIOMNIS, IVRY-SUR-SEINE.
- **Monsieur PONSON-SACQUARD Pascal**  
Cadre administratif, POLE EMPLOI, PARIS 20E ARRONDISSEMENT.
- **Madame PONTOISE Marjorie**  
JURISTE, ASSOCIATION FRANCAISE DE NORMALISATION, SAINT-DENIS.
- **Madame PORTE Christelle**  
Employée de restauration, COMPASS GROUP FRANCE, BAGNOLET.
- **Monsieur POUASSI HOMAYO Thérèse**  
Gestionnaire prestation prévoyance, GIE AG2R, LEVALLOIS-PERRET.
- **Madame POUX Muriel**  
Responsable administratif, LEROY MERLIN FRANCE, PARIS.
- **Madame PRAMPOLINI Sophie**  
Chargée de mission, POLE EMPLOI, PARIS 20E ARRONDISSEMENT.
- **Madame PREHU Laure**  
Chargé de projet, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur PRETO Paolo**  
Chargé de clientèle, BPCE FACTOR, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame PRIMUS Mikaelle**  
Gestionnaire middle office bancaire, NATIXIS, PARIS.
- **Madame PRIVAT Sandie**  
Employée de banque, SOCIETE GENERALE, VINCENNES.



- **Madame PROVOST Isabelle**  
Démonstratrice, COPIREL, BOULOGNE BILLANCOURT.
- **Monsieur PUCHEU Patrick**  
Employé Technicien, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame PUIG Thi Hong Nhung**  
Gestionnaire RH, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur QUINTANA Yves**  
Ingénieur, THALES SIX GTS FRANCE SAS, GENNEVILLIERS.
- **Monsieur RAAD Walid**  
Chef de Cabine principal, AIR FRANCE FINANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame RADOSAVLJEVIC Slavica**  
Chargée de logistique, SANOFI-AVENTIS FRANCE, GENTILLY.
- **Madame RAFFAULT Souaad**  
Analyste reporting financier, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur RAGOT Cédric**  
Agent d'escale commercial, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame RAGUIN Géraldine**  
Cadre bancaire, CREDIT LYONNAIS, LYON.
- **Madame RAHIER Nathalie**  
Assistante, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur RAHOU Rahou**  
Premier équipier banque, THE RITZ HOTEL LIMITED, PARIS 1ER ARRONDISSEMENT.
- **Madame RAIMUNDO Stéphanie**  
Responsable secteur RH/paie, CHRISTIAN DIOR COUTURE, PARIS 8.
- **Monsieur RAMIREZ Michel**  
Consultant technique en informatique, JTEKT HPI, CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE.
- **Madame RANIERI Véronique**  
Assistante offres, OTV, SAINT-MAURICE.

- **Madame RAREG Patricia**  
Conseillère de vente, LE BON MARCHE MAISON ARISTIDE  
BOUCICAUT, PARIS 7E ARRONDISSEMENT.
- **Madame RASAMOELISON Bakoliarisoa**  
Gestionnaire middle office trade finance, NATIXIS, CHARENTON-LE-  
PONT.
- **Madame RATSAVONG Chanthanomkham**  
Comptable, BARNIER, CHEVILLY-LARUE.
- **Monsieur RAVAILHE Michel**  
Ingénieur développement logiciel, THALES LAS FRANCE SAS, RUNGIS.
- **Monsieur RAYNAUD Georges**  
Responsable informatique, LEIFHEIT BIRAMBEAU, PARIS 12E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame REMERY Cécile**  
Assistante de direction, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-  
PONT.
- **Monsieur REMTOULA Karimkhan**  
Ingénieur et cadre, ALCATEL LUCENT ENTERPRISE, COLOMBES.
- **Madame RETHORE Anne**  
Responsable suivi risques et contrôles, NATIXIS, PARIS.
- **Madame REUILLON Bettina**  
Employée administrative, EDITIONS GALLIMARD, PARIS 7E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur REY Carlos**  
Responsable informatique, IMMOBILIERE 3F, PARIS.
- **Monsieur RIBEIRO Dominique**  
Maçon, ENTREPRISE PETIT, CHEVILLY-LARUE.
- **Monsieur RICHARD Didier**  
Vendeur darty, DARTY GRAND OUEST, BONDY.
- **Monsieur RICHARD Ludovic**  
Employé de banque, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur RIEGEL Serge**  
Consultant Interne, AXA FRANCE IARD, NANTERRE.

- **Monsieur RIESCO Valentin**  
Tech Logistique, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, PARIS 15E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame RITROVATO Tiziana**  
Technicienne experte gestion des professionnels de santé, CAISSE  
PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE PARIS, PARIS.
- **Madame RIVIERE Anita**  
Employée commerciale - libre service, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR  
ABREVIATION MPX, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame RIZK Patricia**  
Conseiller patrimonial, HSBC, ORLEANS.
- **Madame RIZZATO Bettina**  
Employée administrative, EDITIONS GALLIMARD, PARIS 7E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame ROCHE Céline**  
Ingénieur réglementaire, ESSILOR INTERNATIONAL, CRÉTEIL.
- **Monsieur RODRIGUES DA CUNHA Manuel Antonio**  
Maçon, AER, LYON.
- **Madame ROFFE Julie**  
Assistante de production et d'appui commercial, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur ROHR Dominique**  
Chef du service sécurité, SEMMARIS, RUNGIS.
- **Monsieur RONDEAUX Olivier**  
Ingénieur développement composants Logiciel, THALES LAS FRANCE  
SAS, MASSY.
- **Madame RONDEL Gaëlle**  
Agent de maîtrise, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Madame ROSSI Nicole**  
Assistante de direction, VEOLIA PROPLETE ILE-DE-FRANCE,  
NANTERRE.
- **Monsieur ROTTE Johann**  
Technicien qualité RED, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-  
PONT.
- **Madame ROUGEOT Nathalie**  
Employée de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.

- **Monsieur ROULLIER Eric**  
Professeur EPS primaire, SAINT-JEAN DE PASSY, PARIS.
- **Monsieur ROUX Jean-Michel**  
Ingénieur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, MONTEREAU-SUR-LE-JARD.
- **Madame ROUX-MOLLARD Isabelle**  
Gestionnaire de carrière, COMMUNE DE VITRY SUR SEINE, VITRY-SUR-SEINE.
- **Monsieur ROZES Pierre**  
Customer support manager, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur RUIZ Bruno**  
Boucher, ESPERA, LIEUSAIN.
- **Monsieur SAADI David**  
Chargé de contrôle permanent, CREDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING, MONTRouGE.
- **Monsieur SADEGHI-AZAR Saeid**  
Réapproviseur, MONOPRIX, CLICHY.
- **Madame SAIDI Djamila**  
Technicienne PPS, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Madame SAIF Latifa**  
Coordinatrice ADV, GROUPE CANDY HOOVER, SAINT-DENIS.
- **Madame SAILLANT-SABATE Ludivine**  
Infirmière, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY, VILLEJUIF.
- **Monsieur SALL Mamadou**  
Ingénieur Production, BPCE INFOGERANCE ET TECHNOLOGIES, PARIS 13.
- **Monsieur SALSON Cédric**  
Ingénieur système, EUROCLEAR, PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur SAMBAKE Bakary**  
Chauffeur VL, FEDEX EXPRESS FRANCE, LYON.
- **Monsieur SANCHEZ Fabrice**  
Informaticien, INFORMATIQUE CDC, ARCUEIL.
- **Madame SANCHEZ Marie-Anne**  
Responsable développement formule lèvres, CHANEL PARFUMS BEAUTE, PANTIN.

- **Madame SAQUET Isabelle**  
Clerc de notaire, EMMANUEL LEFEUVRE, STEPHANE MARC ET MARC  
TOURNIER, SAINT-MAUR-DES-FOSSES.
- **Monsieur SAYSSAC Jérôme**  
Architecte technique, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame SCHINDLER Stéphanie**  
Chef de secteur, LEROY MERLIN FRANCE, PARIS.
- **Madame SEGAIN Séverine**  
Conseillère vente, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur SEITZ Philippe**  
Directeur général, EIFFAGE GENIE CIVIL, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame SELVATHAS Thevamar**  
Caissière, SOGIPIEL, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur SENTIGNAN Fabrice**  
Directeur de la Conformité - Personnes Morales, LA BANQUE POSTALE,  
PARIS.
- **Madame SEQUEIRA Manuela**  
Conseiller à distance, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Monsieur SERGENT Philippe**  
Manutentionnaire, BOLLORE SE, PUTEAUX.
- **Madame SERROR Yaël**  
Comptable, GENERALI VIE, PARIS 9.
- **Madame SICARD Karin**  
Assistante commerciale France, V. MANE FILS, LE BAR-SUR-LOUP.
- **Monsieur SIDIBE Gaoussou**  
Coffreur boiseur, DUMEZ ILE DE FRANCE, CHEVILLY-LARUE.
- **Monsieur SILVI Jean-Louis**  
Ingénieur, VALEO EQUIPEMENTS ELECTRIQUES MOTEUR, CRÉTEIL.
- **Monsieur SIMAKA Samba**  
Chef d'équipe, EIFFAGE GENIE CIVIL RESEAUX, LIMEIL-BREVANNES.
- **Madame SIMON GIMENEZ Aurélia**  
Chef de projets, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur SIMON Guillaume**  
Acheteur, CASINO SERVICES, SAINT-ÉTIENNE.

- **Monsieur SIMONNEAU Christian**  
Ingénieur, ALCATEL SUBMARINE NETWORKS, NOZAY.
- **Monsieur SIPIERE Patrick**  
Informaticien, RICHEMONT HOLDING FRANCE, PARIS.
- **Monsieur SITGES Julien**  
Technicien Contrôle Qualité, PERIPHERIQUES ET MATERIELS DE  
CONTROLE, SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS.
- **Monsieur SITRUK Samuel**  
Commandant de bord, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame SIVILAY GUEROULT Keota**  
Chargée de reporting client, AEW CILOGER, PARIS 8.
- **Monsieur SMADJA François**  
Ingénieur télécom, THALES LAS FRANCE SAS, RUNGIS.
- **Monsieur SMAJDA Hervé**  
Agent technique E, ENTREPRISE AMICA SA, ARGENTEUIL.
- **Madame SOLTANI Sonia**  
Agent très qualifié de service, DERICHEBOURG PROPLETE, BOISSY-  
SAINT-LEGER.
- **Madame SON Thi Duc**  
Hôtesse de caisse, ARPEGE, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur SOREL Jérôme**  
Chef de Partie, ARPEGE, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame SOU Valérie**  
Chef du Service des Charges Récupérables, LOGIREP, SURESNES.
- **Madame STEFANOVIC Silvija**  
Responsable ressources humaines, BPCE LEASE, CHARENTON-LE-  
PONT.
- **Madame STOHR Sandra**  
Cadre bancaire, ING BANK N.V., PARIS 12E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur STOLTZ Thierry**  
Cadre administratif et financier, OFF NAT ETUDES RECHERCHES  
AEROSPATIALES, PALAISEAU.
- **Madame STOYANOV Nathalie**  
Infirmière, GIE DU GROUPE AVIVA FRANCE, BOIS-COLOMBES.

- **Madame STYPKA Odette**  
Technicien clientèle, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE.
- **Madame SULPICE Anne**  
Médecin du travail, ASS INT CTRE MED SOCIAUX REG ILE FRANCE,  
SURESNES.
- **Monsieur TANASI Franck**  
Chef de poste Travaux souterrain TP, RAZEL BEC, ORSAY.
- **Madame TANFIN Cindy**  
Secrétaire commerciale, LONG CHAUFFAGE, SAINT-MAUR-DES-  
FOSES.
- **Monsieur TARALUNGA Daniel**  
Ingénieur responsable réalisation, VEOLIA WATER STI, SAINT-  
MAURICE.
- **Madame TAUCH Chrystelle**  
Chargée d'opérations, SOCIETE GENERALE, RENNES.
- **Monsieur TAVARES BARREIROS Carlos Alberto**  
Maçon, EIFFAGE GENIE CIVIL, VELIZY-VILLACOUBLAY.
- **Monsieur TAVERNIER Steevens**  
Convoyeur de fonds, LOOMIS FRANCE SASU, AUBERVILLIERS.
- **Monsieur TAYAR Patrice**  
Ingénieur, NAVAL GROUP, BAGNEUX.
- **Madame TEBCHOUCHE Nadia**  
Assistante maternelle, Candidature Individuelle, .
- **Monsieur TEIXEIRA RODRIGUES José**  
Gardien, PERSET THIBAUTJACQUELINE, VINCENNES.
- **Madame TEK Elise**  
Chargée de rayon, MONOPRIX SAINT-MARCEL, PARIS.
- **Madame TEMIME BISMUTH Marilyne**  
Responsable boutique, THE SWATCH GROUP FRANCE SA, PARIS 16E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame TERRIAT Fabienne**  
Agent de restauration caisse, CSEC RATP, BAGNOLET.
- **Madame TERRIEN-PARIS Marie-Gabrielle**  
Chef de projet MOA bancaire, SOCIETE GENERALE, RENNES.

- **Monsieur TERRIGEOL Alexandre**  
Ingénieur commercial chef produit, BOSTIK SA, COLOMBES.
- **Monsieur TESCHNER Nicolai**  
Leader cycle de vie applications, NATIXIS, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur TESSIER Jean-Pierre**  
Machiniste-receveur, REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS,  
THIAIS.
- **Madame TESSIER Valérie**  
Cadre, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Madame TEYSSEIRE Valérie**  
Contrôleur de gestion, L'OREAL, CHEVILLY-LARUE.
- **Madame THAI Cécile**  
Conseillère de vente, CHANEL, NEUILLY-SUR-SEINE.
- **Madame THEBAULT Pascale**  
Chargée d'affaires, SOCIETE DE LA TOUR EIFFEL, PARIS.
- **Monsieur THENAISY Arnaud**  
Conseiller technique, LA PLATEFORME, IVRY-SUR-SEINE.
- **Madame THIERCELIN-BASTIDE Cécile**  
Juriste, EDITIONS LEGISLATIVES, MONTROUGE.
- **Madame TIQUANT Lydia**  
Caissière, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, PARIS  
12E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur TIRON Florin**  
Cuisinier, ASS FORMA ACTION SOCIALE ECURIE COURSES, GOUVIEUX.
- **Madame TOMSE Lydia**  
Agent de service hôtelier, ALPH'AGE GESTION, BOUSSY-SAINT-  
ANTOINE.
- **Monsieur TOULLEC Claude**  
Technicien, DALKIA FRANCE, LA DEFENSE.
- **Monsieur TOUNKARA Makan**  
Maçon VRD, COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE, LES PAVILLONS-  
SOUS-BOIS.
- **Monsieur TRIANO Christian**  
Steward, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.



- **Monsieur TRIBA Philippe**  
Chargé de services techniques, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur TRIPIER José**  
Chargé de clientèle, CREDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING,  
MONTROUGE.
- **Monsieur TROMBETTA Jean-Luc**  
Ingénieur (Architecte systèmes), THALES LAS FRANCE SAS, RUNGIS.
- **Monsieur TROTIN Emmanuel**  
Leader marketing digital, BPCE VIE, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur TROUCHE Marc**  
Responsable de domaine informatique, BNP PARIBAS, PANTIN.
- **Monsieur TUREDI Namik**  
Essayeur Retoucheur, CHRISTIAN DIOR COUTURE, PARIS 8.
- **Monsieur TUSADIDI Joao**  
Manoeuvre, ILE-DE-FRANCE-PLATERIE SA, VILLEJUIF.
- **Madame UZAN Gentila**  
Assistante de production, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame VAILLANT Marie**  
Agent vente, SOCIETE AIR FRANCE, PARIS.
- **Madame VALLEE Anna**  
Chargée de conduite de projets, CONFEDERATION NATIONALE  
CREDIT MUTUEL, PARIS 17E ARRONDISSEMENT.
- **Madame VALLET Emmanuelle**  
Directeur des Ressources Humaines, HSBC CONTINENTAL EUROPE,  
PARIS 8.
- **Monsieur VALTON François**  
Ingénieur, ALCATEL SUBMARINE NETWORKS, NOZAY.
- **Monsieur VANNIERE Frédéric**  
Responsable ressources humaines, FACTOFRANCE, COURBEVOIE.
- **Madame VANNIER Stéphanie**  
Acheteur, SANOFI-AVENTIS GROUPE, PARIS 8E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur VARENNE Olivier**  
Portfolis manager, BPCE, PARIS.

- **Monsieur VATTAN Gilles**  
Responsable garantie, VALEO COMFORT AND DRIVING ASSISTANCE,  
CRÉTEIL.
- **Monsieur VAUDOIS Franck**  
Agent de Maîtrise, ORLY GROUND SERVICES, ORLY.
- **Madame VAUDOIS Lydie**  
Secrétaire de direction, ILE-DE-FRANCE-PLATERIE SA, VILLEJUIF.
- **Madame VEBER Servanne**  
Gardiennne d'immeuble, VALOPHIS HABITAT OFFICE PUBLIC DE  
L'HABITAT DU VAL DE MARNE, CRÉTEIL.
- **Monsieur VELIC Naser**  
Sous chef cuisinier, HYATT REGENCY, PARIS.
- **Madame VELIC Sylvie**  
Contrôleuse de gestion, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur VENAULT Grégory**  
Responsable d'Equipe Pôle Emploi, POLE EMPLOI, NOISY-LE-GRAND.
- **Monsieur VERMONT Joël**  
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, NOISY-LE-GRAND.
- **Monsieur VERNANT Christophe**  
Ingénieur en informatique, SANOFI-AVENTIS GROUPE, ANTONY.
- **Madame VERRES Sandra**  
Assistante technique en santé au travail, APST BTP RP, BOURG-LA-  
REINE.
- **Madame VERTALDI Valérie**  
Employé Fnac, CODIREP SNC, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Monsieur VETROFF Pierre**  
Employé, FRANKI FONDATION FAYAT, GRIGNY.
- **Madame VIDALIE Fabienne**  
Cadre, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, PARIS 2E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur VIDAL Sébastien**  
Personnel naviguant commercial, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Monsieur VIEILLARD Thibault**  
Directeur travaux, BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS, GUYANCOURT.

- **Monsieur VIEIRA Fernando José**  
 Chef de chantier principal, ENTREPRISE GENERALE DE  
 CONSTRUCTION DE L'ORGE, BRÉTIGNY-SUR-ORGE.
- **Madame VIEIRA Sandrine**  
 Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS.
- **Monsieur VINTEZOUT Marc Claude**  
 Team Manager (Responsable comptable OPC), CACEIS FUND  
 ADMINISTRATION (CACEIS FA), PARIS.
- **Madame VIOIX Stéphanie**  
 Secrétaire, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Monsieur VOISIN Patrick**  
 Responsable exploitation informatique, PONTICELLI FRERES,  
 ÉMERAINVILLE.
- **Monsieur VOLET Emmanuel**  
 Directeur Régional des Ventes, SEW USOCOME, HAGUENAU.
- **Monsieur VORASARN Sitana**  
 Responsable de département, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Madame VROUST Nathalie**  
 Chargé de mission, APRIA, MONTREUIL.
- **Madame VYSAVAT Catherine**  
 Hôtesse de l'air, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame VY Stéphanie**  
 Gestionnaire conseil allocataire expert, CAISSE ALLOCATIONS  
 FAMILIALES DE PARIS, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Madame WAETERLOOS Valérie**  
 Responsable coffre produit, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES,  
 PARIS 2E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur WAHI Djedje**  
 Assistant de direction, MCDONALD S EST PARISIEN, GUYANCOURT.
- **Monsieur WAKARI Kébé**  
 Agent d'entretien, SEPUR, ALFORTVILLE.
- **Madame WALLET Isabelle**  
 Gestionnaire showroom produits, PRINTEMPS, PARIS 9E  
 ARRONDISSEMENT.

- **Monsieur WEISS Didier**  
Technicien de maintenance, POINT P S.A.S., NANTERRE.
- **Madame WIDENT Bérengère**  
Gestionnaire d'habilitations administratives, SOCIETE GENERALE,  
PUTEAUX.
- **Madame WILQUIN Emmanuelle**  
Chargée de rayon, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION  
MPX, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur WITKOWSKI Nicolas**  
Responsable après-vente clients export, ARQUUS, VERSAILLES.
- **Monsieur YAHIAOUI Zaher**  
Magasinier, SOCIETE DES MAGASINS LOUIS VUITTON - FRANCE,  
PARIS.
- **Madame YALOUZ Anne**  
Assistante, COMIT NAT OLYMPIQ SPORTIF FRAN, PARIS.
- **Monsieur YAMBA MOTE André**  
Plongeur polycompétent, ELIOR ENTREPRISE, PARIS-LA-DEFENSE.
- **Madame Y MHON Joëlle**  
Analyste risque opérationnel et contrôle permanent, BNP PARIBAS,  
PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Madame YOUSFI Samira**  
Assistante de direction, MCDONALD S EST PARISIEN, GUYANCOURT.
- **Madame YVON Mélissa**  
Assistante RH, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Madame ZABARDI Pascaline**  
Cheffe de projet formation, CREDIT FONCIER DE FRANCE, PARIS 1ER  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame ZAHOUANI Rkia**  
Assistante, ENGIE ENERGIE SERVICES, CERGY.
- **Madame ZARKA Laurence**  
Juriste contentieux, BPCE LEASE, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame ZEMMAM Marie-Pierre**  
Assistante commerciale, SD CALBERSON, LIMEIL-BRÉVANNES.
- **Monsieur ZHOU Raphaël**  
Ingénieur étude et développement, WALLIX, PARIS.

- **Madame ZIANE Karima**  
Assistante administrative, CSE PARIS HABITAT, PARIS 5E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame ZOKOEZO Liliane**  
Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE  
94, CRETEIL.

**Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :**

- **Monsieur ABA Djamal**  
Gérant, SOGERES, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Madame ABDELLI Pascale**  
Préparatrice de commandes, OCP REPARTITION, CRÉTEIL.
- **Monsieur AFONSO Gilbert**  
Responsable technique, TIDF, RUNGIS.
- **Madame AGUDO Delphine**  
Imprimère, APEI BOUCLE DE LA SEINE, COLOMBES.
- **Monsieur AIKHENBAUM Olivier**  
Responsable de service, CREDIT LYONNAIS, LYON.
- **Madame AIT HADI Zohra**  
Vendeuse, MONOPRIX UNI-POTEAU, PARIS.
- **Madame AKARSULAR Belgin**  
Gestionnaire des ventes, COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE  
VILLAROCHE SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, RÉAU.
- **Monsieur ALIX Franck**  
Agent air France, SOCIETE AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE.
- **Monsieur ALLOUCHERY Véronique**  
Comptable, LA MONDIALE GROUPE, LEVALLOIS-PERRET.
- **Madame ALZY Christelle**  
Comptable, CHRONOPOST, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Madame AMAR Nathalie**  
Chargée d'Activité Crédit, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS  
IDF, PARIS.
- **Madame AMEUR Nadia**  
Approvisionnement de Rayon, ETABLISSEMENTS CUNY MONOPRIX  
SAINT PAUL, PARIS.

- **Madame ARIAS Marie-Carmen**  
Chargé de clientèle, CIE FCAISE ASSURANCES COMMERCE EXTERIEUR,  
BOIS-COLOMBES.
- **Madame ARMANET Cathy**  
attachée de direction, GRAS SAVOYE, PUTEAUX.
- **Madame ARTUS-COLIN Marie-Agnès**  
Assistante commerciale, NTN-SNR ROULEMENTS, ANNECY.
- **Madame AUBRIEL Nathalie**  
Ingénieur et cadre, TOTAL GLOBAL HUMAN RESSOURCES SERVICES,  
PARIS LA DEFENSE.
- **Monsieur AUDEBERT Patrick**  
Employé de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
- **Monsieur AUZANNEAU Jean-Luc**  
Technicien qualité, AIRBUS DEFENCE AND SPACE SAS, ÉLANCOURT.
- **Monsieur AVEZ Laurent**  
Technicien, DALKIA FRANCE, LA DEFENSE.
- **Madame AYATS ANDRES Annie**  
Psychomotricienne, UGECAMIF ITEP LE COTEAU, VITRY-SUR-SEINE.
- **Madame BAGNI Marie-Cécile**  
Hôtesse de l'air, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame BAILLY Laurence**  
Gestionnaire prestations et actions sociales confirmée, COMITE  
GESTION OEUVRES SOC ETS HOSPIT PU, PARIS 13E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame BAKRY Cécile**  
Chimiste, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY-  
SUR-SEINE.
- **Monsieur BALAMURALI Yogamany**  
Femme de ménage, USP NETTOYAGE, VITRY-SUR-SEINE.
- **Monsieur BANDIERA Thierry**  
Chargé de mission, APRIA, MONTREUIL.
- **Madame BARBIER Sylvie**  
Assistante de direction, SAINT-GOBAIN EXPERTISE ET SERVICE,  
COURBEVOIE.

- **Madame BATAILLE Marie-Laure**  
Responsable comptable, BONIFACCI FRERES, CHEVILLY-LARUE.
- **Madame BEAUFORT Julicia**  
Caissière, CARREFOUR MARKET, PARIS.
- **Madame BEAUJOIN Isabelle**  
Employée de banque, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame BELLAY GRANTE Viviane**  
Assistante maternelle, MAIRIE DE SAINT-MAURICE, SAINT-MAURICE.
- **Madame BEL Michèle**  
Infirmière, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, PARIS 14E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame BENSALÉM Nadia**  
Manutentionnaire, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION  
MPX, PARIS 1ER ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur BERLAND Dominique**  
Analyste risque opérationnel, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame BERNAT Isabelle**  
Responsable de projet transformation, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur BERNSTEIN Marc**  
Cadre de société d'assurance, GAN ASSURANCES - GROUPAMA SA,  
PARIS.
- **Monsieur BERRANEB Abdelkader**  
Chef de Secteur, SAMADA, COMBS-LA-VILLE.
- **Madame BERRIOT Nathalie**  
Employée de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
- **Madame BERRUE Catherine**  
Cadre bancaire, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame BESSI Isabelle**  
Secrétaire médicale, U.D.S.M., FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Monsieur BETTENFELT Gilles**  
Responsable développement architecture, CHANEL, NEUILLY-SUR-  
SEINE.
- **Monsieur BEYS Eric**  
Ingénieur Cadre, SANOFI-AVENTIS R&D, CHILLY-MAZARIN.

- **Madame BIERNACKI Brigitte**  
Juriste, GENERALI REAL ESTATE S.p.A., PARIS.
- **Monsieur BIGNAUD Jean Pierre**  
Directeur commercial, PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE,  
CHARVIEU-CHAVAGNEUX.
- **Monsieur BILLA Michel**  
Conducteur de matériel de collecte, OTUS, NANTERRE.
- **Monsieur BINGUE Bertrand**  
Chef d'équipe entretien, CHRISTIAN DIOR COUTURE, PARIS 8.
- **Monsieur BIRCAN Ahmet**  
Professionnel de fabrication, JTEKT HPI, CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE.
- **Madame BIREAU Maria-Joao**  
Assistante de production, BNP PARIBAS, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Madame BISI-MORALES Armelle**  
Adjointe à la direction du service salon professionnel, EUGENE-PERMA  
FRANCE, GENNEVILLIERS.
- **Madame BLETON Ghislaine**  
Employée de banque, SOCIETE GENERALE, RUNGIS.
- **Madame BLEUSE Catherine**  
Agent des services logistiques niv1, INSTITUT ROBERT MERLE  
D'AUBIGNE, VALENTON.
- **Madame BLOT Magali**  
Employée de banque, BRED, PARIS 12EME.
- **Monsieur BOIZON Philippe**  
Directeur indemnisation en assurance, SIACI SAINT HONORE, PARIS  
17E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur BONALAIR Jean-Marie**  
Electricien, BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, MONTIGNY-LE-  
BRETONNEUX.
- **Madame BONNEROT Claire**  
Directrice marketing, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
- **Madame BORDELAIS-COSPOLITE Dominique**  
Responsable de sécurité, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, PANTIN.



- **Monsieur BOUCHER Patrick**  
Manipulateur Électroradiologie, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE  
MALADIE 94, CRETEIL.
- **Madame BOUDIN Valérie**  
Gestionnaire Middle office, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.
- **Madame BOUILLET Catherine**  
Chef de projets, BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE, MONTIGNY-LE-  
BRETONNEUX.
- **Madame BOULANGER Bernadette**  
Aide comptable, ETABLISSEMENTS DESCOURS ET CABAUD ILE DE  
FRANCE, BONNEUIL-SUR-MARNE.
- **Monsieur BOULVARD Pacôme**  
Technicien supérieur en chef, EAU DE PARIS, JOINVILLE-LE-PONT.
- **Madame BOUNEGTA Djamila**  
Assistante de Direction en ressources humaines, ERAMET, PARIS.
- **Monsieur BOURGEOIS Yannick**  
Directeur de projets, INFORMATIQUE CDC, PARIS.
- **Monsieur BOUTTIER Jean-Marie**  
Conseiller en solution budgétaires, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur BOUVET Patrick**  
Pilote d'activité, LACTALIS LOGISTIQUE, THIAIS.
- **Madame BRAJOUX Brigitte**  
Assistante de direction, GROUPE VYV, PARIS.
- **Monsieur BRIOLET Thierry**  
Personnel navigant commercial, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Madame BRUNET Isabelle**  
Responsable administration achats produits éditoriaux, FNAC DARTY,  
IVRY-SUR-SEINE.
- **Monsieur BUANNIC Vincent**  
Magasinier gestionnaire approvisionneur, DIRECTION INFORMATION  
LEGALE ET ADMINISTRATIVE, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Madame BUQUET Marie-Catherine**  
Assistante commerciale, SOCIETE AIR FRANCE, MONTREUIL.
- **Madame BURLAC Eliane**  
Responsable produits européen, UNIVAR SOLUTIONS, MONTREUIL.

- **Madame BUSNEL Françoise**  
Directeur Grands Comptes, LOOMIS FRANCE, AUBERVILLIERS.
- **Madame CABRERA Annie**  
Responsable équipe opérations, SOCIETE GENERALE, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Madame CAILLEBOURDIN Sylvie**  
Ingénieure SE expert, THALES LAS FRANCE SAS, MASSY.
- **Monsieur CANCRE Patrice**  
Electromécanicien, JTEKT HPI, CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE.
- **Madame CAPOCCI Carol**  
Comptable fournisseurs, RENAULT SVAC, CRETEIL.
- **Madame CARDOSO Marie-Odile**  
Responsable Administrative et Comptable, LOGIREP, SURESNES.
- **Madame CARON Laurence**  
Directeur des ressources humaines, LFB-BIOTECHNOLOGIES, LES ULIS.
- **Madame CARREIRA Isabelle**  
Comptable, CABINET MASSON ET CIE, PARIS 20E ARRONDISSEMENT.
- **Madame CARREIRA Lucilia**  
Assistante service clients carte affaire, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Monsieur CARRE Jean Yves**  
Agent technique, KORIAN VILLA SAINT HILAIRES, SAINT-MAUR-DES-FOSSES.
- **Madame CASSAYRE Marie**  
Psychologue, POLE EMPLOI, NOISY-LE-GRAND.
- **Madame CAZE Valérie**  
Aide-soignante, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur CHABIN Laurent**  
Ingénieur Process, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur CHANG Sieu Eng**  
Comptable, UGECAMIF ITEP LE COTEAU, VITRY-SUR-SEINE.
- **Madame CHAPEAU Annie**  
Secrétaire principale, DASSAULT AVIATION, SAINT-CLOUD.

- **Monsieur CHAZEL LAURENT**  
Pilote de ligne, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Madame CHERRE Valérie**  
Chef comptable, IRELAND SAS, BOBIGNY.
- **Monsieur CHETBOUN Patrick**  
Chargés d'études sociales, POLE EMPLOI, PARIS 20E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur CHIRON Guillaume**  
Responsable adjoint division agriculture, développement rural,  
biodiversité, AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT, PARIS 12E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame CIRET Sandrine**  
Employée, MONOPRIX, CLICHY.
- **Madame CISSE Aissatou**  
Ouvrier, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, PARIS.
- **Monsieur CISSE Bakary**  
Mineur Boiseur, PARENGE - COMPAGNIE PARISIENNE D'ENTREPRISES  
GENERALES, ANTONY.
- **Monsieur CLAVEL Eric**  
Directeur d'agence, FAYAT BATIMENT, NICE.
- **Monsieur COCHARD Olivier**  
Cadre informatique, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Monsieur CODJO Jacques**  
Chargé de sécurité SI risques, BPCE INFOGERANCE ET  
TECHNOLOGIES, PARIS.
- **Monsieur COLAS Harry**  
Chargé d'analyse des données de pilotage, POLE EMPLOI, NOISY-LE-  
GRAND.
- **Madame COLTEE Patricia**  
Responsable clientèle, Veolia eau centre IdF Nord, MARNE-LA-VALLEE.
- **Madame COMPAGNONI Nathalie**  
Responsable MOA et communication, CAISSE DES DEPOTS ET  
CONSIGNATIONS, PARIS.
- **Monsieur COMTE Philippe**  
Chef de chantier, CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION,  
CHEVILLY-LARUE.

- **Madame CONE Sanaba**  
Cuisinière, ELRES, FRESNES.
- **Monsieur CONVERS Gilles**  
Cadre technique, THALES DMS FRANCE SAS, ÉLANCOURT.
- **Monsieur CORRIGER Frédéric**  
Client security manager, ATOS INFOGERANCE, BEZONS.
- **Madame COURTAUX Patricia**  
Gestionnaire production facturation, CHRONOPOST, PARIS 14E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame COUTURIER Céline**  
Assistante relation clients, METAPHORES, PARIS 1ER  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur COYAU Philippe**  
Motoriste, PSA AUTOMOBILES SA, CARRIÈRES-SOUS-POISSY.
- **Madame CREA Christelle**  
Assistante, NATIXIS, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur CROISE Didier**  
Directeur Ressources Humaines, ESSILOR INTERNATIONAL, CRÉTEIL.
- **Monsieur CRUPEL Stéphane**  
Steward, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Monsieur DA CRUZ CERQUEIRA José**  
Contre Maître, INSTITUT ROBERT MERLE D'AUBIGNE, VALENTON.
- **Madame DA CUNHA Marie-Judith**  
Conceptrice graphiste, WOLTERS KLUMER FRANCE, PARIS.
- **Madame D'AGOSTINI Nadia**  
Chef d'escale, SOCIETE AIR FRANCE, LE MESNIL-AMELOT.
- **Monsieur DALLARD Ahmed**  
Gestionnaire gérance locative, NEXITY LAMY, BESANÇON.
- **Monsieur DARIEN Yves**  
Technicien maintenance aéronautique, SOCIETE AIR FRANCE, ROISSY-  
EN-FRANCE.
- **Monsieur DA SILVA Joao**  
Chef d'équipe, ENTREPOSE ECHAFAUDAGES, AULNAY-SOUS-BOIS.

- **Madame DA SILVA MONTELA Cécile**  
Technicien d'études, SOC MUTUELLE D'ASSURANCE DU BTP, PARIS  
15E ARRONDISSEMENT.
- **Madame DA SILVA RIBEIRO Déborah**  
Ingénieur Télécom, ORANGE LEASE, COURBEVOIE.
- **Madame DA SILVA RODRIGUES Isabelle**  
Responsable de secteur RH, 44 GALERIES LAFAYETTE - 44 GL, PARIS 9E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame DAYRAS Laurence**  
Directrice développement des talents, VALEO SYSTEMES  
THERMIQUES, LA VERRIÈRE.
- **Monsieur DEBAUCHE Christian**  
Chef de site, DISTRIBUTION AMENAGEMENT ET ISOLATION, PARIS.
- **Madame DE CLERMONT-GALLERANDE Hélène**  
Responsable innovation et technologie, CHANEL PARFUMS BEAUTE,  
PANTIN.
- **Madame DEGRIS Catherine**  
Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, MAISONS-ALFORT.
- **Madame DELABESSE Martine**  
Cadre salarié, ASSOCIATION DE MOYENS RETRAITE  
COMPLEMENTAIRE, PARIS.
- **Monsieur DELAHAYE Alain**  
Responsable ingénierie des essais, SAFRAN ELECTRICAL & POWER,  
MONTREUIL.
- **Monsieur DELAMARE Olivier**  
Gestionnaire prestations et actions, COMITE GESTION OEUVRES SOC  
ETS HOSPIT PU, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur DE LA SEIGLIERE Philippe**  
Technicien, RENAULT, GUYANCOURT.
- **Madame DE LAURE Marie-Noëla**  
Employée de banque, BRED, PARIS 12EME.
- **Madame DELAVOET Laurence**  
Assistante de direction, COMPAGNIE COURCELLES INVESTISSEMENTS,  
PARIS 8.
- **Madame DE MAGALHAES Maria Irène**  
Technicienne de surface, SOCIETE PROVA SAS, MONTREUIL.

- **Monsieur DEMOGUE Laurent**  
Employé de banque, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur DENIS Alain**  
Opérateur préparation véhicule, PSA RETAIL FRANCE SAS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Monsieur DENIS Bertrand**  
Ingénieur, THALES INTERNATIONAL SAS, COURBEVOIE.
- **Madame DENIZOT Laurence**  
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS.
- **Madame DE RYCKE Catherine**  
Employée de banque, SOCIETE GENERALE, RENNES.
- **Madame DESCHAUME Laurence**  
Gestionnaire technique des droits, ACTION LOGEMENT SERVICES, PARIS.
- **Monsieur DHIVY Armstrong Charles**  
Agent des Services Généraux, GEFECO SA, PUTEAUX.
- **Madame DJEMAI Khaoula**  
DRH - Chargée gestion administrative, ADECCO FRANCE, MASSY.
- **Madame DOCAMINHO Anna-Maria**  
Directeur département clientèle, BPCE FACTOR, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame DO CARMINHO Anna**  
Directeur département clientèle (manager leader), BPCE FACTOR, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame DO DUY Madeleine**  
Vendeuse, ETABLISSEMENTS CUNY MONOPRIX SAINT PAUL, PARIS.
- **Madame DOLO Nathalie**  
Ingénieur, THALES LAS FRANCE SAS, ÉLANCOURT.
- **Madame DOMERT Sandrine**  
Assistante de gestion, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY, VILLEJUIF.
- **Madame DONZEL Corinne**  
Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, LYON.
- **Madame DOUTEAU Fabienne**  
Chargée de coordination et d'information clients, ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES, PARIS.

- **Madame DOYEN Jacqueline**  
Gestionnaire Analyste Négociateur, SOC MUTUELLE D'ASSURANCE DU BTP, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Madame DRIKES Laurence**  
Employée banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Monsieur DROUARD Bernard**  
Directeur Crédit Management, BPCE FACTOR, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur DRUON Christine**  
Chargée de communication, ESSILOR INTERNATIONAL, CRÉTEIL.
- **Madame DUBOIS Sandra**  
Responsable sécurisation des flux financiers, CNP ASSURANCES, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Madame DUBRAY Véronique**  
Assistante technique, PARTNER REINSURANCE EUROPE SE, PARIS 17E ARRONDISSEMENT.
- **Madame DUBUT Nathalie**  
Assistante documentaliste, BAYARD PRESSE, MONTROUGE.
- **Madame DUCROCQ Kathleen**  
Chargée de conformité, NATIXIS, PARIS.
- **Madame DUCROS Véronique**  
Responsable assistante technique, TOTAL GLOBAL HUMAN RESOURCES SERVICES, COURBEVOIE.
- **Madame DUFRENE Rachel**  
Chargée d'étude, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame DUMONTET Béatrice**  
Assistante de Direction, CRAMA PARIS VAL DE LOIRE, OLIVET.
- **Madame DUPREEL Frédérique**  
Comptable unique, AXITEST, NOISEAU.
- **Madame DUPUY Sylvie**  
Cadre commercial dans l'assurance, SWISSLIFE FRANCE, LEVALLOIS-PERRET.
- **Madame DURAND Sylvie**  
Aide-soignante, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, LE PLESSIS-ROBINSON.

- **Monsieur DURET David**  
Chef de projet informatique, OGF, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Madame DURPOIX Nathalie**  
Ingénieur, THALES SERVICES NUMERIQUES SAS, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame DUTERTRE Patricia**  
Chargée d'études fonctionnelles, TIMPAE, CRÉTEIL.
- **Monsieur DUVAL Pascal**  
Ingénieur cadre : référent technique métier, PSA AUTOMOBILES SA, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame DYCKE Laurence**  
Attachée juridique, URSSAF ILE DE FRANCE, MONTREUIL.
- **Monsieur DYVRANDE Jean-Pierre**  
Tollier confirmé, COME ET BARDON AUTOMOBILES, VIRY-CHÂTILLON.
- **Madame ECOBICHON Marie-France**  
Comptable expert, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE PARIS, PARIS.
- **Monsieur EDERY Laurent**  
Chef de projet informatique, STIME, CHÂTILLON.
- **Monsieur EL HAJJ Joseph**  
Responsable domaine informatique, GROUPAMA GAN VIE, PARIS.
- **Monsieur ENGENHEIRO RIAL José Carlos**  
Maçon, PARENGE - COMPAGNIE PARISIENNE D'ENTREPRISES GENERALES, ANTONY.
- **Madame ESCOBAR Sandrine**  
Cadre de banque, BRED, PARIS 12EME.
- **Monsieur ESCOUDE Raymond**  
Chargé de production, CNP ASSURANCES, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Madame ESCUDERO Denise**  
Assistante de direction, MULTIASSISTANCE, PARIS.
- **Monsieur ESKINAZI Bernard**  
Cadre de banque, SOCIETE GENERALE, RENNES.
- **Madame ETUI Sandrine**  
Assistant Utilisateur en Banque, SOCIETE GENERALE, RENNES.



- **Monsieur EUNG Ieu Khun**  
Informaticien, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, PARIS  
20E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur EYALA Serge**  
Conseiller client, BNP PARIBAS, PANTIN.
- **Madame EYSSERIC Laure**  
Chef de cabine principale, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-  
FRANCE.
- **Monsieur FAGE Raoul**  
Responsable service prévention économique et fiscale, CENTRE DE  
GESTION AGREE PICPUS, PARIS 12E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur FAVRON Cyril**  
Technicien cabine Air France, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-  
FRANCE.
- **Madame FERNANDEZ Caroline**  
Contrôleur, TROPHY, CROISSY-BEAUBOURG.
- **Madame FERRARY Christine**  
Assistante RH, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur FERRARY Laurent**  
Miroitier, RECROSIO, MONTREUIL.
- **Monsieur FERREIRA RIBEIRO Nuno Jorge**  
Technicien de contrôle, GE STEAM POWER SYSTEMS, LA COURNEUVE.
- **Monsieur FICHER Eddy**  
Conseiller service mécanique, RENAULT RETAIL GROUP, MONTREUIL.
- **Monsieur FIGUERES Patrick**  
Employé de banque, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL.
- **Monsieur FILLET Pascal**  
Contrôleur de gestion, SOCIETE GENERALE, PUTEAUX.
- **Madame FINOTE Florinda**  
Cadre, BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, GUYANCOURT.
- **Madame FISSIER Marie-Ange**  
Adjointe responsable des opérations, FRAIKIN FRANCE, CRÉTEIL.
- **Madame FLEURY Sylvie**  
Ingénieur, THALES LAS FRANCE SAS, RUNGIS.

- **Madame FOSSIER Nadine**  
Comptable, CBRE PROPERTY MANAGEMENT, PARIS 20E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame FOUBERT Véronique**  
Chargée de la gestion administrative-paie, POLE EMPLOI, NOISY-LE-  
GRAND.
- **Monsieur FRAIOLI Laurent**  
Electrotechnicien, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE.
- **Madame FRANCESCHINI Carole**  
Employée de banque, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur FRANCOISE Thierry**  
Ingénieur d'Affaires, FRAMATOME, COURBEVOIE.
- **Monsieur FRANC Olivier**  
Agent de sûreté privé, GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN - GL  
HAUSSMANN, PARIS.
- **Monsieur FURTADO VIEIRA GONCALVES Arlindo**  
Chef d'équipe, CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION, CHEVILLY-  
LARUE.
- **Madame FZERI Fatima**  
Gestionnaire conseiller clientèle entreprise, GIE AG2R, PARIS 10E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame Gaigner Laurence**  
Infirmière, INFORMATIQUE CDC, ARCUEIL.
- **Madame GAILLARD Dominique**  
Assistante administrative, SADE CGTH, ROSNY SOUS BOIS.
- **Madame GAILLARD Karima**  
Opératrice Clients, LA MUTUELLE GENERALE, PARIS 13E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame GALETAN Patricia**  
CHEF DE PRODUIT MARKETING, Gan Assurances, PARIS.
- **Monsieur GARABEDIAN Garabet**  
Manager, GIE KLESIA ADP, PARIS 17E ARRONDISSEMENT.
- **Madame GARNACHO Marie-Catherine**  
Chargé de gestion polyvalent, ALLIANZ I.A.R.D., PUTEAUX.

- **Madame GARNIER Maryline**  
Acheteuse, NESTLE EXCELLENCE SUPPORTS FRANCE OU NES FRANCE,  
ISSY-LES-MOULINEAUX.
- **Monsieur GAZIER Serge**  
Chargé d'études, B2V GESTION ASSOCIATION, COURBEVOIE.
- **Madame GELLY Véronique**  
Technicienne logistique, RENAULT SAS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Madame GENIN Cécile**  
Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, LYON.
- **Monsieur GEORGES Eric**  
Ingénieur, RENAULT SAS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Monsieur GERARD Alain**  
Warranty manager, VALEO EQUIPEMENTS ELECTRIQUES MOTEUR,  
CRETEIL.
- **Madame GERBAULET Nathalie**  
Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY CDG.
- **Madame GHAUSS Maria**  
Gestionnaire administratif, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE  
94, CRÉTEIL.
- **Monsieur GIACOMETTI Thierry**  
Technicien, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame GICQUEL Violaine**  
Assistante SBS, SANOFI-AVENTIS GROUPE, ANTONY.
- **Monsieur GLATIGNY Alexandre Cyrill**  
Directeur de programme, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame GODINHO Patricia**  
Assistante commerciale, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-  
PONT.
- **Monsieur GOMES Paulo**  
Ordonnanceur, SUEZ RV ILE-DE-FRANCE, SURESNES.
- **Monsieur GONCALVES RIBEIRO Avelino**  
Maçon chef d'équipe, DELAMARE MERESSE, SAINT-OUEN.
- **Madame GONCALVES ROBALO Elisabete**  
Cadre de santé, HOPITAL SAINT CAMILLE, BRY-SUR-MARNE.

- **Monsieur GONIN Thierry**  
Technicien d'étude, PSA AUTOMOBILES SA, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame GOUDOUT Christine**  
Responsable développement et animation commerciale, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 16E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur GOULAMOUGAIDINE Waphap**  
Ouvrier, DESRUES, PLAILLY.
- **Madame GRANON Florence**  
Chargée d'Etudes, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION, PARIS.
- **Monsieur GRAVE Thierry**  
Directeur financier sun & readers, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur GRENIER Jean-Marc**  
Chauffeur poids lourd, CALBERSON SEINE ET MARNE, MARNE LA VALLEE.
- **Madame GROLIERE Valérie**  
Contrôleur Budgétaire, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA, POISSY.
- **Madame GRUBERT Isabelle**  
Informaticienne, BRED, PARIS 12EME.
- **Monsieur GUIGUI Marc**  
Informaticien, SPIE INDUSTRIE & TERTIAIRE, FEYZIN.
- **Monsieur GUILLARD Pierre**  
Cadre Poste de directeur général, SEINE-SAINT-DENIS HABITAT, BOBIGNY.
- **Monsieur GUILLAUME Bernard**  
Technicien Supérieur, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, PARIS.
- **Monsieur HADOUM Kemel**  
Responsable de service à distance, QUADIENT FRANCE, RUEIL-MALMAISON.
- **Madame HADOUR Evelyne**  
Responsable de Service, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES, PARIS.
- **Monsieur HAJFANI Abdel-Ilah**  
Responsable développement logiciel, PERIPHERIQUES ET MATERIELS DE CONTROLE, SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS.

- **Monsieur HALLIEZ JEAN CHRISTOPHE**  
Cadre bancaire, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Madame HAMMAMI Lydie**  
Gardiennne d'immeubles, BATIGERE EN ILE DE FRANCE, LEVALLOIS-PERRET.
- **Madame HAMON Pascale**  
Secrétaire de direction, BOTTE FONDATIONS, CHEVILLY-LARUE.
- **Madame HARMAND Sandrine**  
Gestionnaire opération de marché, NATIXIS, PARIS.
- **Madame HARSANT Valérie**  
Cadre de banque, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Monsieur HASSEN Abdelwahad**  
Responsable service généraux, GRID SOLUTIONS, MASSY.
- **Monsieur HECQUET Joël**  
Magasinier, SOMATA INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame HENIN Sylvie**  
Responsable communication, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, MAISONS-ALFORT.
- **Monsieur HERAULT Frédéric**  
Chef atelier, ARIC S.A., AUBERVILLIERS.
- **Madame HERELLE Laure**  
chargée de rayon M.G., MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur HERTHE Christian**  
Comptable, PSA AUTOMOBILES SA, POISSY.
- **Madame HERVIOU Murielle**  
Aide soignante, HOPITAL LEOPOLD BELLAN, PARIS.
- **Monsieur HERVY Alain**  
Responsable Laboratoire, SADE CGTH, IVRY SUR SEINE.
- **Madame HILGER Florence**  
Expert en règlement de sinistres, AXA FRANCE IARD, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Monsieur HIVERT Jean-Michel**  
Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, PUTEAUX.

- **Madame HIVET-VIGIER Valérie**  
Gestionnaire RH Finances, SYNDICAT PETITE ENFANCE SANTENY  
MAROLLES, SANTENY.
- **Monsieur HOANG Charles**  
Chauffeur Livreur, ELRES, RUNGIS.
- **Madame HOCHET Valérie**  
Assistante de direction aux ressources humaines, BRED BANQUE  
POPULAIRE, PARIS.
- **Madame HOUDENOT Sophie**  
Responsable paie, AFTRAL SERVICE, PARIS.
- **Madame HO-YOU-FAT Ysmée**  
Cadre support expérience client, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Monsieur HSAINI Hamid**  
Agent de restauration caisse, CSEC RATP, BAGNOLET.
- **Monsieur HUA Quoc Loi**  
Ingénieur système, AIRBUS DS SLC, ÉLANCOURT.
- **Madame HUET Valérie**  
Cadre ressources humaines, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Madame HUGON Danièle**  
Téléconseillère, MANDAE, CRETEIL.
- **Madame HUGUET Pascale**  
Technicien logistique RH, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-  
FRANCE.
- **Madame HURTRET Brigitte**  
Ingénieur, DASSAULT AVIATION, SAINT-CLOUD.
- **Madame IANNOCCARO Marie-Christine**  
Rédacteur Technicien Polyvalent, AXA FRANCE IARD/VIE, NANTERRE.
- **Madame IMBERT Christelle**  
Employé de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
- **Madame IROULART Marie-Gabrielle**  
Ingénieur chercheur, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX  
ENERGIES ALTERNATIVES, SACLAY.
- **Monsieur JAKOVLJEVIC Christophe**  
Technicien de maintenance exploitation, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.

- **Monsieur JANIN Hakim**  
Ingénieur, NEXANS FRANCE, COURBEVOIE.
- **Monsieur JANOT Sylvain**  
Chef de projet technique, VALEO COMFORT AND DRIVING ASSISTANCE, CRÉTEIL.
- **Monsieur JAUMONT Patrick**  
Ingénieur, PSA AUTOMOBILES SA, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Monsieur JEGANATHAN Manickam**  
Ouvrier d'encadrement, USP NETTOYAGE, VITRY-SUR-SEINE.
- **Madame JERRAIN Isabelle**  
Référente métier, KLESIA AGIRC ARRCO, PARIS.
- **Madame JOHANNET Christine**  
Responsable d'activités, ASS FORMA ACTION SOCIALE ECURIE COURSES, GOUVIEUX.
- **Madame JOUGLET Sophie**  
Employée de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
- **Monsieur JOULIN Christophe**  
Maître de Cérémonie, OGF, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Madame JOURDAN-HUYNH-KHAC MOULAY-GUENDIL Isabelle**  
Chargée de gestion, AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT, PARIS 12E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur JOUVE Christian**  
Convoyeur de fond, BRINK'S EVOLUTION, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur JULIEN Isabelle**  
Employé de banque, CREDIT DU NORD, PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur JULUS Geneviève**  
Assistant qualité, VARACHAUX, WISSOUS.
- **Monsieur KACHANER Sébastien**  
Pharmacien, JANSSEN CILAG, ISSY-LES-MOULINEAUX.
- **Monsieur KADDANI Boutaïeb**  
Ingénieur Commercial, ETABLISSEMENT PUBLIC PALAIS DE LA DECOUVERTE ET CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE, PARIS.
- **Monsieur KANAGALIGAM Selvanathan**  
Ouvrier qualifié, USP NETTOYAGE, VITRY-SUR-SEINE.

- **Madame KATZ Carine**  
Responsable site presse, CARTIER INTERNATIONAL, PARIS 8.
- **Monsieur KELLER Gerhard**  
Physicien, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur KHIYATI Mohamed**  
Agent d'entretien, ONET SERVICES, PARIS.
- **Monsieur KHOUADER Malik**  
Chef d'équipe N IV, EIFFAGE GENIE CIVIL, NEUILLY-SUR-MARNE.
- **Monsieur KIMVOUENZE Jean**  
Directeur de magasin, LEADER PRICE EXPLOITATION, L'HAY-LES-ROSES.
- **Madame KLUGMAN Sophie**  
Cadre PPS, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur KODJA Sami**  
Business analyst, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame KOMBOU Elise**  
Comptable, MUTUELLE GENERALE DE LA POLICE, CRÉTEIL.
- **Madame KORBAS Marie-Christine**  
Ingénieur de développement, IT-CE, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Madame KOS Chantal**  
Assistante commerciale & Marketing au service export, BAYARD PRESSE, MONTROUGE.
- **Monsieur KROURI Boussade**  
Agent de sécurité incendie, SECURITAS FRANCE SARL, COURBEVOIE.
- **Madame LABARRE Geneviève**  
Agent banque de France, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Madame LACROIX-WEISS Anne**  
Attachée commerciale, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame LADGITE Marguerite**  
Aide-soignante, FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE, PARIS.
- **Madame LAGANE Marie-Françoise**  
Gestionnaire de recouvrement amiable, BPCE FACTOR, CHARENTON-LE-PONT.



- **Madame LAHIRE Véronique**  
Gestionnaire de biens physiques, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, VITRY-SUR-SEINE.
- **Madame LAIB Hafida**  
Préparatrice de commandes, OCP REPARTITION, CRETEIL.
- **Monsieur LAJILI Fredj**  
Chef de secteur, SAMADA, WISSOUS.
- **Madame LALENEC Agnès**  
Coordinateur courrier, SANOFI, PARIS 8.
- **Monsieur LAMBERT Thierry**  
Technicien Prestations Gestion de Droits, POLE EMPLOI, NOISY-LE-GRAND.
- **Monsieur LANGE Vincent**  
Employé, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame LARANJEIRA Elisa**  
Conseillère de pose, LEROY MERLIN FRANCE, VITRY-SUR-SEINE.
- **Madame LAROUBINE Anne-Marie**  
Assistante d'équipe, DANONE, PARIS.
- **Madame LASCAR Valérie**  
Chargé de compte client, CREDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING, MONTRouGE.
- **Monsieur LAVANANT Michel**  
Technicien de réseau, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE.
- **Monsieur LAVENAIRE Patrick**  
Employé de banque, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Monsieur LEBAS Philippe**  
Chargé des études et travaux, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Madame LEBLANC Nathalie**  
Chargée de Qualité Client, CISION, SAINT-DENIS.
- **Madame LEBON Nicaise**  
Assistante marketing, B.BRAUN MEDICAL, SAINT-CLOUD.
- **Monsieur LE BRIS Gilbert**  
Responsable commercial, THALES SIX GTS FRANCE SAS, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.

- **Monsieur LECACHEUR Didier**  
Responsable pôle informatique appliqué, SULO FRANCE, COLOMBES.
- **Monsieur LECHAT François**  
Responsable télécom et réseau, PERIPHERIQUES ET MATERIELS DE  
CONTROLE, SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS.
- **Monsieur LE CORRE Armel**  
Technicien air France, SOCIETE AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE.
- **Madame LE COUPANEC Pascale**  
Conseil en propreté industrielle, CABINET NONY, PARIS 9E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame LEDDA Christine**  
Gestionnaire de commandes, EMERSON PROCESS MANAGEMENT SAS,  
RUNGIS.
- **Madame LE FUR Sabine**  
Aide-Soignante, FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE,  
VARENNES-JARCY.
- **Monsieur LE GOFFIC Jean-Marie**  
Maître d'Hôtel, SOC DE GESTION AUTOMOBILE CLUB DE FRANCE,  
PARIS 8.
- **Madame LE GOUIC Catherine**  
Responsable coordination commerciale, GALERIES LAFAYETTE  
HAUSSMANN - GL HAUSSMANN, PARIS.
- **Madame LE LIMANTOUR Brigitte**  
Chargée de missions, URSSAF ILE DE FRANCE, MONTREUIL.
- **Madame LEMDANI Souhila**  
Chargée de prestations sociales et culte, CNP ASSURANCES, PARIS 15E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame LE MOING Laurence**  
Experte technique, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE 94,  
CRÉTEIL.
- **Madame LENAIN Sonia**  
secrétaire administrative, SOC MUTUELLE D'ASSURANCE DU BTP,  
PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Madame LE NOAC'H Claudine**  
Responsable projet, THALES LAS FRANCE SAS, LIMOURS.

- **Madame LENOIR Christèle**  
Conseiller patrimonial, BANQUE TRANSATLANTIQUE, PARIS.
- **Monsieur LE PELLETIER Thierry**  
Cadre, GROUPE AIR FRANCE INDUSTRIES, PARIS 15.
- **Madame LEPRON Catherine**  
Assistante commerciale, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur LERFEL Laurent**  
Cadre de banque, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur LE SAULNIER Christiane**  
Directrice de résidence, CITADINES, LEVALLOIS-PERRET.
- **Madame LEVASSEUR Véronique**  
Employé omni capal logistique, MAGASINS GALERIES LAFAYETTE, ROSNY-SOUS-BOIS.
- **Monsieur LHOMME Xavier**  
Responsable Prévention IDF, EIFFAGE GENIE CIVIL, NEUILLY-SUR-MARNE.
- **Monsieur LHOPITALIER Renaud**  
Ingénieur logiciel, MITEL FRANCE, GUYANCOURT.
- **Monsieur LIBERT Emmanuel**  
Boucher, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, VILLEJUIF.
- **Monsieur LIDVAN Stéphan**  
Cadre de banque, CREDIT LYONNAIS, LYON.
- **Monsieur LINDEGAARD Morten**  
Ingénieur, OTV, SAINT-MAURICE.
- **Monsieur LION Claude**  
Directeur de projets stratégiques - Adjoint de la direction, INSTITUT RETRAITE COMPLEME ENSEIG ET CRATI, PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Madame LOISY Maryline**  
Spécialiste gestionnaire opérations client, LA MUTUELLE GENERALE, PARIS.
- **Madame LOPES DE BARROS Sylvie**  
Responsable service clients, LEROY MERLIN FRANCE, BRIE COMTE ROBERT.

- **Monsieur LORAND Philippe**  
Responsable étude et projets, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC,  
NANTERRE.
- **Madame LORY Anne**  
Responsable service gestion, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Monsieur LOUBAT Pascal**  
Directeur de projet, EURO FINANCE SYSTEMS, NOGENT-SUR-MARNE.
- **Monsieur LOUIMET Samuel**  
Responsable de Secteur (cadre dans l'immobilier), IN'LI, PUTEAUX.
- **Monsieur LOURENCO DA SILVA José**  
Chef d'équipe, NICOLLIN SAS, CHAMPIGNY-SUR-MARNE.
- **Monsieur LUAKABUANGA Tshitende**  
Manutentionnaire, BOLLORE LOGISTICS, RUNGIS.
- **Madame LUCAT Corinne**  
Responsable de souscription et tarification (cadre classe 6), GENERALI  
VIE, SAINT-DENIS.
- **Monsieur LUCRY Patrick**  
Technicien conseil contrôle, CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE  
VIEILLESSE DES TRAVAILLEURS SALARIES, PARIS 19E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame MACE Nicole**  
Employée de banque, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Monsieur MACIERA DE OLIVEIRA Fernando**  
Chef de chantier, VALENTIN, ALFORTVILLE.
- **Madame MAGNIER Cynthia**  
Gestionnaire moyens généraux, ACTION LOGEMENT SERVICES, PARIS.
- **Madame MAHDOUF Fatiha**  
Responsable, ACTION LOGEMENT SERVICES, PARIS 13E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame MAKHEDJOUF Fatima**  
Secrétaire médico administrative, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY,  
VILLEJUIF.
- **Madame MAKHLOUFI Safia**  
Gestionnaire paie et adp, EFFIA, PARIS 12E ARRONDISSEMENT.

- **Monsieur MAKNI Daniel**  
Ingénieur, DASSAULT SYSTEMES, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Monsieur MALIGEAY Jean Luc**  
Ingénieur, THALES LAS FRANCE SAS, LIMOURS.
- **Monsieur MAMPUYA Nkunku**  
Employé logistique, LEROY MERLIN FRANCE, VITRY-SUR-SEINE.
- **Madame MANDIN PONCE RAMOS Nathalie**  
Responsable formation, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur MANSCOUR Joël**  
Ingénieur, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame MARCHIN Brigitte**  
Ingénieur d'Etudes, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur MARGELIN Johnny**  
Magasinier Réceptionnaire, OCP REPARTITION, CRETEIL.
- **Monsieur MARMIGNON Hervé**  
Informaticien, THALES SERVICES NUMERIQUES SAS, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame MARQUES Maria**  
Coiffeuse, LEMAIRE JEAN PIERRE, CRÉTEIL.
- **Madame MARTARESCHE Béatrice**  
Assistante de direction, RENAULT SAS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Madame MARTIN Gwenaëlle**  
Assistante Ressources Humaines, BHV EXPLOITATION, PARIS.
- **Monsieur MARTINIE Philippe**  
Directeur d'études, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS.
- **Madame MARTIN Nathalie**  
Assistante de Direction, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame MARTINS Jacqueline**  
Hôtesse de caisse, AUCHAN SUPERMARCHE, CROIX.
- **Monsieur MARUSZAK Thierry**  
Préparateur, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, MONDEVILLE.
- **Monsieur MASSAMBA Maurice**  
Préparateur, LACTALIS LOGISTIQUE, THIAIS.

- **Madame MASSON Catherine**  
Directrice d'études, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION, PARIS.
- **Madame MASSON Martine**  
Femme de service, ASS FORMA ACTION SOCIALE ECURIE COURSES,  
BOISSY-SAINT-LÉGER.
- **Madame MATOS DOS REIS Maria**  
Couturière PMHQ, CHRISTIAN DIOR COUTURE, PARIS 8.
- **Madame MATOS Sandrine**  
Employée de bureau, KLESIA AGIRC ARRCO, PARIS.
- **Monsieur MATTA Patrick**  
Analyste, DOCAPOSTE BPO, IVRY-SUR-SEINE.
- **Madame MAURICE-PEROUMAL Isabelle**  
Responsable du service voyage, TOURISTIQUE CHEMINOTS, PARIS 10E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur MAURIZ CARBALLO Enrique**  
Comptable, GEFCO SA, PUTEAUX.
- **Madame MAUVAIS Brigitte**  
Juriste, SCP, NOGENT-SUR-MARNE.
- **Madame MAYET Cécile**  
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS 13E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame MAZOUZ Houria**  
Assistante qualité, IFOCOP, RUNGIS.
- **Monsieur MAZURE Olivier**  
Aide soignant diplômé, HOPITAL SAINT CAMILLE, BRY-SUR-MARNE.
- **Madame MBETTE Esther**  
Responsable back office, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.
- **Madame MEDINA CHOUTEAU Sylvie**  
Property manager, QUADRAL PROPERTY, PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur MEERT Denis**  
Responsable PCA, GAN ASSURANCES - GROUPAMA SA, PARIS.
- **Madame MEFTALI Véronique**  
Maître d' ouvrage, BRED, PARIS 12EME.

- **Madame MEILHOC Annie**  
Infirmière diplômée d'état, HOPITAL SAINT CAMILLE, BRY-SUR-MARNE.
- **Monsieur MELGET Philippe**  
Directeur Communication Interne, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame MEON Sylvie**  
Chargée de rayon, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, PARIS.
- **Monsieur MER Véronique**  
Chargée d'études organisation, ECOFI INVESTISSEMENTS, PARIS.
- **Monsieur MICHALOWSKI Eric**  
Monteur cablage et intégration, SOURIAU, MAROLLES-EN-BRIE.
- **Madame MICHAUD Claire**  
Assistante qualité AML, ACHATS MARCHANDISES CASINO, VITRY-SUR-SEINE.
- **Madame MICHAUD Isabelle**  
Directeur informatique, IFOCOP, RUNGIS.
- **Madame MICHAUX Catherine**  
Secrétaire éditoriale, EDITIONS LEGISLATIVES, MONTROUGE.
- **Madame MILECAMPS Sylvie**  
Technicien conseil prestations familiales, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL DE MARNE, CRÉTEIL.
- **Monsieur MIRALLES Juan Vicente**  
Cadre administratif - Responsable SCES généraux, INEO, COURBEVOIE.
- **Madame MOISSI Fatima**  
Opérateur de production, TROPHY, CROISSY-BEAUBOURG.
- **Madame MOLARD Corinne**  
Comptable trésorerie, ENGIE GLOBAL BUSINESS SUPPORT SERVICES, NANTERRE.
- **Monsieur MOLIER Eric**  
Directeur administratif et financier, EIFFAGE ROUTE SUD OUEST, PESSAC.
- **Madame MONNIER Nathalie**  
Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, LYON.

- **Madame MONTIN Catherine**  
Gestionnaire sinistre, GRAS SAVOYE, PUTEAUX.
- **Madame MONTOUT Sylviane**  
Responsable restaurant satellite, ELRES, RUNGIS.
- **Madame MOREL Christine**  
Cadre bancaire, HSBC CONTINENTAL EUROPE, COURBEVOIE.
- **Monsieur MORELL Luc**  
Ingénieur, THALES LAS FRANCE SAS, MASSY.
- **Monsieur MOREL Philippe**  
Responsable risques opérationnels, ACTION LOGEMENT SERVICES,  
PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Madame MORIAT COQUILLE Marie-Agnès**  
Agent commercial, SOCIETE AIR FRANCE, LE MESNIL-AMELOT.
- **Madame MORICE Valérie**  
Assistante de direction, SEMMARIS, RUNGIS.
- **Monsieur MORVAN Patrick**  
Responsable études juridiques, GROUPAMA GAN VIE, NANTERRE.
- **Monsieur MUANA-USHIENE Paul**  
Second de rayon, AUCHAN, NEUILLY-SUR-MARNE.
- **Madame MULLON Nathalie**  
Cadre ressources humaines, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur MUNTEAN Dragos**  
Cadre banque, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Monsieur NADJAR Laurent**  
Consultant sénior, THALES GLOBAL SERVICES SAS, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Monsieur NAMANE Abdelkader**  
Ingénieur de recherche expert, INSTITUT PASTEUR, PARIS.
- **Madame NAUDION Véronique**  
Cadre comptable, POLE EMPLOI, PARIS 20E ARRONDISSEMENT.
- **Madame NEAULT Fabienne**  
Responsable logistique, SOCIETE GENERALE, PARIS 5E  
ARRONDISSEMENT.



- **Monsieur NEVONNIC Didier**  
Cadre administratif (chargé de publications économiques), BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Madame NGUYEN Linh**  
Chef de projet informatique, ACTION LOGEMENT SERVICES, PARIS.
- **Monsieur NGUYEN VAN TAM Jean-Pierre**  
Technicien, AGENCE FRANCE PRESSE, PARIS.
- **Madame NOBYN Catherine**  
Cadre, SOCIETE GENERALE, RENNES.
- **Monsieur NTIMANSIEMI Joseph**  
Electricien, INEO URBAN TRANSPORTATION SOLUTIONS, MONTREUIL.
- **Madame OBERTI Odile**  
Activity Leader Landfill Technical Center, SUEZ GROUPE, COURBEVOIE.
- **Madame OHANIAN Véronique**  
Directrice des ressources humaines, NHOOD SERVICES FRANCE, CROIX.
- **Monsieur OLIVEIRA CRUZ José**  
Chef d'équipe, SOURIAU, MAROLLES-EN-BRIE.
- **Monsieur OLIVENCIA Ludovic**  
Architecte technique informatique, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur OUANNA Albert**  
Chauffeur PL6, TNT Expresse france, ALFORTVILLE.
- **Madame PALLARES Valérie**  
Gestionnaire marchés, EXPANSIEL, CRÉTEIL.
- **Madame PANCRACE Ghislaine**  
Assistante de direction bilingue, SANOFI-AVENTIS GROUPE, PARIS 8E ARRONDISSEMENT.
- **Madame PANSIOT Valérie**  
Assistante technique risques professionnels, CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Madame PAQUELET Valérie**  
Employée de banque, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Madame PARIENTI Nathalie**  
Assistante de gestion, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY, VILLEJUIF.

- **Monsieur PARIS Bruno**  
Ingénieur, THALES SERVICES NUMERIQUES SAS, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame PASTOUREAU Monique**  
Agent d'accueil, ASSOCIATION D AIDE A LA PERSONNE, SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS.
- **Madame PECOUT Catherine**  
Directeur médical, PFIZER PFE FRANCE, PARIS.
- **Monsieur PERCHAT Christine**  
Animateur ressources humaines, BANQUE DE FRANCE, MARNE-LA-VALLÉE.
- **Monsieur PEREIRA BARBOSA Manuel**  
Coffreur boiseur, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE, SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.
- **Monsieur PEREIRA DA SILVA Sergio**  
Chargé de projets SI Laboratoire, HOPITAL SAINT CAMILLE, BRY-SUR-MARNE.
- **Monsieur PEREIRA DE ABREU Joao Paulo**  
Conducteur de travaux, DELAMARE MERESSE, SAINT-OUEN.
- **Monsieur PEREZ Florence**  
Employée de Banque, BNP PARIBAS LEASING SOLUTIONS, NANTERRE.
- **Monsieur PERON Bruno**  
Directeur territorial, POLE EMPLOI, NOISY-LE-GRAND.
- **Monsieur PERRENOUD Gérald**  
Responsable de gestion de processus, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Madame PERRICHON Arlette**  
Assistant titulaire Banque de France, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Monsieur PERRIN Olivier**  
Contrôleur de gestion, TOTAL GLOBAL HUMAN RESOURCES SERVICES, COURBEVOIE.
- **Monsieur PERROT Jean-Luc**  
Psychologue du Travail, POLE EMPLOI, NOISY-LE-GRAND.
- **Madame PETIOT-CARRIER Muriel**  
Assistante commerciale, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.

- **Madame PETRINI Laurence**  
Directrice juridique, THALES LAS FRANCE SAS, MASSY.
- **Madame PETRUCCI Sabrina**  
Assistante de direction, SOCIETE NOUVELLE PRADEAU MORIN,  
PUTEAUX.
- **Monsieur PHAM Didier**  
Informaticien, CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE, PARIS 19E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame PHILIPPE Marie-Hélène**  
Auxiliaire de vie, ASSOCIATION D AIDE A LA PERSONNE, SAINT-  
MAUR-DES-FOSSÉS.
- **Madame PICAULT Sylvie**  
Puéricultrice cadre de santé paramédical, SYNDICAT PETITE ENFANCE  
SANTENY MAROLLES, SANTENY.
- **Monsieur PICHON Bernard**  
Correspondant informatique, STEF LOGISTIQUE BONDOUFLE,  
BONDOUFLE.
- **Madame PLANAS Silvia**  
Gestionnaire achats, BPCE ACHATS, PARIS.
- **Madame PLANELLO Chantal**  
Travailleur en ESAT, ESAT MENILMONTANT, PARIS.
- **Monsieur PLANES Etienne**  
Ingénieur, THALES SERVICES NUMERIQUES SAS, VÉLIZY-  
VILLACOUBLAY.
- **Monsieur POCKA Guy Seye**  
Enquêteur, INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES  
ECONOMIQUES, MONTROUGE.
- **Madame POROTTI Valérie**  
Contrôleur permanent expert, ALLIANZ I.A.R.D., PUTEAUX.
- **Madame POUJOL Patricia**  
Coordinatrice service qualité client, JTEKT HPI, CHENNEVIÈRES-SUR-  
MARNE.
- **Madame POULAIN Stéphanie**  
Employée de banque, BNP PARIBAS, PARIS.

- **Monsieur POULLEAU Brice**  
Responsable Sécurité Financière, AXA BANQUE, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Madame PRADEL Jocelyne**  
Technicien comptoir, TNT Expresse france, ALFORTVILLE.
- **Madame PRATS Isabelle**  
Responsable grands comptes, COMPAGNIE GENERALE DE CREDIT AUX PARTICULIERS CREDIPAR, POISSY.
- **Madame PREVOST Nathalie**  
Responsable communication, BPCE, PARIS.
- **Madame PREVOST Rozen**  
Cadre consolidation, EUROVIA MANAGEMENT, RUEIL-MALMAISON.
- **Madame PRIMAUX Anne-Sophie**  
Chef de service informatique, UNILET, PARIS.
- **Madame PRUNES Nicole**  
Assistante export, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur RAFFFIN Patrick**  
Ingénieur, THALES AVS FRANCE SAS, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame RAGUIN Corinne**  
RSE, ALLIANZ I.A.R.D., PUTEAUX.
- **Monsieur RAINAULT Gilles**  
Cadre bancaire, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 16E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur RAJESWARAN Sellathurai**  
Agent de service, LA PROVIDENCE II, BAGNOLET.
- **Madame RANIERI Véronique**  
Assistante offres, OTV, SAINT-MAURICE.
- **Madame RAPHET Florence**  
Employée, ALLIANZ INFORMATIQUE, PUTEAUX.
- **Madame RATSAVONG Chanthanomkham**  
Comptable, BARNIER, CHEVILLY-LARUE.
- **Madame RAVELET Kim**  
Responsable formation, BNP PARIBAS, PARIS.

- **Monsieur REGNAULT Stéphane**  
Cadre responsable de domaine, REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS  
PARISIENS, PARIS 12E ARRONDISSEMENT.
- **Madame REQUIN Laurence**  
Responsable marketing, TIDF, RUNGIS.
- **Madame REYGROBELLET Frédérique**  
Manager de service technique, GENERALI, PARIS.
- **Monsieur REY Ludovic**  
Responsable formation, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE.
- **Madame RHOUMA Jalila**  
Chef de groupe, SODEXO ENTREPRISES, BOIS-COLOMBES.
- **Monsieur RIBAUCCOUR Guillaume**  
Directeur de région franchisées, CSF, EVRY.
- **Madame RIBEIRO Maria Da Conceicao**  
Technicien PPS, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur RICHAUD Thierry**  
Chef de projet, TOSHIBA TEC FRANCE IMAGING SYSTEMS SA, RUEIL-  
MALMAISON.
- **Monsieur RIESCO Valentin**  
Tech Logistique, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, PARIS 15E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame RIFFAUT Laurence**  
Cadre bancaire, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS.
- **Madame RISBECQ Béatrice**  
Chargé de projet, AXA FRANCE IARD/VIE, NANTERRE.
- **Madame ROBIC Catherine**  
Conseiller Pôle Emploi, POLE EMPLOI, NOISY-LE-GRAND.
- **Monsieur ROBINEAU Nicolas**  
Chargé de communication digitale et des relations presse, SOCIETE AIR  
FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur ROCHE Emmanuel**  
Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Madame ROCHEMONT Laurette**  
Employée de restauration, ANSAMBLE, LE KREMLIN-BICETRE.

- **Monsieur RODIEN Christophe**  
Informaticien, SAINT-GOBAIN DISTRIBUTION BATIMENT FRANCE,  
COURBEVOIE.
- **Monsieur RODRIGUES RIBEIRO Amandio**  
Ouvrier, DELAMARE MERESSE, SAINT-OUEN.
- **Madame RODRIGUES SIMOES Fernanda**  
Gardiennne, ELOGIE - SIEMP, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Madame ROLLAIS Anna**  
Chef de projets, PRINTEMPS, PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Madame ROMANO Sylvie**  
Technicienne service médical, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE  
MALADIE, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Madame ROUCHY Françoise**  
Chargée de communication, CGA PICPUS, PARIS.
- **Madame ROUE Claire**  
Responsable DATA quality et reporting réglementaire, COGNIZANT  
HORIZON FINANCIAL SERVICES, PUTEAUX.
- **Madame ROUGEOT Nathalie**  
Employée de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
- **Madame ROUSSET Anne**  
Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, LYON.
- **Madame SABORIN Laurence**  
Assistante commerciale, TOTAL MARKETING SERVICES, PUTEAUX.
- **Madame SACCO Isabelle**  
Technicienne principale d'administration HC, OFF NAT ETUDES  
RECHERCHES AEROSPATIALES, CHÂTILLON.
- **Madame SAINT-LEGER Coralie**  
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS 13E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur SALABI Jean-Jacques**  
Sales sénior, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur SALABI Serge**  
Responsable juridique, BNP PARIBAS, PARIS.

- **Madame SANSQUINEDE Christel**  
Directrice de projets, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS,  
PARIS.
- **Monsieur SANVOISIN Stéphane**  
Directeur de territoire, OGF, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Madame SAPONE Claudine**  
Chargée de clientèle, RB HYGIENE HOME FRANCE SAS, MASSY.
- **Madame SAQUET Isabelle**  
Clerc de notaire, EMMANUEL LEFEUVRE, STEPHANE MARC ET MARC  
TOURNIER, SAINT-MAUR-DES-FOSSES.
- **Monsieur SARFATI Thierry**  
Dessinateur projeteur en C-A-O, GOODRICH ACTUATION SYSTEMS  
SAS, SAINT-OUEN-L'AUMÔNE.
- **Madame SCHACHTER Sabine**  
Technicienne toxicologie, CHANEL PARFUMS BEAUTE, PANTIN.
- **Madame SEEL Corinne**  
Secrétaire de direction, VCF OF REHABILITES IDF, CHEVILLY-LARUE.
- **Monsieur SEITZ Philippe**  
Directeur général, EIFFAGE GENIE CIVIL, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame SEIXAS Fernande**  
Chargée de rayons, MONOPRIX SAINT MAUR, SAINT-MAUR-DES-  
FOSSES.
- **Madame SENDEL Myriam**  
Cadre de banque, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Madame SERRE Violaine**  
Conseillère très qualifiée, GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN - GL  
HAUSSMANN, PARIS.
- **Monsieur SIDIBE Gaoussou**  
Coffreur boiseur, DUMEZ ILE DE FRANCE, CHEVILLY-LARUE.
- **Monsieur SILVA GONCALVES Manuel**  
Compagnon professionnel, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,  
GUYANCOURT.
- **Monsieur SIMPLOT Raphaël**  
Employé de banque, BNP PARIBAS, PARIS.

- **Madame SLAIMI Samia**  
Chargée de caisses, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur SMAOUI Sami**  
Ingénieur, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur SOUCHARD DE LAVOREILLE Marc**  
Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Monsieur STOLTZ Thierry**  
Cadre administratif et financier, OFF NAT ETUDES RECHERCHES AEROSPATIALES, PALAISEAU.
- **Monsieur STOMBOLI Gilles**  
Ingénieur/Cadre automobile, PSA AUTOMOBILES SA, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame TANG Chia Chin**  
Cadre, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur TAN Kim**  
Chef d'équipe, PSA RETAIL FRANCE SAS, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Madame TARTAUT Dominique**  
Cadre bancaire, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur TAVERNIER Gaëtan**  
Titulaire Cadre, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.
- **Monsieur TEIXEIRA ALMEIDA Lazaro**  
Chauffeur livreur, ALLIANCE HEALTHCARE, PANTIN.
- **Monsieur TERMEAU Dominique**  
Cadre commercial, FNAC PARIS, PARIS.
- **Madame TESSA Monique**  
Informaticienne, GENERALI FRANCE ASSURANCES, PARIS.
- **Monsieur TEULIER Eric**  
Informaticien, AXA GROUP OPERATIONS, PARIS 17E ARRONDISSEMENT.
- **Madame TEULIER-RICHARD Florence**  
Informaticienne, SOCIETE GENERALE, RENNES.
- **Monsieur THEAUDIERE Philippe**  
Responsable de division SI, SOCIETE GENERALE, FONTENAY-SOUS-BOIS.



- **Madame THIL Isabelle**  
Technicien expert, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE PARIS, PARIS.
- **Madame TICCHI Nathalie**  
Juriste, GENERALI VIE, SAINT-DENIS.
- **Madame TOLUB Valérie**  
Employée de banque, LCL - LE CREDIT LYONNAIS, RENNES.
- **Madame TONNELIER Caroline**  
Hôtesse, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur TONNERRE Jean-Pierre**  
Ingénieur, THALES LAS FRANCE SAS, MASSY.
- **Monsieur TORTI Dominique**  
Manutentionnaire, HEPPNER - Transport & Logistics, GONESSE.
- **Monsieur TOUITOU Robert**  
Responsable CA, MUTUELLE FRATERNELLE ASSURANCE, CLICHY.
- **Madame TOUSSAINT Isabelle**  
Hôtesse d'accueil, DENALI, NOGENT-SUR-MARNE.
- **Monsieur TRUSGNACH Alain**  
Attaché commercial, V33 S.A., DOMBLANS.
- **Madame TUCHMUNTZ Priscilla**  
Responsable formation Air France, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame TURLAN Jeannine**  
Cadre de banque, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, PARIS 2E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur URBAIN Xavier**  
Chef de projet, POLE EMPLOI, PARIS 20E ARRONDISSEMENT.
- **Madame VACIC Suzana**  
Assistante de direction, FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL, ORLY.
- **Monsieur VADOT Eric**  
Cadre commercial, LACTALIS NESTLE ULTRA-FRAIS MARQUES, LAVAL.
- **Madame VALENTE Catherine**  
Retraitée, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, LE PLESSIS-ROBINSON.

- **Monsieur VALGRESY Thierry**  
Collaborateur administratif, CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES,  
PARIS.
- **Monsieur VANDENAMEELE Philippe**  
Conseiller de vente, BHV EXPLOITATION, PARIS 4E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame VANUXEEM Catherine**  
Personnel Naviguant Commercial (Chef de Cabine), SOCIETE AIR  
FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur VASSALLI Pierre**  
Cadre administratif des ressources humaines, CDC HABITAT SOCIAL  
SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE, PARIS.
- **Madame VAUTIER Catherine**  
Responsable comptable et administrative, CSE LCL RESTAURANTS  
SIEGE OPERATIONNEL, VILLEJUIF.
- **Madame VELARD Carole**  
Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Madame VERDIER Nathalie**  
Souscripteur assurances, ALLIANZ VIE, PUTEAUX.
- **Madame VERSOT Karinne**  
Préparatrice, BOIRON, IVRY-SUR-SEINE.
- **Monsieur VIALETTE Eric**  
Ingénieur - Cadre, PSA AUTOMOBILES SA, POISSY.
- **Madame VIAUD Nathalie**  
Employée de banque, CASS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF,  
PARIS.
- **Monsieur VICARD Stéphan**  
Directeur du personnel, DEROCHE SA, VILLEJUIF.
- **Monsieur VICENTE Victor**  
Magasinier, PERIPHERIQUES ET MATERIELS DE CONTROLE, SAINT-  
MAUR-DES-FOSSÉS.
- **Madame VICIC Sophie**  
Assistante de direction, L'OREAL, CLICHY.
- **Monsieur VIEILLEVIGNE Bertrand**  
Ingénieur, NAVAL GROUP, BAGNEUX.

- **Madame VIGIER Piera**  
Chargée d'études KM, ESSILOR INTERNATIONAL, CRÉTEIL.
- **Madame VILLAUME Françoise**  
Déléguée médicale, LABORATOIRES EXPANSCIENCE, PARIS LA  
DEFENSE.
- **Madame VILLERMAIN-LECOLIER Nada**  
Directrice d'investissement, CAISSE DES DEPOTS ET  
CONSIGNATIONS, PARIS.
- **Monsieur VOGLEVAIE Stéphan**  
Cadre Bancaire, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Monsieur VOISIN Patrick**  
Responsable exploitation informatique, PONTICELLI FRERES,  
ÉMERAUVILLE.
- **Monsieur VONTHRON Isabelle**  
Chef de projet informatique, GIE DU GROUPE AVIVA FRANCE, BOIS-  
COLOMBES.
- **Madame WACRENIER Véronique**  
DRHRS, COMITE DE CONCERTATION ET DE COORDINATION DE L  
APPRENTISSAGE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS, PARIS 14.
- **Madame WATY Annie**  
Opératrice, BRINK'S EVOLUTION, ORLY.
- **Madame WEHRLE Sandrine**  
Secrétaire, EXPANSIEL, CRÉTEIL.
- **Madame WYSOCKI Isabelle**  
Gestionnaire compte-Référente métier, KLESIA AGIRC ARRCO, PARIS.
- **Madame XIMENES Carole**  
Assistante, FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL, PARIS 16E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur ZAIRE René**  
Aide soignant, 44 GALERIES LAFAYETTE - 44 GL, PARIS 9E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur ZELAZNIK Charles**  
Chargé de surveillance dossier sensibles, BNP PARIBAS PERSONAL  
FINANCE, PARIS.
- **Monsieur ZEMORI Mohamed**  
Chauffagiste, PROXISERVE, LEVALLOIS-PERRET.

- **Madame ZIANE Malika**  
Sous Directeur, U C A N S S, MONTREUIL.
- **Monsieur ZITOUMBI Ben-Ali**  
Ouvrier qualifié, USP NETTOYAGE, VITRY-SUR-SEINE.
- **Madame ZOURDANI Malika**  
Gardiennne d'immeuble, CDC HABITAT SOCIAL, PARIS.

**Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :**

- **Monsieur AILLOUD Bruno**  
Technicien, ASSYSTEM ENGINEERING AND OPERATION SERVICES,  
COURBEVOIE.
- **Monsieur AMBLARD Didier**  
Informaticien, ATOS INFOGERANCE, BEZONS.
- **Monsieur AMROUN Laurent**  
Conducteur poids lourds, SUEZ RV ILE-DE-FRANCE, SURESNES.
- **Monsieur ANDRADE Joao Carlos**  
Chauffeur poids lourds, EUROMATIC, COMPANS.
- **Monsieur ANSCHUTZ Thierry**  
Comptable, CATHY BITBOL, ANNE DINIELLE ET AUDREY CHACHATY,  
NOTAIRES ASSOCIEES, MONTRouGE.
- **Madame ANTONIO Maria**  
Employée commerciale libre service, MONOPRIX SAINT MAUR, SAINT-  
MAUR-DES-FOSSES.
- **Madame ARNAULT Michelle**  
Chef de projet en assurances, AXA FRANCE VIE, FONTENAY-SOUS-  
BOIS.
- **Madame ASSOULINE Catherine**  
Informaticienne, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Monsieur AUBRY Eric**  
Chef de projets informatique, PSA AUTOMOBILES SA, POISSY.
- **Monsieur AUDEBERT Patrick**  
Employé de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
- **Monsieur AUGEREAU Pascal**  
Responsable commercial, COVEA, PARIS.

- **Monsieur AUMOITTE Philippe**  
Chef de service transit, BOLLORE LOGISTICS, PUTEAUX.
- **Monsieur AUSSEL Philippe**  
Ingénieur, THALES LAS FRANCE SAS, MASSY.
- **Monsieur AUZANNEAU Jean-Luc**  
Technicien qualité, AIRBUS DEFENCE AND SPACE SAS, ÉLANCOURT.
- **Madame AZEVEDO ANDRADE Céleste**  
Employée administrative, MAISON ELEVES INGENIEURS ARTS & METIERS, PARIS.
- **Madame BABOZ SAUVAJOT Caroline**  
Infirmière DE, FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE, SCEAUX.
- **Madame BAILLY Isabel**  
Agent de Maîtrise, TOTAL GLOBAL HUMAN RESOURCES SERVICES, COURBEVOIE.
- **Monsieur BALMETTE Didier**  
Ingénieur, VALEO COMFORT AND DRIVING ASSISTANCE, CRÉTEIL.
- **Madame BARBIN Guylaine**  
Employée, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Madame BARTHEL Sylvie**  
Technicien qualifié, POLE EMPLOI, MAISONS-ALFORT.
- **Madame BATCHA Anne**  
Caissière, MONOPRIX FONTAINE, PARIS 9EME.
- **Madame BAUVIEUX Isabelle**  
Référent gestion retraite, ASSOCIATION DE MOYENS RETRAITE COMPLEMENTAIRE, PARIS.
- **Monsieur BEAUGRAND Laurent**  
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur BEDNAREK Zbigniew**  
Premier d'atelier, CHRISTIAN DIOR COUTURE, PARIS 8.
- **Monsieur BEGOC Bruno**  
Cadre, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.

- **Monsieur BELIN Vincent**  
Directeur de projets, L'OREAL, CLICHY.
- **Madame BELLAY GRANTE Viviane**  
Assistante maternelle, MAIRIE DE SAINT-MAURICE, SAINT-MAURICE.
- **Monsieur BELLUNE Alban**  
Aide de laboratoire, INSTITUT PASTEUR, PARIS.
- **Madame BELPAUME Béatrice**  
Employée de banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Madame BELUD Carla**  
Architecte Applicatif, INFORMATIQUE CDC, ARCUEIL.
- **Monsieur BEM Philippe**  
Agent de sécurité - Chef de poste, FIDUCIAL PRIVATE SECURITY EN ABREGE FIDUCIAL SECURITE, COURBEVOIE.
- **Monsieur BENCHADLI Mostafa**  
Vendeur, BHV EXPLOITATION, PARIS 4E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur BERNAMONTI Hugues**  
Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Madame BERRIOT Nathalie**  
Employée de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
- **Monsieur BESOMBES Philippe**  
Menuisier, PARIS HABITAT-OPH, PARIS.
- **Madame BIDAU Anne-Marie**  
Régleur Technicien Sinistres, AXA FRANCE IARD/VIE, NANTERRE.
- **Madame BIGOT Dominique**  
Electricien d'entretien, PRINTEMPS, PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Madame BLANCHARD Raphaële**  
Conseiller financier, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE-DE-FRANCE, PARIS.
- **Monsieur BLANCHEREAU Pascal**  
Aide de cuisine, CSE LCL RESTAURANTS SIEGE OPERATIONNEL, VILLEJUIF.
- **Monsieur BLANCHET Bruno**  
Chef de département, MONOPRIX MARGARET, PARIS.

- **Madame BLONDEAU Bernadette**  
Gestionnaire de Production, TIMPAE, CRÉTEIL.
- **Madame BOITEUX Pascale**  
Gestionnaire contentieux, GIE KLESIA, PARIS 17E ARRONDISSEMENT.
- **Madame BONFILS Laurence**  
Chargée de missions, GIE AXA GROUP OPERATIONS FRANCE, PARIS.
- **Madame BONHOMME Edith**  
Assistante, INSTITUT DE RECHERCHES SERVIER, SURESNES.
- **Monsieur BOUCENNA Boudjenna**  
Ingénieur outils & méthodes, ENGIE RESEAUX, PARIS LA DEFENSE.
- **Madame BOUESSE Danièle**  
Cadre dirigeant en assurance, ALLIANZ I.A.R.D., PUTEAUX.
- **Madame BOULGHMAIR Christine**  
Responsable assurance, AXA FRANCE IARD, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Madame BOULNOIS Laurence**  
Employée de banque, AXA BANQUE, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Monsieur BOULVARD Pacôme**  
Technicien supérieur en chef, EAU DE PARIS, JOINVILLE-LE-PONT.
- **Monsieur BOURCIER Dominique**  
Ingénieur, CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES, PARIS 12E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame BOUTEILLER Sylvie**  
Agent administratif des frais de séjour, HOPITAL SAINT CAMILLE, BRY-  
SUR-MARNE.
- **Monsieur BOUTRUCHE Pascal**  
Cadre Bancaire, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur BOUTSRY Vana**  
Chef d'équipe, ORLY GROUND SERVICES, ORLY.
- **Monsieur BOUVET Patrick**  
Pilote d'activité, LACTALIS LOGISTIQUE, THIAIS.
- **Monsieur BRAJOUX Alain**  
Responsable immobilier et moyens généraux, CASDEN - BANQUE  
POPULAIRE, MARNE LA VALLÉE.

- **Madame BRAJOUX Brigitte**  
Assistante de direction, GROUPE VYV, PARIS.
- **Madame BRAUSSAUD Ghislaine**  
Gestionnaire de Back Office, NATIXIS, PARIS 12E ARRONDISSEMENT.
- **Madame BREE Véronique**  
Assistante de Direction, INSTITUT DE RECHERCHES  
INTERNATIONALES SERVIER IRIS, SURESNES.
- **Monsieur BROSSIER Vincent**  
Responsable administratif et comptable, EIFFAGE GENIE CIVIL, VÉLIZY-  
VILLACOUBLAY.
- **Madame BROUDO Dominique**  
Attachée commerciale, BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, PARIS.
- **Madame BUSNEL Françoise**  
Directeur Grands Comptes, LOOMIS FRANCE, AUBERVILLIERS.
- **Monsieur CAGNAT Hervé**  
Inspecteur engagements, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Monsieur CALMIER Francis**  
Assistant taxes, SOCIETE NATIONALE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE  
DES TABACS ET ALLUMETTES, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur CANCRE Patrice**  
Electromécanicien, JTEKT HPI, CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE.
- **Madame CARRE Laurence**  
Responsable ressource humaines, PERFORMANCE SPECIALTY  
PRODUCTS FRANCE SAS, PARIS.
- **Monsieur CARRIERE Jean-Louis**  
Ingénieur process, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur CASTEJON Jean-Marc**  
Directeur d'équipe, BOURSORAMA, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Madame CENTONZE Marie-Christine**  
Assistante de direction, EDMOND DE ROTHSCHILD (FRANCE), PARIS 8.
- **Monsieur CHANGIVY Qui**  
Cuisinier, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON.
- **Madame CHAPEAU Annie**  
Secrétaire principale, DASSAULT AVIATION, SAINT-CLOUD.



- **Madame CHAPPE Marie-Laure**  
Cadre de banque, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Monsieur CHELBA Abdelmajid**  
Ingénieur informatique, AXA FRANCE IARD/VIE, NANTERRE.
- **Monsieur CHENAIS Thierry**  
Chargé d'Affaires, ENGIE RESEAUX, PARIS LA DEFENSE.
- **Madame CHOUFANE Carole**  
Ressources humaines conseillère parcours professionnel, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Monsieur CIBOT Franck**  
Agent de restauration, CSE SIEGE DE LA BANQUE DE FRANCE, PARIS 2E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur CLAIRAMBAULT Christophe**  
chargé de projet conditionnement et logistique, PSA AUTOMOBILES SA, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame CLAUET-BOURGALLE Catherine**  
Responsable MOA Business support, STATE STREET BANK INTERNATIONAL GMBH, PUTEAUX.
- **Monsieur CLEMENT Jean-Claude**  
Ingénieur, THALES, PALAISEAU.
- **Monsieur COIGNET Franck**  
Technicien essais, JTEKT HPI, CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE.
- **Monsieur COLIN Jacques**  
Conducteur - Accompagnateur, KEOLIS MOBILITE VAL DE MARNE, CRÉTEIL.
- **Madame COLLET Isabelle**  
Aide-soignante, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur COMPERE Philippe**  
Responsable contributions, FONDS GARANTIE ASSUR OBL DE DOMMAGES, VINCENNES.
- **Monsieur COMTE Philippe**  
Chef de chantier, CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION, CHEVILLY-LARUE.
- **Madame COULLOCH Anne Béatrice**  
Contrôleur interne niveau 2, GENERALI VIE, PARIS 9.

- **Madame COURIVAUD Danielle**  
Ingénieur, THALES LAS FRANCE SAS, MASSY.
- **Monsieur DA COSTA Domingos**  
Ouvrier qualifié, IMMOBILIERE 3F, PARIS 13EME.
- **Monsieur DA CRUZ Victor**  
Ingénieur hydraulicien, GE STEAM POWER SYSTEMS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Monsieur DAS DORES Georges**  
Gestionnaire service global aux actifs, GIE KLESIA ADP, MONTREUIL.
- **Madame DA SILVA Agostinha**  
Agent de maîtrise, MONOPRIX SAINT MAUR, SAINT-MAUR-DES-FOSSES.
- **Madame DA SILVA Corinne**  
Agent administratif, AIRBUS HELICOPTERS, DUGNY.
- **Madame DASSE Laurence**  
Assistante de gestion, GTS MONDIAL ASSISTANCE, CHATILLON.
- **Monsieur DELCROS Denis**  
Chaudronnier - Soudeur, SOCIETE AIR FRANCE, ORLY.
- **Monsieur DELRIEU Eric**  
Technicien direction exploitation ferroviaire, STVA SAS, SURESNES.
- **Madame DEMICHEL Valérie**  
Gestionnaire administration du personnel, ACTION LOGEMENT SERVICES, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur DEMION Pascal**  
Chargé de Mission, ESSILOR INTERNATIONAL, CRÉTEIL.
- **Monsieur DENEUX Thierry**  
Technicien Electronicien, PERIPHERIQUES ET MATERIELS DE CONTROLE, SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS.
- **Monsieur DENIS Alain**  
Opérateur préparation véhicule, PSA RETAIL FRANCE SAS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Monsieur DENIS Laurent**  
Cadre PPS, SOCIETE AIR FRANCE, ROISSY-EN-FRANCE.
- **Madame DENIZOT Laurence**  
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS.

- **Monsieur DERANCOURT Pascal**  
Cadre de banque, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Madame DERCHE Houria**  
Technicien Etudes R&D, ESSILOR INTERNATIONAL, CRÉTEIL.
- **Madame DESCHENES Isabelle**  
Responsable distribution, ORANGE BANK, MONTREUIL.
- **Monsieur DESIMONE Christian**  
Comptable, AG2R AGIRC-ARRCO, PARIS 8.
- **Madame DESPLACES Célestine**  
Assistante de service social, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE, NANTERRE.
- **Madame DEUDON Sophie**  
Comptable spécialisé dans l'immobilier, AEW CILOGER, PARIS.
- **Monsieur DE WATTRIPONT Bertrand**  
Cadre bancaire, CAISSE REGIONALE DE CREDIT MUTUEL D'ILE DE FRANCE, PARIS.
- **Madame DIETZ Nathalie**  
Responsable d'agence, REXEL FRANCE SAS, PARIS.
- **Monsieur DIGEAUX Pascal**  
Trésorier, POCHET, CLICHY.
- **Madame DJEMAI Khaoula**  
DRH - Chargée gestion administrative, ADECCO FRANCE, MASSY.
- **Monsieur DUBOIS Jean-Claude**  
Chargé de projet, PSA AUTOMOBILES SA, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame DUMAY Agnès**  
Chargé de projet, BPCE VIE, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Madame DUMITRIU Elena**  
Technicien Préparation Magistrale, BOIRON, IVRY-SUR-SEINE.
- **Madame DUPREEL Frédérique**  
Comptable unique, AXITEST, NOISEAU.
- **Madame DUPUIS Nadège**  
Agent Enedis, ENEDIS, ÉVRY-COURCOURONNES.

- **Monsieur DUPUY Philippe**  
D.P.O., Référent victimes et médiateur, FONDS GARANTIE ASSUR OBL  
DE DOMMAGES, VINCENNES.
- **Madame DURAND Catherine**  
Assistante de direction, Caisse d'Assurance Vieillesse des Pharmaciens,  
PARIS CDX 09.
- **Madame DUSSAUT Sylvie**  
Chargée d'études fonctionnelles, ASSOCIATION DE MOYENS  
RETRAITE COMPLEMENTAIRE, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Madame DUTOUQUET Annie**  
Responsable de crématorium, GROUPEMENT FUNERAIRE FRANCILIEN,  
PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur EMERIAU Patrick**  
Référent métier, CREDIT FONCIER DE FRANCE, PARIS 1ER  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur ESCOUDE Raymond**  
Chargé de production, CNP ASSURANCES, PARIS 15E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame ESKINAZI Michèle**  
Cadre de banque, SOCIETE GENERALE, RENNES.
- **Madame ESTRAT Patricia**  
Employée, BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, PARIS.
- **Monsieur EVIEUX Jean-Pierre**  
Comptable, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS.
- **Madame FAIBIE Sylvie**  
Technicienne de laboratoire, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET  
DEVELOPPEMENT, CHILLY-MAZARIN.
- **Monsieur FARGES Olivier**  
Responsable de service, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Monsieur FAUVET Eric**  
Chargé de conduite de projets, CONFEDERATION NATIONALE CREDIT  
MUTUEL, PARIS 17E ARRONDISSEMENT.
- **Madame FERNANDEZ Aurore**  
Responsable de recouvrement, ESSILOR INTERNATIONAL,  
CHARENTON-LE-PONT.

- **Monsieur FERRAND Gilbert**  
Analyste financier, TP ICAP (EUROPE), PARIS 8.
- **Monsieur FERRE Christine**  
Gestionnaire parc automobile, PROXISERVE, PARIS.
- **Monsieur FIERE Rémy**  
Journaliste, L'EQUIPE, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Madame FILLIOL Claudine**  
Secrétaire, ORDRE NATIONAL DES MEDECINS, PARIS 17E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame FONTAINE Maud**  
Cadre Commercial et marketing, ASSISTANCE TECHNI EQUIP SYSTE  
SECURITE, CHAMPS-SUR-MARNE.
- **Madame FORHAN Valérie**  
Gestionnaire de bases de données, BNP PARIBAS REAL ESTATE, ISSY-  
LES-MOULINEAUX.
- **Madame FOUASSE Pilar**  
Référente métier, POLE EMPLOI, NOISY-LE-GRAND.
- **Monsieur FRAIOLI Laurent**  
Electrotechnicien, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE.
- **Madame FRAU Isabelle**  
Coordonnatrice, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE 94, CRETEIL.
- **Madame GAGNE Mirella**  
Responsable pôle référentiel, SANOFI-AVENTIS FRANCE, GENTILLY.
- **Monsieur GALPIN Dominique**  
Archiviste, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, ÉVRY-COURCOURONNES.
- **Monsieur GANNAC Patrice**  
Contrôleur financier, GMF ASSURANCES, LEVALLOIS PERRET.
- **Monsieur GAROFALO Primo**  
Cadre informatique, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Madame GAROT Micheline**  
Gestionnaire flux clients, ST-HUBERT, RUNGIS.
- **Monsieur GASNIER Philippe**  
Employé de banque, CREDIT LYONNAIS, LYON.

- **Madame GAYRARD Marie-Fleur**  
Contrôleur comptable réglementaire, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS.
- **Madame GELIN Hélène**  
Risk manager - Directeur de projet, ATOS WORLDGRID, BEZONS.
- **Monsieur GERODEL Franck**  
Employé des Pompes Funèbres, OGF, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur GICQUEL Hervé**  
Agent Air France, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame GOAREGUER Monique**  
Secrétaire médicale, ASSOCIATION MARIE LANNELONGUE, LE PLESSIS-ROBINSON.
- **Monsieur GOLDBAGHI Alexandre**  
Informaticien, INFORMATIQUE CDC, ARCUEIL.
- **Madame GOMEZ Véronique**  
Gestionnaire administrative, MERCEDES-BENZ FRANCE, MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.
- **Madame GONDOUIN Nadia**  
Superviseur comptable, CHRONOPOST, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur GOUPIL François**  
Directeur de projets, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Monsieur GRAVE Thierry**  
Directeur financier sun & readers, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame GRECO Cécile**  
Assistante de direction, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.
- **Monsieur GRENIER Jean-Marc**  
Chauffeur poids lourd, CALBERSON SEINE ET MARNE, MARNE LA VALLEE.
- **Madame GRODZKI Nicole**  
Comptable, VEOLIA WATER SOLUTIONS & TECHNOLOGIES SUPPORT, SAINT-MAURICE.
- **Madame GUERIGEN Laurence**  
Chef cabine PPAL, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.

- **Monsieur GUILLAUME Bernard**  
Technicien Supérieur, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET  
AUX ENERGIES ALTERNATIVES, PARIS.
- **Monsieur GUILLOCHEAU Philippe**  
Technicien aéronautique, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-  
FRANCE.
- **Monsieur GUIRADO DIAZ Manuel**  
Technicien, CLEAR CHANNEL FRANCE, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Madame GUIVARCH Véronique**  
Cadre, CAISS RETR PREV CLERCS EMPLOYES NOTAIRES, PARIS 8.
- **Monsieur HAMMICHE Kamel**  
Agent de réparation, SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE, MASSY.
- **Monsieur HAMMOUR Patrick**  
Monteur, TRIUMPH CONTROLS FRANCE SAS, VILLENEUVE-LE-ROI.
- **Madame HAMON Pascale**  
Secrétaire de direction, BOTTE FONDATIONS, CHEVILLY-LARUE.
- **Monsieur HANOUNA Gilles**  
Responsable de service, POLE EMPLOI, PARIS 20E ARRONDISSEMENT.
- **Madame HARDY Laurence**  
Employée de Banque, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Madame HARNOIS Véronique**  
Chef de groupe, SODEXO ENTREPRISES, SAINT-OUEN-SUR-SEINE.
- **Madame HASCOET Luciana**  
Chef de la division, CAISSE AUTONOME RETRAITE MEDECINS FRANCE,  
PARIS 17E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur HAUTIER Jean-Marc**  
Voiturier chasseur, C. HOTEL, PARIS.
- **Madame HAZAROSOFF Michèle**  
Ingénieur informaticienne, EVIDIAN, LES CLAYES-SOUS-BOIS.
- **Monsieur HELLEY Philippe**  
Contrôleur, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS.
- **Madame HEROUIN Nelly**  
Gardiennne, LOGIREP, SURESNES.

- **Monsieur HERVIOU Michel**  
Infirmier, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, PARIS 14E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame HERVIOU Murielle**  
Aide soignante, HOPITAL LEOPOLD BELLAN, PARIS.
- **Monsieur HERVY Alain**  
Responsable Laboratoire, SADE CGTH, IVRY SUR SEINE.
- **Madame HIVERT Odile**  
Monitrice - Educatrice, ADAPEI LES PAPILLONS BLANCS, LE COUDRAY.
- **Madame HIVET-VIGIER Valérie**  
Gestionnaire RH Finances, SYNDICAT PETITE ENFANCE SANTENY  
MAROLLES, SANTENY.
- **Monsieur HOANG Charles**  
Chauffeur Livreur, ELRES, RUNGIS.
- **Madame HOANG Thi Minh Hien**  
Chargée d'affaires en assurances construction, NEXITY PROPERTY  
MANAGEMENT, CLICHY.
- **Monsieur HOYAU Jean-Pierre**  
Technicien atelier, AIRBUS HELICOPTERS, DUGNY.
- **Madame HUET Isabelle**  
Assistante commerciale, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 16E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame HUGON Danièle**  
Téléconseillère, MANDAE, CRETEIL.
- **Madame HURLLOT Géraldine**  
Contrôleur comptable, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.
- **Madame INCARBONA Evelyne**  
Assistante de direction, VALLOUREC TUBES, BOULOGNE-  
BILLANCOURT.
- **Madame JABBAR Catherine**  
Employée de restauration, GIE GAM RESTAURANT, PARIS.
- **Monsieur JAKOVLJEVIC Christophe**  
Technicien de maintenance exploitation, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.



- **Madame JARANOWSKI Patricia**  
Technicienne radiologie médicale, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY, VILLEJUIF.
- **Monsieur JULIEN Eric**  
Gérant d'actifs, CREDIT MUTUEL GESTION, PUTEAUX.
- **Monsieur KACIMI Hervé**  
Informaticien, ATTIJARIWAFI BANK EUROPE, PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur KADDANI Boutaïeb**  
Ingénieur Commercial, ETABLISSEMENT PUBLIC PALAIS DE LA DECOUVERTE ET CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE, PARIS.
- **Madame KADDOURI Naima**  
Contrôleur RH - Gestionnaire de paie, SOCIETE TRANSPORT AFFRETEMENT, VALENTON.
- **Madame KNAPIK Frédérique**  
Contrôleur de gestion, GRAS SAVOYE, PUTEAUX.
- **Madame LABARRE Catherine**  
Responsable relation patient, HOPITAL SAINT CAMILLE, BRY-SUR-MARNE.
- **Monsieur LAHENS François**  
Ingénieur informaticien, THALES LAS FRANCE SAS, MASSY.
- **Madame LALENEC Agnès**  
Coordinateur courrier, SANOFI BIOTECHNOLOGY, PARIS.
- **Madame LANGAT Corinne**  
Cadre, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES, PARIS.
- **Madame LANGLOIS Jeannine**  
Secrétaire, SITHEC, CHAMPIGNY-SUR-MARNE.
- **Madame LARUBINE Anne-Marie**  
Assistante d'équipe, DANONE, PARIS.
- **Madame LASFARGUES Pascale**  
Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Monsieur LASSELIN Gilles**  
Ingénieur, GE MEDICAL SYSTEMS, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.

- **Madame LATHIERE Florence**  
Gestionnaire service client, OCP REPARTITION, CRÉTEIL.
- **Monsieur LAVIOLETTE Léon**  
Technicien, ENGIE, COURBEVOIE.
- **Monsieur LAWSON Ayelete**  
Assistant chef de département, MONOPRIX PORTE DE CHATILLON,  
MALAKOFF.
- **Madame LEAL Maria**  
Ouvrière spécialisée, CPI GLOBAL, NOISY-LE-GRAND.
- **Madame LE BEGUEC Valérie**  
Employée, AXA GROUP OPERATIONS, PARIS 17E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur LE BERRE Philippe**  
Serveur, FONDATION D'AGUESSEAU, PARIS.
- **Madame LE BIHAN Hélène**  
Assistante de direction, OFF NAT ETUDES RECHERCHES  
AEROSPATIALES, PALAISEAU.
- **Madame LEBouc Christine**  
Assistante qualité sensorielle, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
- **Monsieur LECHAT Bruno**  
Cadre, L'OREAL FRANCE, CLICHY.
- **Madame LECLERC Catherine**  
Assistante de direction, PSA AUTOMOBILES SA, VÉLIZY-  
VILLACOUBLAY.
- **Madame LECOMTE Sophie**  
Responsable administratif logistique, KLOECKNER METALS FRANCE  
HOLDING, AUBERVILLIERS.
- **Madame LE DAIN DUCORPS Régine**  
Cadre de banque, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS 13E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame LE FOLL Véronique**  
Cadre PPS, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur LEFORESTIER Pascal**  
OPERATEUR DE MAINTENANCE, DIRECTION INFORMATION LEGALE  
ET ADMINISTRATIVE, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.

- **Madame LE GAC Corinne**  
Assistante de direction, DUMEZ ILE DE FRANCE, CHEVILLY-LARUE.
- **Madame LEGRAND Carole**  
Juriste, EDITIONS LEGISLATIVES, MONTROUGE.
- **Madame LE PROUST Isabelle**  
Assistante de direction, SOLI'AL, PARIS.
- **Madame LE ROY Pierre-Yves**  
Directeur financier, L'OREAL, LEVALLOIS-PERRET.
- **Madame LEROY Tiana**  
Assistante de direction, BNP PARIBAS, PARIS.
- **Monsieur LE SOUFFACHE Claude Jean**  
Cadre PPS, SOCIETE AIR FRANCE, ROISSY-EN-FRANCE.
- **Monsieur LESTAGE Martine**  
Employé de banque, CREDIT LYONNAIS, LYON.
- **Madame LEVESQUE Sylvie**  
Conseillère de financement, PROJIMMO CONSEIL, PARIS.
- **Madame LEVRAGUE Karine**  
Assistante de communication, AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE, MONTREUIL.
- **Monsieur LEVY Olivier**  
Directeur adjoint pôle production & maintenance, HENSOLDT FRANCE SAS, PLAISIR.
- **Monsieur LINDEGAARD Morten**  
Ingénieur, OTV, SAINT-MAURICE.
- **Monsieur LOPES BORGES José**  
Maçon, COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE, LES PAVILLONS-SOUS-BOIS.
- **Madame LOPES Josefa**  
Agent de service, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Madame LORENT Christine**  
Formatrice, GMF ASSURANCES, LEVALLOIS PERRET.
- **Monsieur LORIDAN Vincent**  
Cadre commercial, AIR FRANCE, ROISSY CDG.

- **Monsieur LOUBAT Pascal**  
Directeur de projet, EURO FINANCE SYSTEMS, NOGENT-SUR-MARNE.
- **Madame LUGIERY Jacqueline**  
Comptable, PSA AUTOMOBILES SA, POISSY.
- **Monsieur MAGNIER Didier**  
Réapprovisionneur, POMONA, CHILLY-MAZARIN.
- **Monsieur MAGNIN Bruno**  
Cadre de direction, SOCIETE GENERALE, RENNES.
- **Monsieur MAHE Michel**  
Informaticien, SOCIETE GENERALE, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Monsieur MAHOLIDA Jean-Pierre**  
Chef d'équipe de sécurité incendie, SECURITAS FRANCE SARL,  
COURBEVOIE.
- **Monsieur MAISONNEUVE Frédéric**  
Cadre compagnie d'assurance, CAISSE NATIONALE DE REASSURANCE  
MUTUELLE AGRICOLE GROUPAMA, PARIS 8E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur MAKUBIKUA Masumu**  
Technicien de surface et de sécurité, CENTRE DE DANSE DU MARAIS,  
PARIS.
- **Monsieur MALLEJAC Bruno**  
Technicien, INTERCONTROLE, RUNGIS.
- **Monsieur MANCEAU Michaël**  
Informaticien, BNP PARIBAS LEASING SOLUTIONS, NANTERRE.
- **Monsieur MANZANO Laurent**  
Chargé de patrimoine immobilier, BPCE LEASE, PARIS 13E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame MARAIS Catherine**  
Analyste risques opérationnels, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur MARCHAL Jean-Michel**  
Ouvrier spécialisé, PSA AUTOMOBILES SA, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Monsieur MARECAL Patrick**  
Chargé de déploiement, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-  
FRANCE.
- **Monsieur MARNIER Didier**  
Commis en douane, BOLLORE LOGISTICS, ROISSY-EN-FRANCE.

- **Madame MARTI Antoinette**  
Chargée de mission, POLE EMPLOI, PARIS 20E ARRONDISSEMENT.
- **Madame MARTIN Andrée**  
Cadre bancaire, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.
- **Madame MARTIN Anne**  
Informaticienne, NATIXIS, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur MARTINE Robert**  
Technicien, ENGIE ENERGIE SERVICES, CERGY.
- **Madame MARTINEZ Sophie**  
Cadre d'assurance, AXA FRANCE, NANTERRE.
- **Monsieur MARTON Jean Paul**  
Techn recherches études essais princ 2ème, RENAULT, GUYANCOURT.
- **Madame MASCART Dominique**  
Responsable gestion commerciale, CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE,  
PARIS CDX 13.
- **Monsieur MASSAMBA Maurice**  
Préparateur, LACTALIS LOGISTIQUE, THIAIS.
- **Madame MASSON Martine**  
Femme de service, ASS FORMA ACTION SOCIALE ECURIE COURSES,  
BOISSY-SAINT-LÉGER.
- **Monsieur MAUFFREY Philippe**  
Technicien de laboratoire biologie, COMMISSARIAT A L' ENERGIE  
ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, SACLAY.
- **Madame MAURIN Sabinet**  
Technicienne de Laboratoire, INSTITUT PASTEUR, PARIS.
- **Monsieur MAURIZ CARBALLO Enrique**  
Comptable, GEFCO SA, PUTEAUX.
- **Monsieur MAUX Pascal**  
Test et commissioning manager, ALSTOM TRANSPORT SA, SAINT-  
OUEN-SUR-SEINE.
- **Madame MAYEN Catherine**  
Ouvrière ESAT Conditionnement, ESAT LEOPOLD BELLAN, BRY-SUR-  
MARNE.

- **Monsieur MEIRA José**  
Responsable essais acoustiques et vibrations, FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE, ÉTAMPES.
- **Monsieur MELGET Philippe**  
Directeur Communication Interne, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame MENCE Sophie**  
Chargée de Règlement, AXA ASSURANCES IARD MUTUELLE, NANTERRE.
- **Madame MERLAUD Elisabeth**  
Chargée de conformité, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 16E ARRONDISSEMENT.
- **Madame MERLE Béatrice**  
Assistante de Direction, GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES, PUTEAUX.
- **Madame MERLIOT Joëlle**  
Employé de Banque, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Madame METEYER Fabrice - Helene**  
Responsable Back office, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.
- **Monsieur METHAY Jean-Philippe**  
Employé de banque, LCL, VINCENNES.
- **Monsieur MEUNIER Jean-Christophe**  
Ingénieur, AIRBUS DEFENCE AND SPACE SAS, ÉLANCOURT.
- **Monsieur MICCOLUPI Didier**  
Chef de projet, BPCE VIE, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Madame MIDELTON Maryse**  
Assistante de Direction, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Monsieur MIQUEL Jean-Michel**  
Technicien, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Madame MIRAN Isabelle**  
Technicienne de laboratoire, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY, VILLEJUIF.
- **Monsieur MONDET Pascal**  
Afficheur publicitaire, JCDECAUX FRANCE, GENNEVILLIERS.

- **Monsieur MONEAU Pascal**  
Retraité, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame MOREAU Muriel**  
Assistante promotions épicerie salée, ACHATS MARCHANDISES CASINO, VITRY-SUR-SEINE.
- **Monsieur MOUGAMADOU-ABOUDALCADAR Maidin**  
Injecteur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, COLOMBES.
- **Monsieur MOUTON BRADY Emmanuel**  
Employé de banque, ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT EUROPE, PARIS 8.
- **Madame MULLER Isabelle**  
Gestionnaire courrier, KLESIA AGIRC ARRCO, PARIS.
- **Madame MURY Sandrine**  
Gestionnaire ressources humaines, CREDIT FONCIER DE FRANCE, PARIS 1ER ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur NAIN Christian**  
Ingénieur Méthodes, VINCI CONSTRUCTION MARITIME ET FLUVIAL, CHEVILLY-LARUE.
- **Monsieur NAMANE Abdelkader**  
Ingénieur de recherche expert, INSTITUT PASTEUR, PARIS.
- **Monsieur NGUYEN Van Tung**  
Administrateur d'Outils Internes de Production, PERIPHERIQUES ET MATERIELS DE CONTROLE, SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS.
- **Monsieur NIBERT François**  
Informaticien, THALES SERVICES NUMERIQUES SAS, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame NICOLAS Laurence**  
Chef de projet en informatique, INFORMATIQUE CDC, PARIS.
- **Madame NINIO Isabelle**  
Assistante, SERVIER FRANCE, SURESNES.
- **Madame PAIN Nathalie**  
Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, LYON.
- **Madame PANCRACE Ghislaine**  
Assistante de direction bilingue, SANOFI-AVENTIS GROUPE, PARIS 8E ARRONDISSEMENT.

- **Madame PAULMIER Lysiane**  
Employée de banque, SOCIETE GENERALE, RUNGIS.
- **Madame PAUL Nathalie**  
Gestionnaire négociateur assurances, SOC MUTUELLE D'ASSURANCE DU BTP, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Madame PAUMARD Sophie**  
Expert technique informatique, BPCE INFOGERANCE ET TECHNOLOGIES, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur PECHIN Jean-Philippe**  
Cadre Bancaire, CREDIT AGRICOLE TITRES, MER.
- **Monsieur PELEGRIN Daniel**  
Serveur, OMEG AGE GESTION, LILLE.
- **Madame PELLERIN Valérie**  
Technicienne imagerie médicale, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur PELLICANO Eric**  
Chef de projet informatique, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES SOLUTIONS, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Madame PENCREC'H Raphaële**  
Conseiller retraite, ASSOCIATION DE MOYENS RETRAITE COMPLEMENTAIRE, PARIS.
- **Monsieur PENEL Frédéric**  
Gérant de portefeuille de valeurs mobilières, LAZARD FRERES GESTION, PARIS.
- **Monsieur PEPIN René**  
Cuisinier pâtissier, CSE LCL RESTAURANTS SIEGE OPERATIONNEL, VILLEJUIF.
- **Monsieur PERCHAT Christine**  
Animateur ressources humaines, BANQUE DE FRANCE, MARNE-LA-VALLEE.
- **Monsieur PEROT Philippe**  
Boucher, MONOPRIX PORTE DE CHATILLON, MALAKOFF.
- **Monsieur PERRACHON Richard**  
Responsable d'équipe d'exploitation, ENGIE RESEAUX, PARIS LA DEFENSE.



- **Madame PERSECHINI Sylvie**  
Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Monsieur PHILIPPEAU Didier**  
Cadre administratif, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE,  
PARIS 20E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur PHILIPPE Frédéric**  
Cadre de Banque, CREDIT LYONNAIS, LYON.
- **Monsieur PICHON Bernard**  
Correspondant informatique, STEF LOGISTIQUE BONDOUFLE,  
BONDOUFLE.
- **Madame PIGNIARD Giorgina**  
Standardiste - réceptionniste, SAS FURON, TRESCA, LESELLIER,  
FRESON, NOTAIRES ASSOCIES, CHÂTENAY-MALABRY.
- **Monsieur PILLOT Jean-Claude**  
Informaticien, BPCE INFOGERANCE ET TECHNOLOGIES, PARIS.
- **Madame PINDI Huguette**  
Employée commerciale, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-  
ÉTIENNE.
- **Madame PINHEIRO Dominique**  
Juriste sinistres spécialisé, MACSF EPARGNE RETRAITE, PUTEAUX.
- **Madame PINOT Patricia**  
Directrice de clientèle, BPCE FINANCEMENT, PARIS 13E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame PISONI Brigitte**  
Secrétaire, CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE, PARIS 19E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame PLASSE Nathalie**  
Chargée de relations partenariales, POLE EMPLOI, PARIS 20E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur POCKA Guy Seye**  
Enquêteur, INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES  
ECONOMIQUES, MONTROUGE.
- **Madame PODEVIN Pascale**  
Chargé d'études informatiques, AGENCE FRANCAISE DE  
DEVELOPPEMENT, PARIS 12E ARRONDISSEMENT.

- **Monsieur PRIGENT Pascal**  
Ingénieur en Informatique, SOCIETE GENERALE, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Monsieur PRUNET Dominique**  
Agent réception expédition, SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE COCKPIT SOLUTIONS, MONTREUIL.
- **Madame QUAINTEINNE Geneviève**  
Caissière, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, PARIS 20E ARRONDISSEMENT.
- **Madame QUERE Christine**  
Comptable, CASTEL FRERES, THIAIS.
- **Monsieur QUINCARLET Jean-Paul**  
Chef de quart agent de maîtrise, GENERIS, RUNGIS.
- **Monsieur QUITTE Michel**  
Responsable projets, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur RACON Jean-Charles**  
Agent administratif, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Madame RAMALLY Martine**  
Informaticienne, PSA AUTOMOBILES SA, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame RANIERI Véronique**  
Assistante offres, OTV, SAINT-MAURICE.
- **Monsieur RASTOCLE André**  
Chauffeur pour personnes handicapées, KEOLIS MOBILITE VAL DE MARNE, CRÉTEIL.
- **Monsieur RATAUD Dominique**  
Personnel navigant commercial, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame RATSAVONG Chanthanomkham**  
Comptable, BARNIER, CHEVILLY-LARUE.
- **Monsieur RAZAKAMANARINA Andrianirina**  
Responsable de service informatique, BPCE INFOGERANCE ET TECHNOLOGIES, PARIS.

- **Monsieur REGNAULT Stéphane**  
Cadre responsable de domaine, REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS  
PARISIENS, PARIS 12E ARRONDISSEMENT.
- **Madame REHOUDJ Safia**  
Chargée des services techniques, NATIXIS, PARIS.
- **Madame REITZER Béatrice**  
Conseiller d'insertion sociale, POLE EMPLOI, NOISY-LE-GRAND.
- **Madame RENAULT Diana**  
Manager stratégique, CPAM SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY.
- **Monsieur RENOIR Olivier**  
Conseiller patrimonial, CREDIT REGIONAL DU CREDIT MUTUEL ILE DE  
FRANCE, PARIS.
- **Monsieur RIESCO Valentin**  
Tech Logistique, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, PARIS 15E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame RISSEL Colette**  
Assistante administrative, L'OREAL, LEVALLOIS-PERRET.
- **Monsieur ROBERT Richard**  
Magasinier préparateur, COLORINE S.A, GENTILLY.
- **Monsieur ROUSSEAU Philippe**  
Employé de banque, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur ROUX Fabien**  
Agent logistique, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,  
MORANGIS.
- **Madame RUDIER Josee-Marie**  
Acheteuse, CAMFIL, LA GARENNE-COLOMBES.
- **Monsieur SADADOU Said**  
Responsable de rayon, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION  
MPX, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Madame SAMARAN Marie-Laure**  
Assistante sociale, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET  
DEVELOPPEMENT, VITRY-SUR-SEINE.
- **Monsieur SANCHES CARDOSO Francisco**  
Maçon, COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE, MAGNY-LES-HAMEAUX.

- **Monsieur SANDEVOIR Etienne**  
Responsable service middle office, BANQUE PALATINE, PARIS.
- **Madame SANZ Sylvie**  
Graphiste - chef de projet marketing, MONOPRIX, CLICHY.
- **Madame SAQUET Isabelle**  
Clerc de notaire, EMMANUEL LEFEUVRE, STEPHANE MARC ET MARC  
TOURNIER, SAINT-MAUR-DES-FOSSES.
- **Madame SARAIVA Christine**  
Assistante technico commercial, SIACI SAINT HONORE, PARIS 17E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur SARRIAU Patrick**  
Chef d'équipe mécanicien responsable maintenance, VALO'MARNE,  
CRÉTEIL.
- **Monsieur SCHNEIDER Pascal**  
Serrurier, OPERA NATIONAL DE PARIS, PARIS.
- **Madame SCIBERRAS Bénédicte**  
Dispatcher, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur SERINET Franck**  
Adjoint responsable call center, SOCIETE COMMERCIALE DE  
DISTRIBUTION PIECES DE RECHANGE ET SERVICES, MORANGIS.
- **Madame SERRE Violaine**  
Conseillère très qualifiée, GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN - GL  
HAUSSMANN, PARIS.
- **Monsieur SEVESTRE Bertrand**  
Technicien logistique, SOCIETE AIR FRANCE, ROISSY-EN-FRANCE.
- **Madame SHIEK BAVA Véronique**  
Chargée d'activités MOA, CAISSE NATIONALE DE REASSURANCE  
MUTUELLE AGRICOLE GROUPAMA, PARIS 8E ARRONDISSEMENT.
- **Madame SIMONOT Evelyne**  
Animatrice qualité, ESSILOR INTERNATIONAL, CRÉTEIL.
- **Monsieur SIRET Bernard**  
Informaticien, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Madame SOUDET Valérie**  
conseiller de clientèle, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS 13E  
ARRONDISSEMENT.

- **Monsieur STOLTZ Thierry**  
Cadre administratif et financier, OFF NAT ETUDES RECHERCHES AEROSPATIALES, PALAISEAU.
- **Monsieur STRAUSS Laurent**  
Cadre Assurances Gestionnaire Sinistres, MUTUELLE FRATERNELLE ASSURANCE, CLICHY.
- **Madame SUAU Geneviève**  
Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, RENNES.
- **Madame TANNEAU Martine**  
Responsable marketing, CNP ASSURANCES, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur TASSIN DE MONTAIGU Philippe**  
Cadre - Architecte de données, SOCIETE GENERALE, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Monsieur TERRIN Pierre**  
Responsable qualité, ESSILOR INTERNATIONAL, CRÉTEIL.
- **Madame THOMAS Nathalie**  
Gestionnaire prestations décès, GIE KLESIA ADP, PARIS 11E ARRONDISSEMENT.
- **Madame TISON Catherine**  
Agent CEA, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, FONTENAY-AUX-ROSES.
- **Madame TISSERAND Christine**  
Juriste, FONDS GARANTIE ASSUR OBL DE DOMMAGES, VINCENNES.
- **Madame TOMASI Justine**  
Secrétaire (technicienne logistique), GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES, PARIS.
- **Monsieur TO Minh Tri**  
Informaticien, GENERALI, PARIS.
- **Madame TOULOUSE Sylvie**  
EMPLOYEE, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE 94, CRÉTEIL.
- **Madame Tournes Noëlle**  
Assistante de direction commerciale, DMT SOLUTIONS FRANCE SAS, SAINT DENIS.
- **Madame TOURRET Florence**  
Assistante de gestion, HENKEL FRANCE, BOULOGNE-BILLANCOURT.

- **Monsieur TRAN TRONG Jean-Pierre**  
Directeur d'exploitation, COMPANS GROUP FRANCE, CHATILLON.
- **Madame TRIMAILLE Valérie**  
Contrôleur de gestion, TOTAL RAFFINAGE FRANCE, GRANDPUITS BAILLY CARROIS.
- **Monsieur TRUPEL Jean-Louis**  
Concepteur développeur, BANQUE PALATINE, PARIS 8E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur TUDURI Alain**  
Cadre de Direction, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Madame ULUCAN Valérie**  
Conseillère en gestion des droits, POLE EMPLOI, NOISY-LE-GRAND.
- **Monsieur VANOLI Eric**  
Chef de groupe, MIELE S.A.S., LE BLANC-MESNIL.
- **Madame VAYER Annick**  
Agent de Vente, ASSOCIATION TOURISTIQUE DES CHEMINOTS, STRASBOURG.
- **Madame VERD Sylvie**  
Assistante de formation, INEO, COURBEVOIE.
- **Monsieur VIALARD Francis**  
Assistant services généraux, SOGEA ILE DE FRANCE, ÉMERAINVILLE.
- **Madame VIGNIX Catherine**  
Chargée de clientèle Part./Ent, BPCE, PARIS.
- **Madame VIGNOLY GROUT Catherine**  
Informaticienne, GIE DU GROUPE AVIVA FRANCE, BOIS-COLOMBES.
- **Madame VILLENEUVE Isabelle**  
Réfèrent gestion retraite, ASSOCIATION DE MOYENS RETRAITE COMPLEMENTAIRE, PARIS.
- **Madame VIVIER Isabelle**  
Assistante commerciale et administrative, RENAULT RETAIL GROUP, PANTIN.
- **Monsieur VOISIN Patrick**  
Responsable exploitation informatique, PONTICELLI FRERES, ÉMERAINVILLE.

- **Madame WOOLAGHAN Selvedi**  
Chargée de rayon, MONOPRIX UNI-POTEAU, PARIS.
- **Madame WORTHALTER Muriel**  
Assistante de gestion, AXA FRANCE IARD, NANTERRE.
- **Madame ZANTE-JOURLET Catherine**  
Chargée d'affaires, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur ZAYSSER Franck**  
Responsable Pôle Activité, EUROP ASSISTANCE FRANCE,  
GENNEVILLIERS.
- **Madame ZOURDANI Malika**  
Gardiennne d'immeuble, CDC HABITAT SOCIAL, PARIS.
- **Monsieur ZUCCARELLI Jean-Claude**  
Responsable achats et ADV, PERIPHERIQUES ET MATERIELS DE  
CONTROLE, SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS.

**Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :**

- **Madame AGNIER Corinne**  
Technicienne biens et services, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE  
MALADIE PARIS, PARIS.
- **Madame ALLAIRE Brigitte**  
Assistante technique, SMAMIF, PARIS.
- **Madame ANDRE Sylvie**  
Secrétaire de direction, URSSAF ILE DE FRANCE, MONTREUIL.
- **Monsieur ARS-FOURMEAUX Hervé**  
Cadre technique patrimoine, CDC HABITAT SOCIAL, PARIS.
- **Monsieur AUBRY Pascal**  
Informaticien, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL SOCIETE A  
MISSION (APPLICATION LOI PACTE), STRASBOURG.
- **Monsieur AUDEBERT Patrick**  
Employé de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
- **Madame AVELINE Fabienne**  
Assistante de gestion financière, AGENCE DE L'EAU SEINE-  
NORMANDIE, NANTERRE.

- **Madame AVIT Véronique**  
Cadre de banque, CREDIT AGRICOLE-GROUP INFRASTRUCTURE  
PLATFORM, PARIS.
- **Monsieur AVRIL Didier**  
Cadre, SOCIETE AIR FRANCE, ORLY.
- **Madame BAQUE Marie-José**  
Responsable gestion administrative, CAISSE NATIONALE DE  
L'ASSURANCE MALADIE, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur BARBOTEU Gilles**  
Retraité, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE.
- **Monsieur BARIJAONA-LAURENT Elie**  
Réfèrent technique support utilisateur, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE  
MALADIE PARIS, PARIS.
- **Madame BAYLE Sylvie**  
Cadre d'assurances, CIE FCAISE ASSURANCES COMMERCE EXTERIEUR,  
BOIS-COLOMBES.
- **Madame BAYON Brigitte**  
Coordonnateur régional, URSSAF ILE DE FRANCE, MONTREUIL.
- **Monsieur BEAUPEL Patrick**  
Cadre contact manager, GEPSA, MAUBEUGE.
- **Madame BEAUSSART Annick**  
Cadre administratif, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX  
ENERGIES ALTERNATIVES, BRUYERES LE CHATEL.
- **Madame BELLAY GRANTE Viviane**  
Assistante maternelle, MAIRIE DE SAINT-MAURICE, SAINT-MAURICE.
- **Madame BENAMARA Salina**  
Préparatrice de commande, OCP REPARTITION, CRÉTEIL.
- **Madame BENOUEL Evelyne**  
Gestionnaire back office, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.
- **Monsieur BENTO José**  
Electricien, BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES, PLAISIR.
- **Monsieur BERNARD Christian**  
Agent de maîtrise, BEL, SURESNES.



- **Madame BERREBI Habiba**  
Agent qualité contrôle, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame BERTRAS Isabelle**  
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur BLAIN Denis**  
Coordinateur d'études statistiques, AXA ASSISTANCE FRANCE, CHÂTILLON.
- **Madame BLEROL Estelle**  
Responsable de caisse, SA DAVOUT 20, PARIS 20E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur BLOT André**  
Approvisionneur, TOSHIBA GLOBAL COMMERCE SOLUTIONS (FRANCE) SAS, RUEIL-MALMAISON.
- **Monsieur BOISSEAU Michel**  
Chef de projet, THALES SIX GTS FRANCE SAS, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame BONNEAU Christine**  
Superviseur, MUTUELLE FAMILIALE, PARIS 10E ARRONDISSEMENT.
- **Madame BONNEVAL Ghislaine**  
Enquêtrice, FACTOFRANCE, PARIS LA DEFENSE.
- **Monsieur BOSELLI Patrick Jean-René**  
Technicien Reach DSC, SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE, MASSY.
- **Monsieur BOULAY Philippe**  
Gardien-concierge, Candidature Individuelle, .
- **Monsieur BOULVARD Pacôme**  
Technicien supérieur en chef, EAU DE PARIS, JOINVILLE-LE-PONT.
- **Madame BOURDELLE Marie-Noëlle**  
Salariée, GENERALI FRANCE ASSURANCES, PARIS.
- **Monsieur BRANDT Herve**  
Directeur commercial, FUJIFILM FRANCE SAS, BOIS-D'ARCY.
- **Monsieur BRASSART Pascal**  
Technicien supérieur aéronautique, SOCIETE AIR FRANCE, VILLENEUVE-LE-ROI.
- **Madame BREFFORT Christiane**  
Employée de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.

- **Madame BRUNET Maryline**  
Hôtesse de caisse, AUCHAN SUPERMARCHE, CROIX.
- **Madame BULTEL Marie-Christiane**  
Technicienne de Prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE  
DES HAUTS DE SEINE, NANTERRE.
- **Monsieur CABRERA Raymond**  
Technicien aéronautique, SOCIETE AIR FRANCE, ORLY.
- **Madame CAILLET Véronique**  
Gestionnaire-Comptable, GIE KLESIA, PARIS 17E ARRONDISSEMENT.
- **Madame CAPUANO Rose**  
Agent de maîtrise, TOTAL SE, COURBEVOIE.
- **Monsieur CARLIER François**  
Agent d'entretien, TRANSGOURMET OPERATIONS, WISSOUS.
- **Monsieur CARTIER Daniel**  
Opérateur projectionniste, SOC EXPL CHAMPOLLION, PARIS 5E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame CASE Pascale**  
Directeur adjoint, HSBC CONTINENTAL EUROPE, SAINT-MAUR-DES-  
FOSSÉS.
- **Madame CASNA Nadine**  
Auxiliaire de puériculture, HOPITAL SAINT CAMILLE, BRY-SUR-MARNE.
- **Madame CAUMON Claude**  
Responsable comptable, BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS  
CORPORATE, PUTEAUX.
- **Madame CELLIER Corinne**  
Technicien des métiers de la banque, SOCIETE GENERALE, PARIS 17E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur CHALBI Mohamed**  
Chargé de mission développement, ASTURIENNE, BOBIGNY.
- **Madame CHAPEAU Annie**  
Secrétaire principale, DASSAULT AVIATION, SAINT-CLOUD.
- **Madame CHAPRON Daniella**  
Gestionnaire, TIMPAE, CRÉTEIL.
- **Monsieur CHARTIER Alexandre**  
Chargé d'affaires, AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT, PARIS.

- **Monsieur CHATRAS Stéphane**  
Juriste, GIE KLESIA ADP, PARIS 17E ARRONDISSEMENT.
- **Madame CHAUDRON Martine**  
Assistante de direction, VALOPHIS HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU VAL DE MARNE, CRÉTEIL.
- **Madame CHEMIN Carole**  
Employée de banque, LCL - LE CREDIT LYONNAIS, RENNES.
- **Madame CHENILLOT Nicoletta**  
Chargé de relation client, SD CALBERSON, LIMEIL-BRÉVANNES.
- **Monsieur CHEVALIER Thierry**  
Agent d'exploitation, GEODIS CALEXPRESS, GENNEVILLIERS.
- **Monsieur CHICHPORTICHE Guy**  
Comptable, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Monsieur CIOFFI Jean-Louis**  
Cadre en assurance, ALLIANZ I.A.R.D., PUTEAUX.
- **Madame CLEMENT Maryse**  
Assistante de Direction, VIVENDI SE, PARIS.
- **Monsieur COCAULT Philippe Daniel**  
Cadre en informatique, ALLIANZ INFORMATIQUE, PUTEAUX.
- **Monsieur COMTE Philippe**  
Chef de chantier, CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION, CHEVILLY-LARUE.
- **Madame CONAN Pascale**  
Assistante technique, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY, VILLEJUIF.
- **Madame CORDEMY Jeannine**  
Resp restaurant satellite, ELRES, FRESNES.
- **Monsieur CORDIER Roger**  
Adjoint responsable unité service compteur, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE.
- **Monsieur COUTURIER Patrick**  
Chef de cabine principal, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame DA SILVA Maria de Fatima**  
Collaboratrice comptable, CHRISTIAN BIGNOLLES ET ASSOCIES, IVRY-SUR-SEINE.

- **Madame DA SILVA ROSA Nadine**  
Adjointe de production, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.
- **Monsieur DE ABREU MURTEIRA Hilario**  
Gardien d'immeuble qualifié, CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE, PARIS.
- **Monsieur DECAUX Jean-Claude**  
Agent d'exploitation, BHV EXPLOITATION, PARIS 4E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur DEFROCOURT Jean-Luc**  
Cadre Bancaire, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Madame DELARBRE Sylvie**  
Chargée de relations externes, AVIVA VIE - SOCIETE ANONYME D'ASSURANCES VIE ET DE CAPITALISATION - EN ABREGE AVIVA VIE, BOIS-COLOMBES.
- **Madame DE LA VAISSIERE Pascale**  
Employée de banque, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 16E ARRONDISSEMENT.
- **Madame DELORME Nadia**  
Technicienne Experte Maîtrise des Risques, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE PARIS, PARIS.
- **Monsieur DEMATHIEU Eric**  
Analyste d'exploitation, ATOS INFOGERANCE, BEZONS.
- **Madame DE MIRANDA Marie**  
Chargée d'affaires, AXA ASSISTANCE FRANCE, CHÂTILLON.
- **Monsieur DENIS Alain**  
Opérateur préparation véhicule, PSA RETAIL FRANCE SAS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Madame DENIS Dominique**  
Secrétaire de direction, SOCIETE GENERALE, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Madame DENISE Nicole**  
Cadre de banque, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.
- **Madame DENIS Marie-Line**  
Employée-E commerciale-E LS caisse, MONOPRIX LOURDES, LOURDES.
- **Madame DEPETASSE Marie-Annick**  
Cadre de banque, NATIXIS, PARIS.

- **Monsieur DERMENONVILLE Jean**  
Opérateur, PSA AUTOMOBILES SA, SAINT-OUEN-SUR-SEINE.
- **Madame DESPLACES Célestine**  
Assistante de service social, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE, NANTERRE.
- **Madame DESSEAUX Marie-Thérèse**  
Technicienne experte, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE PARIS, PARIS.
- **Monsieur DIAKITE Saloum**  
Chauffeur, FEDEX EXPRESS FR, LIEUSAINTE.
- **Madame DIDIER Catherine**  
Conseillère clientèle, GIE KLESIA ADP, MONTREUIL.
- **Madame DI LAURO Valérie**  
Conseiller en assurance maladie, CPAM SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY.
- **Madame DJEMAI Khaoula**  
DRH - Chargée gestion administrative, ADECCO FRANCE, MASSY.
- **Madame DORILAS Marie Danielle**  
Conseillère indemnisation, GMF, LEVALLOIS-PERRET.
- **Madame DOS SANTOS CARVALHO Maria**  
Gestionnaire portefeuille contentieux, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL SOCIETE A MISSION (APPLICATION LOI PACTE), STRASBOURG.
- **Madame DOUNON Monique**  
Contrôleur de gestion, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame DROUIN Anne-Marie**  
Cadre bancaire, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL.
- **Madame DRUAIS Marie-France**  
Chargée de mission cadre administrative, ASS PREVOYANCE GENERAL INTERPROF SALARIE, VINCENNES.
- **Madame DUBUCQ Evelyne**  
Cadre de banque, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Madame DUMONT-FOURCAULT Muriel**  
Manager opérationnel, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.

- **Madame DUMOULIN Nadine**  
Chargée opération budgétaire et comptable, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE 94, CRETEIL.
- **Monsieur ESCOUDE Raymond**  
Chargé de production, CNP ASSURANCES, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur ETIENNE Frédéric**  
Cadre commercial, HENKEL TECHNOLOGIES FRANCE, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Madame EVIN Hélène**  
Responsable d'applications, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, PARIS 20E ARRONDISSEMENT.
- **Madame FACCINI Clara**  
Employée de banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Madame FAGUERET Myriam**  
Employé services logistiques, HOPITAL SAINT CAMILLE, BRY-SUR-MARNE.
- **Madame FALIN Brigitte**  
Responsable administrative et financière, HOLDING PRENANT, VITRY-SUR-SEINE.
- **Madame FARDEAU Sylvie**  
Cadre de banque, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Madame FAVRAUD Huguette**  
Assistante commerciale, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
- **Monsieur FEMINIER Philippe**  
Technicien logistique, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, ÉVRY-COURCOURONNES.
- **Monsieur FERNADEZ Pedro**  
Technicien aéronautique, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, RÉAU.
- **Madame FORMEY Brigitte**  
Technicienne d'Etudes, SOC MUTUELLE D'ASSURANCE DU BTP, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Madame FOURNIER Annie**  
Cadre comptable, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION, PARIS.
- **Monsieur FRAIOLI Laurent**  
Electrotechnicien, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE.

- **Monsieur FRANTZ Christian**  
Conducteur routier, LACTALIS LOGISTIQUE, THIAIS.
- **Monsieur FRYSCHE Bernard**  
Ingénieur, THALES LAS FRANCE SAS, RUNGIS.
- **Monsieur GACHARD Serge**  
Technicien aéronautique, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Madame GAIAO Marie Fernanda**  
Agent administratif des ventes, GE STEAM POWER SERVICE FRANCE,  
LA COURNEUVE.
- **Monsieur GASNIER Philippe**  
Employé de banque, CREDIT LYONNAIS, LYON.
- **Monsieur GATHU Jean-François**  
Dessinateur projeteur, TRACTEBEL ENGINEERING, GENNEVILLIERS.
- **Madame GAUTHIER Sylviane**  
Employée, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON-LE-PONT.
- **Madame GENTILLET Nelly**  
Trade compliance et checkpoint manager, EMERSON PROCESS  
MANAGEMENT SAS, RUNGIS.
- **Monsieur GERODEZ Bernard**  
Gardien, SEQENS SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER  
MODERE, ISSY-LES-MOULINEAUX.
- **Monsieur GEYL Roland**  
Ingénieur en optique, SAFRAN REOSC, SAINT-PIERRE-DU-PERRAY.
- **Monsieur GIBRAT Christian**  
Assureur, MMA VIE, PARIS.
- **Madame GIMENEZ Pascale**  
Chargée d'étude, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION, PARIS.
- **Madame GIRARD Nicole**  
Agent technique production, INDUSTRIELLE DE CONTROLE ET  
D'EQUIPEMENT, ALFORTVILLE.
- **Monsieur GIRARD Philippe**  
Agent technique achats, INDUSTRIELLE DE CONTROLE ET  
D'EQUIPEMENT, ALFORTVILLE.
- **Madame GLOMERON Sylvie**  
Responsable de groupe, GIE KLESIA ADP, MONTREUIL.

- **Madame GODON Fabienne**  
Chargée d'études et conception, CAISSE NATIONALE DE REASSURANCE MUTUELLE AGRICOLE GROUPAMA, PARIS 8E ARRONDISSEMENT.
- **Madame GONTIER Fabienne**  
Administrateur Méthodes Achats, SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE COCKPIT SOLUTIONS, MONTREUIL.
- **Madame GOUACHE Marie-Laure**  
Gestionnaire confirmé service client, GIE DU GROUPE AVIVA FRANCE, BOIS-COLOMBES.
- **Madame GRAND Sylvie**  
Assistante de direction, CAISSE D ASSURANCE MALADIE DE SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY.
- **Monsieur GRENIER Eric**  
Responsable de site, EDITIONS LEGISLATIVES, MONTRouGE.
- **Monsieur GROSS André**  
Informaticien contractuel, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Madame GUERBERT Muriel**  
Préparatrice en pharmacie principale, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY, VILLEJUIF.
- **Monsieur GUILLAUME Bernard**  
Technicien Supérieur, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, PARIS.
- **Madame GUITTON Véronique**  
Agent administratif, INTERCONTROLE, RUNGIS.
- **Monsieur HALABI Karim**  
Agent des services généraux, SANOFI-AVENTIS FRANCE, GENTILLY.
- **Madame HAMON Pascale**  
Secrétaire de direction, BOTTE FONDATIONS, CHEVILLY-LARUE.
- **Madame HANANY Marie-Laure**  
Agent de traitement de l'information, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL DE MARNE, CRÉTEIL.
- **Madame HANNOTIN Nathalie**  
Responsable de groupe, KLESIA AGIRC ARRCO, PARIS.



- **Madame HASCOET Luciana**  
Chef de la division, CAISSE AUTONOME RETRAITE MEDECINS FRANCE,  
PARIS 17E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur HAUTIER Jean-Marc**  
Voiturier chasseur, C. HOTEL, PARIS.
- **Monsieur HAUTIN Jean-Marie**  
Ingénieur système, SOCIETE AIR FRANCE, PARAY VIEILLE POSTE.
- **Monsieur HENNEQUIN Anne-Marie**  
Assistante de direction, CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS  
FAMILIALES, PARIS 14.
- **Madame HENRY Brigitte**  
Assistante de Direction, SOCIETE GENERALE NANTERRE, NANTERRE  
CDX 9.
- **Monsieur HERPE Pascal**  
Chargé d'études juridiques, URSSAF ILE DE FRANCE, MONTREUIL.
- **Monsieur HOEKEN Patrick**  
Infirmier, FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE, SCEAUX.
- **Madame HUARD Pascale**  
Gérante restaurant d'entreprise, SODEXO ENTREPRISES, MASSY.
- **Madame HUGON Danièle**  
Téléconseillère, MANDAE, CRETEIL.
- **Madame HUY Anne**  
Infirmière, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE PARIS, PARIS.
- **Monsieur ISAAC Jean-Luc**  
Responsable service informatique, GIE KLESIA ADP, PARIS 17E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame JAMET Catherine**  
Chargée d'Indemnisation Complexe - Assurance, ALLIANZ I.A.R.D.,  
PUTEAUX.
- **Madame JARRY Nicole**  
Chargé de production, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE  
MALADIE, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur JULLIEN Olivier**  
Agent de maîtrise, AIRBUS HELICOPTERS, DUGNY.

- **Monsieur KAWALA Patrick**  
Cadre bancaire, CM-CIC SERVICES, NANTES.
- **Monsieur KERA VEN Eric**  
Employé de banque, CREDIT FONCIER DE FRANCE, PARIS 1ER  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur KOPCZYNSKI Adrian**  
Chargé d'Etude Métier, KLESIA, PARIS 17EME.
- **Monsieur KREIT Bruno**  
Directeur de la clientèle institutionnelle, BRED, PARIS 12EME.
- **Monsieur LACHIVER Robert**  
Employé administratif, THALES AVS FRANCE SAS, MÉRIGNAC.
- **Madame LAGADEC-MAURIN Sylvie**  
Gestionnaire achats, THALES DMS FRANCE SAS, ÉLANCOURT.
- **Monsieur LAMBARD Jean-Claude**  
Monteur vidéo, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.
- **Monsieur LAMOLLE Pierre**  
Adjoint au responsable librairie, GROUPE EYROLLES SA, PARIS 5E  
ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur LANCELLE Jean-Luc**  
Ingénieur système, ALSTOM TRANSPORT SA, SAINT-OUEN-SUR-SEINE.
- **Monsieur LANI ESSE Thierry**  
Technicien de banque, BRED, PARIS 12EME.
- **Madame LANZENBERG Fabienne**  
Cadre de banque, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Madame LAPLANCHE Corinne**  
Assistante de gestion, LA MUTUELLE GENERALE, PARIS 13E  
ARRONDISSEMENT.
- **Madame LAROCHE Annick**  
Employée de bureau, PRO BTP, BOBIGNY.
- **Monsieur LAVANANT Michel**  
Technicien de réseau, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE.
- **Monsieur LAVIELLE Bruno**  
Technicien PPS, SOCIETE AIR FRANCE, VILLENEUVE-LE-ROI.

- **Monsieur LEBEAU Jean-Jacques**  
Directeur Agence Banque, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS  
13E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur LEBEAU Louis**  
Plombier, DALKIA FRANCE, LA DEFENSE.
- **Monsieur LEBLANC Gérard**  
Cadre technique, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Madame LE BONNEC Nathalie**  
Gestionnaire Administratif, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE  
94, CRETEIL.
- **Madame LE BOULZEC Nicole**  
Employée de banque, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.
- **Madame LE BOUVIER Corinne**  
Chargée de perception, SOC AUTEURS COMPOSITEURS  
DRAMATIQUES, PARIS.
- **Monsieur LE BRUN Eric**  
Cadre Bancaire, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
- **Monsieur LEBRUN Olivier**  
Directeur communication, V W R INTERNATIONAL, FONTENAY-SOUS-  
BOIS.
- **Monsieur LECHIEN Jean-Luc**  
Chercheur ingénieur, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET  
AUX ENERGIES ALTERNATIVES, BRUYERES LE CHATEL.
- **Monsieur LECLERC Joël**  
Ingénieur cadre informatique, BULL SAS, LES CLAYES-SOUS-BOIS.
- **Monsieur LEDIT Bruno**  
Technicien de méthodes, RENAULT SAS, CHOISY-LE-ROI.
- **Monsieur LEFEVRE Roland**  
Responsable production, EAU DE PARIS, PARIS.
- **Monsieur LE FLAO Christian**  
Ingénieur, ALCATEL SUBMARINE NETWORKS, NOZAY.
- **Monsieur LE GALL Jean-Claude**  
INGENIEUR, ALSTOM TRANSPORT SA, SAINT-OUEN-SUR-SEINE.

- **Madame LEGGIO Bernadette**  
Assistante de direction, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL DE MARNE, CRÉTEIL.
- **Madame LEMESTRE Maria**  
Infirmière diplômée d'état, HOPITAL SAINT CAMILLE, BRY-SUR-MARNE.
- **Madame LENTULUS Evelyne**  
Secrétaire médico administrative, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY, VILLEJUIF.
- **Madame LEROY Patricia**  
Employée de banque, SOCIETE GENERALE, RENNES.
- **Madame LESTRADE-CARBONNEL Christine Josiane**  
Technicien conseil, CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE DES TRAVAILLEURS SALARIES, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur LETERTRE Jean Paul**  
Technicien Prototypiste, SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE COCKPIT SOLUTIONS, MONTREUIL.
- **Madame LEVASSEUR Brigitte**  
Agent de maîtrise, TOTAL GLOBAL HUMAN RESOURCES SERVICES, COURBEVOIE.
- **Madame L'HERMITTE Catherine**  
Auxiliaire de puériculture, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Madame L'HOCINE Fatiha**  
Chef comptable, COFELY AIRPORT AND LOGISTICS SERVICES, ROISSY-EN-FRANCE.
- **Monsieur LHORTE Eric**  
Cadre financier, EUROCLEAR FRANCE, PARIS 9E ARRONDISSEMENT.
- **Madame LOISEL-PHILIBERT Christine**  
Approvisionnementneuse, FDG GROUP, ORLY.
- **Madame LOPEZ Sara**  
Assistante commerciale, RENAULT RETAIL GROUP, MONTREUIL.
- **Monsieur LORENZINI Jacques**  
Ingénieur, SAFRAN LANDING SYSTEMS, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Monsieur LOUBAT André**  
Analyste Comptable, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.

- **Monsieur LOUISIN Hervé**  
Chef de partie, COMPASS-GROUP FRANCE, CHATILLON.
- **Madame LOUVIGNE Françoise**  
Cadre commerciale, ROBERT BOSCH FRANCE, SAINT-OUEN-SUR-SEINE.
- **Monsieur LUCAS Jean-Franco**  
Serrurier, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - AUTOMATISMES & ROBOTIQUE, COIGNIÈRES.
- **Monsieur LUTYJ Jean Paul**  
Cariste, SAMADA, WISSOUS.
- **Monsieur LY NGUYEN Patrick**  
Agent Qualifié Paie, ESSILOR INTERNATIONAL SAS, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur MAERTENS Alain**  
Employé, EUGENE-PERMA FRANCE, GENNEVILLIERS.
- **Madame MAGNAUD Pascale**  
Directrice de projets, INFORMATIQUE CDC, PARIS.
- **Madame MAGUET Eliane**  
Responsable d'unité, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL DE MARNE, CRÉTEIL.
- **Monsieur MAHFOUZ Nabil**  
Ingénieur en informatique, CNP ASSURANCES, PARIS 15E ARRONDISSEMENT.
- **Madame MAINGE Nicole**  
Agent de transit, BOLLORE LOGISTICS, PUTEAUX.
- **Madame MANICON Corine**  
Crédit manager, ENGIE ENERGIE SERVICES, COURBEVOIE.
- **Monsieur MARCELINO Joseph**  
Décideur opérationnel, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur MARCHAND Jean-Paul**  
Technicien d'étude RSD, ESSILOR INTERNATIONAL, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur MARGOSES Guy**  
Cadre supérieur de banque, LAZARD FRERES BANQUE, PARIS 8.

- **Madame MARNAC Sylviane**  
IT Supplier Manager, ING BANK N.V., PARIS 12E ARRONDISSEMENT.
- **Madame MARONI Flavienne**  
Agent des services hospitaliers, HOPITAL SAINT CAMILLE, BRY-SUR-MARNE.
- **Madame MARQUES Patricia**  
Responsable administratif, MONOPRIX PORTE DE CHATILLON, MALAKOFF.
- **Madame MARSAL Dominique**  
Employée de banque, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.
- **Madame MARTIAL Elisabeth**  
Responsable sce programmation, APST BTP RP, BOURG-LA-REINE.
- **Monsieur MARTIN Didier**  
Charcutier, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, CHARENTON-LE-PONT.
- **Monsieur MARTINI Sylvie**  
Conseiller vente sénior, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.
- **Monsieur MASSON Thierry**  
Ingénieur d'Etude / Ingénierie, ELECTRICITE DE FRANCE, SAINT-DENIS.
- **Monsieur MATHIEU Serge**  
Chef de cuisine, ANSAMBLE, LE KREMLIN-BICETRE.
- **Madame MAY Marie**  
Agent administratif d'accueil, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Madame MELSE Pascale**  
Chargée de communication, CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE DES TRAVAILLEURS SALARIES, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Madame MELUSSON Monique**  
Technicienne des métiers de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Monsieur MENDES Manuel**  
Mécanicien, MERCEDES-BENZ V.I. PARIS ILE DE FRANCE, SAINT DENIS.
- **Madame MERIENNE Marie-Claire**  
Ingénieur, OFF NAT ETUDES RECHERCHES AEROSPATIALES, PALAISEAU.

- **Madame MEUROU Brigitte**  
Assistante de Direction, RENAULT, GUYANCOURT.
- **Madame MEYER Carole**  
Assistante médicale/administrative, ASS INT CTRE MED SOCIAUX REG ILE FRANCE, SURESNES.
- **Madame MOLENDI Yolaine Denise Jacqueline**  
Directeur d'études, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS.
- **Madame MONNEY Chadon**  
Femme de service, ESTP, CACHAN.
- **Monsieur MONTOYA Stéphane**  
Conseiller vente groupe, SOCIETE AIR FRANCE, MONTREUIL.
- **Monsieur MORELLI Patrick**  
Intervenant clientèle terrain, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE.
- **Madame MULLER Marie**  
Employée cadre PPS, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
- **Monsieur MURER Didier**  
Assistant administratif, CREDIT DU NORD, LILLE.
- **Madame MZOUGHJI Christine**  
Infirmière, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY, VILLEJUIF.
- **Monsieur NAMANE Abdelkader**  
Ingénieur de recherche expert, INSTITUT PASTEUR, PARIS.
- **Madame OUHANOU Sadya**  
Chargé clientèle, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS 13E ARRONDISSEMENT.
- **Madame PAOLETTI Pascale**  
Employée de banque, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Monsieur PAOLILLO GIOVANNI**  
COMPTABLE, CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur PAPIN Dominique**  
Bijoutier, LA MONNAIE DE PARIS, PARIS 6E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur PASCAL Eric**  
Cadre de banque, CREDIT DU NORD, PARIS.

- **Monsieur PASSIEUX Laurent**  
Cadre de banque, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 8.
- **Monsieur PATERECK Gilles**  
Planificateur (cadre administratif), FRANCE TELEVISIONS, PARIS.
- **Monsieur PEREIRA Fernando**  
Informaticien, EURO-INFORMATION PRODUCTION - GROUPEMENT INFORMATIQUE, STRASBOURG.
- **Madame PERLICAN Brigitte**  
Gestionnaire approvisionnement, ESSILOR INTERNATIONAL, CRÉTEIL.
- **Monsieur PERNAS Y VILLAVERDE Manuel**  
Commercial, CARRIER, MONTLUEL.
- **Madame PERRODO Béatrice**  
Technicien conseil aides financières de qualification supérieure, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL DE MARNE, CRÉTEIL.
- **Monsieur PERROT Jean-Luc**  
Psychologue du Travail, POLE EMPLOI, NOISY-LE-GRAND.
- **Monsieur PETROVITCH Michel**  
Directeur commercial, ETABLISSEMENTS CATU, BAGNEUX.
- **Madame PHIALIP-TREUIL Christine**  
Employée de Banque, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Madame PICK Françoise**  
Médecin, ASS INT CTRE MED SOCIAUX REG ILE FRANCE, SURESNES.
- **Madame PIETRI Françoise**  
Ingénieur / Cadre, PSA AUTOMOBILES SA, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Madame PINHEIRO Dominique**  
Juriste sinistres spécialisé, MACSF EPARGNE RETRAITE, PUTEAUX.
- **Madame PINTO Maria-Alice**  
Commerciale sédentaire produit, KLOECKNER METALS FRANCE, AUBERVILLIERS.
- **Madame PISONI Brigitte**  
Secrétaire, CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE, PARIS 19E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur POMIER Alain**  
Cadre Air France, SOCIETE AIR FRANCE, ROISSY-EN-FRANCE.



- **Madame POMMIER Elisabeth**  
Employée de banque, Le Crédit Lyonnais (LCL), VILLEJUIF.
- **Monsieur POPLIN Laurent**  
Mécanicien auto, PSA RETAIL LEFEBVRE, PARIS.
- **Madame PORTE Marie**  
Contrôleur des situations individuelles, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ESSONNE, EVRY CDX.
- **Monsieur POTILLON Jean-François**  
Réceptionnaire après vente PSA, SCA PEUGEOT LA DEFENSE, LA GARENNE-COLOMBES.
- **Madame POUCHELE Sylvie**  
Secrétaire de Direction, SAFRAN LANDING SYSTEMS, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.
- **Monsieur POULAIN Olivier Patrick**  
Technicien, SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE, MASSY.
- **Madame PROVENIER Anaïs-Aude**  
Assistante de Direction, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS.
- **Madame QUENET Isabelle**  
Office Manager, THALES, COURBEVOIE.
- **Madame RADEGONDE BEAL Emmanuelle**  
Chargé d'intervention sociale, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL DE MARNE, CRÉTEIL.
- **Madame RANIERI Véronique**  
Assistante offres, OTV, SAINT-MAURICE.
- **Monsieur RASTIER Pascal**  
Ingénieur technique systèmes d'information, POLE EMPLOI, MONTREUIL.
- **Madame RAULT Isabelle**  
Agent hospitalier, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur REGNAULT Stéphane**  
Cadre responsable de domaine, REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS, PARIS 12E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur RENAUD Patrick**  
Agent technique, ESSILOR INTERNATIONAL, CRÉTEIL.

- **Madame RENAULT Diana**  
Manager stratégique, CPAM SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY.
- **Monsieur RIBEIRO René**  
Responsable méthodes, APEX TOOL GROUP SAS, OZOIR-LA-FERRIÈRE.
- **Madame RICHARD Francine**  
Cadre de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
- **Madame RICHARD Isabelle**  
Gestionnaire de clientèle, LCL VILLEJUIF, VILLEJUIF.
- **Madame RIGAUD Isabelle**  
Chef de projet maîtrise ouvrage, GROUPAMA ASSURANCES  
MUTUELLES, PUTEAUX.
- **Monsieur ROCHA Mario**  
Formateur, FNAC DARTY PARTICIPATIONS ET SERVICES, IVRY-SUR-  
SEINE.
- **Madame ROMANY Judith**  
Réfèrent Gestion Retraite, ASSOCIATION DE MOYENS RETRAITE  
COMPLEMENTAIRE, PARIS.
- **Monsieur RONCAYOLO Philippe**  
Marketing manager, THALES INTERNATIONAL SAS, COURBEVOIE.
- **Monsieur ROQUES Thierry**  
Technicien commercial Air France, SOCIETE AIR FRANCE, LE MESNIL-  
AMELOT.
- **Madame ROUAG Sadia**  
Agent logistique polyvalent, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,  
MORANGIS.
- **Madame ROULIE Annick**  
Ingénieur automobile, RENAULT SAS, GUYANCOURT.
- **Monsieur ROUSSOT Gérard**  
Ingénieur intégration de production, CAISSE NATIONALE DE  
L'ASSURANCE MALADIE, PARIS 20E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur ROUYRRE Pascal**  
Cadre de banque, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Madame ROY Marie-Claude**  
Cadre coordinatrice contrôle des coûts, EDITIONS GALLIMARD, PARIS  
7E ARRONDISSEMENT.

- **Madame SABY Odile**  
Gestionnaire RH, INFORMATIQUE CDC, ARCUEIL.
- **Monsieur SAGET Jean-Luc**  
CUISINIER, COMPASS GROUP FRANCE, PARIS.
- **Madame SANDRAS Mireille**  
Régisseur de résidence étudiante, OSICA, PARIS 13EME.
- **Monsieur SANTOS Victor**  
Conducteur routier, LACTALIS LOGISTIQUE, THIAIS.
- **Madame SAVARY Sylvie**  
Employée de banque, MILLEIS BANQUE, PARIS 12E ARRONDISSEMENT.
- **Monsieur SCHULLER Jean-Pierre**  
Directeur des relations sociales, LOOMIS FRANCE, AUBERVILLIERS.
- **Madame SCOTTO DI UCCIO Sylviane**  
Technicien des métiers de la banque, SOCIETE GENERALE, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Monsieur SECHAUD Patrick**  
Chef de programme, SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE, MASSY.
- **Monsieur SERRES Bruno**  
Employé de banque, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Madame SILVIN Pascale**  
Technicien principal, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, BRUYERES LE CHATEL.
- **Madame SIMON Christine**  
Assistante marketing, PNEUS PIRELLI SAS, VILLEPINTE.
- **Madame SIRGENT Marie-Christine**  
Cadre, RENAULT SAS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- **Madame SOUSSANT Aline**  
Technicien logistique, NATIXIS, PARIS.
- **Monsieur SY Demba**  
Ouvrier nettoyeur d'encadrement, ENTREPRISE H. REINIER, CHÂTILLON.
- **Madame THERET Béatrice**  
Cadre de banque, BRED, PARIS 12EME.

- **Monsieur TON Chi Dung**  
Dessinateur concepteur, RENAULT, GUYANCOURT.
- **Madame TRAN My Chau**  
Monteur de tubes, THALES ELECTRON DEVICES S A, VELIZY-VILLACOUBLAY.
- **Monsieur TRAN Tuan Khai**  
Informaticien, ATOS INFOGERANCE, BEZONS.
- **Monsieur TRUC Philippe**  
Technicien informatique, LOGISTA FRANCE, VINCENNES.
- **Monsieur UZZAN Moïse**  
Chef d'équipe, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, LA COURNEUVE.
- **Monsieur VALENTE GOMES José**  
Maître Bâtitteur, SICRA ILE DE FRANCE, NANTERRE.
- **Madame VERDIER Sylvaine**  
Gestionnaire d'exploitation, CENTRE DE CONSEIL ET DE SERVICE - CCS, FONTENAY-SOUS-BOIS.
- **Madame VERDOL Danielle**  
Analyste comptable, ALLIANZ VIE, COURBEVOIE.
- **Monsieur VOISIN Patrick**  
Responsable exploitation informatique, PONTICELLI FRERES, ÉMERAINVILLE.
- **Madame VOSSART Martine**  
Gestionnaire - Gestion du Risque, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE 94, CRÉTEIL.
- **Monsieur WASSERMANN Jacques**  
Organisateur, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF, PARIS.
- **Monsieur WEIL Paul**  
Informaticien (chef de projet sénior), CIE FCAISE ASSURANCES COMMERCE EXTERIEUR, BOIS-COLOMBES.
- **Monsieur WUIPLIEZ-BOURIAND Gérard**  
Cadre de banque, CREDIT DU NORD, PARIS.
- **Madame ZEBUT Annick**  
Cadre de proximité, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL DE MARNE, CRÉTEIL.

**Article 5 :** Madame la Secrétaire générale et Monsieur le Directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Créteil, le  
La Préfète

Sophie THIBAULT



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTÉ MODIFICATIF N° 2021/02599**

modifiant l'arrêté n° 2020/03726 du 14 décembre 2020

accordant la médaille d'honneur agricole

à l'occasion de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2021

La Préfète du Val-de-Marne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le décret n°48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret n°84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets n°2000-1015 du 17 octobre 2000 et n°2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur agricole ;

Vu l'arrêté n° 2020-3726 du 14 décembre 2020 accordant la médaille d'honneur agricole à l'occasion de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2021;

Sur proposition de Monsieur le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

**Arrête :**

**Article 2 :** l'article 2 de l'arrêté n° 2020/03726 susvisé est modifié comme suit :

La médaille d'honneur agricole VERMEIL est décernée à :  
Monsieur Didier **PURQUETTE**, demeurant à CACHAN

**Article 3 :** l'article 3 de l'arrêté n° 2020/03726 susvisé est modifié comme suit :

La médaille d'honneur agricole Or est décernée à :  
Madame Véronique FRAUDIN, demeurant à LE PERREUX-SUR-MARNE

La médaille d'honneur agricole Or est décernée à :  
Monsieur Didier **PURQUETTE**, demeurant à CACHAN



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Article 4 :** l'article 3 de l'arrêté n° 2020/03726 susvisé est modifié comme suit :

**La médaille d'honneur agricole Grand Or** est décernée à :  
Monsieur Abderrahmane BENKERROUM, demeurant à VITRY-SUR-SEINE

**Article 5 :** Madame la secrétaire générale et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté modificatif qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Créteil, le 23 août 2021

Pour la Préfète, par délégation,  
La Sous-Préfète de Créteil

Faouzia FEKIRI



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTÉ MODIFICATIF N° 2021/02600**

modifiant l'arrêté n° 2020/03727 du 14 décembre 2020

accordant la médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale

à l'occasion de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2021

La Préfète du Val-de-Marne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ;

Vu le décret n°2005-48 du 25 juillet 2005 modifiant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale ;

Vu l'arrêté n°2020-03727 du 14 décembre 2020 accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale à l'occasion de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;

Sur proposition de Monsieur le Sous-préfet, Directeur de cabinet,

**Arrête :**

**Article 1 :** l'article 1 de l'arrêté n° 2020/03727 susvisé est modifié comme suit :

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Madame Murielle BERTE  
Rédacteur territorial **titulaire**, COMMUNE D'IVRY SUR SEINE

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Madame **Anissa** BOUGUERRA  
Animateur principal 2ème classe, MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Madame Maria De Los Angeles CUESTA BUENO  
ATSEM principal 2ème classe **titulaire**, COMMUNE D'IVRY SUR SEINE

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Madame Chantal D'AGOSTINO  
**Adjoint administratif territorial principal 2ème classe titulaire**, COMMUNE D'IVRY SUR SEINE





**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Madame **Christelle** ESCARABAJAL  
Ingénieur principal, MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Monsieur Frédéric FREIRE  
**Adjoint technique territorial principal de 2ème classe**, GRAND PARIS SUD EST AVENIR

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Madame Laurence GERARD  
**Adjoint technique territorial principal de 2ème classe**, GRAND PARIS SUD EST AVENIR

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Monsieur Bruno **GINER**,  
Professeur enseignement artistique hors classe, CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Monsieur Denis GUIDET  
**Adjoint d'animation ppal de 1ère classe**, COMMUNE DE LEVALLOIS PERRET

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Madame GUILHEM-COLIER Claire  
**Attaché principale**, COMMUNE DE VILLIERS SUR MARNE

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Madame Christine JANICEK  
**Rédacteur principal de 1ère classe** , COMMUNE DE LEVALLOIS PERRET

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Madame Yamina LEMAISSI  
**Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe**, GRAND PARIS SUD EST AVENIR

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
**Madame** Soledad LOPEZ  
Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Madame Corinne MAHROUG  
**Adjoint technique territorial principal de 2ème classe**, GRAND PARIS SUD EST AVENIR

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Monsieur MAURAGE Stéphane  
**Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe**, GRAND PARIS SUD EST AVENIR



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale **ARGENT** est décernée à :  
Madame Djamila MICHELOT  
Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE LES MURETS

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Madame Catherine PROST  
**Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe**, GRAND PARIS SUD EST AVENIR

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Monsieur Frédéric RABACHE  
**Technicien principal 2ème classe**, SI POUR L'INFORMATIQUE ET SES OUTILS

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :  
Monsieur Frédéric ROUILLE  
**Adjoint technique territorial principal de 2ème classe**, GRAND PARIS SUD EST AVENIR

**Article 2** : l'article 2 de l'arrêté n° 2020/03727 susvisé est modifié comme suit :

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :  
Madame Marie DENIBAS  
**Adjoint d'animation territorial principal 1ère classe titulaire**, COMMUNE D'IVRY SUR SEINE

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :  
Madame **Valérie JEAN**  
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D'IVRY SUR SEINE

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :  
Madame **Maguy MEZOELA**  
Infirmière ISGS 2ème grade, CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE LES MURETS

**Article 3** : l'article 3 de l'arrêté n° 2020/03727 susvisé est modifié comme suit :

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Or est décernée à :  
Madame Sylvie **ALLIOUCHE**  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe titulaire, COMMUNE D'IVRY SUR SEINE

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Or est décernée à :  
Monsieur Thierry ARNAL  
**Agent de maîtrise**, GRAND PARIS SUD EST AVENIR

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Or est décernée à :  
Monsieur Stéphane **BANSE**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, COMMUNE DE GENTILLY



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Or est décernée à :  
Madame Catherine BERTINELLI  
Technicien **principal** de 2ème classe, GRAND PARIS SUD EST AVENIR

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Or est décernée à :  
Madame **Madeleine** BLANGIS  
Adjoint technique territorial principal 2ème classe titulaire, Commune d'Ivry-sur-Seine

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Or est décernée à :  
Madame Catherine BLUARD  
Rédacteur principal de 1ère classe, COMMUNE DE VILLIERS SUR MARNE

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Or est décernée à :  
Monsieur Thierry HENRIOT  
**Agent de maîtrise principal**, GRAND PARIS SUD EST AVENIR

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Or est décernée à :  
Monsieur Frédéric IMBERY  
**Agent de maîtrise**, GRAND PARIS SUD EST AVENIR

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Or est décernée à :  
Madame Pascale MULLER  
**Attaché territorial principal de conservation du patrimoine**, GRAND PARIS SUD EST AVENIR

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Or est décernée à :  
Monsieur **François OBRIOT**  
Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE CHAMPIGNY SUR MARNE

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Or est décernée à :  
Monsieur Eric STREMLER  
**Ingénieur en chef**, GRAND PARIS SUD EST AVENIR

La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Or est décernée à :  
Madame Michèle SULTAN  
**Educatrice territoriale de jeunes enfants 1ère classe titulaire**, COMMUNE D'IVRY SUR SEINE

**Article 5** : Madame la secrétaire générale et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté modificatif qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Créteil, le 23 août 2021

Pour la Préfète, par délégation,  
La Sous-Préfète de Créteil

Faouzia FEKIRI



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CABINET**  
BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT

**ARRÊTÉ MODIFICATIF N° 2021/02601**

modifiant l'arrêté n° 2020/03728 du 14 décembre 2020

accordant la médaille d'honneur du Travail

à l'occasion de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2021

La Préfète du Val-de-Marne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le décret n°48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret n°84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets n°2000-1015 du 17 octobre 2000 et n°2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Vu l'arrêté n° 2020-3728 du 14 décembre 2020 accordant la médaille d'honneur du travail à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2021 ;

Sur proposition de Monsieur le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

**Arrête :**

**Article 1 :** l'article 1 de l'arrêté n° 2020/03728 susvisé est modifié comme suit :

La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :  
Monsieur Pierre **BASSENE**  
Customer support manager, SOCIETE AIR FRANCE, ORLY

La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :  
Madame **Maria** Adelaïde DE ALMEIDA  
Coordinateur déploiement, RICOH FRANCE, RUNGIS

La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :  
Madame Delphine **HERBET**  
Responsable achats, RATP CONNECT, NOISY-LE-GRAND



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :  
Madame **Medelice** LADJYN  
Assistante de production et d'appui commercial, BNP PARIBAS, Fontenay-sous-Bois

En retirant  
Fatima MAHDOUF, Responsable, ACTION LOGEMENT SERVICES, PARIS

La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :  
**Monsieur** Mustapha OUCHERIF  
Formateur en assurance, ALLIANZ I.A.R.D., LA GARENNE-COLOMBES

**Article 2** : l'article 2 de l'arrêté n° 2020/03728 susvisé est modifié comme suit :

La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :  
**Monsieur** Dominique ANSART  
Responsable logistique, BIO SPRINGER, MAISONS-ALFORT

La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :  
Madame **Sylviane** AZRIA  
Chef de projets informatiques, BNP PARIBAS, MONTREUIL

La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :  
Madame **Maria** Adelaide DE ALMEIDA  
Coordinateur déploiement, RICOH FRANCE, RUNGIS

La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :  
Monsieur Lucien JOSEPH-ROSE  
**Cuisinier Clinique Dupres Fondation Sef-Sceaux**, COMITE ETS CLINIQUE DUPRE FONDATION

La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :  
Monsieur Jean-Claude MARCELIN  
Trésorier, ESSO SOCIETE ANONYME FRANCAISE, NANTERRE

La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :  
Monsieur Olivier **PONSARD**  
Ingénieur achats électricité, SIDEM, SAINT-MAURICE

**Article 3** : l'article 3 de l'arrêté n° 2020/03728 susvisé est modifié comme suit :

En retirant Alain GABIANE  
Veilleur de nuit, STE DE GERANCE HOTELIERE ET D'INVESTIS, LE KREMLIN-BICÊTRE

La médaille d'honneur du travail Or est décernée à :  
Monsieur Lucien JOSEPH-ROSE  
**Cuisinier Clinique Dupres Fondation Sef-Sceaux**, COMITE ETS CLINIQUE DUPRE FONDATION



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La médaille d'honneur du travail Or est décernée à :

Monsieur Claude LE BRIGAND

**Directeur administration des ventes**, INITIAL, BOULOGNE-BILLANCOURT

La médaille d'honneur du travail Or est décernée à :

**Monsieur NTEP Medard**

Engineering et Maintenance – Administration Planning Boeing B777 , SOCIETE AIR FRANCE

**Article 4** : l'article 4 de l'arrêté n° 2020/03728 susvisé est modifié comme suit :

La médaille d'honneur du travail Grand Or est décernée à :

Monsieur Pascal ENGELEN

Monteur niveau 3, IRELAND SAS, BOBIGNY

**Article 5** : Madame la secrétaire générale et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté modificatif qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Créteil, le 23 août 2021

Pour la Préfète, par délégation,  
La Sous-Préfète de Créteil

Faouzia FEKIRI

**Arrêté n° 2021/02666**

**Portant agrément de gardien de fourrière automobile  
de la SARL SEED située au  
17 rue Jean-Pierre Timbaud  
à Villeneuve-le-Roi (94290)**

**Agrément n° 21/094/001**

**LA PREFETE DU VAL-DE-MARNE,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite**

**VU** le Code de la route, notamment son article R.325-24 ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2020/3787 du 14 décembre 2020 portant renouvellement de la commission départementale de la sécurité routière ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2020/3145 du 23 octobre 2020 portant approbation du cahier des charges relatif à la délégation de service public de fourrières automobiles (pour l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules en infraction sur le réseau routier, au placement à titre conservatoire des véhicules volés dans un lieu de garde et aux conditions de conservation des scellés judiciaires, sous réserve de la décision du parquet) ;

**VU** l'arrêté n°2021/657 en date du 1<sup>er</sup> mars 2021 portant délégation de signature à Monsieur Sébastien BECOULET, Sous-préfet, Directeur de Cabinet de la Préfète du Val-de-Marne ;

**VU** la demande d'agrément en qualité de gardien de fourrière automobile présentée le 10 mai 2021 par Monsieur Jean-Yves PAULIC, président de la SARL Société d'Exploitation des entreprises Depanauto (SEED) ;

**VU** l'avis favorable émis le 22 juin 2021 par la commission départementale de sécurité routière, section « fourrières automobiles » ;

**Considérant** que les conditions requises pour l'obtention de l'agrément de gardien de fourrière automobile, telles que définies par le cahier des charges des gardiens de fourrière sont remplies ;

**Sur** proposition du Directeur des sécurités ;

.../...

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Jean-Yves PAULIC, président de la SARL SEED, est agréé en qualité de gardienne de fourrière automobile sous le n°21/094/001.

**Article 2** : Cet agrément est valable pour l'exploitation des installations situées au 17 rue Jean-Pierre Timbaud à Villeneuve-le-Roi (94290) et au 17 rue du Colonel Brossolette à Villeneuve-le-Roi (94290) et les moyens humains et matériels qui y sont associés.

**Article 3** : L'agrément est délivré pour une durée de **cinq ans** à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2021**.

Il peut être suspendu ou abrogé en cas de faute grave ou si l'une des conditions requises pour son obtention cesse d'être remplie. Toute décision de suspension d'agrément supérieure à trois mois ou d'abrogation est prise après avis de la commission départementale de la sécurité routière.

**Article 4**: Les installations seront contrôlées annuellement.

**Article 5**: Toute modification intervenant dans le fonctionnement de l'établissement, de nature à remettre en cause l'agrément, doit être portée sans délai à la connaissance du bureau de la réglementation et de la sécurité routières de la préfecture du Val-de-Marne.

**Article 6**: Le Directeur de cabinet du Préfet du Val-de-Marne et le Directeur territorial de la sécurité de proximité du Val-de-Marne, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et à Monsieur Jean-Yves PAULIC.

**Créteil, le 19 juillet 2021**

**Pour la Préfète et par délégation  
Le sous-Préfet, Directeur de Cabinet**

*Signé*

**Sébastien BECOULET**



**Arrêté n° 2021/02667**

**Portant agrément de gardien de fourrière automobile  
de la SAS MFK TRANSPORT - DEPANNAGE 3J  
située 2 rue Georges Sand à Longjumeau (91160)**

**Agrément n° 21/094/003**

**LA PREFETE DU VAL-DE-MARNE,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite**

**VU** le Code de la route, notamment son article R.325-24 ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2020/3787 du 14 décembre 2020 portant renouvellement de la commission départementale de la sécurité routière ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2020/3145 du 23 octobre 2020 portant approbation du cahier des charges relatif à la délégation de service public de fourrières automobiles (pour l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules en infraction sur le réseau routier, au placement à titre conservatoire des véhicules volés dans un lieu de garde et aux conditions de conservation des scellés judiciaires, sous réserve de la décision du parquet) ;

**VU** l'arrêté n°2021/657 en date du 1<sup>er</sup> mars 2021 portant délégation de signature à Monsieur Sébastien BECOULET, Sous-préfet, Directeur de Cabinet du Préfet du Val-de-Marne ;

**VU** la demande d'agrément en qualité de gardien de fourrière automobile présentée le 05 mai 2021 par Monsieur Tony MANTA, président de la SAS MFK TRANSPORT - DEPANNAGE 3J ;

**VU** l'avis favorable émis le 22 juin 2021 par la commission départementale de sécurité routière, section « fourrières automobiles » ;

**Considérant** que les conditions requises pour l'obtention de l'agrément de gardien de fourrière automobile, telles que définies par le cahier des charges des gardiens de fourrière sont remplies ;

**Sur** proposition du Directeur des sécurités ;

.../...

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Tony MANTA, président de la SAS MFK TRANSPORT - DEPANNAGE 3J, est agréé en qualité de gardien de fourrière automobile sous le n°21/094/003.

**Article 2** : Cet agrément est valable pour l'exploitation des installations situées au 13, route de Longjumeau à Chilly-Mazarin (91380) et 12, rue de Chevilly à Fresnes (94260) et les moyens humains et matériels qui y sont associés.

**Article 3** : L'agrément est délivré pour une durée de **cinq ans** à compter du **12 juillet 2021**.

Il peut être suspendu ou abrogé en cas de faute grave ou si l'une des conditions requises pour son obtention cesse d'être remplie. Toute décision de suspension d'agrément supérieure à trois mois ou d'abrogation est prise après avis de la commission départementale de la sécurité routière.

**Article 4**: Les installations seront contrôlées annuellement.

**Article 5**: Toute modification intervenant dans le fonctionnement de l'établissement, de nature à remettre en cause l'agrément, doit être portée sans délai à la connaissance du bureau de la réglementation et de la sécurité routières de la préfecture du Val-de-Marne.

**Article 6**: Le Directeur de cabinet du Préfet du Val-de-Marne et le Directeur territorial de la sécurité de proximité du Val-de-Marne, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifiée à Monsieur Tony MANTA.

**Créteil, le 19 juillet 2021**

**Pour la Préfète et par délégation  
Le sous-Préfet, Directeur de Cabinet**

*Signé*

**Sébastien BECOULET**

**Arrêté n° 2021/02668**

**Portant agrément de gardien de fourrière automobile  
de la SAS Société d'Exploitation des Dépannages Benard  
située au 18-24 avenue du Groupe Manouchian  
à Vitry-sur-Seine (94400)**

**Agrément n° 21/094/002**

**LA PRÉFÈTE DU VAL-DE-MARNE,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite**

**VU** le Code de la route, notamment son article R.325-24 ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2020/3787 du 14 décembre 2020 portant renouvellement de la commission départementale de la sécurité routière ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2020/3145 du 23 octobre 2020 portant approbation du cahier des charges relatif à la délégation de service public de fourrières automobiles (pour l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules en infraction sur le réseau routier, au placement à titre conservatoire des véhicules volés dans un lieu de garde et aux conditions de conservation des scellés judiciaires, sous réserve de la décision du parquet) ;

**VU** l'arrêté n°2021/657 en date du 1<sup>er</sup> mars 2021 portant délégation de signature à Monsieur Sébastien BECOULET, Sous-préfet, Directeur de Cabinet de la Préfète du Val-de-Marne ;

**VU** la demande d'agrément en qualité de gardien de fourrière automobile présentée le 07 mai 2021 par Madame Margarete BENARD, présidente de la **SAS Société d'Exploitation des Dépannages Benard** ;

**VU** l'avis favorable émis le 22 juin 2021 par la commission départementale de sécurité routière, section « fourrières automobiles » ;

**Considérant** que les conditions requises pour l'obtention de l'agrément de gardien de fourrière automobile, telles que définies par le cahier des charges des gardiens de fourrière sont remplies ;

**Sur** proposition du Directeur des sécurités ;

.../...

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Madame Margarete BENARD, présidente de la SAS Société d'Exploitation des Dépannages Benard, est agréée en qualité de gardienne de fourrière automobile sous le n°21/094/002.

**Article 2** : Cet agrément est valable pour l'exploitation des installations situées au 18-24 avenue du Groupe Manouchian et 12 rue Charles Heller à Vitry-sur-Seine et les moyens humains et matériels qui y sont associés.

**Article 3** : L'agrément est délivré pour une durée de **cinq ans** à compter du **11 juillet 2021**.

Il peut être suspendu ou abrogé en cas de faute grave ou si l'une des conditions requises pour son obtention cesse d'être remplie. Toute décision de suspension d'agrément supérieure à trois mois ou d'abrogation est prise après avis de la commission départementale de la sécurité routière.

**Article 4**: Les installations seront contrôlées annuellement.

**Article 5**: Toute modification intervenant dans le fonctionnement de l'établissement, de nature à remettre en cause l'agrément, doit être portée sans délai à la connaissance du bureau de la réglementation et de la sécurité routières de la préfecture du Val-de-Marne.

**Article 6**: Le Directeur de cabinet du Préfet du Val-de-Marne et le Directeur territorial de la sécurité de proximité du Val-de-Marne, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifiée à Madame Margarete BENARD.

**Créteil, le 19 juillet 2021**

**Pour la Préfète et par délégation  
Le sous-Préfet, Directeur de Cabinet**

*Signé*

**Sébastien BECOULET**

Arrêté préfectoral n° 2021/3077 du 23 août 2021  
relatif au renouvellement de l'agrément de la société CIG à Ormesson-sur-Marne  
pour la réalisation des vidanges des installations d'assainissement non collectif

La Préfète du Val-de-Marne  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**VU** le code de l'environnement, et notamment ses articles R.211-25 à R.211-45, R.214-5 ;

**VU** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2224-8 ;

**VU** le code de la santé publique, et notamment son article L.1331-1-1 ;

**VU** le décret n° 97-1133 du 8 décembre 1997 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées ;

**VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret n°INTA2104596D du 10 février 2021 portant nomination de Madame Sophie THIBAUT en qualité de préfète du Val-de-Marne ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2021/656 du 1<sup>er</sup> mars 2021, portant délégation de signature à Madame Mireille LARREDE, secrétaire générale de la Préfecture du Val-de-Marne ;

**VU** l'arrêté du 8 janvier 1998 fixant les prescriptions techniques applicables aux épandages de boues sur les sols agricoles ;

**VU** l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié, définissant les modalités d'agrément des personnes réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif ;

**VU** le dossier de demande de renouvellement d'agrément reçu le 7 mai 2021 présenté par la société CIG - Agence d'Ormesson ;

**VU** le dossier des pièces présentées à l'appui de ladite demande et comprenant notamment :

- un engagement de respect des obligations qui incombent à la personne agréée ;
- une fiche comportant les informations nécessaires à l'identification du demandeur ;
- une fiche de renseignements sur les moyens mis en œuvre pour assurer la vidange des installations d'assainissement non collectif, la prise en charge des matières de vidange, leur transport et leur élimination ;
- la quantité maximale annuelle de matière pour laquelle l'agrément est demandé ;
- les documents permettant de justifier d'un accès spécifique à une ou plusieurs filières d'élimination des matières de vidange et d'assurer un suivi des vidanges effectuées ;
- le bilan d'activité 2020 ;

**VU** le courrier de notification de la complétude du dossier en date du 1<sup>er</sup> juin 2021 ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de renouveler l'arrêté n°2011/3865 du 18 novembre 2011 pour une durée de dix ans ;

**CONSIDÉRANT** que l'ensemble des pièces mentionnées à l'annexe I de l'arrêté du 7 septembre 2009 susvisé ont été délivrées par le demandeur ;

**CONSIDÉRANT** que la demande d'agrément indique la quantité maximale annuelle de matières pour laquelle l'agrément est demandé et justifie, pour cette même quantité, d'un accès spécifique à une ou plusieurs filières d'élimination des matières de vidange ;

**CONSIDÉRANT** que le bordereau de suivi des matières de vidange proposé par le demandeur est conforme aux prescriptions de l'annexe II de l'arrêté du 7 septembre 2009 susvisé ;

SUR PROPOSITION de la Secrétaire Générale de la préfecture du Val-de-Marne ;

## **A R R Ê T E**

### **ARTICLE 1 : BÉNÉFICIAIRE DE L'AGRÉMENT**

Société CIG – Agence d'Ormesson

Numéro RCS de Pontoise : 331 890 004

Domiciliée à l'adresse suivante : Avenue Maurice Schumann - 94490 ORMESSON-SUR-MARNE cedex

*Représentée par son directeur général, Monsieur Fabien GARCIA*

### **ARTICLE 2 : OBJET DE L'AGRÉMENT**

La Société « CIG – Agence d'Ormesson » est agréée pour réaliser les vidanges des installations d'assainissement non collectif et prendre en charge le transport et l'élimination des matières extraites dans les départements de Paris (75), de Seine-et-Marne (77), de Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94).

La quantité maximale annuelle de matières de vidange visée par le présent agrément est de 800 tonnes par an.

Les filières d'élimination validées par le présent agrément sont les suivantes :

- I. dépotage dans le centre de traitement ECOPUR Bonneuil : 500 tonnes par an,
- II. dépotage dans le centre de traitement ECOPUR Ecquevilly : 300 tonnes par an.

### **ARTICLE 3 : SUIVI DE L'ACTIVITÉ**

Le bénéficiaire de l'agrément doit respecter les prescriptions générales définies dans l'arrêté du 7 septembre 2009 susvisé.

Le bénéficiaire de l'agrément établit pour chaque vidange un bordereau de suivi des matières de vidange en trois volets comportant a minima les informations prévues à l'annexe II de l'arrêté du 7 septembre 2009 susvisé.

Ces trois volets sont conservés respectivement par le propriétaire de l'installation vidangée, le bénéficiaire de l'agrément et le responsable de la filière d'élimination. Le volet conservé par le propriétaire de l'installation vidangée est signé par lui-même et le bénéficiaire de l'agrément. Ceux

conservés par le bénéficiaire de l'agrément et le responsable de la filière d'élimination sont signés par les trois parties.

Le bénéficiaire de l'agrément adresse au service en charge de la police de l'eau, chaque année avant le 1<sup>er</sup> avril, un bilan d'activité de vidange de l'année antérieure. Ce bilan comporte a minima :

- les informations concernant le nombre d'installations vidangées par commune et les quantités totales de matières correspondantes ;
- les quantités de matière dirigées vers les différentes filières d'élimination ;
- un état des moyens de vidange dont dispose le bénéficiaire de l'agrément et les évolutions envisagées.

Ce document comprend en annexe une attestation signée par le responsable de chaque filière d'élimination indiquant notamment la quantité de matières de vidange livrée par le bénéficiaire de l'agrément.

Le bénéficiaire de l'agrément tient à jour un registre, classé par dates, comportant les bordereaux de suivi des matières de vidange ainsi que les bilans annuels d'activités. Ce document est tenu en permanence à la disposition du préfet et de ses services. La durée de conservation des bordereaux de suivi et des bilans annuels est de dix années.

#### **ARTICLE 4 : CONTRÔLE PAR L'ADMINISTRATION**

Le préfet peut procéder à la réalisation des contrôles nécessaires à la vérification de l'exactitude des déclarations effectuées par le bénéficiaire de l'agrément et contrôler le respect de ses obligations au titre de l'arrêté du 7 septembre 2009 susvisé et du présent arrêté. Ces opérations de contrôle peuvent être inopinées.

#### **ARTICLE 5 : COMMUNICATION À DES FINS COMMERCIALES OU PUBLICITAIRES**

Lorsqu'il est fait référence à l'agrément sur des documents rédigés à des fins commerciales ou publicitaires, seule est autorisée la mention suivante : « Agréé par l'État pour l'activité de vidange et de prise en charge du transport jusqu'au lieu d'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif - se reporter à la liste des personnes agréées sur le site internet de la préfecture ».

#### **ARTICLE 6 : DROITS DES TIERS**

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

#### **ARTICLE 7 : MODIFICATION DES CONDITIONS DE L'AGRÉMENT**

En cas de modification ou de projet de modification de la quantité maximale annuelle de matières de vidange agréée et/ou de la (des) filière(s) d'élimination, le bénéficiaire de l'agrément sollicite auprès du préfet une modification des conditions de son agrément.

#### **ARTICLE 8 : AUTRES RÉGLEMENTATIONS**

Le présent arrêté ne dispense en aucun cas le bénéficiaire de l'agrément de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

## **ARTICLE 9 : DURÉE DE L'AGRÉMENT**

La durée de validité de l'agrément est fixée à dix (10) ans à compter de la date de signature du présent arrêté.

A l'expiration de cette période, l'agrément peut être renouvelé pour une même durée maximale de dix ans, sur demande expresse du bénéficiaire. La demande de renouvellement de l'agrément est transmise au service en charge de la police de l'eau au moins six mois avant la date limite de fin de validité de l'agrément initial. Cette demande est accompagnée d'un dossier comportant l'ensemble des pièces mentionnées à l'annexe I de l'arrêté du 7 septembre 2009 susvisé actualisées.

Lorsque les modalités ci-dessus sont respectées, la validité de l'agrément initial est prolongée jusqu'à notification de la décision préfectorale concernant la demande de renouvellement.

Le préfet peut toutefois décider de retirer cette prolongation temporaire d'agrément conformément à l'article 10 ou en cas de manquement du demandeur à ses obligations dans le cadre de l'instruction de son dossier de demande de renouvellement d'agrément.

## **ARTICLE 10 : SUSPENSION OU SUPPRESSION DE L'AGRÉMENT**

L'agrément peut être retiré ou modifié à l'initiative du préfet dans les cas suivants :

1. En cas de faute professionnelle grave ou de manquement à la moralité professionnelle ;
2. Lorsque la capacité des filières d'élimination des matières de vidange ne permet pas de recevoir la quantité maximale pour laquelle le bénéficiaire a été agréé ;
3. En cas de manquement du bénéficiaire aux obligations de l'arrêté du 7 septembre 2009 susvisé, en particulier, en cas d'élimination des matières de vidange hors des filières prévues par l'agrément ;
4. En cas de non-respect des éléments déclarés dans la demande d'agrément.

En cas de retrait ou de suspension de l'agrément, le bénéficiaire ne peut plus assurer les activités mentionnées à l'article 2 du présent arrêté et est tenu de prendre toute disposition nécessaire pour veiller à ce que les matières de vidange dont il a pris la charge ne provoquent aucune nuisance et de les éliminer conformément à la réglementation.

Le bénéficiaire dont l'agrément a été retiré ne peut prétendre à un nouvel agrément dans les six mois à compter de la notification de la décision de retrait.

## **ARTICLE 11 : PUBLICATION ET INFORMATION DES TIERS**

Cet arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne. Une copie de cet arrêté est transmise à la mairie de la commune d'Ormesson-sur-Marne pour affichage pendant une durée minimale d'un mois.

Une liste des personnes agréées est publiée sur le site internet de la préfecture.

## **ARTICLE 12 : VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS**

La présente décision peut être déférée à la juridiction administrative en saisissant par courrier le Tribunal administratif de Melun – 43 rue du Général de Gaulle – 77000 – MELUN ou au moyen de l'application télerecours citoyen : <https://www.telerecours.fr>, par le bénéficiaire de la décision, dans un délai de deux mois à compter du jour où la décision lui a été notifiée,



La présente décision peut faire l'objet dans un délai de deux (2) mois :

- d'un recours gracieux devant l'autorité qui a signé la présente décision : la Préfète du Val-de-Marne – 21-29 Avenue du Général de Gaulle, 94000 Créteil ;
- d'un recours hiérarchique auprès de la Ministre de la Transition Écologique - 92055 LA DEFENSE.

Ce recours administratif prolonge de deux (2) mois les délais mentionnés ci-avant.

Le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux emporte décision implicite de rejet de cette demande conformément à l'article R.421-2 du code de justice administrative.

Lorsqu'un recours gracieux ou hiérarchique est exercé par un tiers, l'autorité administrative compétente en informe le bénéficiaire de la décision pour lui permettre d'exercer les droits qui lui sont reconnus par les articles L. 411-6 et L. 122-1 du code des relations entre le public et l'administration.

### **ARTICLE 13 – EXÉCUTION**

La Secrétaire Générale de la préfecture du Val-de-Marne, la maire de la commune d'Ormesson-sur-Marne et la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Une copie du présent arrêté est adressée pour information aux préfetures de Paris (75), de Seine-et-Marne (77) et de Seine-Saint-Denis (93).

Pour la Préfète et par délégation,  
La Secrétaire Générale,

*Signé*

Mireille LARREDE



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES  
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
Bureau de l'Environnement et des procédures d'utilité publique

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 2021/ 03156 du 2 septembre 2021**

**déclarant d'utilité publique la constitution d'une réserve foncière  
en vue de l'aménagement du secteur « CENEXI-GAVEAU »  
sur le territoire de la commune de Fontenay-sous-Bois  
au bénéfice de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France**

**LA PRÉFÈTE DU VAL-DE-MARNE**

**Chevalier de la Légion d'Honneur**

**Officier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L. 221-1 et L.221-2 ;

**VU** le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, et notamment ses articles L. 121-1 et suivants et R. 121-1 et suivants ;

**VU** le code de l'environnement ;

**VU** la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 modifiée fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) ;

**VU** le décret n° INTA2104596D du 10 février 2021 portant nomination de Madame Sophie THIBAUT en qualité de préfète du Val-de-Marne ;

**VU** la délibération n°2020-11-06-U du 12 novembre 2020 du conseil municipal de la commune de Fontenay-sous-Bois approuvant le lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) sur le secteur « CENEXI-GAVEAU » à Fontenay-sous-Bois ;

**VU** la délibération DC 2021/7 du 2 février 2021 de l'Etablissement public territorial « Paris Est Marne et Bois » approuvant le lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) pour constitution d'une réserve foncière sur le secteur « CENEXI-GAVEAU » à Fontenay-sous-Bois, au bénéfice de l'Etablissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) ;

**VU** le courrier en date du 12 février 2021 du président de l'Etablissement public territorial « Paris Marne Est et Bois » sollicitant l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) pour constitution d'une réserve foncière en vue de l'aménagement du secteur « CENEXI-GAVEAU » à Fontenay-sous-Bois et par la suite, la prise d'un arrêté déclarant d'utilité publique ce projet ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2021/01225 du 9 avril 2021 prescrivant l'ouverture, du lundi 3 mai 2021 au vendredi 21 mai 2021 inclus, d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique pour constitution d'une réserve foncière en vue de l'aménagement du secteur « CENEXI-GAVEAU » sur le territoire de la commune de Fontenay-sous-Bois ;

**VU** le dossier d'enquête publique ;

**VU** le rapport et les conclusions de Madame Marie-José ALBARET-MADARAC, commissaire enquêteur, en date du 23 juin 2021, formulant un avis favorable ;

**SUR** proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Val-de-Marne,

## **ARRÊTE**

### **ARTICLE 1<sup>er</sup>**

Est déclarée d'utilité publique, au profit de l'Etablissement public foncier d'Île-de-France, la constitution d'une réserve foncière en vue de l'aménagement du secteur « CENEXI-GAVEAU » à Fontenay-sous-Bois.

Un plan périmétral de la DUP est joint au présent arrêté.

### **ARTICLE 2**

L'Etablissement public foncier d'Île-de-France est autorisé à acquérir, soit à l'amiable, soit, s'il y a lieu, par voie d'expropriation, les emprises foncières nécessaires à la réalisation de ce projet, conformément au plan annexé au présent arrêté.

Ces expropriations devront être réalisées dans un délai de cinq (5) ans à compter de la date de publication du présent arrêté.

### **ARTICLE 3**

Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Fontenay-sous-Bois pendant deux (2) mois. L'accomplissement de cette mesure incombe au maire de Fontenay-sous-Bois, qui en certifiera l'affichage.

Le dossier sera consultable à la mairie de Fontenay-sous-Bois (Maison de l'Habitat et du Cadre de Vie, 6 rue de l'ancienne mairie 94 120 FONTENAY-SOUS-BOIS) et en préfecture du Val-de-Marne (DCPPAT/BEPUP) aux heures ouvrables des services.

Le présent arrêté fera également l'objet d'une mention publiée dans deux journaux diffusés dans le département du Val-de-Marne.

Il sera également mis en ligne sur le portail des services de l'État dans le Val-de-Marne :

<http://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/AOEP-Avis-d-Ouverture-d-Enquetes-Publiques>

#### **ARTICLE 4**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux (2) mois courant à compter de son affichage en mairie.

Ce recours peut être déposé auprès de cette juridiction administrative par voie postale, sur place auprès de l'accueil de la juridiction ou par le biais de l'application Télérecours (<https://www.telerecours.fr/>).

Durant ce délai, un recours gracieux peut être exercé devant l'autorité qui suspend le délai contentieux s'il est formé dans le délai de deux (2) mois.

#### **ARTICLE 5**

La secrétaire générale de la préfecture du Val-de-Marne, le sous-préfet de Nogent-sur-Marne, le maire de Fontenay-sous-Bois, le président de l'Établissement public Foncier d'Ile-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne.

La Préfète du Val-de-Marne

SIGNE

Sophie THIBAUT

**Arrêté inter-préfectoral n°2021-PREF/DCPPAT/BUPPE/212 du 20 août 2021  
mettant en demeure la Société de Manutention de Carburants Aviation (SMCA) de  
respecter les dispositions de l'article R.554-46 du code de l'environnement concernant  
les canalisations de transport de carburéacteur alimentant l'aéroport d'Orly**

**LE PRÉFET DE L'ESSONNE,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

**LA PRÉFÈTE DU VAL-DE-MARNE,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

VU le code de l'environnement, et notamment les articles L.171-6, L.171-8, L.172-1, L.511-1, L.514-5 et R.554-46,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Éric JALON, Préfet hors-classe, en qualité de Préfet de l'Essonne,

VU le décret du 8 janvier 2019 portant nomination de M. Benoît KAPLAN, en qualité de secrétaire général de la préfecture de l'Essonne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2020-PREF-DCPPAT-BCA-241 du 19 octobre 2020 portant délégation de signature à M. Benoît KAPLAN, Secrétaire général de la préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement chef-lieu,

VU le décret du 13 octobre 2020 portant nomination de M. Cyril ALAVOINE, Sous-Préfet, Directeur de cabinet du Préfet de l'Essonne,

VU l'arrêté préfectoral n°2021-PREF-DCPPAT-BCA-199 du 1<sup>er</sup> août 2021 portant délégation de signature de M. Cyril ALAVOINE, Directeur de cabinet du Préfet de l'Essonne,

VU le décret du 10 février 2021 portant nomination de Mme Sophie THIBAUT, Préfète hors-classe, en qualité de Préfète du Val-de-Marne,

VU le décret du 28 janvier 2020 portant nomination de Mme Mireille LARREDE, Sous-Préfète hors-classe, en qualité de secrétaire générale de la préfecture du Val-de-Marne,

VU l'arrêté préfectoral n°2021/656 du 1<sup>er</sup> mars 2021 portant délégation de signature à Mme Mireille LARREDE, Secrétaire Générale de la préfecture du Val-de-Marne,

VU l'arrêté ministériel du 5 mars 2014 modifié définissant les modalités d'application du chapitre V du titre V du livre V du code de l'environnement et portant règlement de la sécurité des canalisations de

transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques, et en particulier ses articles 10 et 18,

VU l'étude de dangers des oléoréseaux approvisionnant l'aéroport d'Orly et exploités par la Société de Manutention de Carburants Aviation (SMCA) référencée INERIS-DRA-15-150565-02021A et datée du 19 juin 2015,

VU le courriel de la Société de Manutention de Carburants Aviation (SMCA) du 6 juillet 2021 sollicitant un report de l'échéance de transmission du réexamen au 31 décembre 2021,

VU le courriel en date du 10 août 2021 de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France transmettant à l'exploitant le projet d'arrêté inter-préfectoral portant mise en demeure et l'informant du délai dont il dispose pour formuler ses observations, conformément aux dispositions des articles L.171-6 et L.514-5 du code de l'environnement,

VU le courriel en date du 10 août 2021 de l'exploitant faisant part de l'absence d'observation sur ce projet d'arrêté,

CONSIDÉRANT que la notice de réexamen de l'étude de danger des oléoréseaux approvisionnant l'aéroport d'Orly n'a pas été transmise au service de contrôle,

CONSIDÉRANT que l'échéance quinquennale associée à cette transmission est arrivée à échéance le 19 juin 2020,

CONSIDÉRANT que les services de contrôle ont accordé des délais supplémentaires qui ont été successivement dépassés,

CONSIDÉRANT que ces constats constituent des manquements aux conditions d'exploitation imposées par l'article R.554-46 du code de l'environnement,

CONSIDÉRANT que face à ces manquements, il convient de faire application des dispositions de l'article L.171-8 du code de l'environnement en mettant en demeure la Société de Manutention de Carburants Aviation (SMCA) de respecter l'article R.554-46 du code de l'environnement,

SUR proposition des Secrétaires Généraux des préfectures de l'Essonne et du Val-de-Marne,

## **ARRÊTENT**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** La Société de Manutention de Carburants Aviation (SMCA), dont le siège social est situé Chemin de Livry BP 19 95380 Chennevières Lès Louvres, exploitant des canalisations de transport de carburéacteur sur la plateforme aéroportuaire d'Orly, est mise en demeure de respecter **avant le 31 décembre 2021 :**

- l'article R.554-46 du code de l'environnement, en transmettant au service chargé du contrôle la notice de réexamen et, le cas échéant, la mise à jour de l'étude de dangers pour les canalisations de transport de carburéacteur alimentant la plateforme aéroportuaire d'Orly.

**ARTICLE 2 :** Dans le cas où l'une des obligations prévues à l'article 1<sup>er</sup> ne serait pas satisfaite dans le délai prévu par ce même article, et indépendamment des poursuites pénales qui pourraient être engagées, il pourra être pris à l'encontre de l'exploitant les sanctions prévues à l'article L.171-8 du code de l'environnement.

### **ARTICLE 3 : Frais**

Tous les frais occasionnés par l'application des prescriptions du présent arrêté sont à la charge de l'exploitant.

**ARTICLE 4 : Délais et voies de recours**

La présente décision est soumise à un contentieux de pleine juridiction. Elle peut être déférée à la juridiction administrative compétente, le Tribunal administratif de Versailles, par voie postale (56 avenue de Saint-Cloud, 78011 Versailles) ou par voie électronique (<https://www.telerecours.fr/>), dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.

**ARTICLE 5 : Exécution**

Les Secrétaires Généraux des préfectures de l'Essonne et du Val-de-Marne, La Directrice régionale et interdépartementale de l'environnement de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui est notifié à l'exploitant, la Société de Manutention de Carburants Aviation (SMCA), et publié au recueil des actes administratifs des préfectures de l'Essonne et du Val-de-Marne. Une copie est transmise pour information aux maires des communes de Paray-Vieille-Poste (91), Orly et Villeneuve-le-Roi (94).

Pour le Préfet de l'Essonne et par délégation,  
Pour le Secrétaire Général absent,  
Le Directeur de cabinet

**SIGNE**

Cyril ALAVOINE

Pour la Préfète du Val-de-Marne et par délégation,  
La Secrétaire Générale

**SIGNE**

Mireille LARREDE

## **AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE**

### **DECISION DD94-2021/66**

**Autorisant le médecin responsable du dispositif temporaire de vaccination de Gentilly (94250) contre la Covid 19 à assurer la commande, l'acheminement, la détention, le contrôle et la gestion des vaccins et à les dispenser à toutes les personnes visées dans la stratégie vaccinale du Premier Ministre et du Ministre des Solidarités et de la Santé en date du 20 mai 2021.**

### **LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE**

- VU** Le code de la santé publique et notamment les articles L.3131-15, L.3131-16 et R.3112-15 ;
- VU** le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;
- VU** le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER en qualité de Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, à compter du 09 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n°DS-2021/041 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à Monsieur Eric VECHARD, Directeur de la Délégation départementale du Val-de-Marne et à ses collaborateurs ;
- Vu** L'accord des médecins Emmanuel BAUT et Alexandre BARNA pour prendre en charge la responsabilité du dispositif temporaire de vaccination contre la Covid 19 de Gentilly au Gymnase Maurice Baquet situé 76 avenue Raspail, afin d'effectuer les vaccinations le samedi 04 septembre 2021 (de 10h00 à 17h00) des personnes âgées de plus de 18 ans et des adolescents de 12 à 17 ans sous certaines conditions ;



**CONSIDÉRANT** que la vaccination est un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de covid-19; que l'organisation de la campagne de vaccination doit prendre en compte les calendriers de livraison des vaccins, l'enjeu sanitaire d'une protection rapide des populations les plus exposées ou les plus à risque ;

**CONSIDÉRANT** la stratégie vaccinale recommandée par la Haute Autorité de Santé, dans son avis du 30 avril 2021, et le calendrier vaccinal mis en œuvre par le Premier Ministre et par le Ministre des Solidarités et de la Santé ouvrant notamment la vaccination à tous les Français de plus de 18 ans, dès le 31 mai 2021, et aux adolescents de 12 à 17 ans, à partir du 15 juin 2021, sous certaines conditions précisées par le DGS urgent N°2021-59 en date du 13 juin 2021 ; qu'il s'avère important d'assurer la montée en puissance de la campagne de vaccination dans le département du Val de Marne et que le dispositif temporaire de vaccination de Gentilly devra permettre l'accélération de la politique vaccinale dans le département ;

### **DECIDE**

**ARTICLE 1 :** Les médecins Emmanuel BAUT et Alexandre BARNA, Responsables du dispositif temporaire de vaccination contre la Covid 19 de Gentilly, au Gymnase Maurice Baquet situé 76 avenue Raspail, sont autorisés à assurer, le samedi 04 septembre 2021, pour ce dispositif de vaccinations, la commande, l'acheminement, la détention, le contrôle, la gestion et la dispensation des vaccins à toutes les personnes visées dans la stratégie vaccinale du Premier Ministre et du Ministre des Solidarités et de la Santé en date du 20 mai 2021 et dans l'instruction du DGS urgent N° 2021-59 en date du 13 juin 2021.

**ARTICLE 2 :** Cette autorisation est délivrée pour renforcer la campagne de vaccinations 2021 contre la Covid 19.

**ARTICLE 3 :** Un recours contentieux contre la présente décision peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication au Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val- de-Marne.

**Fait à Créteil le 26 août 2021**

**Le Directeur  
de la Délégation départementale  
du Val-de-Marne**

**Signé : Matthieu BOUSSARIE  
Directeur départemental Adjoint**



## **AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE**

### **DECISION DD94-2021/67**

**Autorisant le médecin responsable du dispositif temporaire de vaccination de Villeneuve-le-Roi (94290) contre la Covid 19 à assurer la commande, l'acheminement, la détention, le contrôle et la gestion des vaccins et à les dispenser à toutes les personnes visées dans la stratégie vaccinale du Premier Ministre et du Ministre des Solidarités et de la Santé en date du 20 mai 2021.**

### **LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE**

- VU** Le code de la santé publique et notamment les articles L.3131-15, L.3131-16 et R.3112-15 ;
- VU** le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;
- VU** le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER en qualité de Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, à compter du 09 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n°DS-2021/041 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à Monsieur Eric VECHARD, Directeur de la Délégation départementale du Val-de-Marne et à ses collaborateurs ;
- Vu** L'accord du médecin LOUT ASHVINSINGH pour prendre en charge la responsabilité du dispositif temporaire de vaccination contre la Covid 19 de Villeneuve-le-Roi , au Forum des associations situé 59 avenue du Dr Calmette, afin d'effectuer les vaccinations le dimanche 05 septembre 2021 (de 10h00 à 17h00) des personnes âgées de plus de 18 ans et des adolescents de 12 à 17 ans sous certaines conditions ;

**CONSIDÉRANT** que la vaccination est un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de covid-19; que l'organisation de la campagne de vaccination doit prendre en compte les calendriers de livraison des vaccins, l'enjeu sanitaire d'une protection rapide des populations les plus exposées ou les plus à risque ;

**CONSIDÉRANT** la stratégie vaccinale recommandée par la Haute Autorité de Santé, dans son avis du 30 avril 2021, et le calendrier vaccinal mis en œuvre par le Premier Ministre et par le Ministre des Solidarités et de la Santé ouvrant notamment la vaccination à tous les Français de plus de 18 ans, dès le 31 mai 2021, et aux adolescents de 12 à 17 ans, à partir du 15 juin 2021, sous certaines conditions précisées par le DGS urgent N°2021-59 en date du 13 juin 2021 ; qu'il s'avère important d'assurer la montée en puissance de la campagne de vaccination dans le département du Val de Marne et que le dispositif temporaire de vaccination de Villeneuve-le-Roi devra permettre l'accélération de la politique vaccinale dans le département ;

### **DECIDE**

**ARTICLE 1 :** Le Docteur LOUT ASHVINSINGH, Responsable du dispositif temporaire de vaccination contre la Covid 19 de Villeneuve-le-Roi au Forum des associations situé 59 avenue du Dr Calmette, est autorisé à assurer, le dimanche 05 septembre 2021, pour ce dispositif de vaccinations, la commande, l'acheminement, la détention, le contrôle, la gestion et la dispensation des vaccins à toutes les personnes visées dans la stratégie vaccinale du Premier Ministre et du Ministre des Solidarités et de la Santé en date du 20 mai 2021 et dans l'instruction du DGS urgent N° 2021-59 en date du 13 juin 2021.

**ARTICLE 2 :** Cette autorisation est délivrée pour renforcer la campagne de vaccinations 2021 contre la Covid 19.

**ARTICLE 3 :** Un recours contentieux contre la présente décision peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication au Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val- de-Marne.

**Fait à Créteil le 26 août 2021**

**Le Directeur  
de la Délégation départementale  
du Val-de-Marne,  
Signé : Matthieu BOUSSARIE  
Directeur départemental Adjoint**



## **AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE**

### **DECISION DD94-2021/68**

**Autorisant le médecin responsable du dispositif temporaire de vaccination du Kremlin Bicêtre (94270) contre la Covid 19 à assurer la commande, l'acheminement, la détention, le contrôle et la gestion des vaccins et à les dispenser à toutes les personnes visées dans la stratégie vaccinale du Premier Ministre et du Ministre des Solidarités et de la Santé en date du 20 mai 2021.**

### **LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE**

- VU** Le code de la santé publique et notamment les articles L.3131-15, L.3131-16 et R.3112-15 ;
- VU** le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;
- VU** le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER en qualité de Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, à compter du 09 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n°DS-2021/041 du 09 août 2021 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à Monsieur Eric VECHARD, Directeur de la Délégation départementale du Val-de-Marne et à ses collaborateurs ;
- Vu** L'accord du médecin Catherine KARANFILOVIC pour prendre en charge la responsabilité du dispositif temporaire de vaccination contre la Covid 19 du Kremlin Bicêtre, au Forum des associations situé au Parc de Bicêtre Parvis devant l'hôpital 78 rue du Général Leclerc afin d'effectuer les vaccinations le samedi 04 septembre 2021 (de 10h00 à 18h00) des personnes âgées de plus de 18 ans et des adolescents de 12 à 17 ans sous certaines conditions ;

**CONSIDÉRANT** que la vaccination est un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de covid-19; que l'organisation de la campagne de vaccination doit prendre en compte les calendriers de livraison des vaccins, l'enjeu sanitaire d'une protection rapide des populations les plus exposées ou les plus à risque ;

**CONSIDÉRANT** la stratégie vaccinale recommandée par la Haute Autorité de Santé, dans son avis du 30 avril 2021, et le calendrier vaccinal mis en œuvre par le Premier Ministre et par le Ministre des Solidarités et de la Santé ouvrant notamment la vaccination à tous les Français de plus de 18 ans, dès le 31 mai 2021, et aux adolescents de 12 à 17 ans, à partir du 15 juin 2021, sous certaines conditions précisées par le DGS urgent N°2021-59 en date du 13 juin 2021 ; qu'il s'avère important d'assurer la montée en puissance de la campagne de vaccination dans le département du Val de Marne et que le dispositif temporaire de vaccination du Kremlin Bicêtre devra permettre l'accélération de la politique vaccinale dans le département ;

### **DECIDE**

**ARTICLE 1 :** Le Docteur Catherine KARANFILOVIC, Responsable du dispositif temporaire de vaccination contre la Covid 19 du Kremlin Bicêtre situé au Parc de Bicêtre Parvis devant l'hôpital 78 rue du Général Leclerc est autorisé à assurer, le samedi 04 septembre 2021, pour ce dispositif de vaccinations, la commande, l'acheminement, la détention, le contrôle, la gestion et la dispensation des vaccins à toutes les personnes visées dans la stratégie vaccinale du Premier Ministre et du Ministre des Solidarités et de la Santé en date du 20 mai 2021 et dans l'instruction du DGS urgent N° 2021-59 en date du 13 juin 2021.

**ARTICLE 2 :** Cette autorisation est délivrée pour renforcer la campagne de vaccinations 2021 contre la Covid 19.

**ARTICLE 3 :** Un recours contentieux contre la présente décision peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication au Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val- de-Marne.

**Fait à Créteil le 26 août 2021**

**Le Directeur  
de la Délégation départementale  
du Val-de-Marne  
Signé : Matthieu BOUSSARIE  
Directeur départemental Adjoint**





**ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX  
DE GRACIEUX FISCAL ET DE RECOUVREMENT**

La comptable, responsable du pôle de recouvrement spécialisé de Créteil

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à M. Jean COUYOTOPOULO, Inspecteur Divisionnaire, responsable adjoint du pôle de recouvrement spécialisé du Val de Marne, en matière de gestion des particuliers, des procédures collectives et des professionnels, à l'effet de signer :

1°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite de 60 000€ ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 24 mois et porter sur une somme supérieure à 500 000 € ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

5°) tous actes d'administration et de gestion du service.

**Article 2**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

3°) les avis de mise en recouvrement ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances,  
aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
COURIVAUD Catherine	IFIP	15 000 €	18 mois	300 000 €
CONCHILLO Séverine	IFIP	15 000 €	18 mois	300 000 €
VIE Christine	IFIP	15 000 €	18 mois	300 000€
GARDY Fabienne	IFIP	15 000€	18 mois	300 000€
COLOMBO Jean	IFIP	15 000€	18 mois	150 000€
MOCKA Audrey	IFIP	15 000€	18 mois	150 000 €
AHMADOU Hamadou	CFIP	10 000€	12 mois	80 000€
AYARI Jessica	CFIP	10 000€	12 mois	80 000€
BAJOT Myriam	CFIP	10 000€	12 mois	80 000€
CABARRUS Jessie	CFIP	10 000€	12 mois	80 000€
NEICHOLS Christine	CPFIP	10 000€	12 mois	80 000€
DANIC Natasa	AAFIP	2 000€	12 mois	80 000€
TON- NGUYEN Isabelle	AAFIP	2 000€	12 mois	80 000 €

### Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratif du département du Val-de-Marne.

Centre des Finances Publiques de Créteil  
Pôle de recouvrement spécialisé de Créteil  
1 place du Général Billotte  
94040 CRETEIL CEDEX

A Créteil, le 01/09/2021  
La comptable, responsable du pôle de recouvrement  
spécialisé,  
**GOBY Dominique**

Direction départementale  
des Finances publiques Du Val-de-Marne

A Créteil, le 30 août 2021

**Décision n° 2021-19 du 30/08/21 - Portant délégations spéciales de signature pour le Pôle Pilotage et Ressources.**

L'administratrice générale des finances publiques, directrice départementale des finances publiques du Val-de-Marne ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2009 portant création de la direction départementale du Val-de-Marne ;

Vu le décret du Président de la République du 3 août 2018 portant nomination de Madame Nathalie MORIN, administratrice générale des finances publiques de classe exceptionnelle, directrice départementale des finances publiques de Val-de-Marne, à compter du 10 septembre 2018 ;

**DECIDE :**

**Article 1** – Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

**1. Pour la Division Gestion des Ressources Humaines et de la Formation :**

Mme Geneviève PUGLIA, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la "Division des ressources humaines et de la formation", reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division ou de toute autre division dont elle assure l'intérim en l'absence du titulaire.

Mme Naoual KARROUCHI, inspectrice principale des finances publiques et Mme Colette VIGNAL, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale, adjointes à la cheffe de la "Division des ressources humaines et de la formation", reçoivent pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division.

- Gestion des Ressources Humaines :

Mme Catherine MEUNIER, inspectrice des finances publiques et M. Ludovic PERTHUIS inspecteur des finances publiques, responsables de service, et Mme Laurence MALAUZET, chargée de mission recrutement, reçoivent pouvoir pour signer tout document ou correspondance relative aux affaires de leur service.

En l'absence des responsables de division, chaque inspecteur reçoit pouvoir de signer tout document ou correspondance relative aux affaires des autres services ressources humaines.

Les contrôleurs des finances publiques du service des ressources humaines dont les noms sont mentionnés ci-dessous reçoivent pouvoir de signer les documents relatifs aux affaires de leur service de rattachement : les courriers simples, les certificats administratifs, les états de services, les états liquidatifs, les bordereaux de transmission de simples pièces, les attestations relatives à la position et au temps de travail, les procès-verbaux d'installation, les procès-verbaux des commissions de réforme et les convocations aux visites médicales.

- Contrôleurs des finances publiques :

Mme Valérie ANDRZEJEWSKI,

Mme Odile AVIT,

Mme Christelle BERGER-BROYER,

M. Aurélien BERTIN,

Mme Christelle CORANTIN,

Mme Sandrine JEANNE,

Mme Gaëlle LACROIX,

Mme Lydia LARIBI,

Mme Sandrine LEPAGE,

Mme Sophie PROVENZA.

- Formation professionnelle :

M. Pascal LASSARRE, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe, responsable du service de la "Formation professionnelle", conseiller en formation, reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tous documents relatifs aux affaires de son service de rattachement.

Mmes Karine DESCAZAUX et Caroline IPEKCI, inspectrices des finances publiques, adjointes au responsable du service de la "Formation professionnelle" et conseillères en formation, Mmes Karine BLANCHARD et Danielle LARGEN, contrôleuses des finances publiques, reçoivent pouvoir de signer toute correspondance et tous documents relatifs aux affaires de leur service de rattachement.

**2. Pour la Division Budget, logistique et Immobilier :**

Mme Patricia LUXCEY, administratrice des finances publiques adjointe, reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division ou de toute autre division dont elle assure l'intérim en l'absence du titulaire.

Elle reçoit pouvoir de signer les ordres de services, commandes et tous contrats, correspondances diverses avec les fournisseurs, les rejets de factures et les déclarations de conformité en tant que responsable d'inventaire dans le cadre des immobilisations corporelles et stocks.

MM. Pierre MILLOT et Jérôme POUILLIEUTE, inspecteurs divisionnaires des finances publiques, adjoints à la responsable de la division "Budget, Logistique et Immobilier", reçoivent pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de la division. Ils reçoivent également pouvoir de signer les ordres de services, commandes, rejets de factures, déclarations de conformité ainsi que tous contrats et correspondances diverses avec les fournisseurs.

- Service du Budget :

M. Thomas VALLIER inspecteur des finances publiques, Mmes Cécile CALLAUZENE, Yamina CHIBANI, Renée PAPINI et Béatrice PRADEL, contrôleuses des finances publiques, Mme Marie-France NEIL, agente administrative des finances publiques et M. Lionel NESMON, agent administratif des finances publiques, reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement.

- Service Immobilier :

M. Régis BERNON et Mmes Karine HAMITI et Charlotte LABADIE, inspecteurs des finances publiques, reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement.

- Service Gestion du Centre des Finances et services communs :

MM. Philippe JOLIVET et Pascal RAYNAUD contrôleurs des finances publiques et M. Francis LAFINE, agent technique des finances publiques, reçoivent pouvoir de signer le courrier simple, les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement, les bons de livraison.

- Service Immobilier et Sécurité :

M. Jacques RAYNAL, inspecteur principal des finances publiques, assistant de prévention, et Mme Lydia SAINT-JEAN, contrôleuse des finances publiques, déléguée départementale à la sécurité, reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement.

Les agents administratifs et techniques dont les noms sont mentionnés en annexe au présent arrêté de délégation de signature, reçoivent pouvoir de signer le courrier simple, les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement ainsi que les bons de livraison.

### **3. Pour la Division Pilotage et Contrôle de gestion :**

Mme Isabelle COMBESCOT, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la "Division du pilotage et du contrôle de gestion", reçoit pouvoir de signer toute correspondance et tout document relatif aux affaires de sa division ou de toute autre division dont elle assure l'intérim en l'absence du titulaire.

- Contrôle de gestion, structures et emploi, certification :

Mme Marie-Hélène PIQUIONNE, inspectrice des finances publiques, MM. Jean Stéphane BRANDNER et Guillaume GALERNEAU, inspecteurs des finances publiques et Mme Anne KANDI, contrôleuse des finances publiques, reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement.

### **4. Pour le Pôle Pilotage et Ressources :**

M. Thierry ROQUES, inspecteur principal des finances publiques, et M. Pierre RAMBAUD, inspecteur divisionnaire hors classe, chargés de mission auprès du Pôle Pilotage et Ressources reçoivent pouvoir de signer toute correspondance, bordereaux de transmission de pièces et tous documents relatifs aux missions qui leur seront confiées.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département et prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

La Directrice départementale des Finances publiques  
du Val-de-Marne

Signé

Nathalie MORIN  
Administratrice générale des Finances publiques

**ANNEXE  
POLE PILOTAGE ET RESSOURCES  
CADRES C**

Stéphane EUGENE  
agent administratif des finances publiques

Claudy FLEURMONT  
agent administratif des finances publiques

Bruno MANIGLIER  
agent administratif des finances publiques

Alexandre VAREILLES  
agent administratif des finances publiques

Laurent CLAVEL  
agent technique principal des finances publiques

Cédric COMBET  
agent technique des finances publiques

Chloé GRANDON  
agente technique des finances publiques

Amath GUEYE  
agent technique des finances publiques

Arthur HERVOCHE  
agent technique des finances publiques

Sylvie MASSIT  
agente administrative des finances publiques

Sébastien MILLIE  
agent technique des finances publiques

David MOUTON  
agent technique des finances publiques

Olivier PECCATUS  
agent technique des finances publiques

Damien PRAT  
agent technique des finances publiques

Rudy RIMBAULT  
agent technique des finances publiques

Guillaume ROSINE  
agent technique des finances publiques

Thibault SEGUIN  
agent technique des finances publiques

Nabil BAHAJ  
gardien

Cyriaque FRANGUL  
Gardien







**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES FINANCES PUBLIQUES DU VAL DE MARNE  
1 PLACE DU GÉNÉRAL PIERRE BILLOTTE  
94040 CRÉTEIL CEDEX

**ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX  
DE GRACIEUX FISCAL ET DE RECouvreMENT**

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de ,BOISSY SAINT LEGER

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à M TCHANOU Denis (Inspecteur Divisionnaire), adjoint au responsable du service des impôts des particuliers de BOISSY SAINT-LEGER à effet de signer :

1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 12 mois et porter sur une somme supérieure à 60 000 € ;

5°) les avis de mise en recouvrement ;

6°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

7°) tous actes d'administration et de gestion du service.

## Article 2

Délégation de signature est donnée à Mme LEMAIRE Roseline (Inspectrice), en mon absence et en celle de mon adjoint, à l'effet de signer les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

## Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

JUGUET Jean	LEMAIRE Roseline	

2°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

GABRIEL Marie	PERNEL Arnaud	DIJOUX Laurent

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

AMIARD Edwina	KABEYA Léon	LEJARS Aexia
MOUSIN Emeline	PREVEL Marie	CAPRARO Bernadette
DOUGOUD Pascal	MARIA ALPHONSE Sabina	TIMSI Samy
CHANUT Pierre		

## Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

3°) les avis de mise en recouvrement ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
LEMAIRE Roseline	Inspectrice	60 000,00 €	Sans limite	Sans limite
JUGUET Jean	Inspecteur	60 000,00 €	Sans limite	Sans limite
GILLI Lilian	Contrôleur	1 000,00 €	6 mois	8 000,00 €

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
GABRIEL Marie	Contrôleur	1 000,00 €	6 mois	8 000,00 €
AUBERGER Céline	Contrôleur	1 000,00 €	6 mois	8 000,00 €
SABRE Florence	Contrôleur	1 000,00 €	6 mois	8 000,00 €
DIJOUX Laurent	Contrôleur	1 000,00 €	6 mois	8 000,00 €
AMIARD Edwina	Agent	300,00 €	3 mois	3 000,00 €
KABEYA Léon	Agent	300,00 €	3 mois	3 000,00 €
LEJARS Alexia	Agent	300,00 €	3 mois	3 000,00 €
MOUSIN Emeline	Agent	300,00 €	3 mois	3 000,00 €
PREVEL Marie	Agent	300,00 €	3 mois	3 000,00 €
TEK ANGRI Sirikanya	Agent	300,00 €	3 mois	3 000,00 €
CHANUT Pierre	Agent	300,00 €	3 mois	3 000,00 €

#### Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département du Val-de-Marne.

Service des Impôts des Particuliers de BOISSY SAINT-A ,Boissy Saint-Léger, le 1er septembre 2021  
LEGER Le comptable, responsable de service des impôts des particuliers,

9-11 rue de Valenton

94 477 BOISSY SAINT-LEGER CEDEX

*Philippe CAMUZAT*



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES FINANCES PUBLIQUES DU VAL DE MARNE  
1 PLACE DU GÉNÉRAL PIERRE BILLOTTE  
94040 CRÉTEIL CEDEX

**ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX  
DE GRACIEUX FISCAL ET DE RECOUVREMENT**

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de **NOGENT SUR MARNE**

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à M. Daniel CONDAT, adjoint au responsable du service des impôts des entreprises de NOGENT SUR MARNE, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 18 mois et porter sur une somme supérieure à 150 000 € ;

8°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

9°) tous actes d'administration et de gestion du service.

## Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

CHIABAUT Cédric	MONTOURCY Valérie	KAROUI Monia
-----------------	-------------------	--------------

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

GONTHIER Danièle	MAIRE Christian
PEIGNET Christine	BORLET Frédéric
LACAZE François	PAYET Carole
MORET Gwendoline	CARLET Guillaume
ONILLON Patrick	CAID Waheeda
COMAR Sophie	TAUVERON Cécile
VITIELLI Christine	CUVILLIER Sandrine
FRANDON William	PARIS Clémence
ETIEMBLE Thomas	

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

CLAVE Sandrine SIMON Antoine ZIVULOVIC Aleksandar	BEAU Maud CHETTOH Brahim CELLAMEN Rosangela	IASONI Jean-François PENNEQUIN Karine
---	---	--

## Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer aux agents désignés ci-après :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités de recouvrement et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

NOM et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement est accordé
MONTOURCY Valérie	Inspectrice	15 000 Euros	12 mois	50 000 Euros
KAROUI Monia	Inspectrice	15 000 Euros	12 mois	50 000 Euros
CHIABAUT Cedric	Inspecteur	15 000 Euros	12 mois	50 000 Euros
GONTHIER Danièle	Contrôleuse	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros
PEIGNET Christine	Contrôleuse	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros
MORET Gwendoline	Contrôleuse	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros
ONILLON Patrick	Contrôleur principal	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros
COMAR Sophie	Contrôleuse	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros
VITIELLI Christine	Contrôleuse	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros
FRANDON William	Contrôleur	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros

NOM et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement est accordé
	principal			
CAID Waheeda	Contrôleuse	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros
MAIRE Christian	Contrôleur principal	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros
BORLET Frédéric	Contrôleur	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros
ETIEMBLE Thomas	Contrôleur	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros
PAYET Carole	Contrôleuse	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros
TAUVERON Cécile	Contrôleuse	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros
CARLET Guillaume	Contrôleur	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros
CUVILLIER Sandrine	Contrôleuse principale	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros
PARIS Clémence	Contrôleuse	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros
LACAZE François	Contrôleur	10 000 Euros	6 mois	30 000 Euros
CHETTOH Brahim	Agent	2 000 Euros	-	-
BEAU Maud	Agente	2 000 Euros	-	-
PENNEQUIN Karine	Agente	2 000 Euros	-	-
ZIVULOVIC Aleksandar	Agent	2 000 Euros	-	-
SIMON Antoine	Agent	2 000 Euros	-	-
IASONI Jean-François	Agent	2 000 Euros	-	-
CELLAMEN Rosangela	Agente	2 000 Euros	-	-

#### Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département du Val-de-Marne.

A Créteil, le 02/08/2021

SIE de NOGENT SUR MARNE  
1 Rue Jean Soulès  
94 130 NOGENT SUR MARNE CEDEX

Le Comptable public, responsable du Service  
des Impôts des Entreprises de NOGENT SUR MARNE

**Manuel FAUCHER**

**ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX  
DE GRACIEUX FISCAL ET DE RECOUVREMENT**

La comptable, responsable du service départemental de l'enregistrement du Val-de-Marne.

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à Mme Marie-Pierre FOSSIER, inspectrice des Finances publiques , adjointe au responsable du service départemental de l'enregistrement du Val-de-Marne, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office dans la limite de 50 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 50 000€ ;

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

4°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

5°) les décisions portant octroi ou déchéance de crédit de paiement fractionné ou différé dans la limite de 50 000€ ;

6°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné, les actes relatifs à l'enregistrement et, plus généralement, tous actes d'administration et de gestion du service.

**Article 2**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
AUDIVERT Ben FERRO Cyril FLERIN Sonia GRANVILLE Ludivine ILLOUZ Céline LECORDER Camille MATOU India MENDES Gabriel PERTAYS Séline RANGASSAMY MOUTAMA Marie-Armande ROUSSEAU Aurélien	Contrôleur	10 000€	10 000€
BELAIDI Salima BELGAID Khelifa BROYARD Alexandre COSTA SERRA Raphael HAUCK Lydia GARCON Célia JUDITH Eliza LANOUX SHAKIB Laure TAHRAT Karim	Agent	1 500€	1 500€

### Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratif du département du Val-de-Marne.

Centre des Finances Publiques de Créteil  
Service départemental de l'enregistrement  
1 place du Général Billotte  
94037 CRETEIL CEDEX

A Créteil, le 01/09/2021  
La comptable, responsable du service départemental  
de l'enregistrement,

**FACHAN Christophe**





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DDFIP DU VAL-DE-MARNE  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SAINT-MAUR-DES-  
FOSES  
9 AVENUE DES ARTS  
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSES

## **DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU RESPONSABLE DE LA TRÉSORERIE DE SAINT-MAUR-DES-FOSES**

Le comptable, responsable de la trésorerie de SAINT-MAUR-DES-FOSES

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Vu le livre des procédures fiscales, notamment son article L.257 A ;

Arrête :

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à Mme BALTUS Géraldine, **inspectrice**, adjointe au comptable chargé de la trésorerie de SAINT-MAUR-DES-FOSES, à Mr DIEBOLT Christian et à Mme BOURY Sylvie contrôleurs principaux à l'effet de signer au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

- a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement ;
- b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
- c) tous actes d'administration et de gestion du service.

### **Article 2**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;
- b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites ;

aux agents désignés ci-après :

<b>Nom et prénom des agents</b>	<b>Grade</b>	<b>Durée et Montant</b>
BALTUS Géraldine	<i>Inspecteur</i>	
DIEBOLT Christian	<i>Contrôleur principal</i>	
BOURY Sylvie	<i>Contrôleuse principale</i>	
Autres agents	Contrôleurs et Agents	6 mois

### **Article 3**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val-de-Marne.

A Saint-Maur-des-Fossés, le 24/06/2021

Le comptable,

Françoise GIRAUD ,  
Cheffe de service comptable



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Alimentation, de l'Agriculture  
et de la Forêt**

## **ARRÊTÉ n° 2021-010**

**Portant subdélégation de signature de Monsieur Benjamin BEAUSSANT,  
Directeur régional et interdépartemental de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France en matière administrative**

**Le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt,**

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment son article 44 ;

**Vu** le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

**Vu** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 5 août 2019 nommant Monsieur Benjamin BEAUSSANT, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France à compter du 2 septembre 2019 ;

**Vu** l'arrêté de la préfète du Val-de-Marne N°2021/678 du 1<sup>er</sup> mars 2021 portant délégation de signature à Monsieur Benjamin BEAUSSANT, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, en matière administrative ;

### **ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> mars 2021 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Benjamin BEAUSSANT, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, subdélégation de signature est donnée à :

- Monsieur Benjamin GENTON, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint,
- Madame Sylvie PIERRARD, inspectrice générale de santé publique vétérinaire, directrice régionale et interdépartementale adjointe,

à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, toutes décisions, à l'exception des arrêtés réglementaires généraux, des décisions, des correspondances, et des mémoires et pièces relatives aux procédures contentieuses figurant à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> mars 2021 susvisé.

**Article 2 :** Subdélégation de signature est donnée aux agents suivants de la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France dans les matières et pour les actes relevant de leur domaine d'activité :

- Monsieur Yves GUY, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef de service, pour ce qui concerne le service régional de l'économie agricole. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à Monsieur Florian CHAZOTTIER, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, adjoint au chef de service ;
- Monsieur Pierre-Emmanuel SAVATTE, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement hors classe, chef de service, pour ce qui concerne le service régional de la forêt et du bois, de la biomasse et des territoires. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à Monsieur Pierre LECONTE, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement ;
- Madame Nathalie PIHIER, inspectrice générale de santé publique vétérinaire, cheffe de service, pour ce qui concerne le service régional de l'alimentation. En cas d'empêchement ou d'absence, la subdélégation est donnée à Madame Laurence GIULIANI, inspectrice en chef de santé publique vétérinaire, adjointe à la cheffe de service.

**Article 3 :** l'arrêté n° 2021-001 du 2 mars 2021 est abrogé.

**Article 4 :** le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et les personnes intéressées mentionnées aux articles 1 et 2 ci-dessus sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne.

Fait à Cachan, le 1<sup>er</sup> septembre 2021

Le directeur régional et interdépartemental  
de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt,

SIGNE

Benjamin BEAUSSANT

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°2021/DRIEAT/SPPE/048  
PORTANT AUTORISATION DE CAPTURE ET DE TRANSPORT DE POISSONS  
A DES FINS SCIENTIFIQUES  
ANNULANT ET REMPLAÇANT L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°2021/DRIEAT/SPPE/007**

**VU** le code de l'environnement et notamment ses articles L. 432-10, L. 436-9, R. 432-5 à R. 432-11 ;

**VU** le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L.226-1 à L.226-9 ;

**VU** l'arrêté ministériel du 17 décembre 1985 fixant la liste des espèces de poissons, de crustacés et de grenouilles représentées dans les eaux visées à l'article 413 du code rural ;

**VU** les arrêtés ministériels des 2 février 1989 et 17 mars 1993 relatifs à l'utilisation des installations de pêche à l'électricité ;

**VU** l'arrêté ministériel du 28 juin 2013 portant règlement général de police de la navigation intérieure ;

**VU** l'arrêté ministériel du 6 août 2013 modifié fixant en application de l'article R. 432-6 du code de l'environnement la forme et le contenu des demandes d'autorisations prévues au 2° de l'article L. 432-10 et à l'article L. 436-9 du code de l'environnement ;

**VU** l'arrêté ministériel du 22 août 2014 fixant le règlement particulier de la police de la navigation de la Seine et ses affluents ;

**VU** l'arrêté ministériel du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2020:628 du 28 février 2020 relatif à l'exercice de la pêche en eau douce en 2021 dans le département du Val-de-Marne ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2021/1098 du 30 mars 2021 portant délégation de signature à Madame Emmanuelle GAY, Directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

**VU** la décision DRIEAT IdF 2021/0010 du 07 avril 2021 portant subdélégation aux agents de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2021/DRIEAT/SPPE/007 du 26 avril 2021 autorisant la capture et le transport de poissons à des fins scientifiques dans le cadre du suivi piscicole de la Seine et de la Marne pour le compte du syndicat interdépartemental de l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) ;

**VU** le porter-à-connaissance transmis le 23 juillet 2021 par la Société DUBOST ;

**CONSIDERANT** les conditions climatiques exceptionnelles impliquant des niveaux d'eaux trop hauts et de turbidité trop élevée pour permettre dans des conditions propices l'exécution de la pêche à l'électricité à la période initialement demandée ;

**CONSIDERANT** qu'un report de pêche est préférable ;

**SUR** proposition de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France ;

## **ARRETE**

### **Article 1 : Annule et remplace l'arrêté préfectoral n° 2021/DRIEAT/SPPE/007 du 26 avril 2021**

L'arrêté préfectoral n° 2021/DRIEAT/SPPE/007 du 26 avril 2021 est annulé et remplacé par le présent arrêté modifiant la période de pêche.

### **Article 2 : Bénéficiaire de l'autorisation**

La société DUBOST, désignée ci-après « le bénéficiaire de l'autorisation », représentée par sa dirigeante,, dont le siège est situé 15 rue du Bois – 57000 METZ, est autorisée à capturer et transporter toute espèce de poissons et d'écrevisses à des fins scientifiques dans les conditions et sous les réserves précisées aux articles ci-dessous.

### **Article 3 : Responsable de l'exécution matérielle des opérations**

Les personnes nommées ci-dessous sont désignées en qualité de responsables des conditions d'exécution des opérations :

- Madame Nathalie DUBOST, dirigeante,
- Monsieur Yves JANODY, chargé de projets,
- Monsieur Franck RENARD, chargé de projets.

L'identité des personnes présentes sur les chantiers de prélèvement sera communiquée lors de la déclaration préalable d'opération visée à l'article 9.

### **Article 4 : Objet de l'autorisation et lieux de capture**

La présente autorisation est accordée au demandeur pour qu'il puisse réaliser la capture, l'identification, le dénombrement et le déplacement des individus des espèces piscicoles et astacicoles à des fins scientifiques dans le cadre du suivi piscicole mis en place depuis 1990 afin de dresser une synthèse des peuplements de la Seine et de la Marne pour le compte du syndicat interdépartemental de l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP).

Les secteurs de prélèvement sont annexés à la demande présentée. Ils concernent :

- \* la Marne et sont situés sur les communes de Bonneuil-sur-Marne et Maisons-Alfort,
- \* la Seine et sont situés sur la commune de Choisy-le-Roi du département du Val-de-Marne.

### **Article 5 : Validité**

La présente autorisation est valable du 04 octobre au 29 octobre 2021.

#### **Article 6 : Moyens de capture autorisés**

Pour réaliser les opérations de capture au titre de la présente autorisation le responsable ainsi que l'ensemble des personnes désignées à l'article 2 sont autorisés à utiliser un appareil électrique de type ELKO modèle FEG 8000 muni d'anodes

Les individus seront rabattus, puis attrapés à l'épuisette préalablement désinfectée.

Les prospections se feront depuis une embarcation motorisée de type Bombard Commando C4 (Longueur 4,20 m x largeur 1,60 m – moteur 25 CV) en continu le long des berges.

Afin d'éviter la propagation d'agents pathogènes et contamination du milieu, le matériel utilisé est désinfecté (les épuisettes, anodes, bateau, bottes, cuissardes, waders, seaux, bassines, balances...). Cette désinfection devra se faire à chaque changement de site de capture.

Les opérateurs sont tenus de respecter les conditions fixées par les arrêtés ministériels susvisés. Les procédés utilisant l'électricité devront se faire obligatoirement avec l'assistance de personnes qualifiées.

La méthode d'échantillonnage ponctuel d'abondance (EPA) selon les normes EN 14011, EN 14962 et XP T90-383 sera utilisée.

Avant le commencement de l'opération, le bénéficiaire s'assura au préalable de la température et des conditions hydrologiques du milieu aquatique. En cas de température trop élevée ou de conditions hydrologiques exceptionnelles (étiage ou crue), l'opération devra être reportée ou suspendue. Le bénéficiaire en avertira dans ce cas les personnes désignées à l'article 9 du présent arrêté.

#### **Article 7 : Espèces capturées et destination**

Les individus de toutes les espèces de poissons et d'écrevisses, quels que soient leurs stades de développement sont susceptibles d'être capturés.

S'agissant de leur destination :

- les poissons mentionnés à l'article R.432-5 du code de l'environnement et l'arrêté ministérielle du 14 février 2018 devront être détruits sur place et non livrés vivants ;
- les poissons destinés aux analyses ou observations scientifiques une fois identifiés et dénombrés seront remis à l'eau sur la zone de capture ;
- les poissons morts au cours de la pêche ou présentant un risque sanitaire de contamination seront remis au détenteur du droit de pêche.

Les spécimens devant être détruits seront euthanasiés conformément aux dispositions des articles L.226-1 à L.226-9 du code rural et de la pêche maritime.

Le bénéficiaire s'assurera, en cas de forte chaleur, du bien-être du poisson capturé (eaux fraîches et suffisamment oxygénées) avant sa remise à l'eau.

La quantité de poissons capturés et sa destination seront détaillées dans les différents comptes rendus de pêche prévus à l'article 9 du présent arrêté.

Comme indiqué à l'article L.432-10 du code de l'environnement, l'introduction d'espèces non listées dans l'arrêté en vigueur du ministre chargé de la pêche en eau douce est interdite. Ceci concerne notamment mais pas exclusivement le *Pseudorasbora parva*, l'écrevisse *Procambarus clarkii*, les écrevisses américaines (*Orconectes limosus* et *Pacifastacus leniusculus*) ainsi que leurs œufs. Seules les espèces autochtones peuvent être réintroduites (*Astacus astacus*, *Austropotamobius pallipes*, *Austropotamobius torrentium*, *Astacus leptodactylus*, ...).

### **Article 8 : Accord du(des) détenteur(s) du droit de pêche**

Le bénéficiaire de l'autorisation ne peut exercer les droits qui sont liés à la présente autorisation que s'il a obtenu l'accord du(des) détenteur(s) du droit de pêche (particuliers et/ou associations de pêche).

Aucune opération de capture n'est engagée sans ces autorisations.

### **Article 9 : Déclaration préalable**

Deux (2) semaines au moins avant chaque opération, le bénéficiaire de l'autorisation est tenu d'adresser une déclaration écrite ou un courrier électronique précisant le programme, les lieux, les dates et heures indicatives d'intervention pour chaque zone, les moyens de capture effectivement mis en œuvre et la destination des poissons et écrevisses capturés :

- à la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France – Service politiques et police de l'eau ([umsa.dile.sppe.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:umsa.dile.sppe.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr)),
- à la direction régionale de l'OFB ([dr.iledefrance@ofb.gouv.fr](mailto:dr.iledefrance@ofb.gouv.fr)) ;
- à la fédération de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique ([fppma75@sfr.fr](mailto:fppma75@sfr.fr)) ;
- à l'association agréée interdépartementale des pêcheurs professionnels en eau douce des bassins de la Seine et du Nord ([dbertolo@free.fr](mailto:dbertolo@free.fr)) ;
- à l'établissement public Voies navigables de France ([uti.seineamont@vnf.fr](mailto:uti.seineamont@vnf.fr)) ;
- à l'établissement public Ports de Paris ([da@paris-ports.fr](mailto:da@paris-ports.fr)).

### **Article 10 : Compte-rendu d'exécution**

Dans le délai deux (2) mois après l'exécution de chaque opération, le bénéficiaire de l'autorisation est tenu d'adresser un compte-rendu aux organismes visés à l'article 9 du présent arrêté et contenant les informations suivantes :

- **Description des conditions du milieu**
  - la mesure de la conductivité, température, conditions hydrologiques et turbidité ;
  - la localisation de la pêche et la localisation de la remise à l'eau ;
  - le type de faciès (courant, plat, profond, annexe : bras mort...) ;
  - la position (berge ou chenal).
- **Description de l'échantillonnage**
  - la date d'intervention ;
  - liste des opérateurs ;
  - le maillage du filet (si employé) ;
  - les longueurs prospectées ;
  - la largeur moyenne en eau ;
  - la profondeur moyenne ;



- le protocole de pêche (nombre de points représentatifs et complémentaires et leurs caractéristiques) ;
- la durée de pêche (en cas de pêche complète) ;
- leur répartition régulière (cas d'une pêche partielle).
  - **Résultat de la capture**
- l'identification et le dénombrement des espèces de poisson capturé et leur destination ;
- la composition des poissons capturés (abondance, taille et structure en âge) ;
- le nombre d'individus morts au cours de l'opération ou d'individus présentant des pathologies contagieuses ;
- une justification des raisons de la mortalité des individus.

Les incidents qui pourraient survenir à l'occasion de ces pêches devront être déclarés sans délai à l'autorité chargée de la police de la pêche.

#### **Article 11 : Présentation de l'autorisation**

Le bénéficiaire de l'autorisation ou le responsable de l'exécution matérielle de l'opération doit être porteur de la présente autorisation lors des opérations de capture. Il est tenu de la présenter à toute demande des agents commissionnés au titre de la police de la pêche.

#### **Article 12 : Retrait de l'autorisation**

La présente autorisation est incessible. Elle peut être retirée à tout moment, sans indemnité, si le bénéficiaire de l'autorisation n'en respecte pas les clauses ou les prescriptions qui précèdent.

#### **Article 13 : Réserve et droit des tiers**

Les droits des tiers sont expressément réservés.

#### **Article 14 : Autres réglementations**

La présente autorisation ne dispense pas le bénéficiaire d'obtenir les autorisations nécessaires au titre d'autres réglementations, notamment en matière de navigation, d'occupation du domaine public fluvial et de protection des espèces protégées.

Il devra respecter le règlement général de police de la navigation intérieure ainsi que tous les règlements particuliers de police applicables au secteur concerné.

Le bénéficiaire de l'autorisation doit obtenir l'accord de l'établissement public Voies navigables de France, gestionnaire du domaine public fluvial. Si les interventions nécessitent le passage de véhicules sur les servitudes de halage, une demande spécifique devra leur être adressée à l'autorité compétente. Les traversées du chenal de navigation par l'embarcation motorisée sont effectuées dans les endroits où la visibilité de l'embarcation par les navigants est assurée.

#### **Article 15 : Voies et délais de recours**

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication :

- soit d'un recours gracieux auprès de la préfète du Val-de-Marne,
- soit d'un recours hiérarchique auprès du ministère chargé de l'écologie.

L'absence de réponse dans un délai de deux (2) mois constitue un rejet tacite du recours.

Le présent arrêté, ainsi que les décisions de rejet de recours gracieux et hiérarchiques, peuvent être déférés dans un délai de deux (2) mois auprès du tribunal administratif de Melun – 43 rue du Général de Gaulle – Case Postale 8630 – 77008 Melun Cedex.

Ce recours peut être déposé auprès de cette juridiction administrative par voie postale, sur place auprès de l'accueil de la juridiction ou par le biais de l'application <https://www.telerecours.fr/>.

#### **Article 16 : Publication et information des tiers**

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne.

Une copie du présent arrêté sera transmise aux maires des communes de Choisy-le-Roi, Bonneuil-sur-Marne et Maisons-Alfort pour affichage durant toute la durée de validité de l'autorisation.

#### **Article 17 : Exécution**

Le secrétaire général de la préfecture du Val-de-Marne, la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France et la directrice régionale de l'office français de la Biodiversité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur.

En complément des dispositions de l'article 16, une copie sera adressée à :

- Mme la directrice générale de l'établissement public de Ports de Paris ;
- M. le chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont de Voies Navigables de France,
- M. le président de la fédération de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique,
- M. le président de l'association agréée interdépartementale des pêcheurs professionnels en eau douce des bassins de Seine et du Nord.

Fait à Paris, le 25 août 2021

Pour la préfète et par délégation,  
Pour la Directrice empêchée,  
La cheffe de l'unité Marne – Seine Amont

*Signé*

Chloé CANUEL



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement, de l'aménagement  
et des transports d'Île-de-France**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 2021/DRIEAT/SPPE/054  
PORTANT AUTORISATION DE CAPTURE ET DE TRANSPORT DE POISSONS  
A DES FINS SCIENTIFIQUES**

**VU** le code de l'environnement et notamment ses articles L. 432-10, L. 436-9, R. 432-5 à R. 432-11 ;

**VU** le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L.226-1 à L.226-9 ;

**VU** l'arrêté ministériel du 22 août 1980 modifié réglementant l'exercice de la navigation de plaisance et des activités sportives et touristiques sur le fleuve Seine dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val d'Oise et des Yvelines ;

**VU** l'arrêté ministériel du 17 décembre 1985 fixant la liste des espèces de poissons, de crustacés et de grenouilles représentées dans les eaux visées à l'article 413 du code rural ;

**VU** les arrêtés ministériels des 2 février 1989 et 17 mars 1993 relatifs à l'utilisation des installations de pêche à l'électricité ;

**VU** l'arrêté ministériel du 28 juin 2013 portant règlement général de police de la navigation intérieure ;

**VU** l'arrêté ministériel du 6 août 2013 modifié fixant en application de l'article R. 432-6 du code de l'environnement la forme et le contenu des demandes d'autorisations prévues au 2° de l'article L. 432-10 et à l'article L. 436-9 du code de l'environnement ;

**VU** l'arrêté ministériel du 22 août 2014 fixant le règlement particulier de la police de la navigation de la Seine et ses affluents ;

**VU** l'arrêté ministériel du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 75.2020.02.28.001 du 28 février 2020 relatif à l'exercice de la pêche en eau douce à Paris ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2021/1098 du 30 mars 2021 portant délégation de signature à Madame Emmanuelle GAY, Directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

**VU** la décision DRIEAT IdF 2021/0010 du 07 avril 2021 portant subdélégation aux agents de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

**VU** la demande présentée le 1<sup>er</sup> juillet 2021 complétée le 08 juillet 2021 par la Fédération de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FPPMA 75 92 93 94) située au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) ;

**VU** l'avis réputé favorable de la directrice régionale de l'office français de la biodiversité (OFB) ;

**VU** l'avis réputé favorable du président de l'association agréée interdépartementale des pêcheurs professionnels en eau douce des bassins de Seine et du Nord ;

**VU** l'avis réputé favorable du directeur territorial bassin de la Seine de l'établissement public Voies navigables de France ;

**VU** l'avis réputé favorable de la directrice générale de Ports de Paris ;

**CONSIDERANT** la nécessité de réaliser des captures de poissons à des fins scientifiques et de surveillance de la population piscicole présente dans le milieu dans le cadre du suivi piscicole du plan interdépartemental pour la protection du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne (PDPG) ;

**SUR** proposition de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France ;

## **ARRETE**

### **Article 1 : Bénéficiaire de l'autorisation**

La Fédération de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FPPMA 75 92 93 94), désignée ci-après « le bénéficiaire de l'autorisation », représentée par son président, dont le siège est situé 4 rue Etienne Dolet – 94270 Le Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), est autorisée à capturer et transporter toute espèce de poissons et d'écrevisses à des fins scientifiques dans les conditions et sous les réserves précisées aux articles ci-dessous.

### **Article 2 : Responsable de l'exécution matérielle des opérations**

Les personnes nommées ci-dessous sont désignées en qualité de responsables des conditions d'exécution des opérations :

- M. Steven BACCHACOU,
- M. Damien BOUCHON.

L'identité des personnes présentes sur les chantiers de prélèvement sera communiquée lors de la déclaration préalable d'opération visée à l'article 8.

### **Article 3 : Objet de l'autorisation et lieux de capture**

La présente autorisation est accordée au demandeur pour qu'il puisse réaliser la capture, l'identification, le dénombrement et le déplacement des individus des espèces piscicoles et astacicoles à des fins scientifiques dans le cadre du suivi du plan interdépartemental de gestion piscicole de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne.

Les secteurs de prélèvement sont annexés à la demande présentée. Ils concernent :

- Lac de Créteil de la Base de l'Île de loisirs à Créteil (9 rue Jean Gabin) :

Coordonnées Lambert de la station (Lambert 93 en mètres)	
X : 617941.14	Y : 901643.06

- Plaine Sud de la Base nautique de Parc Interdépartemental des sports à Choisy-le-Roi :

Coordonnées Lambert de la station (Lambert 93 en mètres)	
X : 615141.07	Y : 901662.94

- l'Yerres à Périgny (Chemin du Bas du Clos) :

Coordonnées Lambert de la station (Lambert 93 en mètres)	
Amont : X : 632723.98	Y : 901549.15
Aval : X : 632525.22	Y : 901550.29

- le Morbras à La Queue-en-Brie (15 allée de la Fontaine) :

Coordonnées Lambert de la station (Lambert 93 en mètres)	
Amont : X : 638208.71	Y : 901519.14
Aval X : 637815.72	Y : 901521.11

#### **Article 4 : Validité**

La présente autorisation est valable du 20 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021.

#### **Article 5 : Moyens de capture autorisés**

Pour réaliser les opérations de capture au titre de la présente autorisation le responsable ainsi que l'ensemble des personnes désignées à l'article 2 sont autorisées à utiliser les moyens de pêche suivants :

- appareil de type Héron DREAM électronique muni d'anodes :

Les individus seront rabattus, puis attrapés à l'épuisette préalablement désinfectée.

Les prospections se feront depuis une barque rigide à moteur thermique en continu le long des berges.

Afin d'éviter la propagation d'agents pathogènes et contamination du milieu, le matériel utilisé est désinfecté (les épuisettes, anodes, bateau, bottes, cuissardes, waders, seaux, bassines, balances...). Cette désinfection devra se faire à chaque changement de site de capture.

Les opérateurs sont tenus de respecter les conditions fixées par les arrêtés ministériels susvisés. Les procédés utilisant l'électricité devront se faire obligatoirement avec l'assistance de personnes qualifiées.

La méthode d'échantillonnage ponctuel d'abondance (EPA) selon les normes EN 14011, EN 14962 et XP T90-383 sera utilisée.

Avant le commencement de l'opération, le bénéficiaire s'assura au préalable de la température et des conditions hydrologiques du milieu aquatique. En cas de température trop élevée ou de conditions hydrologiques exceptionnelles (étiage ou crue), l'opération devra être reportée ou suspendue. Le bénéficiaire en avertira dans ce cas les personnes désignées à l'article 8 du présent arrêté.

### **Article 6 : Espèces capturées et destination**

Les individus de toutes les espèces de poissons et d'écrevisses quels que soient leurs stades de développement sont susceptibles d'être capturés.

S'agissant de leur destination :

- les poissons mentionnés à l'article R.432-5 du code de l'environnement et l'arrêté ministériel du 14 février 2018 devront être détruits sur place et non livrés vivants ;
- les poissons destinés aux analyses ou observations scientifiques une fois identifiés et dénombrés seront remis à l'eau sur la zone de capture ;
- les poissons morts au cours de la pêche ou présentant un risque sanitaire de contamination seront remis au détenteur du droit de pêche

Les spécimens devant être détruits seront euthanasiés conformément aux dispositions des articles L.226-1 à L.226-9 du code rural et de la pêche maritime.

Le bénéficiaire s'assurera, en cas de forte chaleur, du bien-être du poisson capturé (eaux fraîches et suffisamment oxygénées) avant sa remise à l'eau.

La quantité de poissons capturés et sa destination seront détaillées dans les différents comptes rendus de pêche prévus à l'article 9 du présent arrêté.

Comme indiqué à l'article L.432-10 du code de l'environnement, l'introduction d'espèces non listées dans l'arrêté en vigueur du ministre chargé de la pêche en eau douce est interdite. Ceci concerne notamment mais pas exclusivement le *Pseudorasbora parva*, l'écrevisse *Procambarus clarkii*, les écrevisses américaines (*Orconectes limosus* et *Pacifastacus leniusculus*) ainsi que leurs œufs. Seules les espèces autochtones peuvent être réintroduites (*Astacus astacus*, *Austropotamobius pallipes*, *Austropotamobius torrentium*, *Astacus leptodactylus*, ...).

### **Article 7 : Accord du(des) détenteur(s) du droit de pêche**

Le bénéficiaire de l'autorisation ne peut exercer les droits qui sont liés à la présente autorisation que s'il a obtenu l'accord du(des) détenteur(s) du droit de pêche (particuliers et/ou associations de pêche).

Aucune opération de capture n'est engagée sans ces autorisations.

### **Article 8 : Déclaration préalable**

Deux (2) semaines au moins avant chaque opération, le bénéficiaire de l'autorisation est tenu d'adresser une déclaration écrite ou un courrier électronique précisant le programme, les lieux, les dates et heures indicatives d'intervention pour chaque zone, les moyens de capture effectivement mis en œuvre et la destination des poissons et écrevisses capturés :

- à la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France – Service politiques et police de l'eau ([umsa.dile.sppe.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:umsa.dile.sppe.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr)) ;
- à la direction régionale de l'office français de la biodiversité ([dr.iledefrance@ofb.gouv.fr](mailto:dr.iledefrance@ofb.gouv.fr)) ;
- à l'association agréée interdépartementale des pêcheurs professionnels en eau douce des bassins de la Seine et du Nord ([dbertolo@free.fr](mailto:dbertolo@free.fr)) ;
- à l'établissement public Voies navigables de France ([uti.bouclesdelaseine@vnf.fr](mailto:uti.bouclesdelaseine@vnf.fr)).

### **Article 9 : Compte-rendu d'exécution**

Dans le délai deux (2) mois après l'exécution de chaque opération, le bénéficiaire de l'autorisation est tenu d'adresser un compte-rendu aux organismes visés à l'article 8 du présent arrêté et contenant les informations suivantes :

- **Description des conditions du milieu**
  - la mesure de la conductivité, température, conditions hydrologiques et turbidité ;
  - la localisation de la pêche et la localisation de la remise à l'eau ;
  - le type de faciès (courant, plat, profond, annexe, bras mort...) ;
  - la position (berge ou chenal).
- **Description de l'échantillonnage**
  - la date d'intervention ;
  - liste des opérateurs ;
  - le maillage du filet (si employé) ;
  - les longueurs prospectées ;
  - la largeur moyenne en eau ;
  - la profondeur moyenne ;
  - le protocole de pêche (nombre de points représentatifs et complémentaires et leurs caractéristiques) ;
  - la durée de pêche , en cas de pêche complète ;
  - leur répartition régulière en cas d'une pêche partielle.
- **Résultat de la capture**
  - l'identification et le dénombrement des espèces de poisson capturé et leur destination ;
  - la composition des poissons capturés (abondance, taille et structure en âge) ;
  - le nombre d'individus morts au cours de l'opération ou d'individus présentant des pathologies contagieuses ;
  - une justification des raisons de la mortalité des individus.

Les incidents qui pourraient survenir à l'occasion de ces pêches devront être déclarés sans délai à l'autorité chargée de la police de la pêche.

### **Article 10 : Présentation de l'autorisation**

Le bénéficiaire de l'autorisation ou le responsable de l'exécution matérielle de l'opération doit être porteur de la présente autorisation lors des opérations de capture. Il est tenu de la présenter à toute demande des agents commissionnés au titre de la police de la pêche.

### **Article 11 : Retrait de l'autorisation**

La présente autorisation est incessible. Elle peut être retirée à tout moment, sans indemnité, si le bénéficiaire de l'autorisation n'en respecte pas les clauses ou les prescriptions qui précèdent.

## **Article 12 : Réserve et droit des tiers**

Les droits des tiers sont expressément réservés.

## **Article 13 : Autres réglementations**

La présente autorisation ne dispense pas le bénéficiaire d'obtenir les autorisations nécessaires au titre d'autres réglementations, notamment en matière de navigation, d'occupation du domaine public fluvial et de protection des espèces protégées.

Il devra respecter le règlement général de police de la navigation intérieure ainsi que tous les règlements particuliers de police applicables au secteur concerné.

Le bénéficiaire de l'autorisation doit obtenir l'accord de l'établissement public Voies navigables de France, gestionnaire du domaine public fluvial. Si les interventions nécessitent le passage de véhicules sur les servitudes de halage, une demande spécifique devra leur être adressée à l'autorité compétente. Les traversées du chenal de navigation par l'embarcation motorisée sont effectuées dans les endroits où la visibilité de l'embarcation par les navigants est assurée.

## **Article 14 : Voies et délais de recours**

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication :

- soit d'un recours gracieux auprès du préfet du Val-de-Marne,
- soit d'un recours hiérarchique auprès du ministère chargé de l'écologie.

L'absence de réponse dans un délai de deux (2) mois constitue un rejet tacite du recours.

Le présent arrêté, ainsi que les décisions de rejet de recours gracieux et hiérarchiques, peuvent être déférés dans un délai de deux (2) mois auprès du tribunal administratif de Melun 43 Rue du Général de Gaulle, 77000 Melun.

Ce recours peut être déposé auprès de cette juridiction administrative par voie postale, sur place auprès de l'accueil de la juridiction ou par le biais de l'application <https://www.telerecours.fr/>.

## **Article 15 : Publication et information des tiers**

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne.

Une copie du présent arrêté sera transmise aux maires de Créteil, Choisy-le-Roi, Périgny et de La Queue-en-Brie pour affichage durant toute la durée de validité de l'autorisation.

## **Article 16 : Exécution**

Le secrétaire général de la préfecture du Val-de-Marne, la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France et la directrice régionale de l'office français de la Biodiversité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur.

En complément des dispositions de l'article 15, une copie sera adressée à :

- Mme la directrice générale de l'établissement public de Ports de Paris ;
- M. le chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont de Voies Navigables de France,
- M. le président de l'association agréée interdépartementale des pêcheurs professionnels en eau douce des bassins de Seine et du Nord.



Fait à Paris, le 03 septembre 2021

Pour le préfet et par délégation,

Pour la directrice empêchée,

La cheffe de l'unité Marne – Seine Amont

*Signé*

Chloé CANUEL



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
l'environnement, de l'aménagement  
et des transports d'Île-de-France**

## **DÉCISION n° DRIAT-IDF-2021-0584**

### **portant subdélégation de signature pour les matières exercées pour le compte du préfet du Val-de-Marne**

La directrice régionale et interdépartementale  
de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Vu le code de la commande publique ;  
Vu le code du domaine de l'État ;  
Vu le code de l'énergie ;  
Vu le code de l'environnement ;  
Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;  
Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;  
Vu le code général des collectivités territoriales ;  
Vu le code de justice administrative ;  
Vu le code de la route ;  
Vu le code rural ;  
Vu le code des transports ;  
Vu le code de l'urbanisme ;  
Vu le code de la voirie routière ;  
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;  
Vu la loi n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;  
Vu le décret n°97-1204 du 19 décembre 1997 modifié pris pour l'application au ministre chargé de l'environnement du premier alinéa de l'article 2 du décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;  
Vu le décret n°97-1206 du 19 décembre 1997 modifié pris pour l'application à l'ensemble des ministres du 1° de l'article 2 du décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;  
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, notamment ses articles 43 et 44 ;  
Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;  
Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;  
Vu l'arrêté interministériel du 12 mars 2021 portant nomination de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports ;  
Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2021-03-29-00020 du 29 mars 2021 portant organisation de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;  
Vu l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 de la préfète du Val-de-Marne portant délégation de signature à Madame Emmanuelle GAY, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, notamment son article 3 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2021-03-31-00013 du 31 mars 2021 portant délégation de signature à Mme Emmanuelle GAY, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, en matière administrative ;

Vu l'arrêté préfectoral n° I IDF-2021-03-31-00014 du 31 mars 2021 portant délégation de signature à Mme Emmanuelle GAY, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, en matière d'ordonnancement secondaire et de commande publique ;

Vu la décision DRIEAT n° 2021-0005 du 1er avril 2021 portant organisation des services de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

Sur proposition de la secrétaire générale,

## **DÉCIDE**

### **ARTICLE 1<sup>er</sup>**

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions prévus à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé, dans la limite de leurs attributions respectives, et sous réserve des exceptions prévues à l'article 2 de l'arrêté précité, à :

- Mme Sophie MARMOUGET, administratrice civile générale, directrice régionale et interdépartementale adjointe, chargée des ressources humaines et de la gestion des moyens ;
- Mme Claire GRISEZ, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale et interdépartementale adjointe en charge de l'eau et du développement durable ;
- M. Jean-Marc PICARD, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint en charge de l'énergie des risques et de la nature ;
- M. Pierre-Julien EYMARD, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, directeur de l'unité départementale du Val-de-Marne ;
- M. Paul WEICK, administrateur civil hors classe, directeur régional et interdépartemental adjoint en charge de la sécurité des transports et des missions de défense et de sécurité , chef du service sécurité des transports et des véhicules ;
- M. Hervé SCHMITT, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint, chargé de l'aménagement durable et des transports ;
- M. Pascal HERITIER, ingénieur de l'industrie et des mines hors classe, adjoint à la directrice régionale et interdépartementale ;
- M. Jérôme WEYD, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, et M. Jean-Marie CHABANE, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef de mission dans les administrations relevant des ministres chargés de l'économie de l'industrie, de l'emploi du budget et des comptes publics, directeurs-adjoints de l'unité départementale du Val-de-Marne.

### **Article 2**

1. Subdélégation est donnée à l'effet de signer, sous réserve des exceptions prévues à l'article 2 de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé, à Mme Suzanne LÉCROART, responsable du service urbanisme et bâtiment durables, et à son adjointe Mme Anne-Élisabeth SLAVOV, dans la limite de leurs attributions, pour les actes relevant des rubriques suivantes prévues à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté précité :

- Administration générale : A 1 et A 2 ;
- Aménagement, urbanisme et construction : D 2.1 à D 2.11, D 3.1 à D 3.4 ;
- Affaires juridiques : U 1 à U 8.

2. Subdélégation est donnée à l'effet de signer, sous réserve des exceptions prévues à l'article 2 de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé, à M. Laurent CADUDAL, responsable du pôle « application du droit des sols » et à son adjoint, M. Sylvain JACOLOT, dans la limite de leurs attributions, pour les actes relevant des rubriques suivantes prévues à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté précité : D 2.1 à D 2.11.

3. Subdélégation est donnée à l'effet de signer, sous réserve des exceptions prévues à l'article 2 de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé, à M. Salami ALI, Mme Nadjette GARCIA-BENAOUDA, et Mme Sophie MENDY, instructeurs de l'application du droit des sols, dans la limite de leurs attributions, pour les actes relevant des rubriques suivantes prévues à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté précité : D 2.4 et D 2.5.

4. Subdélégation est donnée à l'effet de signer, sous réserve des exceptions prévues à l'article 2 de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé, à M. Jérôme RODRIGUEZ, responsable du pôle bâtiment durable, et à M. Jean-Christophe TAURAND, responsable de la mission « accessibilité et sécurité » du pôle bâtiment durable, dans la limite de leurs attributions, pour les actes relevant des rubriques suivantes prévues à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté précité : D 3.1 à D 3.4.

5. Subdélégation est donnée à l'effet de signer, sous réserve des exceptions prévues à l'article 2 de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé, à Mme Nathalie DENIS-GREPT, chargée de mission juridique, dans la limite de ses attributions, pour les actes relevant des rubriques suivantes prévues à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté précité : U 1 à U 7.

6. Subdélégation est donnée à l'effet de signer, sous réserve des exceptions prévues à l'article 2 de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé, à Mme Béatrice RAMASSAMY, responsable de la mission contrôle de légalité, dans la limite de ses attributions, pour les actes relevant des rubriques suivantes prévues à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté précité : U 7.

### **Article 3**

Subdélégation est donnée à l'effet de signer, sous réserve des exceptions prévues à l'article 2 de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé, à M. Emmanuel FRISON, responsable du service de la planification et de l'aménagement durables et ses adjoints Mme Pia LE WELLER, architecte urbaniste de l'État et M. Olivier COMPAGNET, attaché principal d'administration de l'État, dans la limite de leurs attributions, pour les actes relevant des rubriques suivantes prévues à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté précité :

- Administration générale : A 1 et A 2,
- Aménagement, urbanisme et construction : D 1. 1 à D 1.7, D 3.5,
- Affaires juridiques : U 1 à U 8.

### **Article 4**

1. Subdélégation est donnée à l'effet de signer, sous réserve des exceptions prévues à l'article 2 de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé, à M. Alain MAHUTEAU, responsable du service de l'éducation et de la sécurité routières, dans la limite de ses attributions, pour les actes relevant des rubriques suivantes prévues à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté précité :

- Administration générale : A 1 et A 2 ;
- Éducation et sécurité routières : C 2.1 à C 2.14 ;
- Affaires juridiques : U 1 à U 7.

2. Subdélégation est donnée à l'effet de signer, sous réserve des exceptions prévues à l'article 2 de

l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé, à M. Didier ZAKOWIC, et à Mme Aurore GIRARD, délégués du permis de conduire et sécurité routière, dans la limite de leurs attributions, pour les actes relevant des rubriques suivantes prévues à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté précité : C 2.7.

#### **Article 5**

1. Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs à la sécurité des transports et aux contrôles des véhicules et relevant des rubriques B et C de l'article 1<sup>e</sup> de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé à M. Paul WEICK, administrateur civil hors classe, directeur régional et interdépartemental adjoint en charge de la sécurité des transports et des missions de défense et de sécurité, responsable du service sécurité des transports et des véhicules, la subdélégation est également exercée par son adjointe Mme Odile SEGUIN, ingénieure en chef des travaux publics de l'État, par M. Arnaud DEMAY, attaché d'administration de l'État hors classe, responsable du département de la sécurité des transports fluviaux, et par son adjointe Mme Soledad SCARON, ingénieure des travaux publics de l'État.

2. Subdélégation est également donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux contrôles des véhicules automobiles et relevant des rubriques C 1.3 et C 1.12 à C 1.15 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé à :

- M. Yves SCHOEFFNER, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef du département homologation et surveillance des véhicules du service sécurité des transports et des véhicules ;
- M. Guillaume MANGIN, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint, directeur de l'unité départementale des Hauts-de-Seine ;
- M. Sofiène BOUIFFROR, administrateur civil, directeur-adjoint de l'unité départementale des Hauts-de-Seine ;
- Mme Nadia HERBELOT, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, directrice-adjointe de l'unité départementale des Hauts de Seine ;
- M. Laurent CONDOMINES, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint, directeur de l'unité départementale de la Seine-Saint-Denis ;
- M. André COUBLE, ingénieur en chef des travaux publics de l'État et M. Olivier ASTIER, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, directeurs-adjoints de l'unité départementale de Seine-Saint-Denis ;
- M. Alaoudine MAYOUFI, ingénieur de l'industrie et des mines, chef du pôle véhicules infra-régional Nord de l'unité départementale de la Seine-Saint-Denis, et son adjointe Mme Dominique GEORGE, technicienne supérieure en chef de l'économie et de l'industrie ;
- Mme Stéphanie HUGON, ingénieure de l'industrie et des mines, responsable du pôle véhicules infra-régional sud de l'unité départementale du Val-de-Marne ;
- M. Alexis BROUZÈS, technicien supérieur en chef de l'économie et de l'industrie, M. Tahar AMORRI, technicien supérieur du développement durable et M. Paternine YOPA, technicien supérieur principal du développement durable, techniciens au pôle véhicules infra-régionale sud de l'unité départementale du Val-de-Marne ;
- M. Frédéric SEIGLE, ingénieur de l'industrie et des mines, responsable du pôle véhicules infra-régional Ouest de l'unité départementale des Hauts-de-Seine, et son adjoint M. François RENAULT, technicien supérieur en chef de l'économie et l'industrie.

#### **Article 6**

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux équipements sous pression et aux canalisations et relevant des rubriques H 1 à H 7 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé à :

- M. Félix BOILEVE, ingénieur des mines, chef du service prévention des risques, et son adjoint, M. Olivier LEVILLAIN, ingénieur des mines, responsable du département risques chroniques ;

- Mme Anne PILLON, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, cheffe du département risques accidentels du service prévention des risques, et M. Vincent PIERRON, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, adjoint à la cheffe du département risques accidentels ;
- M. Guillaume MANGIN, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental adjoint, directeur de l'unité départementale des Hauts-de-Seine ;
- M. Sofiène BOUIFFROR, administrateur civil, directeur-adjoint de l'unité départementale des Hauts-de-Seine ;
- Mme Nadia HERBELOT, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, directrice-adjointe de l'unité départementale des Hauts de Seine ;
- Mme Claire ROSEVEGUE, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, chef du service risques et installations classées de l'unité départementale des Hauts-de-Seine et M. Arnold DIAWARA OUMAR, ingénieur des travaux publics de l'État, responsable du pôle équipements sous pression - réforme anti-endommagement Centre de l'unité départementale des Hauts-de-Seine ;
- Mme Isabelle SATIN, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, chef du service risques et installations classées de l'unité départementale du Val-de-Marne.

#### **Article 7**

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux sous-sols (mines) et relevant des rubriques I 1 et I 2 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé à :

- M. Félix BOILEVE, ingénieur des mines, chef du service prévention des risques, et son adjoint M. Olivier LEVILLAIN, ingénieur des mines, responsable du département risques chroniques ;
- Mme Anne PILLON, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, responsable du département risques accidentels du service prévention des risques, et son adjoint M. Vincent PIERRON, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines.

#### **Article 8**

Subdélégation est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, tous actes, arrêtés et décisions relatifs à l'énergie et relevant des rubriques J 1 à J 11 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé à :

- M. Thomas BOUYER, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du service énergie et bâtiment ;
- M. Baptiste LORENZI, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef-adjoint du service énergie et bâtiment ;
- M. Vincent PAVARD, architecte urbaniste de l'État, chef-adjoint du service énergie et bâtiment ;
- Mme Manon HAMELIN-KOVARSKI, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, cheffe du département climat-air-énergie.

#### **Article 9**

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux déchets et relevant des rubriques K 1 à K 5 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé à :

- Mme Isabelle SATIN, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, chef du service risques et installations classées de l'unité départementale du Val-de-Marne ;
- M. Félix BOILEVE, ingénieur des mines, chef du service prévention des risques, et son adjoint, M. Olivier LEVILLAIN, ingénieur des mines, chef du département risques chroniques ;
- Mme Irène ALFONSI, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, adjointe au chef du

- département risques chroniques ;
- Mme Marion RAFALOVITCH, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, responsable du département risques naturels du service prévention des risques.

#### **Article 10**

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux installations classées pour la protection de l'environnement et relevant des rubriques L 1 à L 6 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé à :

- Mme Isabelle SATIN, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, chef du service risques et installations classées de l'unité départementale du Val-de-Marne ;
- M. Félix BOILEVE, ingénieur des mines, chef du service prévention des risques, et son adjoint, M. Olivier LEVILLAIN, ingénieur des mines, chef du département risques chroniques ;
- Mme Irène ALFONSI, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, adjointe au chef du département risques chroniques ;
- Mme Anne PILLON, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, cheffe du département risques accidentels du service prévention des risques, et M. Vincent PIERRON, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, adjoint à la cheffe du département risques accidentels ;
- Mme Marion RAFALOVITCH, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, cheffe du département risques naturels du service prévention des risques ;
- Mme Agnès COURET, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, chef de l'unité départementale de la Seine-et-Marne, et son adjointe Mme Kim LOISELEUR, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines .

#### **Article 11**

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs à la police de l'eau, des milieux aquatiques et de la pêche et relevant des rubriques M 1 et M 2 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé à :

- Mme Isabelle KAMIL, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du service politiques et police de l'eau, et ses adjoints M. Laurent TELLECHEA ingénieur des travaux publics de l'État hors classe, Mme Marine RENAUDIN, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, responsable du département instruction et loi sur l'eau ;
- Mme Véronique NICOLAS, ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, adjointe à la responsable du département instruction loi sur l'eau du service politiques et police de l'eau ;
- Mme Michelle BROSSEAU, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines responsable du département assainissement du service politiques et police de l'eau, et son adjointe Mme Florence CHEREAU, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines ;
- Mme Chloé CANUEL, ingénieure des travaux publics de l'État, cheffe de l'unité Marne Seine Amont au département instruction loi sur l'eau du service politiques et police de l'eau ;
- Mme Élise DELGOULET, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, responsable du département ressource et milieux aquatiques du service politiques et police de l'eau, et son adjointe Mme Joanna BRUNELLE, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État.

#### **Article 12**

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs à la protection des espèces de faune et flore sauvage menacées et du patrimoine naturel et relevant des rubriques N 1 à N 4 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé à :

- Mme Lucile RAMBAUD, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du service nature et paysage, et son adjoint, M. Robert SCHOEN, ingénieur en chef des ponts, des eaux

- et des forêts ;
- M. Stéphane LUCET, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, responsable du département espaces naturels du service nature et paysage, et son adjoint M. Antoine LOMBARD, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement ;
- M. Bastien MOREIRA-PELLET, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, responsable du département faune et flore sauvages du service nature et paysage, et son adjointe, Mme Claire MAYET, secrétaire administrative de classe exceptionnelle ;
- et uniquement pour la rubrique N1, M. Dilipp SANDOU, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, coordinateur référent du pôle « convention de Washington » du département faune et flore sauvages du service nature et paysage, et son adjoint M. Fabrice ROUSSEAU, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure.

### **Article 13**

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs à la publicité, aux enseignes et préenseignes et relevant des rubriques O 1 à O 3.1 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé à :

- Mme Muriel BENSAID, attachée d'administration de l'État hors classe, cheffe du service aménagement durable, et son adjointe, Mme Ghislaine BORDES, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts ;
- Mme Emma DOUSSET, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, cheffe du département planification et territoires, et son adjointe, Mme Sarah LIMMACHER, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts ;
- Mme Christelle MAUGER-CHHOR, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État, cheffe de l'unité réglementation de l'urbanisme et de la publicité extérieure.

### **Article 14**

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux autorisations environnementales et relevant de la rubrique P 1 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé à :

- Mme Isabelle KAMIL, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du service politiques et police de l'eau, et ses adjoints M. Laurent TELLECHEA, ingénieur des travaux publics de l'État hors classe et Mme Marine RENAUDIN, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, responsable du département instruction loi sur l'eau ;
- Mme Isabelle SATIN, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, chef du service risques et installations classées de l'unité départementale du Val-de-Marne ;
- M. Félix BOILEVE, ingénieur des mines, chef du service prévention des risques, et son adjoint M. Olivier LEVILLAIN, ingénieur des mines, chef du département risques chroniques ;
- Mme Marion RAFALOVITCH, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, responsable du département risques naturels du service prévention des risques ;
- Mme Irène ALFONSI, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, adjointe au chef du département risques chroniques ;
- Mme Anne PILLON, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, responsable du département risques accidentels du service prévention des risques, et son adjoint M. Vincent PIERRON, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, adjoint à la cheffe du département risques accidentels.

### **Article 15**

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux évaluations environnementales et relevant de la rubrique Q 1 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé à :

- Mme Isabelle SATIN, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, chef du service



- risques et installations classées de l'unité départementale du Val-de-Marne ;
- M. Félix BOILEVE, ingénieur des mines, chef du service prévention des risques, et son adjoint, M. Olivier LEVILLAIN, ingénieur des mines, chef du département risques chroniques ;
  - Mme Marion RAFALOVITCH, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, responsable du département risques naturels du service prévention des risques, et ses adjointes Mme Claire SAURON, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'Etat, adjointe à la cheffe du département risques naturels et Mme Laurence BALMES, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, adjointe à la cheffe du département risques naturels.
  - Irène ALFONSI, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, adjointe au chef du département risques chroniques;
  - Mme Anne PILLON, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, responsable du département risques accidentels du service prévention des risques, et son adjoint M. Vincent PIERRON, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, adjoint à la cheffe du département risques accidentels
  - M. Enrique PORTOLA, ingénieur des travaux publics de l'État hors classe, chef du service connaissance et développement durable, et son adjointe Mme Anastasia WOLFF, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts ;
  - M. François BELBEZET, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, responsable du département évaluation environnementale du service connaissance et développement durable.

#### **Article 16**

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux contrôles de la sécurité des ouvrages hydrauliques et relevant de la rubrique R 1 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé à :

- M. Félix BOILEVE, ingénieur des mines, chef du service prévention des risques, et son adjoint, M. Olivier LEVILLAIN, ingénieur des mines, chef du département risques chroniques ;
- Mme Marion RAFALOVITCH, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, responsable du département risques naturels du service prévention des risques, et ses adjointes Mme Claire SAURON, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'Etat, adjointe à la cheffe du département risques naturels et Mme Laurence BALMES, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, adjointe à la cheffe du département risques naturels.

#### **Article 17**

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs aux risques naturels et relevant des rubriques S 1 et S 2 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé à :

- M. Félix BOILEVE, ingénieur des mines, chef du service prévention des risques, et son adjoint, M. Olivier LEVILLAIN, ingénieur des mines, chef du département risques chroniques ;
- Mme Marion RAFALOVITCH, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, responsable du département risques naturels du service prévention des risques, et ses adjointes Mme Claire SAURON, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'Etat, adjointe à la cheffe du département risques naturels et Mme Laurence BALMES, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, adjointe à la cheffe du département risques naturels.

#### **Article 18**

Subdélégation est donnée à l'effet de signer tous actes, arrêtés et décisions relatifs à la géothermie

et relevant des rubriques T 1 et T 2 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2021-1098 du 30 mars 2021 susvisé à :

- M. Thomas BOUYER, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du service énergie et bâtiment ;
- M. Baptiste LORENZI, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef-adjoint du service énergie et bâtiment ;
- M. Vincent PAVARD, architecte urbaniste de l'État, chef-adjoint du service énergie et bâtiment ;
- Mme Manon HAMELIN-KOVARSKI, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts, cheffe du département climat-air-énergie.

#### **Article 19**

En cas d'absence ou d'empêchement des agents désignés aux articles 2 à 5 de la présente décision, la subdélégation de signature qui leur est confiée, sera exercée par l'agent chargé de leur intérim par décision du directeur de l'unité départementale du Val-de-Marne.

#### **Article 20**

La décision n° DRIEAT-IDF-2021-0010 du 7 avril 2021 portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France est abrogée.

#### **Article 21**

La secrétaire générale de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne.

Fait à Paris, le 3 septembre 2021

La directrice régionale et interdépartementale  
de l'environnement, de l'aménagement et des  
transports d'Île-de-France

*signé*

Emmanuelle GAY



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'Environnement, de l'Aménagement  
et des Transports d'Île-de-France**

## **ARRÊTÉ DRIEAT IdF n°2021-0601**

Portant réglementation temporaire de la circulation sur la bretelle de l'autoroute A4, sens Province-Paris, en direction de Paris centre, sur le territoire de la commune de Charenton-le-Pont, dans le cadre de la manifestation sportive du semi-marathon de Paris du 05 septembre 2021.

### **La Préfète du Val-De-Marne**

Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code de justice administrative ;

**Vu** le code de la route ;

**Vu** le code de la sécurité intérieure ;

**Vu** le code de la voirie routière ;

**Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 (modifié) relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**Vu** le décret n° 2009-615 du 03 juin 2009 modifié, fixant la liste des routes à grande circulation ;

**Vu** le décret du 10 février 2021 portant nomination de Madame Sophie Thibault en qualité de préfète du Val-de-Marne (hors classe) ;

**Vu** l'ordonnance générale du 1er juin 1969 réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique toujours en vigueur dans le Val-de-Marne ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 (modifié) relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ;

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 07 juin 1977 et ses annexes ;

**Vu** le décret du n°2021-261 du 10 mars 2021 relatif à la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 12 mars 2021 portant nomination de Madame Emmanuelle Gay en qualité de directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2021-1098 du 30 mars 2021 de la préfète du Val-de-Marne portant délégation de signature à Madame Emmanuelle Gay, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, en matière administrative ;

**Vu** la décision DRIEAT-IdF n°2021-0403 du 23 juillet 2021 de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France portant subdélégation de signature en matière administrative ;

**Vu** la note du 08 décembre 2020, de la ministre de la transition écologique en charge des transports, fixant le calendrier des « jours hors chantiers » de l'année 2021 et du mois de janvier 2022 ;

**Vu** la demande de la préfecture de police de Paris du 26/08/2021 ;

**Vu** l'avis de monsieur le directeur territorial de la sécurité de proximité du Val-de-Marne du 27/08/2021 ;

**Vu** l'avis du commandant de l'unité autoroutière de la C.R.S. Est du 27/08/2021;

**Vu** l'avis du directeur des routes Île-de-France du 27/08/2021 ;

**Considérant** que pour assurer la sécurité des usagers de la voie publique et des intervenants lors du 28<sup>ème</sup> semi-marathon de Paris du 05 septembre 2021, il y a lieu de réglementer la circulation sur la bretelle de l'autoroute A4, sens province-Paris en direction de Paris centre ;

**Considérant** que l'A4 est classée dans la nomenclature des voies à grande circulation ;

**Sur proposition** de la directrice régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France ;

## **ARRÊTE**

### **Article 1**

Dans le cadre de la manifestation sportive du semi-marathon 2021 de Paris qui se déroule le dimanche 05 septembre 2021 :

- La bretelle de l'autoroute A4, sens province-Paris en direction de Paris centre, est fermée à la circulation le dimanche 05 septembre 2021, de 07h30 à 15h00.
- Les usagers peuvent emprunter les accès au boulevard périphérique ou prendre une autre direction au niveau de l'échangeur de Bercy.

## **Article 2**

La signalisation temporaire doit être conforme à l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes, à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et aux manuels du chef de chantier.

L'Arrondissement de Gestion et d'Exploitation de la Route Est (AGER-E), Unité d'Exploitation de la Route de Champigny (UER/CEI de Champigny) de la DRIEAT/DIRIF assure la mise en place, la surveillance et l'enlèvement des fermetures autoroutières et autres bretelles associées pour cette opération.

L'opérateur sécurité trafic du poste de contrôle tunnels et trafic (PCTT-EST) supervisera cet évènement : téléphone du contact :01 49 83 01 17

## **Article 3**

Les infractions au présent arrêté sont constatées par procès-verbaux et transmis aux tribunaux compétents. Ils peuvent donner lieu à engagement de poursuites, conformément aux dispositions du Livre I du code de la route .

## **Article 4**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Il peut également, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours hiérarchique. Les recours gracieux ou hiérarchique prolongent le délai de recours contentieux qui doit alors être exercé dans les deux mois suivant la décision explicite ou implicite de l'autorité compétente, le silence de l'administration pendant un délai de deux mois suivant la réception d'un recours administratif valant décision implicite de rejet

## **Article 5**

Madame la secrétaire générale de la préfecture du Val-de-Marne ;  
Monsieur le directeur territorial de la sécurité de proximité du Val-de-Marne ;  
Monsieur le directeur des routes d'Île-de-France,  
Monsieur Le commandant de la compagnie républicaine de sécurité autoroutière Est Île-de-France,

Fait à Paris, le 31/08/2021

Pour la Préfète du Val-de-Marne  
et par délégation  
L'adjoint à la cheffe du Département Sécurité,  
Éducation et Circulation Routières

René ALBERTI



# PRÉFET DU VAL- DE-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

## ARRETE N° 2021- 03104

### Fixant la liste départementale des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales

**La Préfète du Val-de-Marne  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

- VU la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs ;
- VU le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 471-2, L.472-1 et L.474-1 ;
- VU l'arrêté n° 2020-3253 du 30 octobre 2020 fixant la liste départementale des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales ;
- VU l'arrêté n° 2021-00246 du 1er février 2021 portant déclaration de l'activité d'une préposée d'établissement en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs pour les Hôpitaux de Saint-Maurice ;
- VU l'arrêté n° 2021-00247 du 1er février 2021 portant déclaration de l'activité d'une préposée d'établissement en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs pour les Hôpitaux de Saint-Maurice ;
- VU l'arrêté interministériel du 25 mars 2021 nommant Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France à compter du 1er avril 2021 ;
- VU l'arrêté interministériel en date du 29 mars 2021 nommant Monsieur Didier TILLET, directeur régional adjoint, directeur de l'unité du Val-de-Marne à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 75-2021-03-30-00003 du 30 mars 2021 portant organisation de la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail, et des solidarités d'Île-de-France ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2021-1135 du 31 mars 2021 par lequel la Préfète du Val de Marne délègue sa signature à Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France ;



# PRÉFET DU VAL- DE-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

VU la correspondance en date du 23 juin 2021 du Procureur de République de Bordeaux confirmant le décès de Madame Dolorès EXPOSITO survenu le 18 juin 201 ;

VU l'arrêté n° 2021-02605 du 13 juillet 2021 portant déclaration de l'activité d'une préposée d'établissement en qualité de mandataire judiciaire pour l'Hôpital Paul BROUSSE ;

VU la décision n° 2021-90 du 28 juillet 2021 portant subdélégation de signature de Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France aux agents de l'unité départementale du Val de Marne ;

VU l'arrêté n° 2021-02804 du 29 juillet 2021 portant retrait de l'agrément de Monsieur Olivier ESCUDIE, valant radiation de la liste départementale des mandataires judiciaires à la protection des majeurs ;

**SUR PROPOSITION** du Directeur Régional et Interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail, et des solidarités d'Île-de-France ;

## ARRETE :

### **ARTICLE 1 :**

L'arrêté n° 2020-3253 du 30 octobre 2020 fixant la liste départementale des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales est abrogé.

### **ARTICLE 2 :**

La liste des personnes habilitées pour être désignées en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs par les juges des contentieux de la protection du Tribunal Judiciaire de Créteil et de ses tribunaux de proximité, pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la **tutelle, de la curatelle ou du mandat spécial** auquel il peut être recouru dans le cadre de la sauvegarde de justice est établie ainsi qu'il suit:

#### 1. **Personnes morales gestionnaires de services :**

- **Association Tutélaire du Val-de-Marne (ATVM)**  
3 avenue Faidherbe  
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
  
- **Association Tutélaire de la Fédération Protestante des Œuvres (A.T.F.P.O)**  
Siège :  
40 rue de la Plaine  
75020 PARIS  
  
Antenne du Val-de-Marne :  
30 avenue de la France Libre  
94000 CRETEIL
  
- **Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne (UDAF 94)**



# PRÉFET DU VAL- DE-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

4A, Boulevard de la Gare  
94475 BOISSY SAINT LEGER CEDEX

## 2. Personnes physiques exerçant à titre individuel :

- Mr Georges **AGASTIN** – BP 60084 – 94371 SUCY-EN-BRIE CEDEX
- Mme Sylvaine **ALLEGRE** – BP 50031 – 94221 CHARENTON LE PONT CEDEX
- Mme Magdalena **AMOURETTI** - BP 26 - 94411 SAINT-MAURICE CEDEX
- Mme Fadila **ATTAIAA** - BP 70010 - 94111 ARCUEIL
- Mme Hélène **BEAUFILS** - BP 32 - 92312 SEVRES CEDEX
- Mme Marie-Christine **BEL** - BP 20049 - 94353 VILLIERS SUR MARNE CEDEX
- Mme Sabrina **BENITAH** - 90 rue Nationale -75013 PARIS
- Mme Laurence **BRAMSEN** - BP 30012 – 75960 PARIS CEDEX 20
- Mme Carole **BOISDRON** – 43 rue Alexandre BICKART - 77500 CHELLES
- Mr Marc **CARLTON** - BP 05 - 94001 CRETEIL CEDEX
- Mme Virginie **CHABOD-COUSTILLAS** – 204 avenue RAVERA - 92220 BAGNEUX
- Mr Pierre-Henri **CHAIX** - BP 90028 - 94420 LE PLESSIS TREVISE
- Mme Nathalie **CEDOLIN** - BP 3 - 77169 BOISSY LE CHATEL
- Mlle Stéphanie **CINTRAT** - 21/23 rue Bargue - 75015 PARIS
- Mme Yahel **CREANGE** - BP 8 - 94171 LE PERREUX SUR MARNE CEDEX
- Mme Virginie **DELASALLE** - BP 26 - 94221 CHARENTON LE PONT CEDEX
- Mme Liliane **DEQUAIRE** - BP 72 - 92803 PUTEAUX CEDEX
- Mme Rosane **DESRUES** - BP 57 - 77706 MARNE LA VALLEE CEDEX 4
- Mme Fatmata **DIALLO** - BP 40033 - 94471 BOISSY-SAINT-LEGER CEDEX
- Mme Isabel **DIEHL** - BP 005 - 94321 THIAIS CEDEX
- Mme Mirella **DRAGONI SALVAGGIO** - 9/11 rue des Cours Neuves - 77135 PONTCARRE
- Mme Catherine **DUFOUR TISSEUIL** - 120 Rue d'Assas - 75006 PARIS
- Mme Hélène **DUMORTIER** - BP 3 - 77169 BOISSY LE CHATEL
- Mme Delphine **ESNOS** - BP 03 - 94301 VINCENNES CEDEX
- Mme Anisette **FERREIRA** - BP 30313 -94501 CHAMPIGNY SUR MARNE CEDEX
- Mr Roosevelt **FRANCK** - BP 352 - 94700 MAISONS - ALFORT
- Mr Jacques **FUSTER** - BP 40026 - 94001 CRETEIL CEDEX
- Mme Maud **GAUCHER** - BP 126 - 94101 SAINT MAUR DES FOSSES CEDEX
- Mme Camille **GOUTMANN** – BP 80112 - 94223 CHARENTON LE PONT CEDEX
- Mme Claudine **LARRAMENDY** - BP 37 - 94141 ALFORTVILLE CEDEX

Tél. : 01.49.56.28.00

Unité Départementale du Val-de-Marne

Immeuble « Le Pascal », Avenue du Général de Gaulle CS 90043 94046 CRETEIL Cedex

<http://idf.drieets.gouv.fr/>





# PRÉFET DU VAL- DE-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

- Mme Blandine **LE GOFF** - BP 40 106 - 94101 SANT MAUR DES FOSSES  
CEDEX
- Mme Michèle **LEVY AMAR** - BP 50008 - 75921 PARIS CEDEX 19
  - Mme Véronique **MARCILLE** - Pépinière Descartes, 22 rue Descartes - 94450 LIMEIL- BREVANNES
  - Mr Arnaud **MASSONNEAU** - 11 rue Paul Chatrousse – 92200 NEUILLY SUR SEINE
  - Mr Grégory **MIGNE** - BP 6 - 94430 CHENNEVIERES CEDEX
  - Mr Pierre **MOURLAN** - 70 avenue du Général de Gaulle 94022 CRETEIL CEDEX
  - Mme Rita **PARDO BENAMRAM** - BP 20091 - 94123 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX
  - Mme Anne-Claire **PELLETIER** - BP 50331 94340 - JOINVILLE LE PONT CEDEX
  - Mr Frédéric **PIRLOT** - BP 3 - 94731 NOGENT SUR MARNE CEDEX
  - Mme Monique **PRUDET** - 4 bis Rue de Paris - 94470 BOISSY ST LEGER
  - Mme Julie **RENAUT** - BP 29 - 77170 BRIE-COMTE-ROBERT PDC
  - Mme Dorothee **RUMIER-LEJAY** - BP 90014 -94433 CHENNEVIERES SUR MARNE
  - Mr Jean-François **SADIER** - BP 60312 - 94230 CACHAN
  - Mme Alexia **SIGER** - BP 70002 - 75560 PARIS CEDEX 12
  - Mme Betty **TUFFERY** - BP 42 - 94161 SAINT MANDE CEDEX
  - Mme Suzanne **VISCARD-ROGAUME** - BP 1 - 77170 SERVON
  - Mme Sylvie **WALTER** – BP 278 -91542 MENNECY CESEX

### 3. Personnes physiques et services préposés d'établissement :

- Mme Nathalie **AUDO**, préposée de l'hôpital Paul BROUSSE - 12 avenue Paul Vaillant Couturier - 94804 VILLEJUIF CEDEX
- Mme Sylvie **CAPILLON**, préposée de l'Hôpital Charles FOIX – 7 avenue de la République – 94 205 IVRY SUR SEINE CEDEX 5
- Mme Stéphanie **COLAS**, préposée des Hôpitaux Universitaires Paris Sud : Antoine Bécclère-, Kremlin-Bicêtre et Paul BROUSSE - 12 avenue Paul Vaillant Couturier - 94804 VILLEJUIF CEDEX
- Mme Clémence **DREUX**, préposée des établissements suivants :
  - le Centre Hospitalier Les MURETS - 17 rue du Général Leclerc - 94510 LA QUEUE EN BRIE:
  - les Hôpitaux de Saint-Maurice - 12-14 rue du Val d'Osne - 94410 SAINT-AURICE
- Mme Céline **GELLY**, préposée de l'Hôpital Emile ROUX, 1 avenue de Verdun - 94450 LIMEIL-BREVANNES
- Mme Olga Maria **LEDRU**, préposée du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Les EHPAD Publics du Val de Marne » - 53 rue de Torcy 94120 FONTENAY SOUS BOIS, qui regroupe les établissements suivants :



# PRÉFET DU VAL- DE-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités**

- La Fondation Favier, Etablissement public d'hébergement pour personnes âgées regroupant les établissements suivants :
    - Fondation Favier du Val-de-Marne, 1 à 5, rue du 136<sup>ème</sup> de ligne - 94360 Bry sur Marne – tél. 01 49 83 47 00
    - Fondation Lepoutre, 5 rue Emile Zola - 94130 Nogent sur Marne - tél 01 45 14 31 00
    - Pôle Gérontologique Le Chemin Vert, 7 rue Condorcet -94880 NOISEAU – tél. 01 56 74 10 80
    - Résidence d'Amboile, 26 rue de Provins - 94490 Ormesson sur Marne – tél. 01 58 08 94 00
  - La Maison de Retraite Intercommunale de Fontenay-sous-Bois regroupant les établissements suivants :
    - La Dame Blanche, 45 avenue de la Dame Blanche - 94120 Fontenay-sous-Bois – tél.01 43.94.62.00
    - Hector Malo, 74 avenue de Stalingrad - 94120 FONTENAY SOUS BOIS, tél. 01 41 95 41 00
    - Résidence Les Murs à pêches, 196 bis rue de Rosny - 93100 MONTREUIL SOUS BOIS – tél. 01 49 74 45 00
    - Résidence La Seigneurie, 57 rue du Commandant Mouchotte- 94160 SAINT MANDE, tél. 01 58 08 94 00
  - Le Grand Age / Les EHPAD d'Alfortville, regroupant les établissements suivants :
    - site de gérontologie Raymonde Olivier Valibouse, place du 11 novembre 1918 – 94140 ALFORTVILLE - tél : 01 53 48 55 00
    - site du Grand Age - Bonheur, 50 impasse du Groupe Manouchian - 94140 Alfortville tél 01 45 18 88 00
    - site du Grand Age – MAPA - 67, Rue Louis Blanc - 94140 Alfortville - tél : 01 49 60 87 22
  - L'EHPAD Les Lilas « Résidence les Lilas », domicilié 70 rue des Carrières - 94400 Vitry sur Seine, tél : 01 49 60 87 22
  - La Fondation Gourlet Bontemps - 117 avenue du 8 mai 1945 - 94170 Le Perreux sur Marne tél : 01 43 24 25 02.
- Mmes Mirabelle **PAYET** et Izabela **URBAN**, préposées du Groupe Hospitalier Paul GUIRAUD - 54 avenue de la République 94806 VILLEJUIF CEDEX
  - Mr Olivier **RUSAK**, préposé des Hôpitaux de Saint Maurice - 12-14 avenue du Val d'Osne – 94410 SAINT-MAURICE

## **ARTICLE 3 :**

La liste des personnes habilitées pour être désignées en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs par les juges des contentieux de la protection du tribunal Judiciaire de Créteil et de ses tribunaux de proximité, pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de **la mesure d'accompagnement judiciaire** est établie ainsi qu'il suit :

### **Personnes morales gestionnaires de services :**

Tél. : 01.49.56.28.00  
Unité Départementale du Val-de-Marne  
Immeuble « Le Pascal », Avenue du Général de Gaulle CS 90043 94046 CRETEIL Cedex  
<http://idf.drieets.gouv.fr/>



# PRÉFET DU VAL- DE-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

- **Association Tutélaire du Val-de-Marne (ATVM)**  
3, avenue Faidherbe  
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
- **Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne (UDAF 94)**  
4A, Boulevard de la Gare  
94475 BOISSY SAINT LEGER CEDEX
- **Association Tutélaire de la Fédération Protestante des Œuvres (A.T.F.P.O)**  
Siège :  
40 rue de la Plaine  
75020 PARIS  
  
Antenne du Val-de-Marne :  
30 avenue de la France Libre  
94000 CRETEIL

## **ARTICLE 4 :**

La liste des personnes habilitées pour être désignées en qualité de **délégué aux prestations familiales** par les juges des enfants du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, pour exercer les mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial, est établie ainsi qu'il suit:

### **Personnes morales gestionnaires de services :**

- **Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne (UDAF 94)**  
4A, Boulevard de la Gare  
94475 BOISSY SAINT LEGER CEDEX

## **ARTICLE 5 :**

Une copie du présent arrêté sera notifiée :

- au Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL ;
- aux juges des Contentieux de la Protection relevant du ressort du Tribunal Judiciaire de CRETEIL et de ses tribunaux de proximité ;
- aux intéressés ;

## **ARTICLE 6 :**

Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture du Val-de-Marne et Monsieur le Directeur Régional adjoint,



# PRÉFET DU VAL- DE-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités**

Directeur de l'Unité Départementale du Val-de-Marne de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 26 août 2021

Pour la préfète,  
Le Directeur régional et interdépartemental adjoint,  
Directeur de l'Unité Départementale du Val-de-Marne

Didier TILLET



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE ET  
INTERDEPARTEMENTALE DE  
L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU  
TRAVAIL ET DES SOLIDARITES**

Inspection du travail

Section centrale travail du Val de Marne

**Arrêté n°2021/03153  
Portant acceptation de la demande de  
dérogation à la règle du repos dominical,  
présentée par La Caisse d'Allocations Familiales,  
Sise 2 voie Felix EBOUE  
Quartier de l'Echat  
94033 CRETEIL CEDEX**

La Préfète du Val-de-Marne,

**Vu** le code du travail, et notamment ses articles L.3132-1, L.3132-3, L.3132-20 à L.3132-25-4 et R.3132-16 à R.3132-20-1,

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2021/1135 du 31 mars 2021 par lequel la Préfète du Val-de-Marne délègue sa signature à Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France,

**Vu** la décision n°2021-90 du 28 juillet 2021, portant subdélégation de signature de Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France aux agents de l'unité départementale du Val de Marne,

**Vu** la demande de dérogation à la règle du repos dominical du 24 août 2021, présentée par M. Rémi GERVAT, Directeur des Ressources Humaines et des Relations Sociales de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne, sise 2 voie Félix Eboué, 94033 CRETEIL CEDEX pour des opérations de mises à jour des applications informatiques le dimanche 12 septembre 2021,

**Vu** l'avenant du 17 avril 1974 relatif aux conditions de travail et à la classification des emplois du personnel informaticien des services ou centres de traitement de l'information,

**Vu** l'avis favorable du CSE sur la demande de dérogation au travail le dimanche 12 septembre 2021,

**Vu** les attestations de volontariat des salariés concernés,

**Considérant** que l'article L3132-21 du code du travail dispose notamment qu' « *en cas d'urgence dûment justifiée et lorsque le nombre de dimanches pour lesquels l'autorisation prévue au même article L. 3132-20 n'excède pas trois, les avis préalables mentionnés au premier alinéa du présent article ne sont pas requis.* » ;

**Considérant** que la demande vise l'autorisation du travail de 6 salariés le dimanche 12 septembre 2021, soit moins d'un mois après la réception de la demande complète, pour effectuer des missions de tests

Tél. : 01 49 56 28 77

Mèl : idf-ut94.sct@directe.gouv.fr

UD 94 DRIEETS d'Ile-de-France

Immeuble Le Pascal, Avenue du Général de Gaulle, 94046 CRETEIL

<http://idf.drieets.gouv.fr/>

d'applicatifs informatiques ; que donc les conditions mentionnées au deuxième alinéa de l'article L3132-21 du Code du Travail sont remplies ;

**Considérant** que la CAF est chargée d'une mission de service public et ne peut à ce titre interrompre les actions qu'elle déploie en faveur des usagers qu'elle reçoit ;

**Considérant** que les applicatifs informatiques mis en œuvre par la CAF doivent régulièrement être mis à jour ; que des tests métiers vont être réalisés le week-end des 11 et 12 septembre 2021, dans le cadre de la mise en place de la version L2109 cristal/nims/caf.fr ; qu'en cas de la réussite des opérations le samedi, il n'y aura pas de travail le dimanche ; que toutefois, en cas de difficulté, il pourrait être nécessaire de réaliser des opérations le dimanche 12 septembre 2021 ;

**Considérant** que le travail exceptionnel éventuel le dimanche 12 septembre 2021 permettra de réaliser ces opérations de migration informatique, en minimisant la gêne pour le public ;

**Considérant** qu'au moins une des deux conditions fixées par l'article L.3132-20 du Code du Travail pour l'octroi d'une dérogation à la règle du repos dominical est respectée ;

**Considérant** que les salariés volontaires qui travailleraient le dimanche bénéficieront d'un repos compensateur et d'une rémunération au moins égale au double de la rémunération normalement due, en application notamment de l'avenant du 17 avril 1974 ;

## ARRETE

**Article 1** : La dérogation à la règle du repos dominical formulée par la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne, sise 2 voie Félix Eboué, 94033 CRETEIL CEDEX pour la mise en place de la version L2109 cristal/nims/caf.fr , le dimanche 12 septembre 2021, est accordée.

**Article 2** : Cette autorisation ne permet pas de déroger à l'article L. 3132-1 du code du travail qui dispose qu'il est interdit de faire travailler un même salarié plus de six jours par semaine.

**Article 3** : La Secrétaire générale de la préfecture, le directeur de l'unité départementale de la DRIEETS, la directrice territoriale de la sécurité de proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au pétitionnaire et publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Créteil, le 1er septembre 2021,

Pour la Préfète et par délégation,

Le responsable de la SCT

Grégory BONNET

### Voies et délais de recours :

Cet arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours hiérarchique auprès du ministère du travail, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication. L'absence de réponse au terme de 2 mois vaut rejet implicite

- d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de MELUN, 43 rue du Général de Gaulle - 77000 MELUN, dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté ou dans le délai de 2 mois à partir de la réponse de l'administration si un recours hiérarchique a été déposé.

## Délégation du VAL-de-MARNE

---

### PROGRAMME D' ACTIONS 2021



**approuvé par la CLAH du 29/04/2021  
et validé par le délégué de l'Anah dans le département**



## SOMMAIRE

<b>DÉLÉGATION DU VAL-DE-MARNE</b> .....	<b>1</b>
<b>PREAMBULE</b> .....	<b>3</b>
<b>1 – CONTEXTE DU LOGEMENT PRIVÉ DANS LE VAL-DE-MARNE</b> .....	<b>6</b>
<b>2 – CONTEXTE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE</b> .....	<b>7</b>
<b>3 – OBJECTIFS 2021</b> .....	<b>9</b>
3.1 – BILAN 2020.....	9
3.2 – OBJECTIFS 2021.....	9
<b>4 – LA CONTRACTUALISATION AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET EPT : LA LUTTE CONTRE L’HABITAT INDIGNE ET TRÈS DÉGRADÉ</b> .....	<b>11</b>
4.1 – ÉTAT DES LIEUX DES PROGRAMMES EN 2021.....	11
4.2 – PERSPECTIVES DE CONTRACTUALISATION POUR 2021 ET AU-DELÀ.....	13
<b>5 – LES PRIORITÉS D’INTERVENTION ET LES CRITÈRES DE SÉLECTIVITÉ DES PROJETS</b> .....	<b>15</b>
5.1 – LES AIDES AUX SYNDICATS DE COPROPRIÉTAIRES.....	17
5.2 – LES COPROPRIÉTÉS « MIXTES » INCLUANT LA PRÉSENCE DE BAILLEURS SOCIAUX.....	19
5.3 – LE REGISTRE D’IMMATRICULATION DES COPROPRIÉTÉS.....	19
<b>6 – LE DISPOSITIF RELATIF AUX LOYERS CONVENTIONNÉS : LE PLAN « LOGEMENT D’ABORD »</b> .....	<b>21</b>
6.1 – LE CONVENTIONNEMENT DU PARC PRIVÉ.....	22
6.2 – LE DISPOSITIF DE CONVENTIONNEMENT « LOUER ABORDABLE ».....	22
6.3 – LE LOYER INTERMÉDIAIRE.....	24
6.4 – LE LOYER SOCIAL ET LE LOYER TRÈS SOCIAL.....	24
6.5 – LES PRIMES SPÉCIFIQUES POUR LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS.....	25
6.6 – LA LUTTE CONTRE LA VACANCE DES LOGEMENTS.....	25
<b>7 – LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, LES PROGRAMMES « HABITER MIEUX » ET MAPRIMERÉNOV’</b> .....	<b>27</b>
LES POINTS RÉNOVATION INFO-SERVICES (PRIS) OU ESPACES FAIRE.....	31
<b>8 – LES MODALITÉS DE SUIVI, D’ÉVALUATION ET DE RESTITUTION ANNUELLE DES ACTIONS</b> .....	<b>32</b>
<b>9 – ACTIONS D’INFORMATION ET COMMUNICATION</b> .....	<b>32</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>33</b>
ANNEXE 1 : GRILLE DES LOYERS ANAH ET PLAFONDS DE RESSOURCES 2021.....	33
ANNEXE 2 : LISTE ET COORDONNÉES DES POINTS RÉNOVATION INFO-SERVICES ET ESPACES FAIRE.....	33

## PREAMBULE

---

Le Programme d'actions (PA) a pour objectif de présenter les principaux enjeux d'intervention sur l'habitat privé dans le département du Val-de-Marne, de définir une stratégie de développement de l'Anah et de collaboration avec les collectivités locales et de préciser les modalités et les priorités de l'action de la délégation locale.

Le précédent PA de la Délégation locale de l'Anah du Val-de-Marne a été élaboré en application du 1° du I et du II de l'article R. 321-10, du 1° de l'article R.321-10-1 et du 5° du II de l'article R.321-11 du CCH (code de la construction et de l'habitation). Il a été validé lors de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) du 17/09/2020.

Dans la continuité du programme d'actions précédent, le PA 2021 contribue à la mise en œuvre des missions de l'Anah qui restent articulées autour de ses priorités d'intervention, renforcées par la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR);

- la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, en cohérence avec les politiques locales menées dans les plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) et les plans départementaux de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) ainsi que les programmes locaux de l'habitat (PLH). L'articulation des procédures coercitives suivies dans les pôles départementaux de lutte contre l'habitat indigne et des actions incitatives auprès des propriétaires reste essentielle, tant sur le volet travaux que sur le volet foncier ; Les collectivités locales en situation de devoir se substituer aux propriétaires défaillants sont incitées à utiliser les aides de l'Agence ;
- le redressement des copropriétés en difficulté et la prévention de la dégradation des copropriétés fragiles qui doit prendre de l'ampleur avec l'ouverture du programme Habiter Mieux à la rénovation énergétique des copropriétés fragiles. Cette priorité répond à plusieurs enjeux : elle participe dans certains cas à la lutte contre l'habitat indigne et les travaux de redressement peuvent aussi consister à réaliser des travaux de rénovation énergétique qui auront alors comme objectif de réhabiliter durablement le bâti et maîtriser les charges de consommation d'énergie ;
- la lutte contre la précarité énergétique dans le cadre du plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH) avec un objectif au niveau national de 67 000 logements rénovés dans le cadre du programme Habiter Mieux et de MaPrimeRénov'copropriétés, à travers les partenariats avec les collectivités et partenaires locaux, dans le contexte de l'évolution des aides à la rénovation énergétique et de l'accompagnement des ménages et l'accélération de la lutte contre les passoires thermiques, grâce aux bonifications des programmes ;
- l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie pour l'adaptation de leur logement. On recherchera autant que possible à coupler les travaux de rénovation énergétique avec les travaux de maintien à domicile. La bonne performance énergétique de l'habitat est en effet une des conditions du maintien à domicile des personnes âgées ;
- l'accès au logement des personnes en difficulté dans le cadre du plan « logement d'abord » et du plan national de « lutte contre les logements vacants », par la production d'un parc à vocation sociale via l'aide aux propriétaires bailleurs. Le développement d'une offre locative sociale dans le parc privé constitue un enjeu majeur dans le département. Le conventionnement sans travaux (CST) doit permettre de venir compléter l'offre locative nécessaire localement, notamment pour répondre aux objectifs du plan de relance de l'intermédiation locative dans le cadre du plan « Logement d'abord ». Les programmes « Habiter Mieux » et MaPrimeRénov' interviennent également en soutien au développement de cette offre ;
- l'humanisation des structures d'hébergement en lien avec la Fédération des acteurs de la

solidarité (anciennement FNARS), sur la base d'un plan pluriannuel d'intervention.

Priorité sera donnée aux secteurs d'intervention en application des programmes nationaux (Action cœur de Ville, Initiative Copropriété, Logement d'abord, Habiter Mieux, MaPrimeRénov') et des programmes d'initiative locale dans le secteur diffus.

Les orientations générales doivent permettre d'atteindre les objectifs dans la dotation déléguée au département et introduire les régulations nécessaires pour maîtriser les coûts moyens.

D'une manière générale, la délégation locale de l'Anah accompagnera également les collectivités dans la mise en œuvre de ces actions par l'intermédiaire des dispositifs d'ingénierie conclus ou à conclure sur le territoire du Val-de-Marne.

Ce programme d'actions 2021 est le document de référence pour l'attribution des aides à l'amélioration du parc privé sur le territoire du Val-de-Marne.

Il s'articule autour des fiches thématiques suivantes :

1. Contexte du logement privé dans le Val-de-Marne
2. Contexte législatif et réglementaire
3. Bilan 2020 et perspectives 2021
4. La contractualisation avec les collectivités locales et EPT
5. Les priorités d'intervention et les critères de sélectivité des projets
6. Le dispositif relatif aux loyers conventionnés
7. La rénovation énergétique, les programmes « Habiter mieux » et MaPrimeRénov'
8. Les modalités de suivi d'évaluation et de restitution annuelle des actions
9. Actions d'information et communication

Annexes au Programme d'Actions :

- annexe 1 : grille des loyers Anah 2021
- annexe 2 : liste et coordonnées des PRIS et espaces FAIRE

Le régime financier des aides qui seront décidées sur les fondements du programme d'actions restera celui fixé par le conseil d'administration de l'Agence. Les règles particulières au Val-de-Marne seront mises en œuvre après l'avis de la délégation régionale, la validation par la CLAH et le délégué local dans le département, et la publication du programme d'actions au RAA du département.

L'avis préalable de la CLAH est requis avant décision du délégué de l'Agence dans le département dans les cas prévus par l'article R. 321-10 du CCH et le règlement général de l'Agence.

Il s'agit des décisions relatives :

- aux demandes de subvention pour lesquelles le règlement général de l'agence prévoit que l'avis de la commission est requis à savoir les décisions relatives :
- aux demandes concernant l'aide au syndicat des copropriétaires avec cumul d'aide individuelle (aides mixtes) (RGA art 15H / IV) ;
- aux conventions d'opérations importantes de réhabilitation (OIR) (RGA art 7) ;
- à l'aide aux établissements publics d'aménagement intervenant dans le cadre d'un dispositif coordonné et d'un protocole approuvé par le conseil d'administration (RGA art 15 J) ;

La commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH) est composée de représentants de l'État, de propriétaires, de locataires et de personnes qualifiées dans le domaine social et en matière d'habitat. Elle apprécie l'opportunité de la prise en compte des travaux envisagés, en fonction de l'intérêt économique, social ou environnemental du projet et des orientations générales prises par le conseil d'administration de l'Anah.

Les dossiers engagés avant la validation et la publication du PA 2021 seront instruits conformément au PA précédent, à la réglementation Anah en vigueur au moment de leur dépôt et aux orientations régionales pour 2021.

Il est rappelé qu'aucune délégation d'attribution des aides publiques aux collectivités territoriales et à leurs groupements, prévue par l'article 61 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, n'est intervenue sur le département du Val-de-Marne.

Dans une volonté de poursuivre son action d'amélioration du parc de logements privés, l'Anah a engagé une démarche de modernisation de son activité autour de la simplification et la dématérialisation des processus.

Cette démarche, initiée en septembre 2018 dans le Val-de-Marne a pour but de répondre aux attentes exprimées par les bénéficiaires, les collectivités locales, les opérateurs ainsi que les services instructeurs des aides de l'Agence. Elle s'inscrit dans un contexte de hausse importante de logements à rénover, dans le but de répondre à des finalités d'intérêt général que constituent la transition énergétique, la lutte contre le mal logement, et l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

Les objectifs principaux sont :

la simplification de la réglementation, l'harmonisation des pratiques, la réduction des délais de traitement et l'amélioration de la qualité de service rendue aux bénéficiaires. La plateforme en ligne, ouverte dans un premier temps aux propriétaires occupants puis aux copropriétés et enfin aux propriétaires bailleurs, constitue l'un des leviers pour l'atteinte de ces objectifs.

## 1 – Contexte du logement privé dans le Val-de-Marne

---

Ce document n'a pas pour ambition de présenter un état descriptif détaillé du parc de logements privés du département. Il se propose d'en rappeler quelques caractéristiques majeures, illustrant ses spécificités, ses dynamiques et les enjeux d'intervention qui lui sont propres.

La situation du département en quelques chiffres

Le département comptait, en 2015, 562 069 résidences principales (source Filocom 2013).

La part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2013, était de 45,8 %, soit près de 257 449 propriétaires occupants.

Le parc locatif privé représente environ 139 161 logements soit 24,8 % des résidences principales.

La mono propriété collective s'amenuise peu à peu par la mise en copropriété d'un parc souvent en mauvais état.

Données pppi 2016 (filocom 2015)

16 124 logements, soit 3,9 % de l'ensemble des résidences principales, sont « potentiellement indignes » et constituent un potentiel d'intervention de l'Anah sur le territoire du Val-de-Marne. 70,6 % de ces logements sont occupées par des locataires du parc privé.

Les copropriétés

Les copropriétés au nombre de 16 830 et totalisant près de 300 000 logements constituent également un véritable sujet, que ce soit du point de vue de l'observation de la gestion, de la prévention de leur dégradation ou du traitement du bâti lorsque celui-ci s'avère dégradé. On estime à 3 127 le nombre de copropriétés en difficulté ou susceptibles de l'être dans le département (source Filocom 2013).

Le logement énergivore

Dans le Val-de-Marne, 178 841 ménages propriétaires éligibles aux aides de l'Anah (source Filocom 2013) occupent une résidence principale de plus de 15 ans. Il y a là un fort potentiel de rénovation énergétique.

L'habitat dégradé ou indigne

L'article 84 de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion définit l'habitat indigne de la manière suivante « constituent un habitat indigne les locaux ou installations utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé ».

Le Préfet a lancé fin 2008 un plan départemental de lutte contre l'habitat indigne impliquant les services de l'État et les communes, notamment celles dotées de services d'hygiène et de santé (17 communes dans le département).

La DRIHL du Val-de-Marne a poursuivi son action en matière de lutte contre l'habitat indigne en partenariat étroit avec la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI). L'action de l'Anah est au cœur du dispositif incitatif en proposant aux propriétaires, occupants ou bailleurs, des aides financières leur permettant de réaliser les travaux et s'articule étroitement avec cette activité coercitive.

Le traitement des logements indignes correspond au traitement des logements ou immeubles faisant l'objet d'une procédure (arrêté ou injonction) ou d'une grille d'insalubrité établie par les services d'hygiène communaux ou les opérateurs.

Le taux de réalisation reste beaucoup plus faible en ce qui concerne l'habitat très dégradé qui relève de travaux lourds mais non contraints par une procédure administrative.

## 2 – Contexte législatif et réglementaire

---

Plusieurs textes législatifs et réglementaires ont modifié ces dernières années le cadre de référence d'intervention de l'Anah, parmi lesquels :

1. la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement (ENL) ;
2. la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable (DALO) et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale ;
3. l'instruction n° 2007-04 du 31 décembre 2007 relative à l'adaptation des loyers conventionnés ;
4. la mise en place fin 2008 du dispositif d'intermédiation locative « SOLIBAIL » pour inciter les bailleurs à pratiquer un loyer maîtrisé: le conventionnement est rendu financièrement plus attractif par l'adoption de deux mesures; l'une augmentant l'avantage fiscal pour le conventionnement social ou très social (qui passe de 45% à 60%), l'autre créant un nouveau taux à 70% pour la location avec sous-location en zone tendue ;
5. la loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion du 25 mars 2009 ainsi que le plan de relance de l'économie sont venus renforcer et compléter les possibilités d'intervention de l'Anah en faveur de la lutte contre l'habitat indigne ou à destination des personnes défavorisées ;
6. l'instruction du 4 octobre 2010 de la directrice générale relative aux aides de l'Anah octroyées aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs et à certains autres bénéficiaires à compter du 1er janvier 2011 ;
7. l'instruction du 4 juin 2013 relative aux évolutions du régime des aides de l'Anah ;
8. Circulaire du 22 juillet 2013 relative à la territorialisation du plan de rénovation énergétique de l'habitat ;
9. la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR)
10. l'arrêté du 1er août 2014 relatif à la révision du zonage A / B / C
11. le décret n°2014-1102 du 30 septembre 2014 relatif aux plafonds de loyer, de prix et de ressources applicables au logement intermédiaire
12. la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte
13. la loi n° 2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016, instituant un nouveau dispositif de conventionnement
14. l'instruction du 18 janvier 2017 relative à la rénovation énergétique des copropriétés fragiles dans le cadre du programme Habiter Mieux
15. le décret n°2017-831 du 5 mai 2017 relatif à l'organisation et aux aides de l'Anah
16. le décret n°2017-839 du 5 mai 2017 relatif aux conventions portant sur un immeuble ou un logement conclues par l'Agence nationale de l'habitat
17. le décret n° 2019-498 du 22 mai 2019 relatif aux aides de l'Anah.
18. La délibération du Conseil d'administration de l'Anah n° 2019-08 en faveur de la lutte contre l'habitat indigne dans six territoires d'accélération. Mesures prolongées par la délibération n° 2020-14 du 28 février 2020 et délibération n° 2020-60 du CA du 2 décembre 2020.
19. l'arrêté du 3 septembre 2018 portant approbation de modification de l'article 24 du RGA de l'Anah

20. la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN)
21. l'instruction ministérielle du 4 février 2019 sur la mise en œuvre des Opérations de Revitalisation des territoires (ORT)
22. les délibérations du Conseil d'administration de l'Anah du 4 décembre 2019
23. Délibérations du CA de l'Anah du 28 février 2020 sur le programme ETEHC
24. Délibérations du CA de l'Anah du 17 juin 2020 sur les régimes d'aides applicable au dispositif d'intervention immobilière et foncière (DIIF) et de vente d'immeuble à rénover (VIR), sur des expérimentations en faveur de la redynamisation des centres anciens et sur le financement de chefs de projet.
25. Décret n° 2020-1750 du 28 décembre 2020 relatif aux aides de l'Anah
26. Délibérations du CA de l'Anah du 2 décembre 2020 sur MaPrimeRénov Copropriété, Habiter Mieux, les prestations d'ingénierie, l'écrêtement des aides et l'humanisation.

## 3 – Objectifs 2021

### 3.1 – Bilan 2020

Le montant total des aides Anah pour l'année 2020 s'élève à 5 098 648 €.

La consommation des aides Anah aux propriétaires du Val-de-Marne a diminué de 22 % par rapport à l'année précédente, propriétaires occupants, bailleurs et SDC confondus, pour s'établir à 3 449 599 €. L'ingénierie à destination des collectivités a plus que doublé en 2020 pour un montant de 520 299 €, soit 10 % de la consommation totale de l'année.

1 128 750 € ont été affectés à l'humanisation des structures d'hébergement, sur un seul projet.

3 449 599 € de subventions ont été attribuées aux propriétaires tous secteurs confondus, 2 % seulement en secteur programmé et 98 % en secteur diffus. L'année 2020 est marquée par une baisse conséquente du nombre de dossiers tous secteurs confondus (diffus et programmé), ainsi que du nombre de logements aidés.

Les subventions accordées aux propriétaires ont diminué de 85 % en secteur programmé, ce qui peut s'expliquer par la situation de crise sanitaire subie en 2020 et impliquant un report d'AG en copropriétés et de projets travaux.

Le secteur diffus a connu une légère diminution expliquée par un report de projets travaux dus à la crise sanitaire et donc un nombre moins important de logements aidés sur le programme « Habiter Mieux », avec également la disparition du programme Habiter Mieux Agilité par la création de MaPrimeRenov' à destination des propriétaires occupants.

Sur l'ensemble des dispositifs, les aides ont contribué à l'amélioration (parties privatives ou parties communes) de 756 logements contre 2 195 logements en 2019, soit une baisse tout de même significative de 66 %.

Sans surprise, la proportion de dossiers reste plus élevée en secteur diffus (366) qu'en secteur programmé (2) où prévalent généralement les dossiers PB et SDC.

I. CONSOMMATIONS DE CRÉDITS	Année 2020				Année 2019				Evolut° 2020/2019				
	Dotations notifiées	sub / dot	A.E. mises en place	sub/AE	Subventions engagées	Dotations notifiées	sub / dot	A.E. mises en place	sub/AE	Subventions engagées	dot	AE	sub
<b>Consommations de crédits Anah</b>	<b>5 655 488</b>	90 %	<b>5 098 648</b>	100 %	<b>5 098 648</b>	<b>4 770 063</b>	100 %	<b>4 769 689</b>	100 %	<b>4 769 689</b>	<b>+19 %</b>	<b>+7 %</b>	<b>+7 %</b>
Dossiers de subv° aux propriétaires	4 526 738	76 %	3 969 898		3 449 599	4 650 063	95 %	4 649 689		4 406 542	-3 %	-15 %	-22 %
Ingénierie					520 299					243 147			+114 %
Humanisation	1 128 750	100 %	1 128 750		1 128 750	120 000	100 %	120 000		120 000	+841 %	+841 %	+841 %
Résorption de l'Habitat Insalubre													

### 3.2 – Objectifs 2021

Le Programme d'actions de la délégation Anah du Val-de-Marne se recentre sur les priorités définies dans la circulaire Anah C2021-01 relative aux orientations pour la programmation des actions et des crédits Anah.

Les interventions de l'Anah pour 2021 s'articulent ainsi autour des priorités suivantes :

- La lutte contre la précarité énergétique : Atteindre l'objectif de 67 000 logements rénovés dans le cadre du programme Habiter Mieux et de MaPrimeRénov'copropriétés.
- La lutte contre les fractures territoriales : Action Coeur de Ville et Petites Villes de Demain
- La lutte contre les fractures sociales : LHI, programme « Autonomie », plan « Logement d'abord »
  - lutte contre l'habitat indigne et très dégradé
  - le maintien à domicile des logements pour les personnes âgées ou en situation de handicap
  - le plan « Logement d'abord » et le plan national de lutte contre les logements vacants
- La prévention et le redressement des copropriétés : Plan « Initiative Copropriétés »
- L'ingénierie



Les priorités d'intervention spécifiques au Val-de-Marne sont définies dans la fiche 5 du Programme d'actions.

La dotation initiale Anah pour l'année 2021 est de 15 264 613 € dont 14 648 352 € d'aide aux travaux et 616 262 € d'aide à l'ingénierie.

Cette dotation initiale représente 8 % des 178 M€ attribués en 2021 à la région Île-de-France.

Les objectifs proposés en 2021 pour la délégation, en nombre de logements aidés, sont les suivants :

PO LHI/TD		PB		PO énergie Habiter Mieux	
Réalisé 2020	Objectif 2021	Réalisé 2020	Objectif 2021	Réalisé 2020	Objectif 2021
5	9	13/IML8	8/IML11	211	130
Logts en Copropriétés dégradées		PO autonomie		Logts MPR Copropriétés saines	
Réalisé 2020	Objectif 2021	Réalisé 2020	Objectif 2021	Réalisé 2020	Objectif 2021
138	491	65	80		500
Logts MPR Copropriétés fragiles		LHI = logement indigne		TD = très dégradé	
Réalisé 2020 = 191 Objectif 2021 = 761					

Il est possible de prévoir une fongibilité des objectifs relatifs au traitement de l'habitat indigne et très dégradé entre propriétaire occupant (PO) et propriétaire bailleur (PB) pour permettre une approche transversale de l'intervention à destination de l'habitat indigne.

## **4 – La contractualisation avec les collectivités locales et EPT : la lutte contre l’habitat indigne et très dégradé.**

---

Les opérations programmées proposent un cadre privilégié d'intervention de l'ensemble des partenaires autour d'un même projet d'action et contribuent à déclencher une dynamique permettant de traiter les problématiques liées à l'habitat privé sur un territoire.

La contractualisation est un facteur indispensable de réussite du programme d'actions de l'Anah par l'implication forte des collectivités locales : objectifs communs, aides aux travaux, pilotage de l'ingénierie.

Une articulation efficace entre les actions incitatives et coercitives constitue un enjeu fort de l'intervention de l'Anah dans les opérations programmées, dédiées à la lutte contre l'habitat indigne.

La délégation locale s'attache à définir, conjointement avec les collectivités locales et l'Agence régionale de santé, une articulation efficace entre ces deux types d'action. Il s'agit notamment de s'appuyer sur les dispositions de la loi ALUR et de construire un partenariat renforcé dans le cadre du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne entre les acteurs locaux en définissant le rôle de chacun dans les processus de prise de décision concernant les mesures de police.

Eu égard à l'essor des dispositifs, doivent être garantis en priorité les financements de l'ingénierie relative :

- aux opérations programmées relevant des programmes nationaux : chefs de projet, études pré-opérationnelles, ingénierie pour les copropriétés en difficultés (portage ciblé, GUP), suivi-animation.
- aux opérations programmées complexes nécessitant un chef de projet.

A cette fin, une optimisation de l'enveloppe financière d'ingénierie sera recherchée.

Le développement de dispositifs d'observation et de prévention sera mis en œuvre à travers :

- Les outils de Veille et Observation des Copropriétés (VOC)
- Les dispositifs d'accompagnement et de prévention des copropriétés fragiles (POPAC)
- Le développement de l'offre MaPrimeRénov' Copropriété fragile pour lutter contre la précarité énergétique.

Le 8 février 2019, les ministres du logement et de la justice ont signé une circulaire pour renforcer la lutte contre l'habitat indigne avec 6 départements désignés "territoires d'accélération", dont le département du Val-de-Marne.

Parmi les mesures de renforcement, le territoire a pu bénéficier de mesures exceptionnelles pour faciliter et accélérer le traitement de l'habitat indigne pour les années 2019 et 2020.

Ces mesures expérimentales ont été adoptées par le conseil d'administration de l'Anah et reconduites pour l'année 2021. Elles s'appliquent aux dossiers de demande d'aides engagés à compter de la date d'entrée en vigueur de la délibération, soit depuis le 15 avril 2019. Elles prévoient :

Pour le volet incitatif sur les travaux de sécurité, salubrité, logement indigne et très dégradé :

Subvention travaux majorée de 20 points pour les dossiers de propriétaires occupants

Subvention travaux majorée de 15 points pour les dossiers de propriétaires bailleurs (y compris la dégradation moyenne)

Pour le volet coercitif sur les travaux d'office menés par les collectivités en application des pouvoirs de police financés habituellement par l'Anah (pour rappel, les arrêtés d'insalubrité remédiable, les équipements communs, les arrêtés de péril ordinaire, les injonctions plomb) :

Financement à 100% des travaux d'office réalisés par la collectivité, sans plafond

Possibilité de verser une avance à la collectivité, dans la limite de 40% du montant des travaux et dans un plafond de 300.000 €.

### **4.1 – État des lieux des programmes en 2021**

## **OPAH Classiques :**

L'OPAH sur le quartier Dodun à Maisons-Alfort a démarré en février 2016 et se termine en février 2021.

Suite au comité de pilotage du 21 juin 2017, la délégation locale et la délégation régionale de l'Anah, ont validé le principe d'intégrer au volet copropriétés de la convention un volet copropriétés dégradées, par voie d'avenant. Le volet copropriétés dégradées de l'OPAH permet d'accompagner plus fortement les copropriétés et vise à remédier aux dysfonctionnements non identifiés au moment de l'étude, tant sur le plan de la gestion que sur celui du bâti. L'engagement des travaux nécessaires et leur pérennisation ne sont possibles que par un accompagnement social, technique et financier renforcé.

## **OPAH Copropriétés Dégradées :**

La ville de Vitry-sur-Seine a lancé en mai 2017 une OPAH CD sur 5 ans. Ce dispositif doit permettre d'intervenir sur 15 adresses (totalisant 167 logements) avec une action thématique ciblée sur la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique. Il s'inscrit dans une stratégie d'intervention globale mise en œuvre par la ville pour répondre aux problématiques identifiées dans son programme local de l'habitat en matière d'habitat privé. Les premiers dossiers travaux de réhabilitation n'ont pu être déposés qu'en 2020.

La ville d'Ivry-sur-Seine a lancé en juin 2018 l'OPAH copropriété RASPAIL : dans une logique d'intervenir en amont, la copropriété Ivry-Raspail a fait l'objet d'une attention particulière ces dernières années. Cet ensemble immobilier composé de 3 bâtiments et 402 logements, est situé dans un quartier à fort enjeu urbain et au cœur d'un secteur en pleine rénovation, objet d'une importante intervention des pouvoirs publics. La dégradation physique observable des bâtiments ainsi que les ventes régulières de logements de la copropriété ont été les premiers signaux d'alerte. Une rénovation de l'enveloppe du bâti et des logements apparaissait nécessaire au regard du niveau de dégradation de la copropriété.

Une étude pré-opérationnelle, cofinancée par l'Anah, a permis de mettre en avant la nécessité d'une rénovation de l'ensemble immobilier, notamment sur le volet thermique. L'étude des profils des copropriétaires, en majorité des propriétaires occupants modestes permet également de justifier d'une intervention publique accompagnée d'aides financières ainsi que d'une ingénierie d'accompagnement spécifique. La copropriété a été intégrée au suivi régional du Plan Initiative Copropriétés et a fait l'objet d'un label copropriété dégradée de la Région Ile-de-France. Un premier dossier concernant la réhabilitation globale de la copropriété devrait être déposé au deuxième semestre 2021.

La ville d'Ivry-sur-Seine a également lancé à l'automne 2019 une OPAH Copropriétés dégradées, pour 5 ans et dans la continuité du PIG Habitat Dégradé qui s'est achevé en juin 2017.

Dans cet même logique, l'EPT Grand Orly Seine Bièvre a lancé fin 2020 une OPAH copropriétés multisites (une vingtaine d'adresses) sur les 5 communes engagées dans le dispositif précédent (PIG 2013-2018).

## **Plan de sauvegarde :**

La commune d'Orly a lancé à l'été 2017 une étude pré-opérationnelle sur la copropriété « Anotéra », construite dans les années 60 et présentant des signes de fragilité, tant en termes d'occupation sociale que de gestion et de dégradation du bâti. Cette grande copropriété composée de 6 bâtiments pour 399 logements représente à elle seule 19 % du parc privé collectif de la ville et fait partie du périmètre de projet du NPNRU d'Orly-Choisy.

Les éléments issus du diagnostic complet de la copropriété ont été restitués le 5 décembre 2017 lors du comité de pilotage du rendu de l'étude. Ils ont confirmé la fragilité grandissante de cette copropriété, le risque fort d'un décrochage de cet ensemble immobilier intégré à un projet de renouvellement urbain en pleine mutation et un besoin d'accompagnement fort de la puissance publique, rendant envisageable un programme de travaux pérennes ainsi qu'un redressement financier indispensables.

Le comité de pilotage final du 14 mars 2018, a validé le principe de la mise en place d'un dispositif de plan de sauvegarde sur la copropriété « Anotéra ». Ce dispositif d'accompagnement partenarial renforcé, tant sur le plan social et technique que financier, permettra d'enrayer la spirale de déqualification dans laquelle est engagée la copropriété, et d'accompagner la mutation urbaine et sociale du quartier portée par le projet de rénovation urbaine.

Dans ce contexte, la mise en place d'une commission d'élaboration de plan de sauvegarde a permis à la copropriété, dans une première phase, de bénéficier des financements de l'Anah pour des travaux urgents de remise en état des ascenseurs déjà mis à l'arrêt ainsi qu'une aide financière à la gestion et au redressement. La copropriété a été intégrée à la liste du suivi régional du Plan Initiative Copropriétés et bénéficie du label copropriété dégradé de la Région Ile-de-France.

La phase élaboration se termine au printemps 2021 et l'arrêté de plan de sauvegarde pour 5 ans sera pris après un comité de pilotage qui devrait valider le dispositif avant l'été.

### **Programme d'intérêt général (PIG) :**

Il n'y a pas de PIG en cours sur le département.

### **Le POPAC :**

La ville de Vitry-sur-Seine a lancé le 28 mars 2018 un dispositif de POPAC (Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés). L'enjeu pour la Ville, via ce dispositif d'accompagnement préventif, est d'enrayer la dégradation de la situation de 3 copropriétés importantes totalisant 272 logements et présentant des premiers signes de fragilités. Il prend fin en mars 2021.

### **Le VOC :**

En parallèle du POPAC, la ville de Vitry-sur-Seine a mis en place sur son territoire en 2018 un dispositif de Veille et d'Observation des Copropriétés (VOC) qui pourra permettre de repérer d'autres copropriétés fragiles susceptibles d'intégrer le dispositif de POPAC. Le financement relatif à l'installation de l'outil n'est plus assuré par l'Anah mais le VOC a vocation à durer dans le temps.

La ville d'ORLY a également mis en place en 2018 un dispositif de VOC. Elle souhaite s'inscrire dans une démarche de veille et d'observation reposant sur la mise en place d'indicateurs permettant d'ajuster la politique d'intervention de la collectivité et de détecter les fragilités, notamment en direction des nouvelles copropriétés qui ont émergé dans les secteurs ANRU à la faveur de la diversification de l'habitat.

Les collectivités souhaitent par ces VOC disposer d'un véritable outil de suivi des copropriétés et d'aide à la décision.

La ville d'Ivry a décidé de mettre en place cet outil en 2019 et l'Anah finance pour trois ans la création du VOC.

## **4.2 – Perspectives de contractualisation pour 2021 et au-delà**

Les contractualisations à venir doivent s'intégrer complètement dans les objectifs recentrés de l'Anah : lutte contre l'habitat indigne et fortement dégradé, lutte contre la précarité énergétique, copropriétés en difficulté et copropriétés fragiles.

Les diagnostics « habitat indigne » rendus obligatoires dans les Programmes Locaux de l'Habitat ont permis aux collectivités de mener une réflexion sur le traitement de leur parc privé dégradé.

La ville de Charenton-le-Pont a achevé une étude préalable sur le parc privé de son territoire, autour des 3 axes majeurs suivants :

- Traitement de l'habitat indigne,
- Maîtrise de l'énergie et précarité énergétique,
- Traitement des copropriétés en difficulté.

Une étude pré-opérationnelle portée par l'EPT Paris Est Marne et Bois en 2021 devrait aboutir à une OPAH classique avec un volet copropriétés dégradées.

L'étude pré-opérationnelle pour la mise en œuvre d'une OPAH-RU dans le centre-ville d'Ablon-sur-Seine, portée par Grand Paris Aménagement, est terminée. Le dispositif d'OPAH RU porté par l'EPT 12 Grand Orly Seine Bièvre devrait commencer au plus tard à l'été 2021.

Une étude préalable relative à l'habitat privé en QPV et à l'échelle du territoire de l'EPT GPSEA a été lancée fin 2019. Un focus est notamment mis sur un quartier de Chennevières-sur-Marne, une copropriété de Bonneuil-sur-Marne et le quartier de la Haie Griselle à Boissy-Saint-Léger. Cette étude a été prolongée et doit se terminer au premier semestre 2021.

Cette étude, dont le calendrier est lié à celui des projets ANRU a pour objet d'apporter une connaissance de la situation du parc privé et notamment des copropriétés à l'échelle des QPV NPNRU. Elle a pour objectif de définir, en partenariat avec les différents acteurs, une stratégie d'intervention sur le parc privé, en articulation avec les actions de transformations urbaines et sociales mises en place dans les NPNRU.

La deuxième phase porte sur la réalisation d'un diagnostic général du parc privé à l'échelle des 16 communes de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir et proposition d'une stratégie d'intervention.

La mission vise à étudier le parc de logements privés au sens large (maisons individuelles, mono propriétés et copropriétés) afin de détecter les situations de fragilité et de définir les besoins en matière d'amélioration de l'habitat.

## **5 – Les priorités d'intervention et les critères de sélectivité des projets**

---

Ces priorités peuvent être thématiques, territoriales ou plus particulièrement ciblées sur certaines catégories de bénéficiaires en fonction de critères liés aux revenus des demandeurs, de critères géographiques ou de conditions de location acceptées par les propriétaires, notamment du niveau des loyers pratiqués. L'application des priorités ainsi définies peut conduire à fixer des conditions de recevabilité, d'éligibilité ou de calcul de l'aide plus restrictives que celles fixées par le conseil d'administration.

Afin de contrôler la programmation dans le cadre des orientations nationales de l'Anah, les engagements pris en commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH) se font en respectant l'ordre de priorité suivant, dans la limite des dotations budgétaires de la délégation locale :

- les dossiers liés au traitement de l'habitat indigne et dégradé (insalubrité, péril, saturnisme, décence) en secteur programmé (plans de sauvegarde, OPAH-CD, OPAH-RU, PIG) et notamment les dossiers d'aide aux copropriétés dégradées ;
- les dossiers d'aide à la rénovation thermique des logements occupés par des propriétaires occupants « très modestes » ou « modestes » en secteur diffus ou programmé (selon les critères d'éligibilité définis en partie 7) ;
- l'adaptation des logements à la perte d'autonomie des occupants (handicap et dépendance) en privilégiant les projets de couplage avec des travaux de rénovation énergétique ;
- les dossiers des propriétaires occupants ou des bailleurs en secteurs programmés hors adresses prioritaires ;
- les dossiers « syndicats de copropriétaires » ou propriétaires bailleurs liés au traitement de l'habitat indigne et dégradé hors secteur programmé.

Quel que soit le statut, les demandes de subventions formulées dans le cadre d'une contractualisation avec une collectivité locale ou EPT (OPAH, PIG...) sont prioritaires sur toute demande dans le secteur dit « diffus » (reste du département).

Le régime d'aide est défini en fonction du statut du bénéficiaire.

### **Les aides aux travaux en direction des propriétaires occupants :**

Le statut de propriétaire occupant est apprécié au moment du dépôt de la demande de subvention. Tout document justifiant de l'état d'occupation du logement au moment du dépôt de la demande pourra être réclamé par la délégation avant instruction du dossier.

Les demandes déposées par des propriétaires dits occupants « modestes » ayant acquis le bien depuis moins d'un an sont éligibles mais ne sont pas considérées comme prioritaires, quel que soit le type de dossier, sauf en secteur programmé de centre ancien, où il est fait exception à cette règle. Il est rappelé que l'aide de l'Anah n'a pas vocation à être intégrée au plan de financement de l'achat récent d'un bien à réhabiliter et acquis en toute connaissance de cause.

Les demandes PO relatifs à des projets travaux (toiture, ITE, chaudière) portant sur des maisons divisées en plusieurs logements (PO + un ou plusieurs logements loués) n'ont pas vocation à être subventionnées, sans dépôt conjoint de dossier PB et conventionnement. Ces dossiers de division pavillonnaire seront étudiés spécifiquement en CLAH pour avis.

La circulaire de programmation Anah 2021 autorise le financement des travaux de transformation d'usage de locaux situés dans les centres anciens couverts par un dispositif, pour les propriétaires occupants.

Les dossiers « autres travaux » ne permettant pas l'éligibilité au programme Habiter Mieux n'ont pas vocation à être subventionnés. En revanche, pourront être pris en compte les travaux suivants en ciblant les ménages très modestes :

- les travaux en parties privatives visant à supprimer les conditions de mal logement donnant lieu à subvention individuelle dans le cas de copropriétés en difficulté,
- les travaux en parties communes liés à la sécurité incendie donnant lieu à subvention individuelle sur la quote-part du copropriétaire dans le cas de copropriétés en difficulté,
- les travaux sous injonction de mise en conformité des installations d'assainissement non collectif lorsque ces travaux donnent lieu à un cofinancement de l'Agence de l'Eau attribué directement ou par l'intermédiaire d'une collectivité.

### **Les aides aux travaux en direction des propriétaires bailleurs :**

Les logements améliorés par les bailleurs devront, en secteur programmé ou en diffus, concerner principalement des « travaux lourds » ou faire l'objet d'une « dégradation moyenne » ou de travaux d'amélioration des performances énergétiques. Ils devront obligatoirement respecter des conditions de loyer conventionné, de maîtrise des charges et de performances énergétiques. Selon la règle de l'éco-conditionnalité, le classement en étiquette « D » sera recherché en principe, sauf cas particulier de « petite LHI » ou « autonomie ».

Les aides aux travaux destinées aux propriétaires bailleurs doivent être mobilisées en priorité en direction des territoires suivants :

- Les zones tendues suivantes : communes carencées SRU ou soumises à la TLV, les métropoles au sens de la loi NOTRE,
- Les communes relevant des programmes nationaux Action Coeur de Ville et Logement d'abord,
- Les copropriétés relevant du plan Initiative copropriétés,
- les OPAH-RU et OPAH-CB

En dehors de ces secteurs, ne peuvent faire l'objet d'un financement que les opérations relevant de la maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI) ou de l'habitat indigne ou très dégradé. Cette priorité visera à répondre aux besoins exprimés par des ménages en grande difficulté et à renforcer l'attractivité des territoires en déprise.

L'accès des ménages en grande précarité est notamment encouragé par la promotion du conventionnement sans travaux dans les opérations programmées et par l'attribution d'une prime en faveur de l'intermédiation locative.

Les travaux effectués par les propriétaires bailleurs dans le cadre de changements d'usage relevant des « autres travaux » au titre de la réglementation, seront réservés à des logements situés en centre ancien afin de créer une offre nouvelle en zone tendue ou pour concourir à la maîtrise de l'étalement urbain. Ces projets feront systématiquement l'objet d'un avis préalable en CLAH.

Le nombre de conventionnement sans travaux (CST) ne doit pas être plafonné et doit permettre de venir compléter l'offre locative nécessaire localement, notamment pour répondre aux objectifs du plan de relance de l'intermédiation locative dans le cadre du plan « Logement d'abord ».

Dans le cadre des aides de l'Anah pour l'humanisation des centres d'hébergement, certaines structures ont désormais la possibilité d'engager des travaux de mise en sécurité ou accessibilité sans disposer de l'agrément ministériel de maîtrise d'ouvrage.

Conformément à l'article 11 du règlement général de l'agence (RGA), le délégué de l'Anah dans le département apprécie l'opportunité de la prise en compte des travaux envisagés en fonction de l'intérêt économique, social, environnemental et technique du projet, des orientations générales fixées par le conseil d'administration et des crédits alloués à la délégation. Des refus motivés peuvent être notifiés sur ces bases.

Des modulations des taux de subvention voire des rejets de dossiers pourront être décidés pour les différentes interventions, en particulier les moins prioritaires, en fonction notamment des critères suivants : niveau de loyer proposé (bailleurs), superficie des logements, ampleur et nature des travaux, disponibilité des crédits au niveau de l'Agence ou au niveau local.

Toute demande qui n'a pas donné lieu à la notification d'une décision au bout de quatre mois est réputée rejetée. Le demandeur peut conformément au RGA déposer un autre dossier.

Dans le cadre d'un avenant au PA, des adaptations ou des compléments pourront être apportés à ces priorités d'intervention.

Les modalités d'octroi des aides financières dans le Val-de-Marne sont conformes au Règlement Général de l'Anah en vigueur au moment du dépôt du dossier et répondent également à la circulaire C 2021-01 relative aux orientations pour la programmation 2021 des actions et des crédits de l'Anah.

## **5.1 – Les aides aux syndicats de copropriétaires**

Les aides aux syndicats de copropriétaires sont attribuées conformément aux dispositions de l'article 15 H du Règlement Général de l'Anah (arrêté d'insalubrité sur parties communes, péril non imminent, injonction saturnisme, copropriété dégradée...) dans la limite des taux maximum fixés par le RGA.

Le dispositif d'aides mixtes (aide au syndicat de copropriétaires (SDC) + aides individuelles) est réaffirmé par l'Agence dans le cadre de ses priorités d'interventions en faveur des copropriétés en difficulté (en dehors des travaux de rénovation énergétique). Ce dispositif permet de cumuler, pour des mêmes travaux en parties communes, une aide au SDC et des aides individuelles pour les propriétaires occupants ou bailleurs répondant aux critères d'éligibilité des subventions de l'Anah. Il s'agit, en répondant à ces orientations, de favoriser les propriétaires occupants à faibles ressources en diminuant leur reste à charge et les bailleurs s'engageant à conventionner leurs logements.

### **Mise en œuvre des mesures en faveur des copropriétés en difficulté :**

#### **Le Plan Initiative Copropriétés :**

Le plan partenarial annoncé par le Ministre le 10 octobre 2018 avec la mobilisation, sur 10 ans, de 3 milliards d'euros dont 2 milliards de l'Anah concerne l'ensemble du territoire avec une priorisation sur 14 sites nationaux et un doublement des objectifs et des enveloppes financières entre 2020 (19 000 logements) et 2021 (35 500 logements). A noter qu'aucune copropriété du Val-de-Marne ne fait partie des 14 sites nationaux prioritaires mais que deux copropriétés du département en PDS et OPAH CD sont inscrites sur la liste du suivi régionale du PIC. L'ensemble des mesures et modalités d'intervention de l'Anah dans le cadre du plan sont pleinement applicables depuis le 1er janvier 2020, avec une instruction parue début 2021 sur le régime d'aides en cas de carence d'un syndicat des copropriétaires.

Le dispositif MPR copropriété impacte dès 2021 les copropriétés en difficulté et fragiles du plan Initiative Copropriétés avec de nouvelles primes à destination des syndicats des copropriétaires et des propriétaires occupants modestes et très modestes.

L'année 2021 sera marquée par un budget de l'Agence sur la thématique des copropriétés en forte augmentation afin de répondre aux demandes des territoires du fait de la mise en œuvre des dispositifs opérationnels de l'agence.

Le pilotage fin de suivi des copropriétés du PIC réalisé depuis 2020 avec la mise en place d'une programmation pluriannuelle du financement des copropriétés en difficulté et des déficits d'opération des copropriétés en état de carence est affirmé. Ainsi, tout dossier d'un syndicat des copropriétaires dont la subvention Anah prévue est supérieure à 2 millions d'euros devra être déposé avant le 1er octobre 2021 pour garantir les AE de l'Agence.

Dans le cadre des dispositifs de redressement des copropriétés en difficulté que sont les OPAH CD, Plan de Sauvegarde, « volet copropriétés dégradées » d'une OPAH, ORCOD, les mesures issues des délibérations n°2018-34 à 36 du conseil d'administration du 28 novembre 2018 sont applicables aux dossiers engagés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et portent sur 5 points :

- l'amélioration des aides au redressement de la gestion
- la création d'une aide à la gestion urbaine de proximité (GUP)
- l'harmonisation des plafonds de travaux subventionnables quel que soit le dispositif copropriété mobilisé
- l'amélioration des financements de travaux : le financement des travaux d'urgence (santé, sécurité) à 100 % du HT et la bonification des cofinancements des collectivités d'au moins 5 % du montant HT des travaux subventionnables. Depuis le 1er janvier 2020, l'aide aux travaux d'urgence financés à 100% HT est réservée aux copropriétés sous polices administratives (arrêté d'insalubrité, arrêté de péril non imminent et arrêté sur les équipements communs) afin que cette aide soit bien destinée aux copropriétés présentant des risques avérés pour la sécurité et la santé des occupants.
- la simplification de l'instruction des dossiers de résidentialisation et de scission des copropriétés.

Conformément à la délibération n°2010-10 du 19 mai 2010 portant détermination des bénéficiaires ou des interventions pouvant bénéficier d'un financement à 100% d'aides publiques directes, le montant total des aides



aux travaux pourra être porté à 100% du coût global T.T.C. de l'opération lorsque cette dernière est réalisée sur un immeuble faisant l'objet d'un plan de sauvegarde (PDS) ou est située dans le périmètre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat pour les copropriétés en difficulté (OPAH-CD) et par analogie lorsqu'elle est prévue dans le volet "copropriétés dégradées" d'une opération programmée.

**Les règles d'instruction des dossiers de demande d'aide au SDC dans le département du Val-de-Marne sont les suivantes :**

L'opérateur ou le mandataire agissant pour le compte de la copropriété devra renseigner la CLAH sur les montants de loyers pratiqués par les copropriétaires bailleurs.

Pour les copropriétés de moins de 50 lots et composées de plus de la moitié de propriétaires bailleurs, et quel que soit le type de dossier (arrêtés, grilles HI, diffus ou OPAH, PIG, plan de sauvegarde), l'opérateur ou le mandataire agissant pour le compte de la copropriété, conformément au IV de l'art. 15-H du RGA de l'Anah, devra recueillir l'avis préalable de la CLAH sur la base d'une étude comportant des simulations financières d'aides mixtes pour plusieurs scénarios.

Deux cas de figure pourront se présenter selon les copropriétés et les éléments du dossier :

- le taux maximum de l'aide au SDC sera de 30% et le cumul des aides (SDC + aides individuelles) ne pourra en aucun cas dépasser les 35% maximum qui auraient été accordées au seul SDC selon la réglementation Anah (par exemple OPAH CD ou volet copropriétés dégradées d'une OPAH-RU).
- le taux maximum de l'aide au SDC sera de 40% et le cumul des aides (SDC + aides individuelles) ne pourra en aucun cas dépasser les 50% maximum qui auraient été accordées au seul SDC selon la réglementation Anah (par exemple copropriété faisant l'objet d'une procédure de police ou d'un PDS).

Les dossiers aides mixtes étant systématiquement examinés en CLAH, le PA 2021 prévoit que, pour les deux cas, le taux maximum de 30% ou de 40% pourra être minoré en fonction des éléments fournis lors du dépôt de la demande de subvention, notamment sur les loyers pratiqués.

Les dispositions particulières relevant de l'aide aux syndicats des copropriétaires sont applicables à compter de la validation du programme d'actions et de sa publication au RAA du département. Avant cette date, les règles du PA 2020 s'appliquent.

Par ailleurs, la délibération n° 2012-17 du conseil d'administration du 13 juin 2012 relative au régime d'aides « syndicat de copropriétaires » (applicable, formellement, aux dossiers déposés à compter du 1er janvier 2013) consacre un principe général d'intervention selon lequel l'octroi de l'aide de l'Anah est conditionné au préalable :

- à la réalisation d'un diagnostic complet : technique, gestion, social ;
- à l'élaboration d'une stratégie de redressement permettant un retour pérenne à un fonctionnement normal de la copropriété ;
- et à la définition d'un programme de travaux cohérent avec les constats opérés, et conforme à la stratégie de redressement.

Étant donné l'enjeu des interventions sur les copropriétés en difficulté, et dès lors que l'octroi de l'aide est précédée d'une phase de diagnostic et de définition d'une stratégie et d'un plan d'actions (y compris programme de travaux), il est impératif d'exiger qu'une évaluation énergétique avant et après travaux soit jointe à la demande de subvention.

Il ne peut être dérogé à cette condition d'octroi, qui ne s'applique pas aux travaux tendant à permettre l'accessibilité à l'immeuble, que dans le cas de travaux d'urgence, pour une unique tranche de travaux.

Extension des types de travaux financés en aides aux syndicats :

Les Travaux d'Intérêt collectif (TIC) réalisés sous maîtrise d'ouvrage du syndicat de copropriétaires qui visent à économiser l'énergie ou qui sont réalisés dans le cadre d'une Opération de Restauration Immobilière (ORI) sont finançables au titre de l'aide aux syndicats, en application du c) du II de l'article 24 ou du f) de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965.

Les TIC peuvent notamment concerner la mise en place de fenêtres isolantes, la pose ou le remplacement d'organes de régulation sur les émetteurs de chaleur ou de froid ou l'installation d'équipement de comptage des quantités d'énergie consommées.

Copropriétés sous administration judiciaire :

Le placement sous administration judiciaire ne constitue pas une condition suffisante pour qu'une copropriété puisse bénéficier des aides de l'Anah.

Suppression de la possibilité de financer un syndicat des copropriétaires sur la base d'une « grille d'insalubrité » : cette possibilité de financement est maintenue dans les OPAH copropriétés dégradées ou dans les OPAH avec un volet copropriétés dégradées.

Extension des possibilités d'intervention en matière de portage ciblé de lots en copropriétés :

l'instruction du 9 juillet 2019 relative à l'évolution de ce régime d'aides (création d'une aide à l'ingénierie dédiée) a notamment pris en compte l'évolution prévue dans le décret du 22 mai 2019 concernant l'extension de la liste des bénéficiaires de l'aide. Outre les OHLM, les SEM et les SPL, les EPF d'Etat et locaux, les EPA et les concessionnaires d'aménagement peuvent désormais bénéficier de cette aide.

Mise en œuvre du nouveau régime d'aides en cas de carence d'un syndicat de copropriétaires prononcé par le TGI afin d'accélérer le recyclage des copropriétés dégradées, le décret du 22 mai 2019 relatif aux aides de l'Anah et la délibération n°2019-45 du Conseil d'administration réuni le 4 décembre 2019 prévoient de financer :

- jusqu'à 80% du déficit TTC de l'opération, avec un forfait au relogement des ménages occupants de 5000 € TTC par ménage relogé intégré dans les recettes du calcul du déficit d'opération.
- une étude de calibrage du projet de transformation de la copropriété, à hauteur de 80% de son montant HT et dans la limite de 1500 € par lot d'habitation
- le liquidateur du syndicat des copropriétaires au titre de l'aide à la gestion et de l'aide majorée aux travaux urgents, prévus dans la délibération 2019-42 du 4 décembre 2019.

Afin d'accélérer le recyclage des copropriétés dégradées, le décret du 22 mai 2019 relatif aux aides de l'Anah et la délibération n°2019-45 du Conseil d'administration réuni le 4 décembre 2019 prévoient de financer :

- jusqu'à 80% du déficit TTC de l'opération, avec un forfait au relogement des ménages occupants de 5000 € TTC par ménage relogé intégré dans les recettes du calcul du déficit d'opération.
- une étude de calibrage du projet de transformation de la copropriété, à hauteur de 80% de son montant HT et dans la limite de 1500€ par lot d'habitation
- le liquidateur du syndicat des copropriétaires au titre de l'aide à la gestion et de l'aide majorée aux travaux urgents, prévus dans la délibération 2019-42 du 4 décembre 2019.

Une instruction précisant les modalités de mise en œuvre de cette aide est prévue pour le 1er semestre 2021.

Les nouvelles aides à la rénovation énergétique dites MPR copropriété sont également mobilisables pour les copropriétés en difficulté à savoir :

- une prime de 3 000 € par logement pour les copropriétés fragiles et en difficulté qui remplace la prime Habiter Mieux de 1 500 € par logement,
- une prime « basse consommation » de 500 € par logement pour les copropriétés atteignant après travaux les étiquettes A ou B,
- une prime « sortie de passoire énergétique » de 500 € par logement pour les copropriétés sortant après travaux des étiquettes F ou G,
- une prime individuelle de 750 € par propriétaire occupant modeste et 1 500 € par propriétaire occupant très modestes.

Ces primes individuelles destinées aux propriétaires occupants modestes et très modestes remplacent le mixage des aides pour les dossiers MPR Copropriété y compris copropriétés fragiles qui reste mobilisable pour les copropriétés en difficulté.

## **5.2 – Les copropriétés « mixtes » incluant la présence de bailleurs sociaux**

Dans le cas des copropriétés « mixtes » incluant la présence de bailleurs sociaux publics, quel que soit le nombre de lots concernés, le bailleur social sera encouragé à céder tout ou partie de sa quote-part de subvention aux travaux afin qu'elle puisse bénéficier aux propriétaires les plus modestes.

## **5.3 – Le Registre d'immatriculation des copropriétés**

Créé par la loi ALUR, le registre d'immatriculation des copropriétés vise à recenser progressivement l'ensemble des copropriétés à usage d'habitat. Cette obligation concerne les immeubles totalement ou partiellement destinés à l'habitation quel que soit le nombre de lots ou le mode de gestion. Plusieurs échéances sont prévues selon la taille de la copropriété. Doivent être immatriculées au plus tard :

- au 31 décembre 2016, les syndicats de copropriétaires de plus de 200 lots.
- au 31 décembre 2017, les syndicats de copropriétaires de plus de 50 lots
- au 31 décembre 2018, les autres syndicats de copropriétaires.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, toutes les copropriétés doivent être immatriculées au registre pour pouvoir bénéficier d'une aide de l'Anah.

## **6 – Le dispositif relatif aux loyers conventionnés : Le Plan « Logement d'Abord »**

---

Il vise à développer et diversifier l'offre en logements abordables en mobilisant le conventionnement avec ou sans travaux, et à développer une offre en logements accompagnés en s'appuyant sur le dispositif d'intermédiation locative.

En lien avec les différents acteurs compétents au niveau local (DDCS / SIAO, collectivités, organismes agréés IML, organismes agréés MOI, etc.), la délégation veillera à une mobilisation accrue des dispositifs de l'Anah qui participent à la mise en œuvre de la politique du Logement d'abord au sein du territoire : le conventionnement (avec ou sans travaux), les primes d'intermédiation locative (PIL) de 1 000 € et de réservation (4 000 € en zone tendue, 2 000 € en zone détendue), le subventionnement de l'ingénierie aux collectivités qui souhaiteraient mettre en place un dispositif programmé afin de développer la vocation sociale du parc locatif privé.

Pour un propriétaire bailleur, le conventionnement est un corollaire obligatoire à l'octroi d'une subvention. Si le propriétaire bailleur ne répond pas aux conditions d'octroi de subventions, il peut malgré tout conclure une convention à loyer maîtrisé qui lui permet de bénéficier d'une déduction fiscale spécifique sur ses revenus fonciers.

En application de l'instruction 2007-04 du 31 décembre 2007, les commissions locales d'amélioration de l'habitat (CLAH) ont obligation d'adopter une délibération sur l'adaptation locale des loyers. Cette délibération porte sur le conventionnement, avec ou sans travaux, sur les secteurs hors délégation de compétence, ce qui est le cas pour la totalité du département. La délibération, annexée au procès verbal de la CLAH qui l'a adoptée, est transmise à l'Anah et publiée de façon à assurer la publicité des mesures adoptées et leur opposabilité aux tiers du département du Val-de-Marne

Deux modifications réglementaires de 2014 ont impacté le conventionnement avec l'Anah depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- l'arrêté du 30 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2014 pris en application de l'article R. 304-1 du code de la construction et de l'habitation révisant le classement des communes par zones géographiques dites A/B/C applicable à certaines aides au logement.
- le décret n° 2014-1102 du 30 septembre 2014 relatif aux plafonds de loyer, de prix et de ressources applicables au logement intermédiaire qui fixe des plafonds de loyer, de prix et de ressources applicables pour le régime du logement intermédiaire.

Le barème des loyers maîtrisés visé en annexe 1 est validé par le délégué de l'Anah dans le département. Il est fixé sur la base notamment des instructions données par la circulaire du 1<sup>er</sup> février 2012 relative à la fixation du loyer et des redevances maximums des conventions conclues en application de l'article L.351-2 du Code de la construction et de l'habitation ainsi que sur les bases réglementaires précitées. Il sera actualisé en 2021 selon l'instruction bopif relative à l'investissement immobilier locatif, plafond de loyers et ressources 2021.

Seront privilégiés les projets en programmes nationaux et en dispositifs Anah portés avec les collectivités locales, en soutenant prioritairement les opérations de maîtrise d'ouvrage d'insertion ainsi que celles qui permettent de développer l'intermédiation locative en faveur des ménages en grande précarité dans des conditions favorables (notamment proximité avec le réseau de transports).

Les aides aux travaux destinées aux propriétaires bailleurs doivent être mobilisées en priorité en ciblant les territoires couverts par des programmes opérationnels à fort enjeu (OPAH-RU et programmes nationaux). La priorité sera ainsi portée sur les territoires où la demande de logements locatifs est la plus prégnante, notamment lorsqu'elle est exprimée par des ménages en grande difficulté, ou lorsqu'il s'agira de renforcer l'attractivité d'un territoire en déprise par une offre de logements adaptée aux besoins en lien avec un projet de développement durable du territoire, en s'appuyant sur les demandes effectives de logements et le programme local de l'habitat lorsqu'il est présent sur le territoire.

La délégation locale veillera notamment à recourir à l'ensemble des outils financiers et opérationnels en faveur d'une offre d'intermédiation locative adaptée. L'accès des ménages en grande précarité est notamment encouragé par la promotion du conventionnement sans travaux dans les opérations programmées et par l'attribution d'une prime en faveur de l'intermédiation locative, reconduite par décision du CA de l'Anah pour 2021.

La délégation s'emploiera autant que de possible à développer des actions permettant la résorption de la vacance des logements. Il s'agit par là de favoriser la remise sur le marché des biens vacants afin de produire une offre de logements dans les centre-villes et bourgs.

Les travaux de transformation d'usage au titre de la réglementation doivent être réservés à des logements situés en centre ancien afin de créer une offre nouvelle en zone tendue ou pour concourir à la maîtrise de l'étalement urbain.

Accompagner la déclinaison locale de partenariats nationaux :

L'Anah est engagée dans des partenariats nationaux pour favoriser la production de logements abordables. La convention signée par le ministre en charge de la ville et du logement avec « Nexity Non Profit » le 11 juillet 2018, vise à accompagner Nexity dans ses démarches et ses conseils d'administrateurs de biens auprès de propriétaires bailleurs privés confrontés à des difficultés de mise en location des logements qu'ils détiennent, et les orienter vers la location à des fins sociales.

La délégation locale fera connaître ce partenariat localement en lien avec les correspondants locaux de Nexity et les maîtres d'ouvrage des opérations programmées.

## **6.1 – Le conventionnement du parc privé**

Le conventionnement Anah mis en place le 1<sup>er</sup> octobre 2006, permet au bailleur privé de bénéficier d'un abattement fiscal de 30 à 70 % sur ses revenus fonciers, selon le niveau de loyer intermédiaire ou social pratiqué et pouvant aller jusqu'à 85 % en cas d'intermédiation locative (logements loués à un organisme public ou privé, soit en vue de sa sous-location à des personnes physiques à usage d'habitation principale, soit en vue de l'hébergement de ces mêmes personnes). Le propriétaire bailleur s'engage en contrepartie à signer une convention avec l'Anah (6 ou 9 ans minimum) en respectant un cadre général, c'est-à-dire à pratiquer un loyer modéré et à proposer son logement à des locataires aux ressources plafonnées.

La convention, avec ou sans travaux, en loyer intermédiaire comme en loyer social ou très social, précise le loyer maximal applicable et les conditions de son évolution. Les loyers ne doivent pas dépasser des plafonds fixés au niveau national pour le loyer social et très social et fixés au niveau local pour le loyer intermédiaire. La valeur de ce loyer est toujours fixée au mètre carré de surface fiscale correspondant à la surface habitable augmentée de la moitié des surfaces des annexes dans la limite de 8 m<sup>2</sup> par logement.

Plafonds de ressources des locataires

Le montant des ressources à prendre en compte est le revenu fiscal de référence de chaque personne composant le ménage à l'année N-2. Toutefois, en cas de baisse des revenus du ménage locataire, il est possible de prendre les ressources N-1 à condition de produire l'avis d'imposition correspondant.

A titre indicatif, figurent en annexe 1 les plafonds de ressources applicables au 1er janvier 2021.

## **6.2 – Le dispositif de conventionnement « Louer abordable »**

L'article 46 de la loi n° 2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016 marque la fin progressive du dispositif fiscal Borloo dans l'ancien associé au conventionnement pour toutes les nouvelles conventions avec travaux (CAT) ou sans travaux (CST). Pour les conventions prorogées par avenant après le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (par périodes de 3 ans au maximum), c'est le régime de la convention initiale qui s'applique pour toute la période de prorogation.

Le dispositif « Louer abordable » également associé au conventionnement Anah avec ou sans travaux, repose sur une différenciation des niveaux de la déduction fiscale en fonction du zonage géographique basé sur la tension du marché locatif (A, Abis, B1, B2, C) et du type de conventionnement, alors qu'auparavant la différenciation s'opérait uniquement sur le type de conventionnement (loyer intermédiaire (LI), social (LS), et très social (LCTS) quelle que soit la zone d'implantation du logement.

Afin d'articuler deux grandes ambitions des politiques du logement, la rénovation énergétique du parc et l'accès au logement des ménages en difficulté, le bénéfice de l'abattement fiscal est conditionné au respect d'un niveau de performance énergétique globale du logement pour les conventions signées à partir du 01/07/2020. L'arrêté conjoint du 10 novembre 2020 des ministres chargés du logement, de l'énergie et du budget exclut du dispositif les logements des classes F et G du diagnostic de performance énergétique (DPE), qui sont les plus énergivores. La justification du respect des exigences de performance énergétique est apportée, en France

métropolitaine, par la fourniture d'une évaluation énergétique. Cette évaluation énergétique doit être en cours de validité à la date de dépôt de sa demande de convention auprès de l'Anah.

La loi de finances 2020 a acté la prorogation du dispositif fiscal « Louer abordable », lié au conventionnement Anah, pour une période de 3 ans, jusqu'au 31/12/2022 avec un maintien des taux d'abattement fiscal.

L'articulation du dispositif et sa répartition spatiale tels qu'ils ressortent des modifications portées à l'article 31 du CGI (o) du 1° du I s'établissent comme indiqué dans le tableau suivant :

Contrat Louer Mieux avec ou sans travaux :

	Zone où existe un déséquilibre important (Zones A, A bis, et B1)	Zone où existe un déséquilibre entre l'offre et la demande (Zone B2)
Très social	70%	50%
Social	70%	50%
Intermédiaire	30%	15%
Intermédiation locative Loyers social et très social	85 % <i>En mandat de gestion (type AIVS®) et en location avec sous-location avec un organisme agréé pour des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale (article L.365-4 du CCH)</i>	
Intermédiation locative – loyer intermédiaire	85 % <i>En mandat de gestion (type AIVS®) et en location avec sous-location avec un organisme agréé pour des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale (article L.365-4 du CCH)</i>	

En cas de non-respect du conventionnement ont été introduites des exonérations de reprise de l'avantage fiscal pour cause d'invalidité, de licenciement ou de décès du contribuable.

Il n'est pas permis de résilier une convention émise sous le régime « Borloo dans l'ancien » en cours de validité pour conclure une nouvelle convention sous le régime « Louer abordable ». Une telle résiliation ne pourrait qu'entraîner la remise en cause de l'avantage fiscal, si le bailleur n'est pas parvenu au terme de son engagement initial.

Précisions sur les règles fiscales de non cumul

Il n'y a pas de cumul possible avec les dispositifs en faveur des immeubles classés « Monuments Historiques » ou Label « Fondation du Patrimoine ».

Le dispositif « Louer Abordable » n'est en outre pas cumulable avec :

- la réduction d'impôt en faveur des résidences hôtelières à vocation sociale (CGI, art. 199 decies I) ;
- la réduction d'impôt en faveur du secteur du logement en outre-mer (CGI, art. 199 undecies A) ;
- la réduction d'impôt en faveur de l'investissement locatif « Scellier » prévue à l'article 199 septuies du CGI ;
- les réductions d'impôt « Duflo » et « Pinel » ;
- les dispositifs « Périssol » (CGI, art. 31-I-1° f), « Besson neuf » (CGI, art. 31-I-1° g), « Robien » (CGI, art. 31-I-1° h), en cas de mobilité professionnelle du bailleur (CGI, art. 31-I-1° i), « Besson ancien » (CGI, art. 31-I-1° j), « Robien et Scellier » en ZRR (CGI, art. 31-I-1° k) et « Borloo populaire (CGI, art. 31-I-1° l) ;
- le régime du micro-foncier (CGI, art. 32) ;
- le dispositif « Denormandie dans l'ancien » (CGI, art 199 novovicies)

Calendrier d'application et durée d'application du dispositif

Pour les demandes de conventionnement (CAT et CST) réceptionnées par l'Anah depuis le 1er février 2017 et jusqu'au 31 décembre 2019, le nouveau dispositif Cosse s'applique pleinement.

Les loyers plafonds de référence par m<sup>2</sup> sont définis par zone et sont désormais déterminés par ceux du dispositif d'investissement locatif intermédiaire Pinel avec l'application d'un coefficient multiplicateur :

$C = 0,7 + (19/\text{surface habitable fiscale})$ .

### **6.3 – Le loyer intermédiaire**

Il appartient au délégué de l'Anah dans le département, après avis de la CLAH, de fixer le montant du loyer maximal applicable aux conventions intermédiaires en fonction du niveau du loyer du marché et d'un zonage qu'elle définit également.

En cohérence avec les dispositions de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2014, les zones du loyer intermédiaire Anah dans le Val-de-Marne sont les suivantes :

Zone Abis	Arcueil, Bry-sur-Marne, Cachan, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Gentilly, L'Haÿ-les-Roses, Ivry-sur-Seine, Joinville-le-Pont, Le Kremlin-Bicêtre, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Villejuif, Vincennes
Zone A	Ablon-sur-Seine, Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Créteil, Fresnes, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noisieu, Orly, Ormesson-sur-Marne, Périgny, Le Plessis-Trévis, La Queue-en-Brie, Rungis, Santeny, Sucy-en-Brie, Thiais, Valenton, Villecresnes, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Villiers-sur-Marne, Vitry-sur-Seine

Le mode de calcul du loyer plafond est identique à celui décrit dans le décret n° 2014-1102 du 30 septembre 2014, à savoir :

$L = P \times (0,7 + 19/S)$

où

P = 17,55 € en zone Abis et 13,04 € en zone A

S = surface habitable fiscale du logement

et où

le coefficient  $(0,7 + 19/S)$  ne peut dépasser la valeur 1,2.

La grille des loyers intermédiaires figure en annexe 1 du présent document. Les niveaux de loyer Abis et A sont actualisés chaque année via l'instruction fiscale annuelle portant actualisation des niveaux de loyer publiée au bulletin officiel des impôts.

### **6.4 – Le loyer social et le loyer très social**

Les loyers sociaux et très sociaux sont définis par l'avis du 08/04/2021 relatif à la fixation du loyer et des redevances maximum des conventions conclues en application de l'article L.351-2 du code de la construction et de l'habitation. Ils restent des loyers réglementaires qui ne peuvent être fixés en dessous du plafond défini que si le marché local fait apparaître en raison de son niveau bas une nécessaire adaptation pour conserver une logique d'échelle de loyers.

Le loyer maximal fixé dans les conventions à loyer social ou très social ne pourra jamais dépasser, pour le logement considéré, le montant maximal fixé à l'article 2 duodécies B de l'annexe III du code général des impôts.

Le département du Val-de-Marne se trouve classé en zone Abis et A.

En €/m <sup>2</sup>	Abis	A
Loyers sociaux	12,27	9,44

Loyers très sociaux	9,55	7,35
---------------------	------	------

Les niveaux de loyers dérogatoires pour les petites surfaces ont été supprimés. Il n'y a plus qu'un plafond de loyer au niveau social ou très social par zone géographique.

## **6.5 – Les primes spécifiques pour les propriétaires bailleurs**

- La prime liée à un dispositif de réservation au profit de publics prioritaires

Une prime de 4 000 € (2 000€ hors secteur tendu<sup>1</sup>) est mobilisable en cas de signature d'une convention à loyer très social lorsqu'il existe un besoin important sur le territoire pour le logement de ménages prioritaires DALO/PDALPD/LHI. Le logement est proposé à la location pour un ménage proposé par la Préfecture au titre des ménages prioritaires.

Le bailleur doit informer la délégation locale de la mise en location, afin que le logement soit loué à des locataires référencés sur une liste proposée par le Préfet (Droit au Logement Opposable).

Cette disposition doit permettre d'offrir des opportunités de logement supplémentaires aux publics qui sont désignés comme prioritaires pour bénéficier du Droit au Logement Opposable, en plus du parc social. Cependant, du fait des niveaux de loyers de marchés, le conventionnement très social s'avère relativement peu attractif au plan financier pour des marchés très tendus comme la première couronne parisienne.

- La prime de réduction de loyer (PRL)

Il est rappelé enfin que « le parc privé doit apporter des réponses pour faire face à des besoins urgents ou non couverts par le parc HLM (grandes familles par exemple). L'aide aux travaux est cependant insuffisante pour atteindre le loyer social ou très social, d'où la possibilité offerte par l'Agence d'un financement complémentaire aux bailleurs en secteur tendu sous forme d'une prime (appelée prime de réduction du loyer) égale au triple de la participation d'une collectivité territoriale sans dépasser 150€/m<sup>2</sup> (SHF) au maximum dans la limite de 80m<sup>2</sup>/logement, sous réserve d'une participation de la collectivité locale ». L'utilisation de l'outil MINI-SIM mis à disposition des services et des opérateurs sera recommandée pour simuler des montages financiers afin de convaincre les propriétaires bailleurs.

- La prime en faveur de l'intermédiation locative

La prime en faveur de l'intermédiation locative d'un montant de 1000 € est reconduite pour l'année 2021.

Cette prime est attribuée aux propriétaires bailleurs qui concluent une convention à loyer social ou très social sous condition de recours, pour une durée d'au moins 3 ans, à un dispositif d'intermédiation locative via un organisme agréé (en location/sous location ou par mandat de gestion) pour un conventionnement avec ou sans travaux.

## **6.6 – La lutte contre la vacance des logements**

Le Plan national de lutte contre les logements vacants, piloté par la DHUP, en lien étroit avec l'Anah et le Réseau national des Collectivités mobilisées contre le Logement vacant, a été lancé en janvier 2021. Son ambition est de valoriser le traitement de la vacance comme une démarche qui répond directement aux différents enjeux des politiques de l'habitat et de l'aménagement :

- Participer à la revitalisation de certaines centralités et la revalorisation de leur patrimoine à travers la rénovation du bâti existant ;
- Constituer un parc de logements dont la performance énergétique est satisfaisante, en réhabilitant les logements vacants ;
- Produire une offre locative abordable grâce à la remise sur le marché des biens vacants à travers le conventionnement Anah.

Dans le cadre des aides de droit commun, la délégation doit veiller à l'identification, à l'appréhension et à la mobilisation des outils de l'Anah qui peuvent de fait participer à la résorption de la vacance :

<sup>1</sup> Les secteurs de tension du marché locatif sont définis par un écart supérieur à 5 € par mois et par m<sup>2</sup> de surface habitable entre le loyer de marché (constaté au niveau local) et le loyer-plafond du secteur social.



- aides à destination des propriétaires bailleurs et régime d'aide à destination des organismes MOI ;
- Vente d'immeuble à rénover (VIR) et Dispositif d'intervention immobilière et foncière (DIIF) ;
- RHI THIRORI ;
- dispositifs programmés et aides à l'ingénierie.

### **6.7-Maîtrise d'ouvrage d'insertion**

Le financement MOI est relativement peu mobilisé auprès des collectivités qui n'intègrent pas systématiquement le recours à ce financement alors que de telles opérations ont toute leur pertinence dans les centres anciens sur des rénovations globales de bâtis vacants et/ou dégradés. Quant aux opérateurs locaux agréés, ils ne sont pas toujours associés aux projets de requalification des centres anciens et familiers des projets locaux en ACV notamment. Il y a donc un enjeu à informer plus largement les acteurs sur la MOI et promouvoir davantage ce montage et ce financement permettant la production d'une offre locative très sociale. Les dispositifs de maîtrise d'ouvrage d'insertion seront soutenus pour permettre la réhabilitation d'un patrimoine dégradé, appartenant notamment au domaine privé ou déclassé des collectivités territoriales ou des opérateurs publics, pour créer des logements accessibles aux ménages les plus modestes.

- Obligation de faire réaliser les travaux d'amélioration de la performance énergétique par des entreprises bénéficiant de la qualification « RGE » (reconnu garant de l'Environnement).
  - Majoration de la prime Habiter Mieux à 2000 € par lot d'habitation principale si sortie de précarité énergétique (étiquettes F et G).
  - L'octroi des aides en faveurs d'un ou plusieurs organismes agréés n'est pas conditionné à la valorisation des CEE par l'Anah

L'Anah est engagée dans des partenariats nationaux pour favoriser la production de logements abordables. L'Agence est ainsi associée avec la Fédération Habitat & Humanisme, la Fapil, SOLIHA ou encore Nexity Non Profit afin que les équipes locales de ces partenaires soient des relais de l'offre de l'Anah auprès des propriétaires bailleurs avec lesquels elles ont contact.

## **7 – La rénovation énergétique, les programmes « Habiter mieux » et MaPrimeRénov'**

---

La précarité énergétique est communément définie comme la difficulté pour un foyer à payer ses factures en énergie (principalement en chauffage) pour son logement et à satisfaire ainsi un de ses besoins élémentaires.

La mission de lutte contre la précarité énergétique fait partie de la vocation traditionnelle d'aide à l'amélioration du logement de l'Anah. Elle a été renforcée par les conclusions du Grenelle de l'environnement. Les subventions versées s'adressent principalement à des publics en « précarité énergétique » pour lesquels les aides de droit commun et le système de crédit d'impôt (CITE, éco-PTZ...) ne suffisent pas à enclencher la décision de rénovation et nécessitant une réponse spécifique.

Les travaux concernés par ces aides peuvent recouvrir :

- l'isolation thermique,
- la réalisation ou la réfection de l'étanchéité des pièces humides,
- l'installation du chauffage individuel et collectif,
- etc.

En quelques années la part des dépenses d'énergie dans le logement a fortement augmenté et quelque 3 400 000 ménages consacrent plus de 10 % de leurs ressources à payer leurs factures d'énergie. Les personnes en précarité énergétique sont le plus souvent dans le parc privé et 62 % d'entre elles sont propriétaires (France entière). Ces ménages sont pour la plupart des ménages modestes, à faibles ressources, notamment en milieu rural et dans les petites agglomérations.

Il est estimé que pour au moins 10 % des cas, l'amélioration de la performance énergétique du logement constituerait un moyen décisif pour réduire les factures énergétiques et/ou permettre aux ménages de revenir à un niveau de confort thermique minimal.

Les principales orientations à retenir pour l'année 2021 :

- Promouvoir le développement des programmes Habiter Mieux et MaPrimeRénov' afin d'accompagner la massification et l'ambition accrue des rénovations financées, dans le contexte de l'évolution des aides à la rénovation énergétique et de l'accompagnement des ménages
- Réussir le déploiement de MaPrimeRénov' Copropriété, sa gestion territorialisée et sa bonne appropriation par l'ensemble des acteurs
- Accompagner les évolutions et l'ambition environnementale accrue du programme Habiter Mieux
- Animer le réseau d'acteurs locaux, particulièrement en ce qui concerne l'articulation avec le réseau FAIRE

### **Le programme « Habiter Mieux »**

L'objectif du programme Habiter Mieux est de lutter contre la précarité énergétique des propriétaires occupants les plus modestes ainsi que des locataires du parc privé (via des aides aux propriétaires bailleurs) par la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

Les principales orientations du programme « Habiter Mieux » à retenir pour 2021 :

- Assurer la promotion des dispositifs Habiter Mieux et MaPrimeRénov' auprès des acteurs du territoire afin d'inciter les ménages à la réalisation de travaux ambitieux. Des outils de communication spécifiques sont mis à disposition par l'Anah (flyers, FAQ, guides).
- Réussir l'accroissement de l'ambition environnementale du programme Habiter Mieux (gain énergétique porté à 35%; interdiction des chaudières fioul et charbon), grâce aux modalités de financement accrues. Cet accroissement peut passer par un ciblage des logements les plus énergivores, et dans les OPAH/PIG, par un effort accru sur les secteurs concentrant les besoins de rénovation les plus importants.

- Accompagner l'élargissement des aides à la rénovation des copropriétés avec le dispositif Maprimerénov' copropriété (aides à la pierre). Il convient d'encourager les collectivités à intégrer les enjeux relatifs à MPR copropriété dans les opérations programmées. A ce titre, la délégation encouragera et facilitera le montage de dispositifs programmés ou l'articulation avec des dispositifs existants permettant d'identifier rapidement les copropriétés pouvant bénéficier du nouveau régime d'aides et de leur proposer l'accompagnement adapté. Il conviendra d'échanger régulièrement avec les Espaces FAIRE (structures porteuses de l'information et du conseil de MPR Copropriétés) sur les contacts MPR Copropriétés notamment la liste des opérateurs référencés pour la réalisation des missions d'AMO.
- Appuyer les collectivités pour accélérer leurs interventions sur la rénovation énergétique à travers la mobilisation des opérations programmées. Dans les OPAH et les PIG, les ménages doivent être accompagnés et orientés vers le dispositif d'aides adapté à leur situation et à leur projet de rénovation. A ce titre, le conseil et l'orientation vers les aides MaPrimeRénov' peuvent être intégrés dans le suivi-animation des dispositifs et être financés dans la part fixe de subvention de l'ingénierie. L'opérateur pourra proposer un forfait d'AMO MPR (150€) pour accompagner le ménage dans le montage et le dépôt de sa demande de subvention. (voir annexe 3 points 3.1 et 3.2)
- Accompagner la mise en oeuvre de politiques publiques locales, via la mise à disposition par la délégation des données MPR et la connaissance des aides Habiter Mieux.
- Animer l'écosystème territorial: déclinaison des partenariats nationaux (caisses de retraites, fédérations du bâtiment, ...), animation du réseau d'opérateurs, solutions de financements complémentaires (éco-prêt Habiter Mieux, PROCIVIS, ...)
- Contribuer en continu à une plus grande articulation entre les différents acteurs de la rénovation énergétique et notamment les Espaces FAIRE qui sont les portes d'entrée de l'information à la rénovation énergétique pour tous les ménages quels que soient leurs revenus. La mise en oeuvre d'échanges locaux avec les espaces FAIRE est préconisé dans le but d'améliorer la connaissance des actions respectives, de promouvoir le programme Habiter Mieux et d'améliorer et de fluidifier l'information amont (conseils de 1er niveau et personnalisés) aux ménages dans le « parcours usager ».
- Veiller à la bonne prise en compte des enjeux Anah dans l'information des ménages, notamment en ce qui concerne l'enjeu de privilégier l'amélioration globale du logement en lien avec les autres programmes de l'Agence et la promotion des dispositifs portés par l'Agence.

Les évolutions 2021 du programme « Habiter Mieux » :

**Pour les propriétaires occupants** (délibération n°2020-50 du CA de l'Anah du 2 décembre 2020) :

- un gain énergétique passant de 25 % à 35 % (souplesse pour les dossiers déposés avant le 28 février 2021 sur le gain entre 25 % et 35%).
- un plafond de travaux subventionnables passant de 20 000€ à 30 000€,
- un taux de subvention : 50 % (POTMO) ou 35 % (POMO) du montant des travaux subventionnables dans la limite de 30 000 € de travaux subventionnables.
- Une prime HM ajustée à 10 % du montant HT des travaux subventionnables, dans la limite de 3 000 € pour les POTMO et 2000 € pour les POMO
- un bonus sortie de passoire thermique (F et G) de 1500 € et bonus BBC (A ou B) de 1500 €
- L'AMO reste obligatoire de même que l'entreprise RGE avec possibilité d'une entreprise « RGE chantier par chantier »
- Non cumul avec les CEE conservé
- Non cumul avec MPR PO
- Inéligibilité des aides aux travaux : pour l'installation de chaudières au fioul ou au charbon et pour des projets de travaux conduisant à une augmentation des émissions de GES.

**Pour les propriétaires bailleurs** (délibération n° 2020-51 du CA de l'Anah du 2 décembre 2020).

- Pas de changement sur le gain énergétique (35%) et sur les modalités de financement des aides aux travaux
- une bonification de la prime portée à 2 000 € pour les opérations de sortie de précarité énergétique (étiquettes F et G).

- L'AMO reste obligatoire de même que l'entreprise RGE avec possibilité d'une entreprise « RGE chantier par chantier »
- Non cumul avec les CEE conservé
- Non cumul avec MPR PB
- Inéligibilité des aides aux travaux : pour l'installation de chaudières au fioul ou au charbon et pour des projets de travaux conduisant à une augmentation des émissions de GES.

A noter que comme pour les PO ou les PB, les matériaux biosourcés font partie des travaux éligibles (liste des travaux : délibération n°2010-61 du 20 novembre 2010) et que les primes et bonus précités sont cumulables

**Pour l'ingénierie** (délibérations n° 2020-52 et n° 2020-53 du CA du 2 décembre 2020) :

- Les missions d'AMO et les prestataires éligibles sont définis au point 2 de la délibération n° 2020-52. Les missions d'AMO sont subventionnées de manière forfaitaire. La subvention d'accompagnement est de 583 € par PO et PB pour la rénovation énergétique globale.
- La subvention d'ingénierie versée pour la réalisation de travaux de sortie de précarité énergétique dans le cadre d'opérations programmées hors copropriété est calculée sur la base d'une part fixe et d'une part variable. Cette dernière est fixée à 560 € par logement (PO ou PB) avec octroi de la prime Habiter Mieux.

La signature en 2021 d'une nouvelle convention de partenariat avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne, permettra au Département de participer financièrement au programme « Habiter Mieux » en aidant les PO modestes et très modestes pour les travaux ainsi que pour l'ingénierie d'accompagnement (respectivement à hauteur de 700 € + 300 € d'AMO pour les dossiers HM Sérénité + 400 € en cas de sortie de passoire énergétique et 1 000 € pour les dossiers PO modestes et très modestes éligibles aux primes MPR Copropriété fragile (ex HM copropriété fragile).

### **MaPrimeRénov' Copropriété**

MaPrimeRénov' Copropriétés est une aide de l'Anah versée aux syndicats de copropriétés qui permet d'accompagner, de conseiller et d'aider à financer les travaux de rénovation énergétique sur les parties communes et sur les parties privatives d'intérêt collectif.

Elle s'adresse à l'ensemble des copropriétés, qu'elles soient "saines", "fragiles" ou "en difficulté" :

- « saines », pour les copropriétés sans fragilités
- « fragiles », pour les copropriétés qui présente un taux d'impayés supérieur à 8 % ou est située dans un quartier en renouvellement urbain (NPNRU)
- «en difficulté», pour les copropriétés qui nécessitent un redressement de gestion, un accompagnement social fort et d'importants travaux en lien avec la sécurité, l'insalubrité et la rénovation énergétique. Ces copropriétés bénéficient de l'ensemble des bonus et primes attachés au dispositif MPR copropriétés, mais le calcul de l'aide aux travaux s'effectue sur la base des taux appliqués dans les dispositifs d'intervention sur les copropriétés en difficulté (OPAH-CD, OPAH volet CD, Plan de sauvegarde)

#### Les conditions communes d'éligibilité :

- Le gain énergétique doit être supérieur ou égal à 35 %
- La copropriété doit être immatriculée au registre national des copropriétés
- La copropriété doit comporter un minimum de 75 % de lots d'habitation principale
- les bâtiments de la copropriété doivent avoir été construits depuis 15 ans et plus
- Le syndicat des copropriétaires doit être accompagné par un AMO répertorié.

#### Les bonus et primes :

- Prime pour sortie de passoire thermique : pour les copropriétés dont l'état initial présente un niveau de performance correspondant à une étiquette « F » ou « G » et une consommation énergétique projetée après travaux équivalant au moins à l'étiquette E incluse (diagnostic énergétique).
- Prime Basse Consommation : pour les copropriétés dont l'état initial présente un niveau de performance correspondant à une étiquette comprise entre « G » et « C » et atteignant une consommation énergétique projetée après travaux équivalant à une étiquette « A » ou « B » (diagnostic énergétique).
- Primes individuelles : pour les propriétaires occupants modestes ou très modestes . Elles remplacent le mixage d'aides dans les copropriétés fragiles. Elles sont déterminées au moment de l'enquête sociale. Elles sont versées au syndicat de copropriétaires, puis reversée par le syndic mandataire commun à chaque copropriétaire modeste et très modeste concerné sous forme de minoration de sa quote-part.

- Prime Copropriété fragile ou en difficulté : pour les seuls dispositifs MPR copropriétés fragiles et en difficulté. Elle est conditionnée par l'obligation du bénéficiaire, maître d'ouvrage des travaux, de réserver l'exclusivité de la valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE) à l'Anah

#### Obligations :

- Recours à une entreprise RGE (reconnu garant de l'environnement) ou RGE chantier par chantier
- Produire une évaluation énergétique faisant apparaître la consommation conventionnelle du bâtiment en kWh/m<sup>2</sup>.an et son « étiquette énergie » telles que résultant de la situation existante avant la réalisation des travaux et telles que projetées après travaux.
- Recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Le montant maximum d'AMO ne pourra excéder 180 € par lot d'habitation principale (900 € pour les petites copropriétés de 5 lots et moins) . Pour les copropriétés en difficulté, l'AMO est incluse dans le cadre des dispositifs programmés.

#### A noter :

- Le mixage d'aides n'est pas autorisé pour MPR copropriétés « saines » et « fragiles ». Les primes individuelles aux PO modestes et très modestes remplacent le mixage d'aides
- MPR copropriétés « saines » est cumulable avec les bonus sortie de passoire thermique et BBC, les aides individuelles pour les PO modestes et très modestes, le forfait AMO, les aides locales, les CEE et l'Eco-PTZ. Elle n'est pas cumulable avec la prime de 3000€ versée aux copropriétés fragiles ou en difficulté, ni avec les aides individuelles Habiter Mieux
- MPR copropriétés « fragiles » est cumulable avec les bonus sortie de passoire thermique et BBC, la prime de 3000€, les primes individuelles aux PO modestes et très modestes, le forfait AMO, les aides locales, et l'Eco-PTZ. Elle n'est pas cumulable avec les aides individuelles Habiter Mieux ni avec les CEE.
- MPR copropriétés « en difficulté » est cumulable avec les bonus sortie de passoire thermique et BBC, la prime de 3000€, les primes individuelles aux PO modestes et très modestes (sauf si mixage d'aides), les aides locales, et l'Eco-PTZ. Elle n'est pas cumulable avec les CEE et le forfait AMO. Elle peut être cumulable avec Habiter Mieux aides individuelles dans le cadre du mixage des aides.
- Les modalités de mixage des primes à la rénovation énergétique seront définies dans le cadre de l'instruction Habiter Mieux à venir.
- Possibilité pour ménage de bénéficier de MPR Copro (travaux en parties communes) et de MPR PO ou MPR PB (travaux en parties privatives) uniquement si les travaux ne portent pas sur les mêmes objets. Exemple : MPR Copro financera les travaux en parties communes (isolation thermique par l'extérieur et isolation toiture) et MPR PO-PB financera le changement du système de chauffage individuel. En revanche, pas de cumul possible si le chauffage est collectif.

## **MaPrimeRénov' PO et PB**

Désormais, tout propriétaire, occupant ou bailleur, quels que soient ses revenus, a accès à l'aide individuelle MaPrimeRénov' pour rénover son logement, en maison individuelle ou en parties privatives d'un logement en copropriété.

Calendrier de mise en œuvre du dispositif MaprimeRénov' :

- pour les propriétaires occupants (PO) aux ressources modestes et très modestes : depuis le 1er janvier 2020
- pour les propriétaires occupants (PO) aux ressources intermédiaires et supérieures : depuis le 1er janvier 2021
- pour les propriétaires bailleurs (PB) à partir du 1er juillet 2021

#### Les catégories MPR :

Les 4 couleurs MaPrimeRénov' correspondent chacune à une catégorie de revenus (plafonds de ressources) et déterminent le montant d'aide forfaitaire, par types de travaux ou d'équipements :

- Bleu (revenus très modestes : aide jusqu'à 90%),
- jaune (revenus modestes : aide jusqu'à 70-80%),
- Violet (revenus intermédiaires : aide jusqu'à 60%),
- Rose (revenus supérieurs : aide jusqu'à 40%)

Type de travaux éligibles :

- MPR Bleu, Jaune et Violet : isolation mur, planchers, combles, fenêtres, système de chauffage, ventilation
- MPR Rose : isolation mur, planchers, combles, fenêtres

Les bonus :

- Bonus Sortie de passoire thermique : pour un logement en étiquette F ou G, obtenir un gain énergétique de 55 % en maison individuelle et de 35 % en logement collectif.
- Bonus Basse Consommation : pour encourager les rénovations performantes, atteindre l'étiquette B ou A (forfait différencié selon les couleurs).
- Bonus rénovation globale (uniquement pour MPR Violet et Rose) : en cas de gain énergétique de 55 % (plafond de dépenses éligibles de 50 000 €) ; pour MPR Bleu et Jaune, c'est-à-dire les propriétaires modestes et très modestes, l'aide qui permet une rénovation globale s'appelle Habiter Mieux Sérénité. Elle permet notamment d'aider un ensemble cohérent de travaux, devant permettre un gain énergétique qui, dans ce cas, est de plus de 35 %, et non 55 %.

A noter :

- Le montant de la prime est plafonné à 20 000 euros par logement sur 5 ans. Il est indépendant des autres aides distribuées par l'Anah.
- Un même bénéficiaire ne pourra toutefois pas cumuler le bénéfice de la prime avec une aide de l'Anah portant sur les mêmes travaux.
- Les aides MaPrimeRénov' ne sont pas cumulables avec les aides Habiter Mieux
- Les dossiers MaPrimRénov' sont instruits et contrôlés par l'Anah centrale.
- MPR est cumulable avec les différents bonus (le Bonus rénovation globale s'adresse uniquement aux ménages aux revenus intermédiaires et supérieurs. Pour une rénovation globale, les catégories de revenus très modestes et modeste bénéficient de Habiter Mieux Sérénité), le forfait AMOI, les aides locales, les CEE, les aides d'Action Logement et l'éco-PTZ.

•

### **Les Points Rénovation Info-Services (PRIS) ou Espaces FAIRE**

L'accès à l'information et l'orientation des ménages dans leur démarche de rénovation énergétique a été facilité depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013 par la mise en place des PRIS dans le cadre du PREH (plan de rénovation énergétique de l'habitat). Ces PRIS, présents au plus proche des particuliers sur l'ensemble du territoire francilien, ont vocation à accompagner les ménages : les ADIL ou les délégations territoriales de l'Anah ont ainsi vocation à accompagner les ménages éligibles aux aides de l'Anah ; les espaces FAIRE (Espaces info énergie ou Agences locales de l'énergie) ont vocation à accompagner les autres publics.

Dans le département du Val de Marne, c'est la délégation locale qui assure le PRIS Anah auprès des publics éligibles aux aides de l'Agence.

La liste des PRIS et leurs coordonnées est annexée au PA.

•

## **8 – Les modalités de suivi, d'évaluation et de restitution annuelle des actions**

---

Le suivi de la mise en œuvre des priorités et des mesures particulières adoptées au PA sera effectué à périodicité régulière de façon à en mesurer les effets sur la consommation des crédits.

Le PA pourra faire l'objet d'un avenant à tout moment, pour s'adapter notamment, en tenant compte des moyens disponibles, aux modifications de la réglementation Anah pouvant intervenir après sa validation, ou pour prendre en compte de nouveaux engagements.

Le PA est un document opposable aux tiers. Il fait donc l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs du département, ainsi que ses avenants.

Un bilan annuel du PA sera établi par le délégué de l'Anah dans le département et intégré au rapport annuel d'activité de la CLAH. Le bilan annuel sera transmis au délégué de l'Agence dans la région (préfet de région) pour évaluation et préparation de la programmation annuelle et pluriannuelle des crédits.

Le plan de contrôle pour l'année 2021, définissant la politique locale de contrôle de l'Anah fait l'objet d'une présentation en CLAH.

## **9 – Actions d'information et communication**

---

Les représentants locaux de l'Anah peuvent participer :

- aux manifestations à caractère informatif organisées par les communes ;
- aux interventions dans le cadre des journées de communication organisées par l'Anah (entretiens de l'Habitat, ateliers de l'Anah...), aux réunions publiques dans le cadre des OPAH.

Les orientations définies dans ce programme d'actions, approuvées par la CLAH du 29 avril 2021 et validées par le délégué de l'Anah dans le département, déterminent la politique de la délégation du Val-de-Marne, à compter de la publication du présent document au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Créteil le 16/08/2021

Pour le Préfet, Délégué local de l'Anah dans le département  
et par délégation,  
La Directrice de l'Unité Départementale de l'Hébergement et du Logement  
du Val-de-Marne

Catherine LARRIEU

## **Annexes**

---

**annexe 1 : grille des loyers Anah et plafonds de ressources 2021**

**annexe 2 : liste et coordonnées des Points rénovation info-services et espaces FAIRE**



## Annexe 1 - PA 2021 - Définition des loyers conventionnés Anah et plafonds de ressources 2021

Surface fiscale en m <sup>2</sup>	Plafond (€) Loyer intermédiaire Anah conventionnement avec ou sans travaux au 16/08/2021			
	Zone Abis		Zone A	
	Arcueil, Bry-sur-Marne, Cachan, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Gentilly, L'Hay-les-Roses, Ivry-sur-Seine, Joinville-le-Pont, Le Kremlin-Bicêtre, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Villejuif, Vincennes		Ablon-sur-Seine, Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Créteil, Fresnes, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noisieu, Orly, Ormesson-sur-Marne, Pargny, Le Plessis-Trévise, La Queue-en-Brie, Rungis, Santeny, Sucy-en-Brie, Thiais, Valenton, Villecresnes, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Villiers-sur-Marne, Vitry-sur-Seine	
	Montant mensuel hors charges	Montant €/m <sup>2</sup>	Montant mensuel hors charges	Montant €/m <sup>2</sup>
14	294,84	21,06	219,07	15,65
15	315,90	21,06	234,72	15,65
16	336,96	21,06	250,37	15,65
17	358,02	21,06	266,02	15,65
18	379,08	21,06	281,66	15,65
19	400,14	21,06	297,31	15,65
20	421,20	21,06	312,96	15,65
21	442,26	21,06	328,61	15,65
22	463,32	21,06	344,26	15,65
23	484,38	21,06	359,90	15,65
24	505,44	21,06	375,55	15,65
25	526,50	21,06	391,20	15,65
26	547,56	21,06	406,85	15,65
27	568,62	21,06	422,50	15,65
28	589,68	21,06	438,14	15,65
29	610,74	21,06	453,79	15,65
30	631,80	21,06	469,44	15,65
31	652,86	21,06	485,09	15,65
32	673,92	21,06	500,74	15,65
33	694,98	21,06	516,38	15,65
34	716,04	21,06	532,03	15,65
35	737,10	21,06	547,68	15,65
36	758,16	21,06	563,33	15,65
37	779,22	21,06	578,98	15,65
38	800,28	21,06	594,62	15,65
39	812,57	20,84	603,75	15,48
40	824,85	20,62	612,88	15,32
41	837,14	20,42	622,01	15,17
42	849,42	20,22	631,14	15,03
43	861,71	20,04	640,26	14,89
44	873,99	19,86	649,39	14,76
45	886,28	19,70	658,52	14,63
46	898,56	19,53	667,65	14,51
47	910,85	19,38	676,78	14,40
48	923,13	19,23	685,90	14,29
49	935,42	19,09	695,03	14,18
50	947,70	18,95	704,16	14,08
51	959,99	18,82	713,29	13,99
52	972,27	18,70	722,42	13,89
53	984,56	18,58	731,54	13,80
54	996,84	18,46	740,67	13,72
55	1009,13	18,35	749,80	13,63
56	1021,41	18,24	758,93	13,55
57	1033,70	18,14	768,06	13,47
58	1045,98	18,03	777,18	13,40
59	1058,27	17,94	786,31	13,33
60	1070,55	17,84	795,44	13,26
61	1082,84	17,75	804,57	13,19
62	1095,12	17,66	813,70	13,12
63	1107,41	17,58	822,82	13,06
64	1119,69	17,50	831,95	13,00
65	1131,98	17,42	841,08	12,94
66	1144,26	17,34	850,21	12,88
67	1156,55	17,26	859,34	12,83
68	1168,83	17,19	868,46	12,77
69	1181,12	17,12	877,59	12,72
70	1193,40	17,05	886,72	12,67
71	1205,69	16,98	895,85	12,62
72	1217,97	16,92	904,98	12,57
73	1230,26	16,85	914,10	12,52
74	1242,54	16,79	923,23	12,48
75	1254,83	16,73	932,36	12,43
76	1267,11	16,67	941,49	12,39
77	1279,40	16,62	950,62	12,35
78	1291,68	16,56	959,74	12,30
79	1303,97	16,51	968,87	12,26
80	1316,25	16,45	978,00	12,23
81	1328,54	16,40	987,13	12,19
82	1340,82	16,35	996,26	12,15
83	1353,11	16,30	1005,38	12,11
84	1365,39	16,25	1014,51	12,08
85	1377,68	16,21	1023,64	12,04
86	1389,96	16,16	1032,77	12,01
87	1402,25	16,12	1041,90	11,98
88	1414,53	16,07	1051,02	11,94
89	1426,82	16,03	1060,15	11,91
90	1439,10	15,99	1069,28	11,88
91	1451,39	15,95	1078,41	11,85
92	1463,67	15,91	1087,54	11,82
93	1475,96	15,87	1096,66	11,79
94	1488,24	15,83	1105,79	11,76
95	1500,53	15,80	1114,92	11,74
96	1512,81	15,76	1124,05	11,71
97	1525,10	15,72	1133,18	11,68
98	1537,38	15,69	1142,30	11,66
99	1549,67	15,65	1151,43	11,63
100	1561,95	15,62	1160,56	11,61

## Annexe 1 - PA 2021 - Définition des loyers conventionnés Anah et plafonds de ressources 2021

Surface fiscale en m <sup>2</sup>	Plafond (€) Loyer social Anah conventionnement avec ou sans travaux BOI 08/04/2021	
	Zone Abis	Zone A
	Arcueil, Bry-sur-Marne, Cachan, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Gentilly, L'Hay-les-Roses, Ivry-sur-Seine, Joinville-le-Pont, Le Kremlin-Bicêtre, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Villejuif, Vincennes	Ablon-sur-Seine, Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Créteil, Fresnes, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noissey, Orly, Ormesson-sur-Marne, Périgny, Le Plessis-Trévise, La Queue-en-Brie, Rungis, Santeny, Sucy-en-Brie, Thiais, Valenton, Villecresnes, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Villiers-sur-Marne, Vitry-sur-Seine
	<b>12,27 €/m<sup>2</sup></b>	<b>9,44 €/m<sup>2</sup></b>
14	171,78	132,16
15	184,05	141,60
16	196,32	151,04
17	208,59	160,48
18	220,86	169,92
19	233,13	179,36
20	245,40	188,80
21	257,67	198,24
22	269,94	207,68
23	282,21	217,12
24	294,48	226,56
25	306,75	236,00
26	319,02	245,44
27	331,29	254,88
28	343,56	264,32
29	355,83	273,76
30	368,10	283,20
31	380,37	292,64
32	392,64	302,08
33	404,91	311,52
34	417,18	320,96
35	429,45	330,40
36	441,72	339,84
37	453,99	349,28
38	466,26	358,72
39	478,53	368,16
40	490,80	377,60
41	503,07	387,04
42	515,34	396,48
43	527,61	405,92
44	539,88	415,36
45	552,15	424,80
46	564,42	434,24
47	576,69	443,68
48	588,96	453,12
49	601,23	462,56
50	613,50	472,00
51	625,77	481,44
52	638,04	490,88
53	650,31	500,32
54	662,58	509,76
55	674,85	519,20
56	687,12	528,64
57	699,39	538,08
58	711,66	547,52
59	723,93	556,96
60	736,20	566,40
61	748,47	575,84
62	760,74	585,28
63	773,01	594,72
64	785,28	604,16
65	797,55	613,60
66	809,82	623,04
67	822,09	632,48
68	834,36	641,92
69	846,63	651,36
70	858,90	660,80
71	871,17	670,24
72	883,44	679,68
73	895,71	689,12
74	907,98	698,56
75	920,25	708,00
76	932,52	717,44
77	944,79	726,88
78	957,06	736,32
79	969,33	745,76
80	981,60	755,20
81	993,87	764,64
82	1006,14	774,08
83	1018,41	783,52
84	1030,68	792,96
85	1042,95	802,40
86	1055,22	811,84
87	1067,49	821,28
88	1079,76	830,72
89	1092,03	840,16
90	1104,30	849,60
91	1116,57	859,04
92	1128,84	868,48
93	1141,11	877,92
94	1153,38	887,36
95	1165,65	896,80
96	1177,92	906,24
97	1190,19	915,68
98	1202,46	925,12
99	1214,73	934,56
100	1227,00	944,00

## Annexe 1 - PA 2021 - Définition des loyers conventionnés Anah et plafonds de ressources 2021

Surface fiscale en m <sup>2</sup>	Plafond (€) Loyer très social Anah conventionnement avec ou sans travaux BOI 08/04/2021	
	Zone Abis	Zone A
	Arcueil, Bry-sur-Marne, Cachan, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Gentilly, L'Hay-les-Roses, Ivry-sur-Seine, Joinville-le-Pont, Le Kremlin-Bicêtre, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Villejuif, Vincennes	Ablon-sur-Seine, Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Créteil, Fresnes, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noisieu, Orly, Ormesson-sur-Marne, Périgny, Le Plessis-Trévise, La Queue-en-Brie, Rungis, Santeny, Sucy-en-Brie, Thiais, Valenton, Villemecresnes, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Villiers-sur-Marne, Vitry-sur-Seine
	<b>9,55 €/m<sup>2</sup></b>	<b>7,35 €/m<sup>2</sup></b>
14	133,70	102,90
15	143,25	110,25
16	152,80	117,60
17	162,35	124,95
18	171,90	132,30
19	181,45	139,65
20	191,00	147,00
21	200,55	154,35
22	210,10	161,70
23	219,65	169,05
24	229,20	176,40
25	238,75	183,75
26	248,30	191,10
27	257,85	198,45
28	267,40	205,80
29	276,95	213,15
30	286,50	220,50
31	296,05	227,85
32	305,60	235,20
33	315,15	242,55
34	324,70	249,90
35	334,25	257,25
36	343,80	264,60
37	353,35	271,95
38	362,90	279,30
39	372,45	286,65
40	382,00	294,00
41	391,55	301,35
42	401,10	308,70
43	410,65	316,05
44	420,20	323,40
45	429,75	330,75
46	439,30	338,10
47	448,85	345,45
48	458,40	352,80
49	467,95	360,15
50	477,50	367,50
51	487,05	374,85
52	496,60	382,20
53	506,15	389,55
54	515,70	396,90
55	525,25	404,25
56	534,80	411,60
57	544,35	418,95
58	553,90	426,30
59	563,45	433,65
60	573,00	441,00
61	582,55	448,35
62	592,10	455,70
63	601,65	463,05
64	611,20	470,40
65	620,75	477,75
66	630,30	485,10
67	639,85	492,45
68	649,40	499,80
69	658,95	507,15
70	668,50	514,50
71	678,05	521,85
72	687,60	529,20
73	697,15	536,55
74	706,70	543,90
75	716,25	551,25
76	725,80	558,60
77	735,35	565,95
78	744,90	573,30
79	754,45	580,65
80	764,00	588,00
81	773,55	595,35
82	783,10	602,70
83	792,65	610,05
84	802,20	617,40
85	811,75	624,75
86	821,30	632,10
87	830,85	639,45
88	840,40	646,80
89	849,95	654,15
90	859,50	661,50
91	869,05	668,85
92	878,60	676,20
93	888,15	683,55
94	897,70	690,90
95	907,25	698,25
96	916,80	705,60
97	926,35	712,95
98	935,90	720,30
99	945,45	727,65
100	955,00	735,00

Annexe 1 - PA 2021 - Définition des loyers conventionnés Anah et plafonds de ressources 2021

<b>2021 PLAFONDS DE RESSOURCES - POUR LES CONVENTIONS À LOYER INTERMÉDIAIRE</b>		
<b>Composition du ménage du locataire</b>	<b>Zone A bis (€)</b>	<b>Zone A (€)</b>
Personne seule	38 377	38 377
Couple	57 357	57 357
Personne seule ou couple ayant 1 personne à charge	75 188	68 946
Personne seule ou couple ayant 2 personnes à charge	89 769	82 586
Personne seule ou couple ayant 3 personnes à charge	106 807	97 766
Personne seule ou couple ayant 4 personnes à charge	120 186	110 017
Personne à charge supplémentaire	13 390	12 258

<b>2021 PLAFONDS DE RESSOURCES - POUR LES CONVENTIONS À LOYER SOCIAL</b>		
<b>Composition du ménage locataire</b>	<b>Paris et communes limitrophes (€)</b>	<b>Île-de-France hors Paris et communes limitrophes (€)</b>
Personne seule	24 116	24 116
2 personnes ne comportant aucune personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages(1)	36 042	36 042
3 personnes - ou personne seule avec une personne à charge - ou jeune ménage sans personne à charge	47 247	43 325
4 personnes - ou personne seule avec 2 personnes à charge	56 410	51 897
5 personnes - ou personne seule avec 3 personnes à charge	67 116	61 435
6 personnes - ou personne seule avec 4 personnes à charge	75 523	69 134
Personne à charge supplémentaire	8 416	7 703

<b>2021 PLAFONDS DE RESSOURCES - POUR LES CONVENTIONS À LOYER TRÈS SOCIAL</b>		
<b>Composition du ménage locataire</b>	<b>Paris et communes limitrophes (€)</b>	<b>Île-de-France hors Paris et communes limitrophes (€)</b>
Personne seule	13 268	13 268
2 personnes ne comportant aucune personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages(1)	21 626	21 626
3 personnes - ou personne seule avec une personne à charge, - ou jeune ménage sans personne à charge	28 348	25 995
4 personnes - ou personne seule avec 2 personnes à charge	31 029	28 543
5 personnes - ou personne seule avec 3 personnes à charge	36 912	33 792
6 personnes - ou personne seule avec 4 personnes à charge	41 539	38 024
Personne à charge supplémentaire	4 628	4 235

1) le jeune ménage s'entend des personnes mariées, pacsées ou vivant en concubinage dont la somme des âges révolus est au plus égale à cinquante-cinq ans

## Annexe 2 PA 2021

### Point Rénovation Info Service et Espaces FAIRE VAL DE MARNE

- **PRIS Anah : DRIHL du Val-de-Marne**, délégation de l'Anah  
12 rue des archives  
94000 Créteil  
01 49 80 22 00  
mail : [habiter-mieux-94@developpement-durable.gouv.fr](mailto:habiter-mieux-94@developpement-durable.gouv.fr)  
Permanence téléphonique tous les jours de 9h00 à 12h00 et accueil sur rdv.
- **Espace FAIRE-Agence de l'énergie du Val-de-Marne**  
36 rue Edmond Nocard  
94700 Maisons Alfort  
01 71 33 13 60  
mail : [contact-energie@caue94.fr](mailto:contact-energie@caue94.fr)  
[http://www.caue94.fr/index.php?id\\_rub=7](http://www.caue94.fr/index.php?id_rub=7)  
Accueil et permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.
- **Espace FAIRE-MVE (Maîtrisez votre énergie)**  
12 Boulevard Rouget de Lisle  
93200 MONTREUIL  
01 42 87 99 44  
Mardi au vendredi de 9 H 30 à 12 H 30 et de 14 H à 17 H 30
- **ADIL du Val-de-Marne**  
48 avenue Pierre Brossolette  
94000 Créteil  
08 20 16 94 94  
mail : [info@adil94.org](mailto:info@adil94.org) [www.adil94.org](http://www.adil94.org)  
Sur rendez-vous : du lundi au mercredi de 9h à 13h et de 14h à 18h - Accueil et permanence : sur rendez-vous, du lundi au mercredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 13h, le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h.



**PRÉFECTURE  
DE POLICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Cabinet du préfet**

**arrêté n°2021-00890**

portant délégation de signature à la préfète déléguée pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris-Charles de Gaulle, du Bourget et de Paris-Orly

**Le préfet de police,**

**VU** le code de l'aviation civile, notamment le chapitre III du titre I<sup>er</sup> du livre II de sa partie réglementaire ;

**VU** le code de la défense, notamment ses articles R. 1321-19, R. 1321-21 et R. 1321-24-1 ;

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-2 et L. 2213-33 ;

**VU** le code du sport, notamment ses articles R. 331-10 et R. 331-22 à R. 331-24 ;

**VU** le code des transports, notamment son article L. 6332-2 ;

**VU** le code du travail, notamment ses articles L. 8272-2, R. 8272-7 et R. 8272-9 ;

**VU** le code de la santé publique, notamment le chapitre V du titre I<sup>er</sup> et les chapitres I<sup>er</sup> et I<sup>er</sup> bis du titre III du livre I<sup>er</sup> et le chapitre III du titre I<sup>er</sup> du livre II de sa troisième partie ;

**VU** code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L. 122-2, L. 226-1, L. 227-1, L. 229-1, R\*. 122-54, R. 211-1, R. 211-9, R. 211-21-1, R. 211-22, R. 211-24, R. 223-1, R. 252-1, R. 332-1, R. 333-1, R. 512-8, R. 612-18-1, R. 613-3-1, R. 613-5, R. 613-6, R. 613-16-1, R. 613-23-2, R. 613-23-11 ;

**VU** le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, notamment ses articles 22-3, 54 et 55, dans leur rédaction issue du décret n° 2018-996 du 13 novembre 2018 ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 73-1 ;

**VU** le décret n° 2010-655 du 11 juin 2010 modifié relatif au préfet délégué pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris - Charles de Gaulle et du Bourget, notamment son article 2 ;

**VU** le décret n° 2018-583 du 6 juillet 2018 relatif aux compétences du préfet de police et de certains de ses services dans le ressort de la zone de défense et de sécurité de Paris, dans les départements des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis et sur les emprises des aérodromes de Paris - Charles de Gaulle, Paris-Le Bourget et Paris - Orly, et à celles du préfet de police des Bouches-du-Rhône ;

**VU** l'arrêté n° 2020-00800 du 2 octobre 2020 relatif aux missions et à l'organisation des services du préfet délégué pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris - Charles de Gaulle, du Bourget et de Paris - Orly constitués en délégation de la préfecture de police ;

**VU** le décret du 20 mars 2019 par lequel M. Didier LALLEMENT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde (hors classe), est nommé préfet de police (hors classe) ;

**VU** le décret du 11 décembre 2019 par lequel Mme Sophie WOLFERMANN, commissaire divisionnaire de la police nationale, détachée en qualité de préfète déléguée pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris - Charles de Gaulle, du Bourget et de Paris - Orly auprès du préfet de police ;

**VU** le décret du 14 février 2018 par lequel M. Pierre MARCHAND-LACOUR, commissaire divisionnaire de la police nationale, détaché en qualité de sous-préfet hors classe, sous-préfet chargé de mission auprès du préfet délégué pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris - Charles de Gaulle et du Bourget, auprès du préfet de police, est nommé sous-préfet chargé de mission pour la plate-forme aéroportuaire de Paris - Orly auprès du préfet délégué pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris-Charles de Gaulle, du Bourget et de Paris - Orly auprès du préfet de police ;

**SUR** proposition du préfet, directeur du cabinet,

## **ARRÊTE**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation permanente est donnée à Mme Sophie WOLFERMANN, préfète déléguée pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris - Charles de Gaulle, du Bourget et de Paris - Orly, à l'effet de signer, au nom du préfet de police, tous actes, arrêtés, décisions et mesures nécessaires à l'exercice, sur les emprises des aérodromes de Paris - Charles de Gaulle, du Bourget et de Paris - Orly, des attributions et pouvoirs mentionnés à l'article L. 122-2 du code de la sécurité intérieure et l'article L. 6332-2 du code des transports, à l'exclusion de l'arrêté mentionné à l'article R. 213-1-4 du code de l'aviation civile fixant les dispositions relatives au bon ordre, à la sécurité de l'aviation civile et à la salubrité et celui mentionné à l'article R. 213-1-5 du même code fixant les dispositions relatives à la sûreté de l'aviation civile.

La délégation de signature consentie à l'alinéa précédent porte notamment sur les actes et décisions individuels prévus par le chapitre III du titre 1<sup>er</sup> du livre II de la partie réglementaire du code de l'aviation civile, par l'article L. 3332-15 et le chapitre III du titre 1<sup>er</sup> du livre II de la troisième partie du code de la santé publique et par les articles L. 227-1, L. 229-1, R. 211-1, R. 211-9, R. 211-21-1, R. 211-22, R. 211-24, R. 332-1, R. 333-1, R. 252-1, R. 612-18-1, R. 613-3-1, R. 613-5, R. 613-6, R. 613-16-1, R. 613-23-2, R. 613-23-11 du code de la sécurité intérieure.

### **Article 2**

Délégation permanente est donnée à Mme Sophie WOLFERMANN à l'effet de signer, au nom du préfet de police, tous ordres et décisions nécessaires à la direction de l'action des services de la police nationale, des unités de la gendarmerie nationale et de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris lorsqu'ils interviennent sur les emprises des aérodromes de Paris - Charles de Gaulle, du Bourget et de Paris - Orly et à la coordination des dispositifs de sécurité intérieure qui sont mis en œuvre sur ces emprises.

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sophie WOLFERMANN, la délégation qui lui est consentie aux articles 1 et 2 est exercée par M. Pierre MARCHAND-LACOUR, sous-préfet chargé de mission pour la plate-forme aéroportuaire de Paris - Orly auprès de la préfète déléguée pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris - Charles de Gaulle, du Bourget et de Paris - Orly auprès du préfet de police, chargé de son intérim et de sa suppléance en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière.

### **Article 4**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sophie WOLFERMANN et de M. Pierre MARCHAND-LACOUR, la délégation qui est consentie à l'article 1<sup>er</sup> est exercée, dans la limite de ses attributions, par M. Dominique BARTOLI, attaché principal d'administration de l'Etat, directeur des services de la préfète déléguée pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris - Charles de Gaulle, du Bourget et de Paris - Orly, à l'exclusion :

- des mesures de maintien de l'ordre public ;
- des nominations des membres des conseils, comités et commissions ;
- des actes budgétaires et comptables d'un montant supérieur 1 525 euros.

#### **Article 5**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique BARTOLI, la délégation qui lui est consentie à l'article 4 est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par :

- Mme Naima ZERAIG, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau « sécurité, sûreté et défense civile » ;
- Mme Vanessa VASSEUR, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du bureau « agréments, accréditations et habilitations aéroportuaires » ;
- M. Arthur WAGHEMACKER, attaché d'administration de l'État, chef de mission pour la plate-forme aéroportuaire de Paris - Orly ;
- M. Pierre BOULARD, attaché d'administration de l'État, chef du bureau de la plateforme aéroportuaire de Paris-Le Bourget ;
- Mme Nathalie VINCKE-BOITEL, attachée d'administration de l'Etat, cheffe du bureau du cabinet et, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par Mme Karine SEME-VALENTIN, secrétaire administrative, adjointe au cheffe du bureau du cabinet ;
- M. Gilles FAULE, secrétaire administratif, chef de la cellule communication.

#### **Article 6**

Le préfet, directeur de cabinet, et la préfète déléguée pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris - Charles de Gaulle, du Bourget et de Paris - Orly, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de police et des préfectures de la Seine-et-Marne, de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise.

Fait à Paris, le 02 septembre 2021

*Signé*

Didier LALLEMENT





**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
de l'administration pénitentiaire**

**Direction interrégionale des services pénitentiaires de PARIS**

**Centre pénitentiaire de Fresnes**

**A Fresnes**

**Le 1<sup>er</sup> septembre 2021**

**Arrêté portant délégation de signature**

Vu le code de procédure pénale, notamment ses article(s) R. 57-6-24 et R. 57-7-5 ;  
Vu l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 2019-1427 du 23 décembre 2019 ;  
Vu le décret n° 2014-477 du 13 mai 2014 relatif à la fouille des personnes détenues et à la délégation de signature du chef d'établissement pénitentiaire ;  
Vu la loi n° 2016-731 du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale ;  
Vu l'article 30 du décret n° 2005-1755 du 30 décembre 2005 ;  
Vu le code des relations entre le public et l'administration ;  
Vu l'article 7 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 ;  
Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du **11/06/2019** nommant **Monsieur Jimmy DELLISTE** en qualité de chef d'établissement du centre pénitentiaire de Fresnes.

**Monsieur Jimmy DELLISTE**, chef d'établissement du centre pénitentiaire de Fresnes

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Asmaa LAARRAJI-RAYMOND**, Adjointe au directeur au centre pénitentiaire de Fresnes aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 2** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Ghislain ROUSSEL**, Directeur maison d'arrêt des hommes au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 3** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Julien BERNARD**, Directeur du centre national d'évaluation au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 4** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Laurence BARTHEL**, Directrice du département infrastructure et sécurité au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 5** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Marion GEORGET**, Directrice des services pénitentiaires, Coordinatrice des affaires juridiques et du contentieux, Directrice des structures délocalisées, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 6** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Théo GOMEZ**, Directeur de division au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 7** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Victoire PERLADE**, Directrice de division au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 8** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Annick PICOLLET**, Responsable des services administratifs et financiers, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 9** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Stéphane BUREAU**, Directeur des Ressources Humaines au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 10** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Marie ROIG**, Directrice adjointe du centre national d'évaluation, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 11** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Éva MILAZZO**, Responsable du Greffe, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 12** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Dominique MALACQUIS**, Chef de service pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 13** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Jean-Paul NYOB**, Chef de service pénitentiaire à la maison d'arrêt des femmes, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 14** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Xavier PATRAULT**, Chef de service pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 15** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Valéry WALDRON**, Chef de service pénitentiaire de l'Unité Hospitalière Sécurisée Interrégionale, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 16** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Paul-Émile MANIJEAN**, Commandant pénitentiaire, Responsable de l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 17** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Pascal VITOUZ**, Commandant pénitentiaire, Responsable pôle Infrastructure Sécurité, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 18** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Georges ABIDOS**, Capitaine pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 19** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Sandra BINGUE**, Capitaine pénitentiaire, à la maison d'arrêt des femmes, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 20** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Julien BUAN**, Capitaine pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 21** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Nicolas COURBALAY**, Capitaine pénitentiaire, Adjoint au responsable du pôle infrastructure sécurité, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 22** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Hilarion DALLA**, Capitaine pénitentiaire, Adjoint au responsable de l'Unité Hospitalière Sécurisée Interrégionale, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 23** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Zita FIARI-WALDRON**, Capitaine pénitentiaire, Responsable du bureau de gestion de la détention, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 24** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Gilles FULMAR**, Capitaine pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 25** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Jean GARGAR**, Capitaine pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 26** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Ludovic GROSERRIN**, Capitaine pénitentiaire Responsable service des agents, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 27** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Céline JALEME**, Capitaine pénitentiaire, Adjointe au responsable de l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 28** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Christophe LAURANDIN**, Capitaine pénitentiaire, Responsable garage, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 29** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Marianna LUCOL**, Capitaine pénitentiaire, Responsable de la formation professionnelle des détenus, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 30** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Véronique MAUMUS**, Capitaine pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 31** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Dany MONT**, Capitaine pénitentiaire, Responsable du Quartier pour Peines Aménagées, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 32** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Fodile NABIL**, Capitaine pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 33** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Cynthia NIRENNOLD**, Capitaine pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 34** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Frédéric N KOUOSSA**, Capitaine pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 35** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Charly NOEL**, Capitaine pénitentiaire, Adjoint au responsable du greffe, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 36** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Joseph OUEDRAOGO-JABELY**, Capitaine pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 37** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Christophe ROUVIERE**, Capitaine pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 38** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Mostafa SELLAK**, Capitaine pénitentiaire, Responsable du pôle formation du personnel, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 39** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Karim TAALEB**, Capitaine pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 40** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Jean-Noël TINTAR**, Capitaine pénitentiaire, Responsable adjoint du Quartier pour Peines Aménagées au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 41** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Halima TSHIBANGU-NGANDU**, Capitaine pénitentiaire, Adjointe chef de détention au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 42** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Soraya AMZILE**, Lieutenant pénitentiaire, Adjointe chef de détention, Responsable du QPRse, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 43** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Olivier CAMALET**, Lieutenant pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 44** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Mélissa CHAUSSE**, Lieutenant pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 45** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Belhassen DALLAGI**, Lieutenant pénitentiaire au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 46** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Delphine DRIER**, Lieutenant pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 47** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Mohamed FARAH**, Lieutenant pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 48** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Paul LEPLAT**, Lieutenant pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 49** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Ludivine VARDON**, Lieutenant pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 50** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Olivier VARSOVIE**, Lieutenant pénitentiaire, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 51** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Moïse SIMEON**, Major, Formateur du personnel, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 52** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Mike ABAUL**, Premier surveillant, à l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 53** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Franck ACHOUN**, Premier surveillant à l'Unité Hospitalière Sécurisée Interrégionale, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 54** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Akoki AEMBE**, Premier surveillant, Responsable de l'Unité d'Accueil, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 55** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Gaétan AUBATIN**, Premier surveillant, à l'Unité Hospitalière Sécurisée Interrégionale, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 56** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Nadia BAHIR**, Première surveillante, à l'Unité Hospitalière Sécurisée Interrégionale, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 57** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Jonathan BARCLAIS**, Premier surveillant, à la Maison d'Arrêt des Femmes, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 58** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Yacine BOUALI**, Premier surveillant, à de l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 59** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Emmanuel BOYER**, Premier surveillant, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 60** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Cynthia CASSUBIE**, Première surveillante, à la Maison d'Arrêt des Femmes, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 61** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Olivier CHAMBRE**, Premier surveillant, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 62** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Fatna CHARA**, Première surveillante au QPRse, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 63** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Morgan DANGLADES**, Premier surveillant au QSA, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 64:** Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur David DELAVERGNE**, Premier surveillant à l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 65:** Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Olivier DESERT**, Premier surveillant, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 66:** Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Alexandre DEVOS**, Premier surveillant, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 67:** Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Erika ESTHER**, Première surveillante à la Maison d'Arrêt des Femmes, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 68:** Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Stéphane FONTAINE-DONATIEN**, Premier surveillant au DIS, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 69:** Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Josué GAMA**, Premier surveillant au Quartier pour Peines Aménagées, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 70:** Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Mathurin GASCHET**, Premier surveillant à la Maison d'Arrêt des Femmes, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 71:** Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Aurélien GEORGES**, Premier surveillant, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 72:** Délégation permanente/provisoire de signature est donnée à **Madame Valérie GUILLAUME**, Première surveillante au greffe, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 73:** Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Bruno HABRAN**, Premier surveillant au centre national d'évaluation, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 74:** Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Moussilimou HALIDI**, Premier surveillant au QSA, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 75:** Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Harry HAUTERVILLE**, Premier surveillant à la Maison d'Arrêt des Femmes, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 76:** Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Franck HORTH**,

Premier surveillant, à l'Unité Hospitalière Sécurisée Interrégionale, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 77** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Roland HYPOLITE**, Premier surveillant au Quartier pour Peines Aménagées, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 78** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Franck JEAN-BAPTISTE**, Premier surveillant au QSA, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 79** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Sory KOUYATE**, Premier surveillant, Responsable QD, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 80** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Guillaume LEPRETRE**, Premier surveillant, Responsable Sécurité Incendie, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 81** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Jonathan LEYS**, Premier surveillant formateur, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 82** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Fadallah MANSRI**, Première surveillante, au greffe du QPA, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 83** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Hélène MARTINET**, Première surveillante, à la Maison d'Arrêt des Femmes, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 84** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Claude PAGE**, Premier surveillant, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 85** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Jean-Christophe PETIT**, Premier surveillant, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 86** : Délégation permanente signature est donnée à **Madame Valérie POMMIER**, Première surveillante, au centre national d'évaluation, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 87** : Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Cécile RADEGONDE** Première surveillante, Assistante de prévention, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 88** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Aina RAKOTORISON**, Première surveillante à la Maison d'Arrêt des Femmes, au centre pénitentiaire de Fresnes], aux



fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 89** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Arnaud RIOU**, Premier surveillant, à l'armurerie, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 90** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Erwann ROUXEL**, Premier surveillant, à l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 91** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Olivier RUFFINE**, Premier surveillant, au Quartier pour Peines Aménagées, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 92** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Pascal SABRAS**, Premier surveillant, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 93** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Samuel SALOMON**, Premier surveillant, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 94** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Karl-Heinz STOUPAN**, Premier surveillant, à l'Unité Hospitalière Sécurisée Interrégionale, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 95** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Styves SURENA**, Premier surveillant, à l'Unité Hospitalière Sécurisée Interrégionale, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 96** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Alexandre VILMART**, Premier surveillant, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 97** : Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Frédéric VORIN**, Premier surveillant, Gradé Infra Parloir, au centre pénitentiaire de Fresnes, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 98** : Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège à la préfecture du Val-De-Marne et affiché au sein de l'établissement pénitentiaire.

Le chef d'établissement,  
Jimmy DELLISTE  
Signée

## Annexe de l'arrêté N°CPF 2021/3 portant délégation de signature au 1<sup>er</sup> septembre 2021

Le Chef d'établissement donne délégation de signature, en application du code de procédure pénale (R.57-6-24 ; R.57-7-5) et à la mise en œuvre du décret du 13 mai 2014 aux personnes désignées :

Décisions concernées	Sources : code de procédure pénale	Adjointe au chef d'établissement	Directeurs des services pénitentiaires et adjointe au CNE	Attaché d'administration durant astreinte	Chefs de service pénitentiaire	Personnel de commandement	Majors et premiers surveillants
Autoriser les visites de l'établissement pénitentiaire	R. 57-6-24 ; D. 277	x	x				
Opposer un refus à l'entrée des journalistes accompagnant les parlementaires visant l'établissement et décider de mettre fin à tout moment à leur visite pour des motifs de sécurité	R.57-4-11	x	x	x			
Déterminer la zone interdite à la prise de son et d'image par les journalistes accompagnant la visite des parlementaires pour des motifs tenant au bon ordre et à la sécurité	R.57-4-12	x	x	x			
<b>Vie en détention</b>							
Elaborer et adapter le règlement intérieur type	R. 57-6-18	x	x		x	x	
Désigner des membres de la CPU	D.90	x					
Elaborer le parcours d'exécution de la peine, définir les modalités de prise en charge individualisées et prendre les décisions de placement dans des régimes de détention différenciés	717-1 D.92	x	x		x	x	
Présider une CPU	D.90	x	x		x	x	
Prendre les mesures d'affectation des personnes détenues en cellule	R. 57-6-24	x	x	x	x	x	x
Prendre des mesures d'affectation en CproU	R. 57-6-24	x	x	x	x	x	x
Désigner les personnes détenues à placer ensemble en cellule en cas d'impossibilité d'encellulement individuel	D.93 D.94	x	x	x	x	x	x
Affecter des personnes détenues malades dans des cellules adaptées à proximité de l'Unité sanitaire	D. 370	x	x	x	x	x	x
Désigner les personnes détenues autorisées à participer à des activités	D. 446 Art 20 du RI	x	x		x	x	
Traitement des requêtes pour les recours gracieux des personnes détenues	Art 34 du RI	x	x		x	x	
Doter une personne d'une DPU (dotation de première urgence)	Art 5 du RI	x	x	x	x	x	x
S'opposer à la désignation d'un aidant choisi par une personne détenue	R. 57-8-6	x	x	x	x		

Mesures de contrôle et de sécurité							
Déterminer les modalités d'une escorte (composition, moyens de contrainte, précautions prises en vue d'éviter les évasions et autres incidents lors d'un transfèrement ou d'une extraction)	R.57-6-24 D.294 Art 7-III du RI	x	x	x	x	x	
Donner tous renseignements utiles au préfet pour le mettre en mesure de prescrire l'escorte et la garde du détenu hospitalisé par les FSI et arrêter les mesures propres à éviter tout incident compte tenu de sa personnalité	D.394	x	x	x	x	x	
Constituer l'escorte des personnes détenues faisant l'objet d'une transfert administratif en désignant nommément ceux des agents figurant sur la liste précitée.	D.308	x	x	x	x	x	
Appeler les forces de l'ordre pour assurer le maintien de l'ordre et de la sécurité	D. 266	x	x	x	x		
Utiliser des armes dans les locaux de détention :	D. 267	x	x		x		
sur les secteurs des quartiers maison d'arrêt		x	x		x		
sur le quartier pour peines aménagées de Villejuif		x	x		x		
sur le secteur de l'Unité hospitalière sécurisée interrégionale		x	x		x		
sur le secteur de l'unité hospitalière spécialement aménagée		x	x		x		
Retirer à une personne détenue pour des motifs de sécurité des objets et vêtement habituellement laissés en leur possession ainsi que des médicaments, matériels et appareillages médicaux	R.57-6-24	x	x	x	x	x	x
Retenir un équipement informatique appartenant à une personne détenue	Art 19-VII du RI	x	x		x		
Décider de procéder à la fouille des personnes détenues	R. 57-7-79 R. 57-7-80	x	x	x	x	x	x
Demander une investigation corporelle interne au procureur de la République	R. 57-7-82	x	x	x	x		
Employer des moyens de contrainte à l'encontre d'une personne détenue	Art 7-III du RI	x	x	x	x	x	x
<b>Discipline</b>							
Placer à titre préventif en cellule disciplinaire ainsi qu'en cellule de confinement	R.57-7-18	x	x	x	x	x	x
Suspendre à titre préventif de l'activité professionnelle	R.57-7-22	x	x	x	x	x	x

Engager des poursuites disciplinaires	R.57-7-15	x	x		x	x	
Présider la commission de discipline	R.57-7-6	x	x		x		
Elaborer le tableau de roulement des assesseurs extérieurs	R. 57-7-12	x	x		x	x	
Demander le retrait de l'habilitation d'un assesseur de la commission de discipline	D.250	x	x		x	x	
Désigner des membres assesseurs de la commission de discipline	R. 57-7-8	x	x		x	x	
Prononcer des sanctions disciplinaires	R.57-7-7	x	x		x	x	
Ordonner et révoquer le sursis à exécution des sanctions disciplinaire	R.57-7-54 à R.57-7-59	x	x		x		
Dispenser l'exécution, la suspension ou le fractionnement des sanctions	R.57-7-60	x	x		x		
Désigner un interprète pour les personnes détenues qui ne comprennent pas ou ne parlent pas la langue française	R.57-7-25	x	x		x	x	
<b>Isolement</b>							
Proposer la prolongation de la mesure d'isolement	R. 57-7-64 ; R. 57-7-70	x	x		x		
Rédiger un rapport motivé accompagnant la proposition de prolongation de la mesure d'isolement	R. 57-7-67 ; R. 57-7-70	x	x		x	x	
Placer provisoirement à l'isolement des personnes détenues en cas d'urgence	R. 57-7-65	x	x		x		
Placer initialement des personnes détenues à l'isolement et premier renouvellement de la mesure	R. 57-7-66 ; R. 57-7-70 R. 57-7-74	x	x		x	x	
Proposer de prolonger la mesure d'isolement, et transmettre à la DISP lorsque la décision relève de la compétence de la DISP ou du ministère de la justice	R.57-7-64 R.57-7-70	x	x		x	x	
Lever la mesure d'isolement	R. 57-7-72 ; R. 57-7-76	x	x		x		
Désigner d'un interprète pour les personnes détenues qui ne comprennent pas ou ne parlent pas la langue française pour transmettre les informations et recueillir ses observations sur la procédure d'isolement.	R.57-7-64	x	x		x	x	
Autoriser une personne détenue placée à l'isolement de participer à une activité organisée pour les détenus soumis au régime de détention ordinaire	R. 57-7-62	x	x		x	x	
Autorisation une personne détenue placée à l'isolement de participer à une activité commune aux personnes placées au quartier d'isolement	R. 57-7-62	x	x		x	x	
Décider de ne pas communiquer les informations ou documents de la procédure d'isolement	R. 57-7-64	x	x		x	x	

de nature porter atteinte à la sécurité des personnes ou des établissements pénitentiaires							
<b>Quartier spécifique QPR</b>							
Désigner un interprète pour les personnes détenues qui ne comprennent pas ou ne parlent pas la langue française	R.57-7-84-18	x	x	x	x	x	
Prendre des mesures de sécurité individualisées à l'égard d'une personne détenue placée en QPR	R.57-7-84-15	x	x	x	x	x	
Décider que le culte et les promenades seront exercées séparément des autres détenus placés en QPR chaque fois que des impératifs de sécurité ou de maintien de l'ordre l'exigent	R.57-7-84-16	x	x	x	x	x	
Gestion du patrimoine des personnes détenues							
Fixer la somme que les personnes détenues placées en semi-liberté ou bénéficiant d'un placement extérieur d'un placement sous surveillance électronique ou d'une permission de sortir, sont autorisées à détenir	D.122	x	x		x	x	
Autoriser une personne condamnée bénéficiant d'un aménagement de peine sous écrou à disposer de tout ou partie des sommes constituant le pécule de libération	D.324	x	x				
Autoriser pour les condamnés d'opérer un versement à l'extérieur depuis la part disponible de leur compte nominatif	D. 330	x	x		x		
Autoriser pour les personnes détenues d'envoyer à leur famille, des sommes figurant sur leur part disponible	Art 30 du RI	x	x		x		
Autoriser pour une personne détenue hospitalisée de détenir une somme d'argent provenant de la part disponible de son compte nominatif	Art 14-II du RI	x	x		x		
Autoriser pour les personnes détenues de recevoir des subsides de personnes non titulaires d'un permis permanent de visite	Art 30 du RI	x	x		x		
Retenir sur la part disponible du compte nominatif des personnes détenues en réparation de dommages matériels causés	Art 728-1 D.332	x	x				
Autoriser pour les personnes condamnées de recevoir des subsides en vue d'une dépense justifiée par un intérêt particulier	Art 30 du RI	x	x	x			
Transmettre au régisseur des comptes nominatifs les sommes d'argent trouvées en possession irrégulière d'une personne détenue pour procéder au versement des sommes au Trésor Public	D.332-1	x	x	x	x	x	

Autoriser la remise à un tiers, désigné par la personne détenue, d'objets lui appartenant qui ne peuvent pas être transférés en raison de leur volume ou de leur poids	Art 24-3 du RI	x	x		x	x	
Autoriser le prélèvement par le régisseur des comptes nominatifs de toute somme à la demande des personnes détenues	R. 57-7-90	x	x		x		
<b>Achats</b>							
Fixer les prix pratiqués en cantine	D.344	x					
Refuser à une personne détenue de procéder à des achats en cantine	Art 25 du RI	x	x		x		
Refuser à une personne détenue de se procurer un récepteur radiophonique ou un téléviseur individuel	Art 19-IV du RI	x	x		x		
Refuser à une personne détenue de se procurer un équipement informatique	Art 19-IV du RI	x	x		x		
<b>Relations avec les collaborateurs du service public pénitentiaire</b>							
Autoriser l'accès à l'établissement pénitentiaire de personnels hospitaliers non titulaires d'une habilitation	D. 389	x	x		x		
Autoriser l'accès à l'établissement pénitentiaire aux personnes intervenant dans le cadre d'actions de prévention et d'éducation pour la santé	D. 390	x	x		x		
Autoriser l'accès à l'établissement pénitentiaire aux personnels des structures spécialisées de soins, notamment des centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie	D. 390-1	x	x		x		
Suspendre l'habilitation d'un personnel hospitalier	D. 388	x	x				
Autoriser les personnes extérieures à animer des activités pour les détenus	D. 446	x	x				
Instruire les demandes d'agrément en qualité de mandataire d'une personne détenue	R. 57-6-14	x	x				
Suspendre provisoirement, en cas d'urgence, de l'agrément d'un mandataire d'une personne détenue	R. 57-6-16	x	x				
Suspendre l'agrément d'un visiteur de prison en cas d'urgence et pour des motifs graves	D. 473	x	x				
Informers le directeur de l'établissement de santé des dispositions utiles à prendre en cas d'hospitalisation d'une personne détenue	D.394	x	x	x	x	x	
<b></b>							

Organisation de l'assistance spirituelle							
Déterminer des jours, horaires et lieux de tenue des offices religieux	D. 57-9-5	x	x		x		
Désigner un local permettant les entretiens avec l'aumônier des personnes détenues sanctionnées de cellule disciplinaire	D. 57-9-6	x	x		x		
Autoriser à recevoir et conserver les objets de pratique religieuse et les livres nécessaires à la vie spirituelle sous réserve des nécessités liées à la sécurité et au bon ordre de l'établissement	D. 57-9-7	x	x		x		
Autoriser les ministres du culte extérieurs à célébrer des offices ou prêches	D. 439-4	x	x		x		
Visites, correspondance, téléphone							
Délivrer des permis de communiquer aux avocats dans les autres cas que ceux mentionnés à l'alinéa 1 de l'article R57-6-5	R. 57-6-5	x	x		x	x	
Délivrer, refuser, suspendre, retirer des permis de visite des condamnés, y compris lorsque le visiteur est un auxiliaire de justice ou un officier ministériel	R. 57-8-10	x	x		x		
Surseoir à faire droit à un permis de visite si des circonstances exceptionnelles obligent à en référer à l'autorité qui a délivré le permis, ou si les personnes détenues sont matériellement empêchées, ou si, placées en cellule disciplinaire, elles ont épuisé leur droit à un parloir hebdomadaire	R.57-8-11	x	x				
Décider que les visites auront lieu dans un parloir avec dispositif de séparation et informer le magistrat saisi du dossier la procédure pour les prévenus et la CAP pour les condamnés	R. 57-8-12	x	x				
Retenir de la correspondance écrite, tant reçue qu'expédiée	R. 57-8-19	x	x				
Autoriser- refuser- suspendre- retirer l'accès au téléphone pour les personnes détenues condamnées ou restreindre les horaires d'accès au téléphone pour les personnes condamnées	R. 57-8-23	x	x				
Entrée et sortie d'objet							
Autoriser l'entrée ou la sortie de sommes d'argent,	D.274	x	x		x		

correspondances ou objets quelconques							
Notifier à l'expéditeur ou à la personne détenue le caractère non autorisé de la réception ou de l'envoi d'un objet	Art 32-I du RI	x	x		x		
Autoriser à recevoir des objets par colis postal ou par dépôt à l'établissement pénitentiaire	Art 32-II du RI	x	x		x		
Autoriser à recevoir par dépôt à l'établissement pénitentiaire en dehors des visites, des publications écrites et audiovisuelles	Art 19-III du RI	x	x		x		
<b>Activités, enseignement, travail, consultation</b>							
Proposer aux personnes condamnées d'exercer une activité ayant pour finalité la réinsertion	Art 27 de la loi n° 2009-1436 du 24 novembre 2009	x	x		x	x	
Donner l'autorisation de recevoir des cours par correspondance autres que ceux organisés par l'éducation nationale (dans le cadre de la formation professionnelle à enlever)	Art 16 du RI	x	x		x	x	
Donner l'autorisation de recevoir des cours par correspondance autres que ceux organisés par l'éducation nationale dans le cadre de l'enseignement	Art 17 du RI	x	x		x	x	
Refuser à une personne détenue de se présenter aux épreuves écrites ou orales d'un examen organisé dans l'établissement	D. 436-3	x	x				
Signature d'un acte d'engagement concernant l'activité professionnelle des personnes détenues	R. 57-9-2	x	x		x	x	
Autoriser pour les personnes détenues de travailler pour leur propre compte ou pour des associations	718 D. 432-3	x	x				
Déclassement ou suspension d'un emploi	D. 432-4	x	x		x	x	
Fixer les modalités de consultation des personnes détenues dans le RI de l'établissement	R.57-9-2-5	x	x				
Signer les contrats d'implantation de structure d'insertion par l'activité économique à l'intérieur de l'établissement	D.433-2	x	x				
Suspension d'un emploi dans le cadre d'un acte constitutif d'une faute disciplinaire dans le cadre du travail	R. 57-7	x	x		x	x	
Accorder une concession pour une durée égale ou inférieure à 3 mois ou concernant un effectif égal ou inférieur à 5 personnes détenues bénéficiant d'une mesure de placement extérieur	D. 133	x	x				



Administratif							
Signature des documents et décisions relatives à l'inscription sur les listes électorales et au droit de vote des personnes détenues	R.57-7-97	x	x	x	x	x	
Certification conforme de copies de pièces et pour la légalisation de signature	D. 154	x	x	x	x		
Mesures pré-sentencielles et post-sentencielles							
Modifier les horaires de présence au domicile ou dans les lieux d'assignation des personnes placées sous ARSE, avec l'accord préalable du JJ et lorsqu'il s'agit de modifications favorables à la personne mise en examen ne touchant pas à l'équilibre de la mesure de contrôle	142-9 D. 32-17	x					
Saisir le JAP aux fins de retrait de CRP en cas de mauvaise conduite d'une personne condamnée en détention	721	x	x		x		
Statuer sur les demandes de permission de sortie d'une personne condamnée majeure lorsqu'une première permission de sortir a été accordée par le JAP en application de l'article 712-5 du CPP, sauf décision contraire de ce magistrat	723-3 D. 142-3-1	x					
Retirer une permission de sortir précédemment octroyée par le chef d'établissement ou son délégataire	723-3 D. 142	x	x		x		
Procéder à la réintégration immédiate en cas d'urgence de condamnés se trouvant à l'extérieur ou décider la réintégration immédiate en cas d'urgence d'une personne condamnée bénéficiant d'une PS, d'un PE ou d'un PSE en cas d'inobservation des règles disciplinaires, de manquement à l'obligation de bonne conduite ou tout autre incident	D. 124	x	x		x		
Donner son avis au DSPIP lorsque le JAP a prévu dans son ordonnance que la fixation de la date et des modalités d'exécution d'une PS accordée en vue de la préparation de la réinsertion professionnelle ou sociale du condamné seront fixées par le DSPIP	D. 144	x	x				
Donner un avis au JAP lors des examens en commission d'application des peines	D. 147-12	x	x		x	x	
Usage de caméras individuelles							

Désigner les personnels de surveillance autorisés à porter une caméra individuelle pour filmer leurs interventions dans les conditions prévues à l'art. 2 de la loi n° 2018-697 du 3 août 2018 relative à l'harmonisation de l'utilisation des caméras mobiles par les autorités de sécurité publique	Art.1-II du décret n° 2019-1427 du 23 décembre 2019	x	x				
Divers							
Modification favorable des horaires d'entrée et de sortie en cas de placement sous surveillance électronique, semi-liberté, placement extérieur et permission de sortir faisant suite à une autorisation accordée au CE par le JAP	712-8	x	x		x		
Habilitation spéciale des agents afin d'accéder au FIJAIS et d'enregistrer les dates d'écrou, de libération et l'adresse déclarée de la personne libérée	706-53-7	x					
Placement des personnes détenues sous dotation de protection d'urgence ou en cellule de protection d'urgence	Note DAP-SD3 n° 156 du 30 novembre 2010	x	x		x		
Réalisation de l'entretien arrivant	RI Art I-3	x	x		x	x	

Fresnes le, 1<sup>er</sup> septembre 2021

Le chef d'établissement,  
Jimmy DELLISTE  
Signé

**DECISION 07bis/2021**

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE**

**À Madame Giovanna MORGANTE  
Directrice Adjointe au Directeur des Finances**

**Modifiant la délégation de signature n° 05/2020**

**La Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil**

- VU Le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-7 et D. 6143-33 ;
- VU L'arrêté de l'Agence Régionale de Santé Ile de France en date du 26 décembre 2019, portant nomination de Madame Catherine VAUCONSANT en tant que Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil et du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint Georges à compter du 20 janvier 2020 ;
- VU Le contrat nommant Madame Giovanna MORGANTE directrice adjointe au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021 ;
- VU L'organigramme de la direction,

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :**

Madame Giovanna MORGANTE, Directrice Adjointe, est chargée de la gestion administrative du patient.

**ARTICLE 2 :**

Dans le cadre de ses attributions, Madame Giovanna MORGANTE bénéficie d'une délégation de signature l'autorisant à signer les décisions faisant grief nécessaires à la gestion des admissions et de la facturation.

Délégation est donnée à Madame Giovanna MORGANTE pour procéder :

- à l'engagement et à la liquidation des recettes de classe 7 concernant sa direction, dans la limite du budget alloué annuellement par la direction des finances,

Les actes suivants relèvent de la compétence exclusive de la Directrice

**CHI de Créteil  
Catherine VAUCONSANT  
Directrice**  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

de l'établissement :

- la signature de l'original des conventions,
- les engagements de convention ou de contrat,
- les actes liés aux responsabilités de la Personne Responsable des Marchés,
- les courriers destinés aux autorités de tutelle et aux responsables des collectivités territoriales,
- les engagements de dépenses de classe 2.

**ARTICLE 3 :**

La présente décision prendra le cas échéant automatiquement fin, pour les seules dispositions se rapportant aux personnes concernées, à la date du départ de celles-ci de leurs fonctions.

Elle prendra automatiquement fin dans sa totalité en cas de nomination d'un nouveau Directeur d'établissement. En ce cas, la date de fin est celle du procès-verbal d'installation de ce dernier.

**ARTICLE 4 :**

La présente délégation prend effet à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021.

**ARTICLE 5 :**

La présente décision sera communiquée à Monsieur le Président du Conseil de Surveillance à Madame la Trésorière Principale et aux intéressés.

Fait à Créteil, le 1<sup>er</sup> mars 2021

**Catherine VAUCONSANT**

**Directrice Générale**

CHI de Créteil  
Catherine VAUCONSANT  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

**DECISION n° 18 bis/2021**

**DONNANT DELEGATION DE SIGNATURE AUX  
ADMINISTRATEURS DE GARDE**

**Modifiant la décision n° 02/2021**

**La Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil**

- VU La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU Le code de la santé publique, notamment ses article L. 6143-7 et D. 6143-33 ;
- VU L'arrêté de l'Agence Régionale de Santé Ile de France en date du 26 décembre 2019, portant nomination de Madame Catherine VAUCONSANT en tant que Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil et du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint Georges à compter du 20 janvier 2020 ;
- VU L'organisation de la Direction

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :**

Une délégation de signature est accordée à :

- Monsieur Richard DELEPINE
- Madame Elisabeth DELETANG-BURET
- Madame Aurore LATOURNERIE
- Monsieur Henri LESAIN
- Madame Alexandra LIPARO
- Madame Giovanna MORGANTE
- Madame Sonia NEURRISSE
- Monsieur Aurélien STIVAL

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil

SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

[www.hopitaux-confluence.fr](http://www.hopitaux-confluence.fr)

Ayant pour effet de signer, au nom de Madame la Directrice, tout document de quelque nature qu'il soit, présentant un caractère d'urgence pour le fonctionnement du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil ou l'intérêt des patients, dans le cadre de la garde administrative, s'agissant notamment :

- o De l'exercice du pouvoir de police au sein de l'établissement ;
- o De la mise en œuvre du règlement intérieur de l'établissement ;

- o De l'admission des patients ;
- o Du séjour des patients
  
- o De la sortie des patients ;
- o Du décès des patients ;
- o De la sécurité des biens et des personnes ;
- o Des moyens de l'établissement, notamment en situation de crise ;
- o Du déclenchement des plans d'urgence et des cellules de crise ;
- o De la gestion des personnels.

### **ARTICLE 2 :**

L'administrateur de garde rendra compte, immédiatement à l'issue de sa garde, à Madame la Directrice ou, en son absence, au cadre de direction assurant l'intérim de ses fonctions, des actes et décisions pris à ce titre.

Ces actes sont également consignés dans le rapport de garde.

### **ARTICLE 3 :**

Madame Catherine VAUCONSANT, Directrice, est chargée de l'application de la présente décision.

Fait à Créteil, le 1<sup>er</sup> juin 2021

**Catherine VAUCONSANT**

**Directrice Générale**

CHI de Créteil  
Catherine VAUCONSANT  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil

SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

[www.hopitaux-confluence.fr](http://www.hopitaux-confluence.fr)

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil

SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

[www.hopitaux-confluence.fr](http://www.hopitaux-confluence.fr)

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil

SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

[www.hopitaux-confluence.fr](http://www.hopitaux-confluence.fr)



**DÉCISION 21/2021**

**PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

**A Monsieur Ilia PUSTILNICOV  
Directeur des Finances**

**A Madame Alexandra LIPARO  
Directrice adjointe, adjointe au directeur des Finances**

**À Madame El Hadja AL SID CHIKH  
Attachée d'administration hospitalière**

**A Meriem MOULERICHE  
Adjoint des Cadres Hospitaliers**

**Modifiant la délégation de signature n° 40/2020**

**La Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil**

- VU Le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-7 et D. 6143-33 ;
- VU L'arrêté de l'Agence Régionale de Santé Ile de France en date du 26 décembre 2019, portant nomination de Madame Catherine VAUCONSANT en tant que Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil et du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint Georges à compter du 20 janvier 2020 ;
- VU Le contrat nommant Monsieur Ilia PUSTILNICOV Directeur adjoint au Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint Georges à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 ;
- VU La mise à disposition de Monsieur Ilia PUSTILNICOV du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil en date du 7 novembre 2018 ;
- VU L'arrêté du Centre National de Gestion en date du 17 décembre 2020, affectant Madame Alexandra LIPARO en qualité de directrice adjointe (classe normale), adjointe au directeur des finances aux centres hospitaliers intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges ;

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

VU Le contrat nommant Madame El Hadja AL SID CHIKH Attachée d'administration hospitalière au sein de la direction des finances des Hôpitaux de Villeneuve-Saint-Georges et de Créteil ;

VU Le contrat nommant Madame Meriem MOULERICHE adjoint des cadres hospitaliers en date du 1<sup>er</sup> février 2019 ;

VU l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 17 décembre 2020, affectant Madame Alexandra LIPARO en qualité de directrice adjointe (classe normale), adjointe au directeur des finances aux centres hospitaliers intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges ;

VU L'organigramme de la direction,

## **DECIDE**

### **ARTICLE 1**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Ilia PUSTILNICOV ou Madame Alexandra LIPARO, Madame El Adja AL SID CHIKH, bénéficie d'une délégation pour signer les bordereaux de mandats et de recettes.

La présente délégation est assortie pour Madame El Hadja AL SID CHIKH d'une obligation de rendre compte à leur hiérarchie directe ainsi qu'à la directrice dont procède la présente délégation.

### **ARTICLE 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame El Hadja AL SID CHIKH, délégation est donnée à Madame Meriem MOULERICHE Adjoint des Cadres, pour signer les actes et décisions visés à l'article 2 de cette présente délégation.

### **ARTICLE 3**

La présente décision prendra le cas échéant automatiquement fin, pour les seules dispositions se rapportant aux personnes concernées, à la date du départ de celles-ci de leurs fonctions.

Elle prendra automatiquement fin dans sa totalité en cas de nomination d'un nouveau directeur d'établissement. En ce cas, la date de fin est celle du procès-verbal d'installation de ce dernier.

### **ARTICLE 4**

La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

**ARTICLE 5**

La présente décision sera communiquée à Madame la Trésorière Principale et aux intéressées.

Fait à Créteil, le 1<sup>er</sup> juillet 2021

**Catherine VAUCONSANT**

**Directrice Générale**

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

**DECISION 21 bis/2020**

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE**

**À Madame Aurore LATOURNERIE  
Directrice de la qualité, de la gestion des risques et de la  
relation avec les usagers**

**À Madame Thérèse KATTY  
Responsable des relations avec les usagers**

**Modifiant la délégation de signature n° 03/2020**

**La Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil**

- VU Le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-7 et D. 6143-33 ;
- VU Le décret n° 2005-921 du 5 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, modifié par :
- le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007
  - le décret n° 2007-1927 du 26 décembre 2007
  - le décret n° 2010-259 du 11 mars 2010
  - le décret n° 2013-609 du 10 juillet 2013
- VU Le décret n° 2005-926 du 2 août 2005 modifié relatif au classement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée ;
- VU L'arrêté de l'Agence Régionale de Santé Ile de France en date du 26 décembre 2019, portant nomination de Madame Catherine VAUCONSANT en tant que Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil et du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint Georges à compter du 20 janvier 2020 ;
- VU L'arrêté ministériel portant nomination de Madame Aurore LATOURNERIE en tant que Directrice Adjointe au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil en date du 3 juillet 2015 ;

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

VU Le contrat nommant Madame Thérèse KATTY attachée d'administration hospitalière au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges à compter du 01 juin 2020 ;

VU L'organigramme de la direction.

## **DECIDE**

### **ARTICLE 1 :**

Madame Aurore LATOURNERIE, Directrice Adjointe, est chargée de la Direction qualité et gestion des risques ainsi que des relations avec les usagers.

Dans le cadre de ses attributions, Madame Aurore LATOURNERIE bénéficie d'une délégation de signature l'autorisant à signer tout acte, toute décision, tout courrier, nécessaires à la gestion des affaires de sa Direction et plus particulièrement :

#### **En matière de relation avec les usagers :**

- Les réponses aux courriers de réclamations adressées au directeur et notamment les fins de non-recevoir adressés aux demandeurs ;
- Les documents transactionnels dans les procédures amiables ;
- Les réponses aux réquisitions judiciaires, assignations, commissions rogatoires ainsi que tous les actes administratifs adressés au directeur ;
- Les demandes de dossiers médicaux et saisies de dossiers médicaux par les forces de l'ordre.

#### **En matière de qualité et de gestion des risques :**

- Les correspondances avec la HAS ;
- Les correspondances, notes d'information internes, actes et autres documents administratifs relatifs à la mise en œuvre de la politique qualité et gestion des risques ;
- Les correspondances internes et externes relatives au fonctionnement des commissions / groupes qualité et gestion des risques.

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

## **ARTICLE 2 :**

Les actes suivants relèvent de la compétence exclusive de la directrice de l'établissement :

- La signature de l'original des conventions ;
- Les engagements de convention ou de contrat ;
- Les actes liés aux responsabilités de la Personne Responsable des Marchés ;
- Les courriers destinés aux autorités de tutelle et aux responsables des collectivités territoriales ;
- Les engagements de dépenses de classe 2.

## **ARTICLE 3 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Aurore LATOURNERIE, délégation est donnée à Madame Thérèse KATTY, responsable de la relation usagers, pour signer les actes et décisions suivants :

- Accusés de réception des demandes de dossiers médicaux, plaintes et autres réclamations ;
- Les réponses aux réquisitions judiciaires adressées au service.

## **ARTICLE 4 :**

La présente décision prendra le cas échéant automatiquement fin, pour les seules dispositions se rapportant aux personnes concernées, à la date de l'éventuel départ de celles-ci de l'établissement.

Elle prendra aussi automatiquement fin dans sa totalité en cas de nomination d'un nouveau Directeur d'établissement. En ce cas, la date de fin est celle du procès-verbal d'installation de ce dernier.

## **ARTICLE 5 :**

La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

**ARTICLE 6 :**

La présente décision sera communiquée à Madame la Présidente du Conseil de Surveillance, à Madame la Trésorière Principale et à l'intéressée.

Fait à Créteil, le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

**Catherine VAUCONSANT**

**Directrice Générale**

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
**Directrice**  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

**DECISION 22/2021**

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE**

**À Madame Sonia NEURRISSE**

Directrice Générale Adjointe des Centres hospitaliers  
intercommunaux de Créteil (CHIC) et  
de Villeneuve-Saint-Georges (CHIV)

**La Directrice Générale du Centre Hospitalier Intercommunal de  
Créteil**

VU Le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-7 et  
D. 6143-33 ;

VU Le décret n° 2005-921 du 5 août 2005 portant statut particulier des  
grades et emplois des personnels de direction des établissements  
mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986  
portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique  
hospitalière, modifié par :

- le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007
- le décret n° 2007-1927 du 26 décembre 2007
- le décret n° 2010-259 du 11 mars 2010
- le décret n° 2013-809 du 10 juillet 2013

VU Le décret n° 2005-926 du 2 août 2005 modifié relatif au classement  
indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements  
mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986  
modifiée,

VU l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 26 décembre 2019,  
plaçant Madame Catherine VAUCONSANT, Directrice d'hôpital, en  
position de détachement dans l'emploi fonctionnel de directrice des  
Centres hospitaliers intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-  
Georges, pour une durée de quatre ans,

VU l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 17 décembre 2019,  
affectant Madame Sonia NEURRISSE, aux Centres hospitaliers  
intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges, en qualité  
de directrice adjointe, Directrice déléguée de la direction générale,  
déléguée de site, à compter du 30 décembre 2019,

VU l'organigramme de la direction,

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE



## **DECIDE**

### **ARTICLE 1 :**

Madame Sonia NEURRISSE, Directrice générale adjointe du Centre hospitalier intercommunal de Créteil et du Centre hospitalier intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges, est chargée des coopérations territoriales et de la coordination des projets dans le cadre du GHT susvisé.

### **ARTICLE 2 :**

Madame Sonia NEURRISSE bénéficie d'une délégation générale de signature sur l'ensemble du périmètre de compétences de Madame la directrice générale.

### **ARTICLE 3 :**

Dans le cadre de ses attributions, Madame Sonia NEURRISSE assure, avec le concours de l'ensemble des cadres de direction du CHIC et du CHIV, le management, l'animation et la coordination des différentes directions de l'établissement.

### **ARTICLE 4 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sonia NEURRISSE, Monsieur Julien MARCOT, responsable des achats, bénéficie d'une délégation pour procéder à l'engagement et à la liquidation des dépenses de classe 6 et de classe 2 relevant de la Direction des Achats et des Services Logistiques.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Julien MARCOT, Monsieur Laurent LOUNES, adjoint des cadres à la DASL, bénéficie d'une délégation de signature pour procéder à l'engagement et à la liquidation des dépenses de classes 6 et de classe 2 relevant de la DASL, dans la limite d'un montant inférieur à 10.000 euros HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Julien MARCOT, Monsieur Laurent COLELLA, responsable des achats d'exploitation et du magasin général, bénéficie d'une délégation de signature pour procéder à l'engagement et à la liquidation des dépenses de classes 6 relevant de son périmètre d'intervention, dans la limite d'un montant inférieur à 10.000 euros HT.

D'une façon générale, délégation est donnée à Monsieur Julien MARCOT pour signer, en cas d'absence de Madame Sonia NEURRISSE, toutes les décisions et courriers relatifs à la gestion des services économiques, dans les limites de l'article 1 ci-dessus.

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

**ARTICLE 5 :**

La présente décision prendra le cas échéant automatiquement fin, pour les seules dispositions se rapportant aux personnes concernées, à la date de l'éventuel départ de celles-ci de l'établissement.

Elle prendra aussi automatiquement fin dans sa totalité en cas de nomination d'un nouveau directeur d'établissement. En ce cas, la date de fin est celle du procès-verbal d'installation de ce dernier.

**ARTICLE 6 :**

La présente décision prend effet à compter du 11 août 2021.

**ARTICLE 7 :**

La présente décision sera communiquée à Monsieur le Président du Conseil de surveillance, à Madame la Trésorière principale et aux intéressés.

Fait à Créteil, le 10 août 2021.

**Catherine VAUCONSANT**

**Directrice Générale**

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
**Directrice**  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

**DECISION 25/2021**

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE**

**À Monsieur Antoine LABRIERE**

Directeur des parcours patient et coopérations territoriales

**La Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil, Établissement support du Groupement hospitalier de territoire, et du Centre hospitalier intercommunal Villeneuve-Saint-Georges,**

- VU Le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-7 et D. 6143-33 ;
- VU L'Arrêté de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France en date du 26 décembre 2019, portant nomination de Madame Catherine VAUCONSANT en tant que Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil et du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges à compter du 2 septembre 2020 ;
- VU L'Arrêté du 15 juin 2021 portant nomination de Monsieur Antoine LABRIERE en tant que Directeur Adjoint du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil et du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021 ;
- VU L'organigramme de la Direction,

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :**

Monsieur Antoine LABRIERE, Directeur Adjoint, est chargé de la Direction des Parcours patient et Coopérations territoriales.

**ARTICLE 2 :**

Dans le cadre de ses attributions, Monsieur Antoine LABRIERE bénéficie d'une délégation de signature l'autorisant à signer tout acte, toute décision, tout courrier nécessaires à la gestion des affaires de sa Direction.

Les actes suivants relèvent de la compétence exclusive de la Directrice de l'établissement :

- la signature de l'original des conventions,

CHI de Créteil  
Catherine VAUCONSANT  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

- les engagements de convention ou de contrat,
- les actes liés aux responsabilités de la Personne Responsable des Marchés,
- les courriers destinés aux autorités de tutelle et aux responsables des collectivités territoriales,
- les engagements de dépenses de classe 2.

**ARTICLE 3 :**

La présente décision prendra le cas échéant automatiquement fin à la date du départ de ses fonctions de Monsieur Antoine LABRIERE.

Elle prendra automatiquement fin dans sa totalité en cas de nomination d'un nouveau Directeur d'établissement. En ce cas, la date de fin est celle du procès-verbal d'installation de ce dernier.

**ARTICLE 4 :**

La présente délégation prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

**ARTICLE 5 :**

La présente décision sera communiquée à Monsieur le Président du Conseil de Surveillance, à Madame la Trésorière Principale et aux intéressés.

Elle fera également l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et d'un affichage au sein de l'établissement.

Fait à Créteil, le 1<sup>er</sup> septembre 2021,

**Catherine VAUCONSANT**

**Directrice Générale**

**CHI de Créteil  
Catherine VAUCONSANT  
Directrice**  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

**DECISION 28bis/2020**

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE**

**À Monsieur Aurélien STIVAL**

Directeur des Ressources humaines

**À Monsieur Henri LE SAINT**

Attaché d'Administration Hospitalière

**À Madame Nathalie LALLEMAN**

Adjoint des Cadres Hospitaliers

**À Monsieur Daniel WAHL**

Cadre Socio-éducatif Titulaire

**À Madame Vanessa PEAUDECERF**

Attaché d'Administration Hospitalière

**À Monsieur Romain CANALIS**

Directeur des Ressources humaines

*Modifie la Décision n°26bis du 1<sup>er</sup> août 2020*

**La Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil,  
Établissement support du Groupement hospitalier de territoire, et  
du Centre hospitalier intercommunal Villeneuve-Saint-Georges,**

VU Le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-7 et D. 6143-33 ;

VU Le Décret n° 2005-921 du 5 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, modifié par :

- le Décret n° 2007-704 du 4 mai 2007
- le Décret n° 2007-1927 du 26 décembre 2007
- le Décret n° 2010-259 du 11 mars 2010
- le Décret n° 2013-609 du 10 juillet 2013

VU Le Décret n° 2005-926 du 2 août 2005 modifié relatif au classement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée ;

VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 26 décembre

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

- 2019, plaçant Madame Catherine VAUCONSANT, Directrice d'hôpital, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de Directrice des Centres hospitaliers intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges, à compter du 20 janvier 2020 et pour une durée de quatre ans ;
- VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 29 août 2017 nommant Monsieur Aurélien STIVAL, Directeur adjoint à la Direction commune des Centres Hospitaliers Intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 juillet 2020, nommant Monsieur Romain CANALIS, Directeur adjoint à la Direction commune des Centres Hospitaliers Intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges à compter du 14 septembre 2020 ;
- VU La Décision nommant Monsieur Henri LE SAINT, attaché d'administration hospitalière, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;
- VU La Décision nommant Madame Nathalie LALLEMAN, adjoint des cadres hospitaliers, en date du 1<sup>er</sup> février 2017 ;
- VU La Décision nommant Monsieur Daniel WAHL, cadre socio-éducatif titulaire en date du 31 juillet 2015 ;
- VU Le contrat de recrutement de Madame Vanessa PEAUDECERF, attachée d'administration hospitalière contractuelle, en date du 16 février 2009 ;
- VU L'organigramme de la Direction,

## DECIDE

### ARTICLE 1 :

Délégation est donnée à **Monsieur Aurélien STIVAL** pour signer les actes administratifs et les documents suivants :

- Les contrats à durée déterminée et leurs avenants ;
- Les contrats à durée indéterminée et leurs avenants ;
- Les contrats passés avec les agences de personnels intérimaires ;
- Les contrats passés avec les cabinets de recrutement ;
- Les contrats passés avec les cabinets d'avocats ;
- Les contrats d'emplois aidés de droit privé et leurs avenants ;
- Les ordres de mission avec ou sans frais ;
- Les décharges d'heures syndicales ;

CHI de Créteil  
Catherine VAUCONSANT  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

- Les décisions d'affectation des personnels non-médicaux ;
- Les actes divers concernant les personnels non-médicaux du centre hospitalier intercommunal de Créteil ;
- Les décisions individuelles concernant la carrière des personnels non médicaux, **à l'exception des cadres de direction** :
  - *Changement d'établissement*
  - *Mise en stage et titularisation*
  - *Promotion d'échelon*
  - *Avancement de grade*
  - *Congé parental*
  - *Détachement*
  - *Disponibilité*
  - *Travail à temps partiel*
  - *Notation*
  - *Sanction disciplinaire*
  - *Radiation des cadres*
  - *Acceptation de démission*
  - *Admission à la retraite*
- Les dossiers d'attribution des médailles du travail ;
- Les conventions de mise à disposition de personnel médical et non médical ;
- Les dossiers d'affiliation à la CNRACL ;
- Les dossiers de retraite ;
- Les dossiers de rétablissement des cotisations au régime général ;
- Les demandes de remboursement des cotisations sociales et des impôts versés à tort ;
- Les formulaires de reconnaissance de retraite par invalidité adressés à la CNRACL ;
- Les décisions d'attributions des primes et indemnités ;
- Les décisions individuelles liées à l'absentéisme des personnels non-médicaux :
  - *Congés de Longue Maladie (CLM)*
  - *Congés de Longue Durée (CLD)*
  - *Congés maladie ordinaire*
  - *Réintégration après CLM ou CLD*
  - *Mi-temps thérapeutique*

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
**Directrice**  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

- *Réintégration à temps plein des agents en congés maternité ou en CLM*

- Les correspondances relatives aux contre-expertises liées aux accidents du travail et maladies professionnelles ;
- Les correspondances liées aux dossiers contentieux traités par la Direction des Ressources humaines ;
- Les assignations des personnels non médicaux en cas de grève ;
- Les correspondances avec les membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, du Comité Technique d'Établissement et des Commissions Administratives Paritaires Locales ;
- Les avis, vœux et décisions prises par le Comité Technique d'Établissement (CTE) ;
- Les ordres du jour et procès-verbaux des CHSCT ;
- Les procès-verbaux des Commissions Administratives Paritaires Locales ;
- Les demandes de paiement adressées à l'ANFH ;
- Les conventions avec les organismes de formation ;
- Les ordres de mission de formation continue ;
- Les attestations de formation continue ;
- Les contrats d'études promotionnelles ;
- Les correspondances relatives à l'organisation des concours locaux et départementaux ;
- Les correspondances avec les organisations syndicales ;
- Les correspondances avec les organismes extérieurs en lien avec la Direction des Ressources humaines (CNRACL, IRCANTEC, URSSAF, ANPE, CDC, ANFH, CRIH, Inspection du Travail et autres) ;
- Les correspondances relatives aux conventions passées entre le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil et les structures extérieures ;
- Les correspondances avec les autres établissements de santé ;
- Les correspondances diverses adressées aux agents du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil ;
- Les notes d'information en lien avec les domaines d'attribution de la Direction des Ressources humaines.

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE



**Monsieur Aurélien STIVAL** reçoit également une délégation permanente afin de signer les états de frais de personnel correspondant aux ordres de missions de formation continue, ainsi que les mandats et titres de recette relatifs à la gestion des ressources humaines.

Enfin, dans le cadre de ses attributions, **Monsieur Aurélien STIVAL** a une délégation permanente pour signer tous actes, décisions ou correspondances relatifs à la crèche hospitalière et au centre de formation interne des Hôpitaux Confluence Val-de-Marne Essonne.

Cette délégation exclut les notes de services ou tout document à portée générale autres que ceux concernant l'organisation interne de la Direction des Ressources humaines, sans préjudice des notes d'information que la Direction des Ressources humaines pourrait être appelée à prendre.

#### **ARTICLE 2 :**

Sont exclus de la présente délégation :

- Les décisions collectives et courriers externes destinés aux administrations de tutelle, administrations centrales et élus engageant la politique générale de l'établissement, sauf délégation expresse ;
- Les courriers concernant l'organisation médicale et le fonctionnement général des services ;
- L'affectation des personnes des pools de remplacement, qui est du ressort de la Direction des Soins paramédicaux ;
- La gestion des étudiants stagiaires non-médicaux du ressort de la Direction des Soins paramédicaux ;
- Les contrats et décisions relatifs au personnel médical.

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

#### **ARTICLE 3 :**

En cas d'empêchement de **Monsieur Aurélien STIVAL**, et à titre permanent, la délégation est donnée à **Monsieur Henri LE SAINT**, Attaché d'administration hospitalière, pour signer l'ensemble des actes administratifs et des documents relevant de son domaine d'attributions :

- Les décisions de validation de paiement des heures supplémentaires du personnel non-médical ;

CONFLUENCE RASSEMBLE

- Les demandes de recrutement du personnel non-médical pour validation ;
- Les courriers et décisions liés aux mouvements du personnel non-médical ;
- Les bons de congés annuels des agents relevant de son autorité ;
- Les bordereaux d'envoi des documents relatifs à l'organisation du Comité Technique d'Établissement ;
- Les autorisations d'absence syndicales ;
- Divers documents et bordereaux d'envoi relatifs au suivi des dossiers contentieux ;
- Les décisions individuelles concernant la carrière des personnels non-médicaux, à l'exception des cadres de direction :
  - *Changement d'établissement*
  - *Mise en stage et titularisation*
  - *Promotion d'échelon*
  - *Avancement de grade*
  - *Congé parental*
  - *Détachement*
  - *Disponibilité*
  - *Travail à temps partiel*
  - *Notation*
  - *Sanction disciplinaire*
  - *Radiation des cadres*
  - *Acceptation de démission*
  - *Admission à la retraite*
- Les contrats, décisions et courriers relatifs aux personnels de catégorie A, B et C.

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

En cas d'empêchement simultané de **Monsieur Aurélien STIVAL** et de **Monsieur Henri LE SAINT**, délégation est donnée à **Madame Nathalie LALLEMAN** pour signer l'ensemble des actes administratifs et documents relevant du domaine d'attribution précité à l'article 3.

#### **ARTICLE 4 :**

En cas d'empêchement de **Monsieur Aurélien STIVAL**, et à titre permanent, délégation est donnée à **Madame Nathalie LALLEMAN**, Adjoint des cadres hospitaliers, pour signer l'ensemble des actes administratifs et des documents relevant de son domaine d'attributions :

CONFLUENCE RASSEMBLE

- Certificats et attestations de travail,
- Les certificats et attestations de travail ;
- Les contrats, décisions et courriers relatifs aux personnels de catégorie A, B et C ;
- Les certificats de salaire ;
- Les attestations annuelles de revenus ;
- Les attestations de non versement de supplément familial ;
- Les certificats de cessation de paiement ;
- Les dossiers de liquidation et documents relatifs aux régimes de retraite complémentaire ;
- Les attestations de perte de salaire pour le CGOS et les mutuelles ;
- Les attestations de versement d'allocation de perte d'emploi ;
- Les relevés de salaire pour les personnels non médecins à employeurs multiples relevant de plusieurs caisses de retraite ;
- Les ampliements de décision ;
- Les frais de consultation et d'expertises médicales ;
- Les bons de congés annuels des agents relevant de son autorité ;
- Les ordres de mission ;
- Les remboursements de frais engagés par les personnels dans le cadre d'une formation continue ou d'un ordre de mission ;
- Les bordereaux de liaison avec la Caisse régionale d'assurance maladie ;
- Les correspondances avec le Comité médical départemental et la Commission de réforme ;
- Les correspondances diverses avec les organismes sociaux relevant de son domaine d'attribution, sans préjudice des dispositions de l'article 2 de la présente décision ;
- Les divers certificats administratifs relevant de son domaine d'attribution ;
- Les correspondances diverses avec les agents du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil.

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

**Henri LE SAINT** pour signer l'ensemble des actes administratifs et documents relevant du domaine d'attribution précité à l'article 4.

#### **ARTICLE 5 :**

En cas d'empêchement de **Monsieur Aurélien STIVAL**, et à titre permanent, délégation est donnée à **Monsieur Daniel WAHL**, cadre socio-éducatif titulaire, pour signer l'ensemble des actes administratifs et des documents relevant de son domaine d'attributions :

- L'ensemble des courriers relatifs aux congés bonifiés et médailles du travail ;
- L'ensemble des courriers relatifs à la crèche des enfants du personnel ;
- Les bons de congés annuels des agents relevant de son autorité ;
- Les contrats, décisions et courriers relatifs aux personnels de catégorie A, B et C.

En cas d'empêchement simultané de **Monsieur Aurélien STIVAL** et de **Monsieur Daniel WAHL**, délégation est donnée à **Monsieur Henri LE SAINT** pour signer l'ensemble des actes administratifs et documents relevant du domaine d'attribution précité à l'article 5.

#### **ARTICLE 6 :**

En cas d'empêchement de **Monsieur Aurélien STIVAL**, et à titre permanent, délégation est donnée à **Madame Vanessa PEAUDECERF**, attachée d'administration contractuelle, pour signer l'ensemble des actes administratifs et des documents relevant de son domaine d'attributions :

- Les conventions et factures de formation continue ;
- Les conventions de stage non rémunérés ;
- Les demandes de prises en charge et divers documents et correspondances établies avec l'Association nationale pour la formation du personnel hospitalier (ANFH) ;
- Les ordres de mission ;
- Divers documents administratifs relatifs à la formation continue ;
- Les contrats, décisions et courriers relatifs aux personnels de catégorie A, B et C.

CHI de Créteil  
Catherine VAUCONSANT  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

CONFLUENCE RASSEMBLE

En cas d'empêchement simultané de **Monsieur Aurélien STIVAL** et de **Madame Vanessa PEAUDECERF**, délégation est donnée à **Monsieur Henri LE SAINT** pour signer l'ensemble des actes administratifs et documents relevant du domaine d'attribution précité par l'article 6.

**ARTICLE 7 :**

En cas d'empêchement de **Monsieur Aurélien STIVAL**, dans les situations requises par l'urgence et à titre exceptionnel, délégation est donnée à **Monsieur Romain CANALIS**, Directeur des Ressources humaines affecté au Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges, pour signer l'ensemble des actes énumérés à l'article 1 de la présente décision, dans les mêmes conditions d'exclusion que celles édictées par l'article 2.

**ARTICLE 8 :**

Cette décision de délégation prend effet à compter du 14 septembre 2020.

Elle prend fin, le cas échéant, pour les seules dispositions se rapportant aux intéressés, à la date de leur départ.

Elle prend également fin dans sa totalité en cas de nomination d'un nouveau directeur d'établissement. En ce cas, sa date de fin est celle du procès-verbal d'installation de ce dernier.

**ARTICLE 9 :**

La présente décision sera communiquée à Madame la Présidente du Conseil de surveillance, à Madame la Trésorière Principale et aux intéressés.

Elle fera également l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et d'un affichage au sein de l'établissement.

**CHI de Créteil**  
**Catherine VAUCONSANT**  
Directrice  
+33 (0) 1 57 02 20 10  
secretariatdg@chicreteil.fr

40 avenue de Verdun  
94000 Créteil  
SIRET 26940115400019  
FINESS EJ 940110018  
FINESS ET 940000573

Fait à Créteil, le 14 septembre 2020,

**Catherine VAUCONSANT**

**Directrice Générale**

CONFLUENCE RASSEMBLE

## DECISION 58/2021

### DONNANT DELEGATION DE SIGNATURE AUX ADMINISTRATEURS DE GARDE

*Modifie la décision n° 38 bis du 1<sup>er</sup> juin 2021*

#### **La Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint Georges**

VU La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU Le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-7 et D. 6143-33 ;

VU l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 26 décembre 2019, plaçant Madame Catherine VAUCONSANT, Directrice d'hôpital, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de directrice des Centres hospitaliers intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges, pour une durée de quatre ans,

VU L'organigramme de la direction,

#### **DECIDE**

#### **ARTICLE 1 :**

Une délégation de signature est accordée à :

- Monsieur Romain CANALIS
- Monsieur Robin GONALONS
- Madame Sophie LAURENCE
- Madame Alexandra LIPARO
- Monsieur Ilia PUSTILNICOV

Ayant pour effet de signer, au nom de Madame la Directrice, tout document de quelque nature qu'il soit, présentant un caractère d'urgence pour le fonctionnement du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges ou l'intérêt des patients, dans le cadre de la garde administrative, s'agissant notamment :

- de l'exercice du pouvoir de police au sein de l'établissement
- de la mise en œuvre du règlement intérieur de l'établissement
- de l'admission des patients
- du décès des patients
- de la sécurité, des biens et des personnes

**CHI de**  
**Villeneuve-Saint-Georges**  
**Catherine VAUCONSANT**  
**Directrice**  
+33 (0) 1 43 86 23 02

40 allée de la Source  
94 190 Villeneuve-Saint-Georges  
SIRET 26940120400012  
FINESS EJ 940110042  
FINESS ET 940000599

CONFLUENCE RASSEMBLE

- des moyens de l'établissement, notamment en situation de crise
- du déclenchement des plans d'urgence et des cellules de crise
- de la gestion des personnels.

**ARTICLE 2 :**

L'administrateur de garde rendra compte, immédiatement à l'issue de sa garde, à Madame la Directrice ou, en son absence, au cadre de direction assurant l'intérim de ses fonctions, des actes et décisions pris à ce titre.

Ces actes sont également consignés dans le rapport de garde.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le 31 août 2021,

**Catherine VAUCONSANT**

**Directrice Générale**

**CHI de  
Villeneuve-Saint-Georges  
Catherine VAUCONSANT  
Directrice**  
+33 (0) 1 43 86 23 02

40 allée de la Source  
94 190 Villeneuve-Saint-Georges  
SIRET 26940120400012  
FINESS EJ 940110042  
FINESS ET 940000599

CONFLUENCE RASSEMBLE

## DECISION 59/2021

### PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

**À Monsieur Antoine LABRIERE**

Directeur des parcours patient et coopérations territoriales

**La Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil, Établissement support du Groupement hospitalier de territoire, et du Centre hospitalier intercommunal Villeneuve-Saint-Georges,**

- VU Le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-7 et D. 6143-33 ;
- VU L'Arrêté de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France en date du 26 décembre 2019, portant nomination de Madame Catherine VAUCONSANT en tant que Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil et du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges à compter du 2 septembre 2020 ;
- VU L'Arrêté du 15 juin 2021 portant nomination de Monsieur Antoine LABRIERE en tant que Directeur Adjoint du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil et du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021 ;
- VU L'organigramme de la Direction,

### DECIDE

#### ARTICLE 1 :

Monsieur Antoine LABRIERE, Directeur Adjoint, est chargé de la Direction des Parcours patient et Coopérations territoriales.

#### ARTICLE 2 :

Dans le cadre de ses attributions, Monsieur Antoine LABRIERE bénéficie d'une délégation de signature l'autorisant à signer tout acte, toute décision, tout courrier nécessaires à la gestion des affaires de sa Direction.

Les actes suivants relèvent de la compétence exclusive de la Directrice de l'établissement :

- la signature de l'original des conventions,

CHI de  
Villeneuve-Saint-Georges  
Catherine VAUCONSANT  
Directrice  
+33 (0) 1 43 86 23 02

40 allée de la Source  
94 190 Villeneuve-Saint-Georges  
SIRET 26940120400012  
FINESS EJ 940110042  
FINESS ET 940000599

CONFLUENCE RASSEMBLE



- les engagements de convention ou de contrat,
- les actes liés aux responsabilités de la Personne Responsable des Marchés,
- les courriers destinés aux autorités de tutelle et aux responsables des collectivités territoriales,
- les engagements de dépenses de classe 2.

### **ARTICLE 3 :**

La présente décision prendra le cas échéant automatiquement fin à la date du départ de ses fonctions de Monsieur Antoine LABRIERE.

Elle prendra automatiquement fin dans sa totalité en cas de nomination d'un nouveau Directeur d'établissement. En ce cas, la date de fin est celle du procès-verbal d'installation de ce dernier.

### **ARTICLE 4 :**

La présente délégation prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

### **ARTICLE 5 :**

La présente décision sera communiquée à Monsieur le Président du Conseil de Surveillance, à Madame la Trésorière Principale et aux intéressés.

Elle fera également l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et d'un affichage au sein de l'établissement.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le 1<sup>er</sup> septembre 2021,

CHI de  
Villeneuve-Saint-Georges  
Catherine VAUCONSANT  
Directrice  
+33 (0) 1 43 86 23 02

**Catherine VAUCONSANT**

40 allée de la Source  
94 190 Villeneuve-Saint-Georges  
SIRET 26940120400012  
FINESS EJ 940110042  
FINESS ET 940000599

**Directrice Générale**

CONFLUENCE RASSEMBLE

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DE LA PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

**POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :**

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne  
Direction des Ressources Humaines  
et des Moyens**

**21-29 avenue du général de Gaulle  
94038 CRETEIL Cedex**

*Les actes originaux sont consultables en préfecture*

**Le Directeur de la Publication**

**Madame Mireille LARREDE**

**Secrétaire Générale de la Préfecture du Val-de-Marne**

**Impression : service reprographie de la Préfecture  
Publication Bi-Mensuelle**

**Numéro commission paritaire 1192 AD**